

**N° 1**  
**30 Janvier 2004**



R.A.A. - 2004  
n° 1

30 Janvier

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**SECRETARIAT GENERAL**  
SERVICE DES MOYENS ET DE LA LOGISTIQUE  
- Bureau de la Logistique -  
Atelier P.A.O.  
Jean-Marc LAVINA  
03.80.44.65.28  
jean-marc.lavina@cote-dor.pref.gouv.fr

La version intégrale de ce recueil peut être consultée sur simple demande

à partir du 30 janvier 2004

aux guichets d'accueil de la Préfecture et des Sous-Préfectures, à l'atelier P.A.O. de la Préfecture  
et sur le site internet de la préfecture : <http://www.cote-dor.pref.gouv.fr> - Rubrique Préfecture

## S O M M A I R E

### SOUS-PREFECTURE DE MONTBARD

- Arrêté du 18 décembre 2003 portant création de la communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine - Annule et remplace l'arrêté paru dans le RAA n° 15 du 31 décembre 2003 page 11 ..... 6
- Arrêté du 7 janvier 2004 portant modification des statuts du SIVOM de Montigny sur Aube ..... 9

### SOUS-PREFECTURE DE BEAUNE

- Arrêté du 12 janvier 2004 autorisant les nouveaux statuts de la communauté de communes de l'Auxois Sud ..... 10

### CABINET

#### **BUREAU DU CABINET**

- Arrêté du 12 décembre 2003 décernant la Médaille d'Honneur du Travail ..... 11
- Arrêté du 12 janvier 2004 portant attribution de la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports - Promotion du 1er Janvier 2004 ... 52

#### **SERVICE INTERMINISTÉRIEL RÉGIONAL DES AFFAIRES CIVILES ET ÉCONOMIQUES DE DÉFENSE ET DE LA PROTECTION CIVILE BUREAU PREVENTION ET AFFAIRES OPERATIONNELLES**

- Arrêtés du 8 janvier 2004 portant organisation d'un examen :
- du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique les 13 et 14 mai 2004 ..... 53
  - de contrôle du recyclage du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique le 13 mai 2004 ..... 53

#### **SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

- Arrêté du 12 janvier 2004 établissant la liste d'aptitude opérationnelle de la spécialité "Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux" Janvier 2004 ..... 53

### DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES PUBLIQUES

#### **BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE ET ECONOMIQUE**

- Etablissements autorisés à utiliser un système de vidéosurveillance ..... 55
- Arrêté n° 2003-DRLP/2-234 du 17 décembre 2003 fixant la liste des journaux habilités à publier les annonces judiciaires et légales dans le département de la Côte d'Or pour l'année 2004 et fixant le prix de la ligne d'annonces ..... 56
- Arrêté n° 2003-DRLP/2-237 du 19 décembre 2003 portant autorisation de fonctionnement de l'entreprise de sécurité privée "SECURITE BEAUNOISE" sise 41, faubourg Saint-Nicolas à BEAUNE ..... 57
- Arrêté n° 2004-DRLP/2-07 du 13 janvier 2004 portant autorisation de fonctionnement de l'entreprise de sécurité privée "DOG SECURITE" sise 675, rue de Bourgogne à SAINTE-MARIE-SUR-OUCHÉ ..... 57

#### **BUREAU DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DES ÉLECTIONS**

- Arrêté n° 5 du 12 janvier 2004 - Quêtes sur la voie publique - Calendrier des appels à la générosité publique pour l'année 2004 ..... 57
- Arrêté n° 6 du 14 janvier 2004 portant convocation des électeurs et fixant les dates limites du dépôt des candidatures - Elections cantonales ..... 58

**BUREAU DE LA CIRCULATION Service des permis de conduire**

Arrêté n° 003 du 15 janvier 2004 portant constitution des commissions médicales primaires et d'appel du permis de conduire ..... 59

**DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES****BUREAU DE LA COORDINATION ADMINISTRATIVE ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Arrêté n° 562 /DACI du 29 décembre 2003 donnant délégation de compétence à M. le Maire de BEAUNE en matière de redevance d'archéologie préventive, de taxe locale d'équipement et de taxe départementale CAUE ..... 60

Arrêté n° 009/DACI du 16 janvier 2004 donnant délégation de signature à M. Bernard SCHWOB, Directeur Départemental de l'Équipement de la Haute-Marne, Chef du Service de la Navigation de CHAUMONT ..... 61

Arrêté n° 010/DACI du 16 janvier 2004 donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire au titre du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable ..... 62

**BUREAU EQUIPEMENT ET FINANCES**

Liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur - ANNEE 2004 ..... 62

Arrêté du 12 janvier 2004 déclarant d'utilité publique au profit de la S.E.M.A.A.D l'acquisition du terrain nécessaire à la réalisation du lotissement à usage d'habitation "Le Clos des Argillières I" à AHUY ..... 64

**DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT****BUREAU DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES**

Arrêté du 19 décembre 2003 portant autorisation de la réhabilitation et de l'extension de la station d'épuration d'IS-SUR-TILLE – MARCILLY-SUR-TILLE et du rejet correspondant ..... 64

Arrêté du 24 décembre 2003 portant retrait de la compétence optionnelle personnel intercommunal du SIVOM de SOMBERNON ..... 68

Arrêté du 24 décembre 2003 portant modification des statuts du SIVOM de GISSEY-SUR-OUCHÉ ..... 68

Arrêté du 31 décembre 2003 portant création du SIVOS de la Bannière ..... 68

Arrêté du 31 décembre 2003 portant modification des statuts du syndicat intercommunal à vocation multiple de la Côte Dijonnaise (SICODI) ..... 69

Arrêté du 20 janvier 2004 portant composition du conseil de l'éducation nationale institué dans le département de la Côte d'Or ..... 70

**BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT**

Arrêté du 22 décembre 2003 - Installations classées pour la Protection de l'Environnement :  
- Société Coopérative Beaune Verdun Seurre - Commune de BEAUNE ..... 71

Arrêté du 9 janvier 2004 - Installations classées pour la Protection de l'Environnement :  
- Société SANOFI WINTHROP INDUSTRIE - Commune de QUETIGNY ..... 71

Arrêté du 12 janvier 2004 délivrant une licence d'agent de voyages - Modificatif ..... 71

Arrêté du 14 janvier 2004 portant maintien provisoire d'une licence d'agent de voyages ..... 71

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET**

Commission départementale d'aménagement foncier de la Côte d'Or - Séance du 8 novembre 2001 ..... 72

Arrêté n° 543 /DDAF du 12 décembre 2003 attribuant à l'établissement départemental de l'élevage de Côte d'Or une subvention "Identification des animaux" ..... 72

Arrêté n° 556 du 18 décembre 2003 modifiant l'arrêté n° 06-DDAF du 9 janvier 2001 relatif à la mise en conformité du schéma départemental des structures agricoles ..... 72

Arrêté n° 559 / DDAF du 23 décembre 2003 portant nomination des lieutenants de louveterie en Côte d'Or ..... 73

Arrêté n° 002 D.D.A.F du 9 janvier 2004 portant renouvellement du bureau de l'association foncière d'AUVILLARS-sur-SAONE ..... 74

Arrêté n° 7 DDAF du 15 janvier 2004 modifiant l'arrêté n° 584 DDAF du 21/11/2002 modifié portant constitution d'une Commission Communale d'Aménagement Foncier dans la commune de PRUSLY-SUR-OURCE ..... 74

Arrêté du 19 janvier 2004 portant distraction du régime forestier - Nod sur Seine ..... 74

Arrêté n° 017 D.D.A.F du 22 janvier 2004 portant renouvellement du bureau de l'association foncière de QUEMIGNY-sur-SEINE ..... 75

Arrêtés D.D.A.F du 23 janvier 2004 portant renouvellement du bureau de l'association foncière de :  
- BUSSIÈRES ..... 75  
- BARD-les-EPOISSÉS ..... 75

Arrêté n° 020 D.D.A.F. du 23 janvier 2004 relatif à la dissolution de l'association foncière de ARRANS ..... 75

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES*****Inspection Départementale de la Santé***

|  |    |
|--|----|
| Arrêté D.D.A.S.S. 37050/n° 03-476 du 30 septembre 2003 portant modification de l'autorisation de fonctionnement d'un Laboratoire d'Analyse de Biologie Médicale - Laboratoire n° 21-96 ..... | 76 |
| Arrêté D.D.A.S.S. 37058/n° 03-494 du 9 octobre 2003 - Déclaration d'exploitation n° 574 .....  | 76 |
| Arrêté D.D.A.S.S. 37107/n° 03-580 du 13 novembre 2003 - Déclaration d'exploitation n° 575 .....  | 76 |
| Arrêté D.D.A.S.S. 37106/n° 03-592 du 18 novembre 2003 - Transfert d'officine - M. Pascal LOUIS Faubourg Saint-Martin à Fontaine-les-Dijon .....  | 76 |
| Arrêté D.D.A.S.S. 36787/n° 03-624 du 20 novembre 2003 rejetant une demande de création d'une officine de pharmacie - Mme Annie VAUCHOT .....   | 77 |
| Arrêté D.D.A.S.S. 37153/n° 03-641 du 25 novembre 2003 - Agrément des véhicules de transport de corps avant mise en bière .....   | 77 |
| Arrêté D.D.A.S.S. 37161/n° 03-652 du 3 décembre 2003 - Déclaration d'exploitation n° 575 .....   | 78 |
| Arrêtés D.D.A.S.S. du 18 décembre 2003 - Déclaration d'exploitation n° 576, 577, 578 .....   | 78 |
| Arrêtés D.D.A.S.S. du 19 décembre 2003 - Déclaration d'exploitation n° 580, 579 .....  | 79 |
| Arrêté D.D.A.S.S. 37212/n° 03-719 du 31 décembre 2003 portant modification de l'autorisation de fonctionnement d'un Laboratoire d'Analyse de Biologie Médicale - Laboratoire n° 21-88 .....  | 79 |
| Arrêté D.D.A.S.S. 37188/n° 04-03 du 9 janvier 2004 - Transfert d'officine - Mme Anne MICHAUD-LAPIERRE .....  | 79 |

***PROMOTION ET SUIVI DES POLITIQUES SOCIALES***

|   |    |
|---|----|
| Arrêtés D.D.A.S.S. du 18 novembre 2003 fixant le tarif mensuel définitif 2001, 2202 et 2003 de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales gérées par : |    |
| - L'ACODEGE .....   | 80 |
| - L'A.T.M.P. ....   | 80 |
| - L'U.D.A.F. ....   | 81 |
| Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.634 du 24 novembre 2003 fixant la tarification des Tutelles aux Prestations Sociales gérées par une personne physique non agréée .....  | 82 |
| Arrêtés D.D.A.S.S. du 25 novembre 2003 modifiant l'arrêté conjoint fixant le financement 2003 du C.A.M.S.P. géré par :  |    |
| - l'ACODEGE .....   | 82 |
| - l'O.P.E.P. ....   | 82 |
| Arrêté DDASS n° 03-637 du 26 novembre 2003 modifiant l'arrêté préfectoral n° 03-526 fixant la DGF 2003 du CPH de QUETIGNY géré par la délégation départementale de la Croix Rouge Française .....           | 82 |
| Arrêtés D.D.A.S.S. du 8 décembre 2003 modifiant la Dotation Globale de Financement 2003 du :  |    |
| - C.A.T. "PEP 21" à FONTAINE LES DIJON, géré par l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public de Côte d'Or .....   | 83 |
| - C.A.T. "SAINTE ANNE" à DIJON, géré par l'Association pour le Développement et la Gestion d'Actions Sociales et Médico-Sociales ....   | 83 |
| Arrêté DDASS n° 03.680 du 10 décembre 2003 - Dotation "soins" 2003 de la Maison de retraite "Saint Vincent de Paul" à Beaune - EHPAD conventionné .....   | 83 |
| Arrêtés DDASS du 11 décembre 2003 - Forfait de soins 2003 - Compte administratif 2002 :   |    |
| - du Service de soins à domicile géré par la FEDOSAD .....  | 83 |
| - du Service de soins à domicile géré par la fédération ADMR .....  | 84 |
| Arrêtés DDASS du 12 décembre 2003 - Dotation de "soins" 2003 :  |    |
| - de la Maison de retraite "Les Roches d'Orgères" à Fleurey sur Ouche - EHPAD .....   | 84 |
| - du Foyer-logement "Robert Grandjean" à Talant EHPAD .....   | 84 |
| - du Foyer-logement "Les Chenevières" à Saint Seine l'Abbaye - EHPAD .....  | 84 |
| - de la Maison de retraite "La Saône" à Saint Jean de Losne - EHPAD .....   | 85 |
| - de la Maison de retraite "Les Ophéliades" à Dijon - EHPAD conventionné .....  | 85 |
| Arrêté DDASS-IA du 12 décembre 2003 modifiant l'arrêté préfectoral n° 115/DACI du 25 mars 2002 portant renouvellement de la Commission Départementale de l'Education Spéciale (CDES) .....                  | 85 |
| Arrêté DDASS-IA du 12 décembre 2003 portant renouvellement des membres des commissions de circonscription de la Commission Départementale de l'Education Spéciale (CDES) .....                              | 85 |
| Arrêté DDASS n° 03.695 du 12 décembre 2003 - Dotation de "soins" 2003 de la Maison de retraite "Les Ophéliades" à Dijon EHPAD conventionné .....  | 89 |
| Arrêté DDASS n° 03.699 du 15 décembre 2003 - Dotation de "soins" 2003 de la Maison de retraite "Les Doyennés des Grands Crus" à Dijon EHPAD conventionné .....  | 90 |

|   |     |
|---|-----|
| Arrêté DDASS n° 03.700 du 16 décembre 2003 - Forfait de soins 2003 - Compte administratif 2002 - Services de soins à domicile géré par la FEDOSAD .....   | 90  |
| Arrêtés du 18 décembre 2003 fixant provisoirement le montant du remboursement pour l'année 2003,<br>- des frais de tutelle et curatelle d'État gérées par l'U.D.A.F. Côte d'Or .....  | 90  |
| - des frais de tutelle et curatelle d'État gérées par le C.H.S. "La Chartreuse" .....   | 90  |
| Arrêté n° 718 du 19 décembre 2003 refusant la création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 33 places (28 places d'accueil permanent, 2 places d'accueil temporaire et 3 places d'accueil de jour) A.D.A.P.E.I. de la Côte d'Or - FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE d'Is-sur-Tille ..... | 90  |
| Arrêtés D.D.A.S.S. du 22 décembre 2003 fixant la dotation globale de financement 2003 :<br>- du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) TIVOLI géré par la SEDAP .....  | 91  |
| - du Centre Résidentiel Thérapeutique pour Toxicomanes La SANTOLINE et Appartement Relais gérés par la SEDAP .....  | 91  |
| Arrêté DDASS n° 2004-05 du 9 janvier 2004 rejetant la demande de l'Hôpital local de Vitteaux, visant à créer une Maison d'Accueil Spécialisée de 42 places .....  | 91  |
| <b>ORIENTATION ET SUIVI DES ETABLISSEMENTS DE SOINS</b>   |     |
| Arrêté DDASS - ARHB/DDASS 21/2003-64 du 24 novembre 2003 modifiant le montant de la DGF du budget général au titre de 2003 du Centre Hospitalier Régional de Dijon .....  | 92  |
| Arrêté DDASS - ARHB/DDASS 21/2003-65 du 25 novembre 2003 modifiant le montant de la DGF sanitaire pour l'exercice 2003 de l'Hôpital local d'Arnay le Duc .....  | 93  |
| Arrêté ARHB/DDASS 21 n° 2003.072 du 28 novembre 2003 modifiant le forfait journalier de soins de longue durée pour 2003 de la Résidence Notre Dame de la Visitation .....   | 93  |
| Arrêté ARHB/DDASS 21/2003-73 du 1er décembre 2003 modifiant le montant de la DGF pour 2003 du Centre de Rééducation Fonctionnelle Divio .....   | 93  |
| Arrêtés ARHB/DDASS 21 du 2 décembre 2003 modifiant le montant de la DGF pour 2003 :<br>- du Centre de Lutte contre le cancer "G-F Leclerc" .....  | 93  |
| - de l'Hôpital local d'Auxonne .....  | 93  |
| - du Centre Hospitalier de Semur en Auxois .....  | 94  |
| - de l'Hôpital local de Vitteaux .....  | 94  |
| Arrêté ARHB/DDASS 21 n° 2003.067 du 3 décembre 2003 modifiant le montant de la DGF 2003 du Centre Hospitalier Spécialisé de la Chartreuse .....   | 94  |
| Arrêtés ARHB / DDASS 21 du 4 décembre 2003 modifiant le montant de la DGF pour 2003 :<br>- de l'unité de soins palliatifs "La Mirandière" à Quétigny .....  | 94  |
| - du budget général du Centre Hospitalier de Chatillon sur Seine et de Montbard .....   | 95  |
| - du budget général de l'Hôpital local de Nuits Saint Georges .....   | 95  |
| Arrêté ARHB - DDASS n° 21/2003-80 du 5 décembre 2003 modifiant le montant de la DGF pour l'exercice 2003 du Centre Hospitalier de Beaune (secteur sanitaire) .....  | 95  |
| Arrêtés ARHB/DDASS 21 du 8 décembre 2003 relatifs au montant de la DGF pour 2003 :<br>- de l'E.H.P.A.D. de l'Hôpital local d'Alise Sainte Reine (E.H.P.A.D. sanitaire) .....  | 96  |
| - de l'Hôpital local d'Is sur Tille .....   | 96  |
| - du Centre Hospitalier de Saulieu .....  | 96  |
| Arrêtés PREFECTURE-DDASS du 16 décembre 2003 fixant le montant de la DGF 2003 :<br>- des structures médico-sociales de l'Hôpital local d'Is sur Tille .....   | 96  |
| - des structures médico-sociales de l'Hôpital local d'Alise Sainte Reine .....  | 97  |
| <b>AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION DE BOURGOGNE</b>   |     |
| Arrêtés ARHB-DDASS 21 des 31 décembre 2003, 5, 6, et 16 janvier 2004 modifiant la composition du conseil d'administration :<br>- du Centre Hospitalier de Saulieu .....   | 97  |
| - du Centre Hospitalier intercommunal de Chatillon sur Seine et de Montbard .....   | 97  |
| - du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Dijon .....   | 98  |
| - de l'Hôpital local d'Auxonne .....  | 98  |
| <b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES VETERINAIRES</b>   |     |
| Arrêté n° 560 du 12 décembre 2003 portant sur le Comité départemental de la protection animale en Côte-d'Or .....   | 98  |
| Arrêtés des 26 décembre 2003, 7, 8, et 9 janvier 2004 portant nomination de vétérinaires sanitaires .....   | 99  |
| <b>DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES</b>  |     |
| Arrêté du 2 octobre 2003 portant modification de la composition du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville .....   | 101 |
| Arrêté du 9 décembre 2003 portant modification de la composition du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville .....  | 101 |

|   |     |
|---|-----|
| Arrêté n° 04-01 du 13 janvier 2004 portant approbation du plan régional d'élimination des déchets d'activités de soins .....  | 102 |
| <b>AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION DE BOURGOGNE</b>   |     |
| SA. Clinique de Chenôve – 42 Bd Henri Bazin à Chenôve - Rejet d'une demande de création d'une UPATOU .....  | 102 |
| Arrêté n° ARHB/URCAMB/2003-16 du 15 décembre 2003 portant composition du Comité Régional des Réseaux de Bourgogne .....   | 102 |
| Clinique de médecine physique "Les Rosiers" - DIJON (Côte-d'Or) – Renouvellement d'autorisation pour 23 places<br>d'hospitalisation de jour de rééducation fonctionnelle polyvalente et cardiovasculaire. ....  | 103 |
| S.A. Clinique de Chenôve – 42 rue Henri Bazin - 21300 CHENOVE – Rejet d'une demande de création d'une unité de dialyse<br>médicalisée de 10 postes et d'autodialyse assistée de 8 postes pour le traitement de l'insuffisance rénale chronique .....  | 103 |
| Mutualité Française de la Côte-d'Or – 8,16 Bd Sévigné à Dijon – Clinique Médico-chirurgicale B. Joly – Autorisation d'activité de<br>traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra rénale sous forme d'hémodialyse en unité de dialyse médicalisée<br>(10 postes), d'hémodialyse en unité de dialyse assistée (8 postes), de dialyse à domicile (hémodialyse et dialyse péritonéale),<br>d'hémodialyse en unité saisonnière ..... | 104 |
| Arrêté n° ARHB/URCAMB/2004-01 du 6 janvier 2004 fixant le calendrier des périodes de dépôt pour les demandes de<br>financement au titre de la dotation régionale de développement des réseaux pour l'année 2004 .....   | 104 |
| Arrêté n° ARHB/DRASS/2004-02 du 13 janvier 2004 modifiant l'arrêté en date du 16 juillet 2003 portant carte sanitaire des<br>équipements matériels lourds soumis à un indice de besoins national .....  | 104 |
| Arrêté n° ARHB/DRASS/2004-03 du 13 janvier 2004 portant carte sanitaire en soins de suite et de réadaptation pour la région<br>Bourgogne .....  | 105 |
| <b><u>DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE BOURGOGNE</u></b>   |     |
| Lettres préfectorales du 27 novembre 2003 portant habilitation à collecter les versements exonérateurs de la taxe d'apprentissage :   |     |
| - de la Chambre Régionale de Métiers de Bourgogne .....   | 105 |
| - la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne .....  | 106 |
| Arrêté du 5 janvier 2004 portant agrément de l'ARDEFA-BTP Bourgogne à collecter les versements exonérateurs de la taxe<br>d'apprentissage .....   | 106 |
| <b><u>DIRECTION DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES</u></b>   |     |
| Arrêté du 5 janvier 2004 relatif aux tarifs des courses de taxis .....  | 107 |
| <b><u>DIRECTION DE L'AVIATION CIVILE NORD EST</u></b>   |     |
| Arrêté du 30 décembre 2003 portant octroi d'autorisation et d'agrément de transports aériens de la société Air Adventures .....   | 109 |
| <b><u>INFORMATIONS</u></b>  |     |
| <b>AVIS DE CONCOURS</b>   |     |
| Centre Hospitalier Universitaire de Dijon :   |     |
| - 10 postes d'Ouvriers Professionnels Spécialisés "Blanchisserie" .....   | 110 |
| - 7 postes d'Ouvriers Professionnels Spécialisés "Restauration" .....   | 110 |
| - 6 postes de Techniciens de Laboratoire .....  | 110 |
| - 2 postes de Permanencier(e)s Auxiliaires de Régulation Médicale .....   | 111 |
| - 1 poste d'Ergothérapeute .....  | 111 |
| - 2 postes de Maîtres Ouvriers (concours externe) .....   | 111 |
| - 11 postes de Maîtres Ouvriers (concours interne) .....  | 111 |
| Hôpital local d'Arnay le Duc : 2 postes d'infirmier(e)s .....   | 112 |
| Centre Hospitalier de Montceau les Mines : 14 postes d'infirmiers(ières) diplômé(e)s d'état .....   | 112 |
| <b>AVIS DE VACANCE DE POSTES</b>  |     |
| Hôpital local d'Arnay le Duc - 2 postes d'aides-soignant(e)s .....  | 112 |



## SOUS-PREFECTURE DE MONTBARD

**Arrêté du 18 décembre 2003 portant création de la communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine  
Annule et remplace l'arrêté paru dans le RAA n° 15 du 31 décembre 2003 page 11**

Le Sous-Préfet de MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5111-1 et suivants et L. 5214-1 et suivants ;

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

VU l'arrêté préfectoral du 3 août 1961, portant constitution du "Syndicat Intercommunal d'Entretien des Chemins du canton de VENAREY LES LAUMES" ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 novembre 1965 portant extension des attributions du "Syndicat Intercommunal d'Entretien des Chemins du canton de VENAREY LES LAUMES" ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 juin 1973, portant modification statutaire et transformation du titre du Syndicat en « SIVOM de VENAREY LES LAUMES » ;

VU l'arrêté préfectoral du 5 février 1998, portant modification statutaire du "SIVOM de VENAREY LES LAUMES" ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1999, portant extension des compétences du "SIVOM de VENAREY LES LAUMES" ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2000, portant modification des statuts du "SIVOM de VENAREY LES LAUMES" ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2003, portant délimitation du périmètre de la communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine ;

VU les délibérations des conseils municipaux des 25 communes de ALISE SAINTE REINE, BLESSEY, BOUX SOUS SALMAISE, BUSSY LE GRAND, CHARENCEY, CORPOYER LA CHAPELLE, DARCEY, FLAVIGNY SUR OZERAIN, FROLOIS, GISSEY SOUS FLAVIGNY, GRESIGNY SAINTE REINE, GRIGNON, HAUTEROCHE, JAILLY LES MOULINS, LA VILLENEUVE LES CONVERS, LA ROCHE VANNEAU, MARIIGNY LE CAHOUEU, MENETREUX LE PITOIS, MUSSY LA FOSSE, POUILLENAY, SAINT GERMAIN SOURCE SEINE, SALMAISE, THENISSEY, VENAREY LES LAUMES et VERREY SOUS SALMAISE :

- se prononçant sur la création d'une communauté de communes se substituant de plein droit au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de VENAREY LES LAUMES,

- se prononçant sur les statuts de la dite communauté de communes ;

VU l'avis favorable émis par la formation plénière de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale en date du 1<sup>er</sup> décembre 2003 ;

Considérant que, conformément à l'article L. 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la moitié des conseils municipaux des communes intéressées, représentant les deux tiers de la population totale des communes intéressées, a décidé d'adhérer à la communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine et en a adopté les statuts ;

Considérant que, conformément à l'article L. 5214-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil de Communauté ont été approuvés par la majorité qualifiée requise des conseils municipaux des communes concernées ;

Considérant que les conditions requises par le C.G.C.T. sont réunies pour la création de la Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine, sur le périmètre initialement défini ;

VU l'arrêté de M. le Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or, en date du 19 août 2003, donnant délégation de signature à M. Bruno SOURD, Sous-Préfet chargé de l'administration de l'arrondissement de MONTBARD ;

VU les pièces du dossier ;

### ARRETE

**Article 1 :** Il est constitué entre les 25 communes de ALISE SAINTE REINE, BLESSEY, BOUX SOUS SALMAISE, BUSSY LE GRAND, CHARENCEY, CORPOYER LA CHAPELLE, DARCEY, FLAVIGNY SUR

OZERAIN, FROLOIS, GISSEY SOUS FLAVIGNY, GRESIGNY SAINTE REINE, GRIGNON, HAUTEROCHE, JAILLY LES MOULINS, LA VILLENEUVE LES CONVERS, LA ROCHE VANNEAU, MARIIGNY LE CAHOUEU, MENETREUX LE PITOIS, MUSSY LA FOSSE, POUILLENAY, SAINT GERMAIN SOURCE SEINE, SALMAISE, THENISSEY, VENAREY LES LAUMES et VERREY SOUS SALMAISE, une communauté de communes dénommée "COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ALEZIA ET DE LA SEINE".

**Article 2 :** La communauté de communes ainsi créée est substituée de plein droit au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de VENAREY LES LAUMES.

**Article 3 :** Le siège de la Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine est fixé à VENAREY LES LAUMES, avenue Jean Jaurès.

**Article 4 :** La Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine est instituée pour une durée illimitée.

**Article 5 :** La Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine exerce de plein droit, au lieu et place des communes membres, les compétences définies dans les statuts annexés au présent arrêté.

**Article 6 :** Les fonctions de receveur de la Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine sont assurées par le Trésorier de VENAREY LES LAUMES.

**Article 7 :** La communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine exercera ses compétences à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

**Article 8 :** Pour toute disposition non prévue par les statuts annexés ou le présent arrêté, il sera fait application des règles du Code Général des Collectivités Territoriales applicables aux établissements publics de coopération intercommunale et aux communautés de communes.

**Article 9 :** Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de VENAREY LES LAUMES, Mesdames et Messieurs les Maires des communes de ALISE SAINTE REINE, BLESSEY, BOUX SOUS SALMAISE, BUSSY LE GRAND, CHARENCEY, CORPOYER LA CHAPELLE, DARCEY, FLAVIGNY SUR OZERAIN, FROLOIS, GISSEY SOUS FLAVIGNY, GRESIGNY SAINTE REINE, GRIGNON, HAUTEROCHE, JAILLY LES MOULINS, LA VILLENEUVE LES CONVERS, LA ROCHE VANNEAU, MARIIGNY LE CAHOUEU, MENETREUX LE PITOIS, MUSSY LA FOSSE, POUILLENAY, SAINT GERMAIN SOURCE SEINE, SALMAISE, THENISSEY, VENAREY LES LAUMES et VERREY SOUS SALMAISE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or et dont copie sera adressée à :

- M. le Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or, D.R.C.L.E.
- M. le Trésorier Payeur Général de la Côte d'Or,
- M. le Président de la Chambre Régionale des Comptes,
- M. le Directeur Départemental des Services Fiscaux de la Côte d'Or,
- M. le Directeur Régional de l'INSEE,
- Mme la Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt,
- Mme l'Inspectrice de l'Académie de DIJON,
- M. le Directeur Départemental de l'Equipement,
- M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales,
- M. le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports,
- Mme la Directrice Régionale de l'Environnement,
- M. le Directeur des Archives Départementales de la Côte d'Or,
- M. le Trésorier de VENAREY LES LAUMES.

Le Sous-Préfet,  
Bruno SOURD

### Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine STATUTS

#### **Article 1 : Constitution**

Les 25 communes ci-après créent une communauté de communes : Alise-Sainte-Reine, Blessey, Boux-sous-Salmaise, Bussy-le-Grand, Charencey, Corpoyer-la-Chapelle, Darcey, Flavigny-sur-Ozerain, Frôlois, Gissey-sous-Flavigny, Grésigny-Sainte-Reine, Grignon, Hauteroche, Jailly-les-Moulins, La Villeneuve-Les-Converts, La Roche-Vanneau, Marigny-le-Cahouët, Ménétreux-le-Pitois, Mussy-la-Fosse, Pouillenay, Saint-Germain-Source

-Seine, Salmaise, Thenissey, Venarey-les-Laumes, Verrey-sous-Salmaise.

#### Article 2 : Dénomination

Cette Communauté de Communes prend le nom de "**Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine**"

#### Article 3 : Siège de la communauté de communes

Le siège social est fixé à Venarey-Les-Laumes, avenue Jean Jaurès.

#### Article 4 : Durée de la communauté de communes

La durée de la communauté de communes est illimitée.

#### Article 5 : Objet de la communauté de communes

##### OBJET :

L'objet de la Communauté de Communes est d'exercer au sein d'un espace de solidarité la conduite d'actions d'intérêt communautaire. Cette volonté s'exprime à travers les compétences de la communauté de communes définies ci-après. Ces compétences reprennent intégralement celles du SIVOM du canton de Venarey-Les-Laumes auxquels se substituent ou s'ajoutent les compétences suivantes :

##### 5.1 Développement économique

Études préparatoires (opportunité, faisabilité), réalisation, gestion et entretien d'une zone d'activité artisanale et commerciale à développer en parallèle de l'aménagement du Site d'Alésia pour la mise en valeur de produits locaux ou non ;

Études préparatoires (opportunité, faisabilité), réalisation, gestion et entretien de zones à venir qui seront reconnues d'intérêt communautaire, conformément aux dispositions de l'article 17 IV<sup>6</sup> de la loi du 12 juillet 1999.

Actions de développement économique.

Organisation d'une mission d'animation économique sur le territoire de la Communauté de Communes avec le cas échéant création d'une agence de développement économique local.

##### 5.2 Tourisme

Accueil, information des touristes et actions de promotion du tourisme au profit de la Communauté de Communes dans le cadre de la Loi du 23 décembre 1992.

Création d'un office de tourisme intercommunal.

##### 5.3 Aménagement de l'espace

Zone d'aménagement concerté d'intérêt communautaire  
Développement et aménagement intercommunaux dans le cadre du Pays au sens de la LOADDT du 25 juin 1999.

Études, animation et coordination de toute procédure en matière d'aménagement du territoire et de développement local de type cœur de territoire, charte de pays...

Élaboration et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)  
Aménagement rural : chemins de randonnées d'intérêt communautaire (tels la voie romaine, Bibracte Alésia) ; la liste des chemins de randonnée et autres actions d'intérêt communautaire sera définie ultérieurement par la Communauté de communes dans les conditions de majorité requises.

Définition, mise en oeuvre et gestion de moyens de transport d'intérêt communautaire (notamment pour les transports péri et extra scolaire).

##### 5.4 Déchets ménagers

Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés ;  
Création et gestion de déchèteries, création et gestion de décharges pour les matériaux inertes (décharge classe III) et déchets verts.  
Réhabilitation des anciennes décharges.

##### 5.5 Voirie

Voirie desservant une installation nouvelle de la communauté de communes.

Études préalables à la définition d'un plan de réseau de voirie d'intérêt communautaire (dont les voies communales concernées par les transports scolaires hors agglomération, voirie communale desservant des points d'intérêt communautaire particuliers...).

Réalisation de parkings d'intérêt communautaire liés à la desserte de points ou d'équipements d'intérêt communautaire, notamment touristiques, définis par le conseil communautaire (tel desserte de circuits

de randonnée...).

##### 5.6 Logement

Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées, hors opérations cœur de village.

Réalisation d'études visant à améliorer l'offre locative dans le périmètre de la communauté de communes (notamment opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), programmes locaux de l'habitat...).

##### 5.7 Environnement

Protection et mise en valeur de l'environnement (par exemple gardes-natures intercommunaux) dans ou hors le cadre des schémas départementaux, régionaux ou interrégionaux.

Études, animation et coordination de toute procédure en matière de charte environnementale (elle aura pour mission de définir le cadre de développement d'activités liées à l'environnement, d'inciter à la diversification agricole dans le cadre d'une logique de développement durable).

##### 5.8 Assainissement

Études des schémas d'assainissement (dont zonage) et des systèmes de contrôle des assainissements collectifs ou individuels.

##### 5.9 Eau

Études liées à la définition de schémas d'adduction d'eau potable, à la protection (périmètre) et à la recherche de ressources dans ou hors des schémas existants.

##### 5.10 Affaires sociales

Réflexions sur l'analyse des besoins en matière sociale sur le périmètre de la communauté, notamment en ce qui concerne :

- les actions en faveur des personnes âgées et/ou handicapées (notamment les actions liées au maintien à domicile) ;
  - les actions de prévention de la délinquance ;
  - les actions de proximité et de mobilité d'intérêt communautaire ;
  - la coordination de l'offre de soins ;
  - la coordination des actions en faveur de l'insertion sociale (notamment l'Espace Cantonal de Recherche d'Emploi) ;
- Étude (opportunité, faisabilité) préalable à la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

##### 5.11 Affaires culturelles

Actions et dispositifs culturels d'intérêt communautaire.

Manifestations culturelles d'intérêt communautaire.

Médiathèque de Venarey-Les Laumes.

##### 5.12 Enfance-jeunesse

L'accueil, les loisirs des enfants et des jeunes hors temps scolaire, notamment les accueils et activités péri et extra-scolaire.

Les centres de loisirs d'intérêt communautaire et dispositifs d'accueil quotidien (notamment Relais assistante maternelle etc.)

La communauté de communes est habilitée, dans ce cadre, à contractualiser avec les organismes publics et privés compétents dans ce domaine (comme par exemple la CAF).

##### 5.13 Affaires scolaires

La communauté de communes organisera la concertation sur les questions scolaires (carte scolaire...).

##### 5.14 Sports

Études des équipements sportifs existants sur le périmètre de la communauté en vue de définir les équipements d'intérêt communautaire.

Réalisation en tout ou partie et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Entretien et gestion de la piscine de Verrey-Sous-Salmaise.

##### 5.15 Informatique et technologies de l'information

Mise en oeuvre d'un Intranet communautaire pour faciliter le travail et les échanges avec les communes membres.

Étude, mise en oeuvre et gestion d'outils et structures permettant une meilleure sensibilisation à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (notamment en direction de la population, des entreprises, des associations et des communes - dans une

logique d'homogénéisation des matériels et outils informatiques).

#### 5.16 Immeuble abritant la gendarmerie

Gestion de l'immeuble abritant la gendarmerie nationale et plus généralement toutes obligations incombant au propriétaire.

#### 5.17 Mise à disposition de personnel

La communauté de communes mettra à disposition des communes qui le souhaitent, dans le cadre de conventions le personnel nécessaire à l'accomplissement des compétences communales.

### Article 6 : Opérations sous mandat, Mise à disposition de personnel

La Communauté de Communes pourra réaliser à la demande des communes des prestations dont les conditions d'exécution et de rémunération au coût des services seront fixées par convention conformément à l'article L 5211-56 du CGCT ; elle pourra également intervenir comme mandataire conformément à la Loi MOP du 12 juillet 1985 et, le cas échéant, comme coordonnateur d'un groupement de commande conformément à l'article 8 du code des marchés publics.

### Article 7 : Composition du conseil de communauté

Le conseil de communauté est composé de conseillers délégués élus par les conseils municipaux de chaque commune associée.

La représentation des communes au sein du Conseil de Communauté est fixée en fonction de la population légale (dernier recensement général, sans double compte) de chaque commune membre.

#### 1) DELEGUES TITULAIRES

Communes de moins de 300 habitants : 2 délégués  
Communes de 300 à moins de 500 habitants : 3 délégués  
Communes de 500 à moins de 1000 habitants : 4 délégués  
Communes de plus de 1000 habitants : 5 délégués par tranche complète de 1000 habitants

#### 2) DELEGUES SUPPLEANTS

Jusqu'à 300 habitants : 2 délégués suppléants  
De 300 à 500 habitants : 2 délégués suppléants  
De 500 à 1000 habitants : 2 délégués suppléants  
Plus de 1000 habitants : 1 délégué suppléant

### Article 8 : Composition du bureau communautaire

Le bureau, élu par le conseil de la communauté est composé au plus de 16 membres.

Il est composé comme suit :

\* Un président

\* Le nombre de vice-présidents est déterminé par le conseil communautaire conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\* Le conseil communautaire désignera les membres du bureau de telle sorte que sa composition respecte une répartition juste et équilibrée de l'ensemble des communes, il s'attachera notamment à ce que le bureau compte au moins :

2 membres élus parmi les délégués des communes de moins de 100 habitants  
2 membres élus parmi les délégués des communes de 100 à 300 habitants  
2 membres élus parmi les délégués des communes de 300 à 500 habitants  
2 membres élus parmi les délégués des communes de 500 à 1000 habitants  
3 membres élus parmi les délégués des communes de plus 1000 habitants

### Article 9 : Régime fiscal

Une fiscalité propre se substituera aux différentes participations demandées aux communes et permettra de faire face aux frais de fonctionnement et aux réalisations de la communauté de communes dans un esprit de solidarité communautaire, hormis les compétences assurées par conventions avec les communes.

La communauté de communes optera pour le régime de la **fiscalité additionnelle** : elle fixera un taux pour les quatre impôts directs locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle).

La communauté dispose également de la taxe professionnelle de zone sur toutes zones d'activités économiques créées puis gérées par elle-même.

### Article 10 : Ressources

Les ressources de la communauté sont constituées par :

- Le produit de la fiscalité propre (fiscalité additionnelle)
- La Dotation Globale de Fonctionnement
- La Dotation de Développement Rural
- La Dotation Globale d'Équipement
- Le Fonds de Compensation de la TVA
- Les subventions de la Communauté Européenne, de l'Etat, des Collectivités Locales ou toutes aides publiques
- Le produit des taxes, redevances ou contributions correspondant aux services assurés
- Le produit de dons et legs
- Le produit des emprunts.

### Article 11 : Affectation des biens

Les biens nécessaires à l'exercice des compétences transférées sont mis à la disposition de la Communauté de communes. Les meubles et immeubles ainsi que tous les actifs et passifs appartenant au Sivom de Venarey-Les-Laumes sont transférés à la communauté de communes.

### Article 12 : Personnel

Le personnel propre au SIVOM est transféré de plein droit à la Communauté de Communes dans les conditions identiques de statut et d'emploi.

### Article 13 : Receveur

Les fonctions de receveur de la Communauté de Communes sont assurées par ... (désignation par le Représentant de l'État).

### Article 14 : Adhésion à un EPCI

Toute adhésion de la Communauté de Communes à un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) est subordonnée à l'accord des conseils des collectivités membres, dans les conditions prévues à l'article L.5214-32 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### Article 15 : Modalités d'adhésion à la communauté de communes

Des communes autres que celles primitivement adhérentes peuvent être admises à faire partie de la Communauté de Communes avec le consentement du conseil communautaire sous réserve de l'absence d'opposition de plus du tiers des conseils municipaux :

1. Soit à la demande des assemblées délibérantes des communes nouvelles. La modification est alors subordonnée à l'accord du conseil communautaire.

2. Soit sur l'initiative du conseil communautaire. La modification est alors subordonnée à l'accord de l'organe délibérant de la ou des communes dont l'admission est envisagée.

3. Soit sur l'initiative du représentant de l'État. La modification est alors subordonnée à l'accord du conseil communautaire et de l'organe délibérant de la ou des communes dont l'admission est envisagée.

Dans les trois cas, à compter de la notification de la délibération du conseil communautaire au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur l'admission de la nouvelle commune. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable. Les mêmes règles s'appliquent pour l'organe délibérant des communes dont l'admission est envisagée. Dans les cas visés au 1° et 3°, le conseil communautaire dispose d'un délai de trois mois à compter de la réception de la demande.

La décision est prise par le représentant de l'État dans le département.

### Article 16 : Modalités de retrait de la communauté de communes

Une commune peut se retirer de la Communauté de Communes avec le consentement du conseil communautaire. Celui-ci fixe, en accord avec l'assemblée délibérante de la commune concernée, les conditions auxquelles s'opère le retrait. A défaut d'accord entre le conseil communautaire et l'organe délibérant de la commune concernée sur la répartition des biens ou du produit de leur réalisation et du solde de l'encours de la dette contractée postérieurement au transfert des compétences à la charge de la commune, cette répartition est fixée par arrêté du représentant de l'État dans le département.

Le retrait ne peut intervenir si plus d'un tiers des conseils municipaux s'y opposent. L'organe délibérant de chaque commune membre



dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération du conseil communautaire au maire de la commune pour se prononcer sur le retrait envisagé. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée défavorable.

La décision de retrait est prise par arrêté du représentant de l'État dans le département.

**Article 17 : Modifications des statuts de la communauté de communes**

**A : MODIFICATIONS RELATIVES AUX COMPÉTENCES**

Les communes membres de la Communauté de Communes peuvent à tout moment transférer, en tout ou partie, à cette dernière, certaines de leurs compétences dont le transfert n'est pas prévu par la décision institutive ainsi que les biens d'équipement ou services publics nécessaires à leur exercice.

Ces transferts sont décidés par délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité suivantes :

- soit les deux tiers des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci,
- soit la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Cette majorité doit nécessairement comprendre les conseils municipaux des communes dont la population est supérieure au quart de la population concernée.

Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au maire de la commune de la délibération du conseil communautaire pour se prononcer sur les transferts proposés. A défaut de délibération dans ce délai, la décision est réputée favorable.

Le transfert des compétences est prononcé par arrêté du représentant de l'État dans le département.

La Communauté de Communes est substituée de plein droit, à la date du transfert de compétences, aux collectivités qui la composent dans toutes les délibérations et tous leurs actes.

**B : MODIFICATIONS STATUTAIRES RELATIVES A L'ORGANISATION.**

Le conseil communautaire délibère sur les modifications statutaires autres que celles prévues aux articles 14, 15 et 16A des présents statuts et autres que celles relatives à la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant et à la dissolution de la Communauté de Communes.

A compter de la notification de la délibération du conseil communautaire au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée.

A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée prévue à l'article 16A des présents statuts.

La décision de modification est prise par arrêté du représentant de l'État dans le département.

**Article 18 : Dispositions particulières**

Lorsqu'une action de la communauté de communes ne concerne qu'une seule commune l'avis préalable de cette commune doit être demandé conformément aux dispositions de l'article 5211-57 du CGCT.

**Article 19 : Dispositions générales**

Pour toute disposition non prévue par les présents statuts, il sera fait application des règles du Code Général des Collectivités Territoriales applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et aux Communautés de Communes.

Les présents statuts sont annexés aux délibérations des conseils municipaux et communautaires décidant de la création de la Communauté de Communes.

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2003  
Le Sous-Préfet,  
Bruno SOURD

**Arrêté du 7 janvier 2004 portant modification des statuts du SIVOM de Montigny sur Aube**

Le Sous-Préfet de MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5211-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 août 1961, portant constitution du "Syndicat Intercommunal d'Entretien des Chemins du canton de MONTIGNY SUR AUBE" ;

VU les arrêtés préfectoraux des 31 octobre 1961, 29 janvier 1962 et 21 septembre 1962 portant respectivement rattachement des communes de MONTIGNY SUR AUBE, BISSEY LA COTE, LES GOULLES, GEVROLLES et GRANCEY SUR OURCE au "Syndicat Intercommunal d'Entretien des Chemins du canton de MONTIGNY SUR AUBE" ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 avril 1965, portant extension des compétences et transformation du Syndicat Intercommunal d'Entretien des Chemins en "SIVOM de MONTIGNY SUR AUBE" ;

VU l'arrêté préfectoral du 3 octobre 1995, portant extension de compétences du "SIVOM de MONTIGNY SUR AUBE" ;

VU l'arrêté préfectoral du 4 avril 2002, portant modification des statuts du "SIVOM de MONTIGNY SUR AUBE" ;

VU les délibérations en date des 20 décembre 2002 et 19 juin 2003, par lesquelles le Comité du SIVOM de MONTIGNY SUR AUBE a décidé de procéder à des modifications de ses statuts ;

VU les délibérations par lesquelles les conseils municipaux des 16 communes de : AUTRICOURT, BELAN SUR OURCE, BISSEY LA COTE, BOUDREVILLE, BRION SUR OURCE, COURBAN, GEVROLLES, GRANCEY SUR OURCE, LA CHAUME, LES GOULLES, LIGNEROLLES, LOUESME, MONTIGNY SUR AUBE, RIEL LES EAUX, THOIRES et VEUXHAULLES SUR AUBE se sont prononcées sur les modifications statutaires envisagées ;

VU l'arrêté de M. le Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or, en date du 19 août 2003, donnant délégation de signature à M. Bruno SOURD, Sous-Préfet chargé de l'administration de l'arrondissement de MONTBARD ;

VU les pièces du dossier ;

Considérant que la majorité qualifiée des communes membres, telle qu'elle résulte de l'article L. 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, étant atteinte, la modification des statuts peut donc être prononcée ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Les compétences du SIVOM de MONTIGNY SUR AUBE, telles que fixées à l'article 5 a des statuts annexés à l'arrêté préfectoral du 4 avril 2002 (*Compétences obligatoires - A) Aménagement de l'espace*) sont modifiées comme suit :

- le volet *Etude sur l'assainissement* est retiré des compétences obligatoires.

- par contre, il est ajouté à l'article 5 b des statuts annexés à l'arrêté préfectoral du 4 avril 2002 (*Compétences optionnelle*) ce volet H) *Etude sur l'assainissement*.

**Article 2 :** En outre, les compétences du SIVOM de MONTIGNY SUR AUBE, telles que fixées à l'article 5 a des statuts annexés à l'arrêté préfectoral du 4 avril 2002 (*Compétences obligatoires*) sont étendues

- au financement et /ou à la gestion des activités, actions, structures ou organismes retenus dans les contrats enfance, temps libre, éducatif local ou tout autre contrat qui s'y substituerait.

**Article 3 :** Les autres dispositions des statuts demeurent sans changement.

**Article 4 :** M. le Président du SIVOM de MONTIGNY SUR AUBE, MM. les Maires des communes d'AUTRICOURT, BELAN SUR OURCE, BISSEY LA COTE, BOUDREVILLE, BRION SUR OURCE, COURBAN, GEVROLLES, GRANCEY SUR OURCE, LA CHAUME, LES GOULLES, LIGNEROLLES, LOUESME, MONTIGNY SUR AUBE, RIEL LES EAUX, THOIRES et VEUXHAULLES SUR AUBE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont ampliation sera adressée à :

- M. le Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or,  
. D. R. C. L. E. - Bureau des Collectivités Locales  
. Recueil des Actes Administratifs
- M. le Trésorier Payeur Général de la Côte d'Or,
- M. le Président de la Chambre Régionale des Comptes,

- M. le Directeur Départemental des Services Fiscaux de la côte d'Or,
- M. le Directeur Régional de l'INSEE,
- Mme la Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt,
- Mme l'Inspectrice de l'Académie de DIJON,
- M. le Directeur Départemental de l'Équipement,
- M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales,
- M. le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports,
- Mme la Directrice Régionale de l'Environnement,
- M. le Directeur des Archives Départementales de la Côte d'Or,
- M. le Trésorier de MONTIGNY SUR AUBE.

Fait à MONTBARD, le 7 janvier 2004  
Le Sous-Préfet,  
Bruno SOURD

## SOUS-PREFECTURE DE BEAUNE

### Arrêté du 12 janvier 2004 autorisant les nouveaux statuts de la communauté de communes de l'Auxois Sud

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

#### A R R E T E

**Article 1 :** La communauté de communes de l'Auxois Sud exerce de plein droit, aux lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

#### I-AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- \* Compétence Pays :
  - Adhésion au SYMPAM chargé de mettre en œuvre la charte de pays et de gérer le contrat de pays
- \* Création et réalisation de zones d'Aménagement Concerté
  - ZAC "Les Portes de Bourgogne" située en bordure de l'autoroute A6

#### II-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- \* Conformément à l'article L1511-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, aides indirectes tendant, à l'avenir, à favoriser l'accueil et l'environnement des entreprises (construction d'usines relais et pépinières d'entreprises) situées :
  - ZAC "Les Portes de Bourgogne" à CREANCEY
  - Zone industrielle de POUILLY-EN-AUXOIS
  - à BEUREY-BAUGUAY
  - au Complexe automobile de l'Auxois à MACONGE
- \* Gestion de la Maison de Pays de l'Auxois Sud
- \* Gestion des bâtiments industriels créés par la Communauté de Communes : location – location-vente
- \* Création à CREANCEY d'un site de développement agricole à intérêt communautaire, destiné à la location (Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or, ENESAD...)
- \* Création et gestion d'un foirail à vocation communautaire

#### III - ENVIRONNEMENT

- \* Gestion de la collecte et mise en place de la collecte sélective (PAV et réseau de déchetteries). Elimination et traitement des déchets assimilés. Uniformisation de la mise en recouvrement par la création d'une taxe
- \* Redevance spéciale pour les producteurs de déchets liés à leur activité professionnelle
- \* Entretien des sentiers de randonnées de la Communauté de Communes
- \* Mise en œuvre de plans locaux ou intercommunaux de l'environnement et du cadre de vie (préservation des sites naturels) sur l'ensemble du territoire du canton.

#### IV - LOGEMENT

- \* Opération programmée d'amélioration de l'habitat
- \* Programmes locaux de l'habitat

#### V - EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS A INTERET COMMUNAUTAIRE

- \* Pistes de Karting et d'essai automobile (à MACONGE) destinées à la location
- \* Création d'un Centre Social Communautaire (à POUILLY-EN-AUXOIS), fonctionnement avec convention de gestion
- \* Gestion de la salle omnisports à intérêt communautaire (à POUILLY-EN-AUXOIS)
- \* Extension de la salle omnisports de POUILLY-EN-AUXOIS à vocation communautaire

#### VI – VOIRIE

- \* Travaux sur voies d'accès aux installations dont la Communauté de Communes est propriétaire (carte annexée aux présents statuts)

#### VII – TOURISME

- \* Bateau Promenade: acquisition et équipements, fonctionnement avec convention de gestion
- \* Réhabilitation du toueur (mise à disposition par le propriétaire)
- \* Acquisition et entretien du matériel touristique communautaire
- \* Aménagement de la plage de PANTHIER : création et gestion de la baignade surveillée
- \* Création d'une base nautique sur le réservoir de PANTHIER, fonctionnement avec convention de gestion
- \* Création d'un Centre d'Interprétation du Canal de Bourgogne et réhabilitation de la Capitainerie du Port de POUILLY-EN-AUXOIS, fonctionnement avec convention de gestion
- \* Instauration d'une taxe de séjour sur le périmètre communautaire permettant des actions de développement de la fréquentation touristique (vélo routes, création et entretien de sentiers pédestres, etc...)
- \* Aide à l'aménagement de gîtes d'étapes communautaires

#### VIII – SOCIAL ET EMPLOI

- \* Participation aux actions en faveur de :
  - la petite enfance (réalisation, sur des projets communautaires, des études, état des lieux, diagnostics, analyse de besoins, méthodologie, cadre des actions à mettre en œuvre)
  - l'emploi et de l'intégration sociale : Service Cantonal de l'Environnement
  - l'assistance aux personnes (portage des repas)

#### IX – AUTRES

- \* Trésorerie de POUILLY-EN-AUXOIS : mise à disposition par bail au profit de l'Etat entre la Communauté de Communes et le Directeur des Services Fiscaux assisté du Trésorier Payeur Général
- \* Gestion de l'équipement public : aérodrome de POUILLY-MACONGE

#### COMPETENCES EXERCEES PAR LE BIAIS DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LE COMPTE DE COMMUNES ET ORGANISMES PUBLICS :

- \* Travaux de voirie et tous autres travaux se rapportant à ce domaine (évacuation des eaux pluviales, travaux d'aménagement urbain aux abords des voies, création de parkings)
- \* Travaux relatifs à divers bâtiments communaux
- \* Gestion du personnel et du matériel propres à la Communauté de Communes
- \* Gestion et responsabilité de personnel communautaire, mis à disposition des Communes membres de la Communauté de Communes.  
Ces prestations nécessiteront la signature de conventions de mandat.

#### Article 2 : Adhésion à un E.P.C.I. .

La Communauté de Communes a la faculté d'adhérer à un autre Etablissement Public de Coopération Intercommunal sans recourir à la procédure de consultation des Conseils Municipaux des communes adhérentes dans le cadre des compétences transférées (art. L5212-32 du Code Général des Collectivités Territoriales). Cette adhésion est simplement subordonnée à l'accord du Conseil Communautaire à la majorité simple.

#### Article 3 : Sont autorisés les nouveaux statuts de la communauté de communes, tels qu'ils sont annexés au présent arrêté.

Fait à Beaune, le 12 janvier 2004  
La Sous-Préfète,  
Josiane LECRIGNY

## CABINET

### BUREAU DU CABINET

#### Arrêté du 12 décembre 2003 décernant la Médaille d'Honneur du Travail

Le Préfet de la région de Bourgogne,  
Préfet de la Côte d'Or

Vu le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la Médaille d'Honneur du Travail ;

Vu le décret 57-107 du 14 Janvier 1957 relatif à la Médaille d'Honneur du Travail ;

Vu l'arrêté du 7 février 1957 du Secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité Sociale ;

Vu la circulaire BC du 1er avril 1957 du Secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité Sociale ;

Vu le décret 74-229 du 6 mars 1974 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population ;

Vu la Circulaire BC 22 du 9 juillet 1974 du Ministère du Travail ;

Vu l'arrêté du 29 juillet 1975 du Ministère du Travail ;

Vu le décret 75-864 du 11 septembre 1975 du Ministère du Travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984, relatif à la Médaille d'Honneur du Travail ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux Préfets pour l'attribution de la Médaille d'Honneur du Travail ;

Vu la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

A l'occasion de la Promotion du **1er Janvier 2004**

Sur Proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

#### A R R E T E

**Article 1 :** La Médaille d'Honneur du Travail en ARGENT est décernée à :

- 1 - Mme ABEILLE Annick née MANZINALLI  
AGENTE SERVICE HOSPITALIER, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21), demeurant Rue du Moulin - Geligny à VIEILMOULIN
- 2 - M. ABEYER Philippe  
PREPARATEUR-RECEPTIONNAIRE CG, ETS VERNEY à DIJON (21), demeurant 30, rue de Mayence à DIJON
- 3 - M. AILLET Christian  
CONDUCTEUR DE MACHINE, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21), demeurant 2, rue Condorcet à DIJON
- 4 - M. ALVES - PINTO Adrianno  
AGENT TECHNIQUE ENTRETIEN, LYONNAISE DES EAUX D.R. CENTRE EST à DIJON (21), demeurant 2, impasse Alexis Thomas à SAINT APOLLINAIRE
- 5 - Mme AMELIN Odile née VEROT  
TECHNICIENNE, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21), demeurant 27Bis, rue du Bois à THOREY EN PLAINE
- 6 - Mme AMPHOUX Rose née URSO  
EMPLOYEE QUALITE, KANE MAGNETICS FRANCE à AUXONNE (21), demeurant 19, rue des Grands Champs à VILLERS LES POTS
- 7 - Mme ANDRIC Slavka  
EMPLOYEE D'ENTRETIEN, GESSY VERNE à DIJON (21), demeurant 2, rue de Constantine à DIJON
- 8 - M. ANDRIOT Alain  
RESPONSABLE METHODES, PARVEX SAS à DIJON (21), demeurant 34, rue des Alisiers à DAIX
- 9 - Mme ANTONIOLI Joëlle née AMSTATT  
EMPLOYEE COMMERCIALE CONFIRMEE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42), demeurant 31, avenue du Cromois à DIJON
- 10 - M. ARCHINARD-PANCHERI Eric  
RESPONSABLE DONNEES INDUSTRIELLES, PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS à LANGRES (52), demeurant Rue du 8 mai 1945 à SELONGEY
- 11 - M. ARNOUX Pascal  
REGLEUR PLASTIQUE, SEB à SELONGEY (21) demeurant Grande

- Rue Principale à BOUSSENOIS
- 12 - M. AUBERTIN Denis  
EDUCATEUR TECHNIQUE, CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE MONTBARD à MONTBARD (21), demeurant 5, Place Marcel Cachin à MONTBARD
  - 13 - M. AUBRIOT Patrick  
OUVRIER QUALIFIE MENUISERIE, SARL NICOLARDOT à QUETIGNY (21), demeurant 23, Route de Dijon à THOREY EN PLAINE
  - 14 - M. AUDREN Thierry  
AGENT DE FABRICATION, GROUPE ERDE à SAULON LA CHAPELLE (21), demeurant 47, rue du Tire-Pesseau à DIJON
  - 15 - Mme AUFRERE Thérèse née UNY  
LABORANTINE, LABORATOIRE BIOLOGIQUE EURL à DIJON (21), demeurant 5, rue des Pépinières à TALANT
  - 16 - Mme AVIET Catherine née LABORDE  
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET PAIE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21), demeurant 1, rue du Château à BEIRE LE CHATEL
  - 17 - Mme BABIC Annick née MONTENOT  
VENDEUSE-CAISSIERE, SOCIETE ATHENAEUM à BEAUNE (21) Demeurant 10, rue Joseph Delissey à BEAUNE
  - 18 - Mme BADOT Cosette née DUPON  
CHAISSIERE CANNEUSE, ACODEGE à DIJON (21) Demeurant 51, rue Le Jolivet à DIJON
  - 19 - M. BAHLA Kessou  
AGENT DE SECURITE, SONACOTRA à METZ (57) Demeurant 4, avenue du Lac à DIJON
  - 20 - M. BAILLY Jean-Paul  
RESPONSABLE DES ACHATS, S.A. BOUCHARD PERE ET FILS à BEAUNE (21), demeurant 4, rue des Fatains à SAVIGNY LES BEAUNE
  - 21 - Mme BAILLY Eliane née ARBOGAST  
SECRETAIRE, ACODEGE à DIJON (21) Demeurant 4, rue Madeleine Ainoc à ECHIGEY
  - 22 - Mme BALDUCCI Florence née BOUCHOT  
INFIRMIERE D.E., CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE LES DIJON (21), demeurant 13, allée des Plantes à FONTAINE LES DIJON
  - 23 - Mme BANDELIER Arlette née THOMAS  
RESPONSABLE PAIE, HOLDING PROTEOR à SAINT APOLLINAIRE (21), demeurant 5, allée Jean Monnet à LONGVIC
  - 24 - M. BARATIN Pascal  
HOMME GARANTIE, SCA BOURGOGNE AUTOMOBILE PEUGEOT à DIJON (21), demeurant 19, Chemin des Foussets à CHENOVE
  - 25 - M. BARCZYNSKI Philippe  
CHEF D'EQUIPE CONDITIONNEMENT, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21), demeurant Route de Dijon à ST SAUVEUR
  - 26 - Mme BARDIN Odile née VIARDOT  
REDACTRICE CORRESPONDANCIERE, ACODEGE à DIJON (21), demeurant 8, Ruelle Basse à RUFFEY LES ECHIREY
  - 27 - M. BARDOUILLET Patrick  
CONDUCTEUR DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21), demeurant 7B, rue Marpau à DIJON
  - 28 - M. BAROZET Jean-François  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21) demeurant 17, avenue Alésia à VENAREY LES LAUMES
  - 29 - M. BARTHOLOMEY Alain  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21), demeurant 12, rue George Sand à CHENOVE
  - 30 - Mme BAUDOUIN Carine née HUOT-MARCHAND  
MONTEUSE-VENDEUSE EN LUNETTERIE, OPTIQUE LEPOIVRE à DIJON (21), demeurant 7, rue Pierre Loti à DIJON
  - 31 - M. BAUDRY Roland  
DIRECTEUR, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42), demeurant Chemin des Barottes à AUXONNE
  - 32 - M. BEAUVOIS Michel  
AJUSTEUR, BOBARD FRERES à BEAUNE (21), demeurant 9, rue du Moulin à LEVERNOIS
  - 33 - Mme BENEY Catherine née HEROUIN  
ASSISTANTE DE DIRECTION, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21), demeurant 9, rue de l'Argillère à MARSANNAY LA COTE
  - 34 - M. BENYETTOU Gholamallah  
GRUTIER, ENTREPRISE DIJONNAISE BOURGOGNE à AHUY (21), demeurant 11, rue George Sand à CHENOVE

- 35 - M. BERGONZI Jean-Pierre  
RESPONSABLE D'EQUIPE, EDA NORD-EST à VERDUN (55)  
Demeurant 3C, rue Gimbsheim à TALANT
- 36 - Mme BERILLE Catherine née ROLLAND  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21), demeurant 4, rue Saint Eloi à MARLIENS
- 37 - M. BERNABEU Christian  
CONDUCTEUR DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21), demeurant 6, Place Centrale à QUETIGNY
- 38 - M. BERNARD Jean-Claude  
DIRECTEUR DE SOCIETES, SERELIO  
à MIMEURE (21), demeurant 61, rue du Sahel à PARIS
- 39 - Mlle BERNARD Sylvie  
OUVRIERE SPECIALISEE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES  
(21), demeurant 34, Route de Dijon à LONGECOURT EN PLAINE
- 40 - Mme BERNARD Isabelle née BERNARD-CORRET  
SECRETAIRE , AUTOROUTES PARIS - RHIN - RHONE à SAINT APOL-  
LINAIRE (21), demeurant 32, boulevard Rembrandt à DIJON
- 41 - M. BERTHAUD Alain  
RESPONSABLE DE MAINTENANCE, PARVEX SAS  
à DIJON (21), demeurant 12, rue Amiral Roussin à ARC SUR TILLE
- 42 - M. BERTHELEMOT Michel  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI  
à MONTBARD (21), demeurant à CHAMESSON
- 43 - Mme BEUTEAU Joëlle  
EMPLOYEE PILOTE, AUTOGRILL BEAUNE  
à MERCEUIL (21), demeurant 9, avenue Gaston Roupnel à BEAUNE
- 44 - M. BIOCCHI Roland  
CHARPENTIER, SARL CHARPENTE MORTIER à MAREY SUR TILLE  
(21), demeurant Rue de Melson à MAREY SUR TILLE
- 45 - M. BIEBER Michel  
TECHNICIEN, SOCIETE VALTI  
à MONTBARD (21), demeurant 5, rue Champfleury à MONTBARD
- 46 - M. BIZOT Eric  
CHEF DU SERVICE EDUCATIF, ACODEGE  
à DIJON (21), demeurant 6, rue Alexis Perrey à DIJON
- 47 - M. BIZOUARD Alain  
MECANICIEN OUTILLAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant Lotissement Le Clair Val à MARCILLY SUR TILLE
- 48 - Mlle BLANCARD Christiane  
OUVRIERE DE CONDITIONNEMENT, S.A. MAISON JOSEPH DROUHIN  
à BEAUNE (21), demeurant 10, avenue de Lattre de Tassigny à  
BEAUNE
- 49 - Mme BLANCHARD Isabelle née MICHAUT  
RESPONSABLE COMMERCIALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE  
SAS à SAINT ETIENNE (42), demeurant 5, Route de Belleneuve à  
SAVOLLES
- 50 - Mme BOBET Brigitte née PLAT  
SECRETAIRE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 49, rue Chabot-Charny à DIJON
- 51 - M. BOBST James - 51  
CONDUCTEUR MACHINE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 6, rue des Carrières à SELONGEY
- 52 - M. BODINIER Jean-Luc  
ACCOUNT EXECUTIVE, I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21)  
Demeurant 1, impasse du Pigeou à BEAUNE
- 53 - M. BOEUF Pascal  
TECHNICIEN, SCHNEIDER ELECTRIC EPIREY à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue du Septentrion à GENLIS
- 54 - M. BOIVIN Didier  
HOTE DE VENTE QUALIFIE, SOCIETE ARGEDIS à LANCON DE  
PROVENCE (13), demeurant 12, rue du Buisson à LACANCHE
- 55 - M. BONNET Dominique  
OPERATEUR DE FABRICATION, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE  
à QUETIGNY (21), demeurant 14, Cours Sully à QUETIGNY
- 56 - Mme BONNOT Annick née JONDEAU  
INFIRMIERE D.E., FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 2, rue Jean-Baptiste Greuze à MARSANNAY LA COTE
- 57 - Mme BONNOT Yaelle née TORREC  
TECHNICIENNE DES METIERS DE BANQUE, SOCIETE GENERALE  
à FONTENAY SOUS BOIS (94), demeurant 4, rue du Trêje à  
ETEVAUX
- 58 - Mme BORDERELLE Brigitte née PORCHEROT  
INFIRMIERE D.E., FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 20, rue de la Vigne au Loup à HAUTEVILLE LES DIJON
- 59 - Mme BERGEOT Nadine  
INFIRMIERE, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 3A, rue Majnoni d'Intignano à FONTAINE LES DIJON
- 60 - M. BORNIER Sylvain  
AGENT TECHNIQUE QUALIFIE, LYONNAISE DES EAUX -  
D.R. CENTRE EST à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue de la Solidarité à SAINT APOLLINAIRE
- 61 - M. BOUCHARD Eric  
COMMERCIAL, EDF ENERGIES - UNITE DE SERVICES EST  
à VILLERS LES NANCY ( 54), demeurant 5, allée Maurice Cottin à  
FONTAINE LES DIJON
- 62 - M. BOUGENOT Serge  
VENDEUR, ETS VERNEY à DIJON (21)  
Demeurant 42B, avenue Aristide Briand à DIJON
- 63 - M. BOUMENTEN Khemissi  
OUVRIER NETTOYEUR QUALIFIE, H.REINIER - AGENCE DE  
STRASBOURG à SCHILTIGHEIM (67)  
Demeurant 32, avenue du Lac à DIJON
- 64 - Mme BOURBIER Bernadette née KUCYBALA  
OPERATRICE MONITRICE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant Rue des Messageries à MARCILLY SUR TILLE
- 65 - Mme BOURDEROT Rosa née CORCELLI  
TECHNICIENNE EN COIFFURE, S.A.R.L. LEVOYET à DIJON (21)  
Demeurant 30, rue des Vergers à QUETIGNY
- 66 - M. BOURDOT Michel  
COMPTABLE, ETUDE JEAN GERARD BRUCHON à SEURRE (21)  
Demeurant Rue des Meix à CHAMBLANC
- 67 - M. BOUVIER Christian  
CUISINIER, EUREST à PARIS CEDEX 17 (75)  
Demeurant 3, rue des Prévôts à LONGVIC
- 68 - M. BOUZAGHETTI Marc  
AGENT DE FABRICATION , I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21)  
Demeurant 17, rue du 11 novembre à SENNECEY LES DIJON
- 69 - M. BOUZEGAOU Lionel  
CONDUCTEUR DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21), demeurant 9, rue des Dîmes à CLENAY
- 70 - M. BRANQUINHO José  
ELECTROMECHANICIEN - REGLEUR, NESTLE FRANCE- USINE DE  
DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue Champs de Puits à GILLY LES CITEAUX
- 71 - M. BRASSE Serge  
TECHNICIEN DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 2A, rue du Pommaré à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 72 - M. BRAZANITO Hélio  
CHEF DES VENTES PRA - CHEF MAGASIN, BERTHIER SODEX 21  
à RUFFEY LES ECHIREY ( 21)  
Demeurant 11, impasse du Sans Souci à SENNECEY LES DIJON
- 73 - Mme BREART Hafèze née GOOLAMY  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant 41, boulevard de l'Université à DIJON
- 74 - M. BRENIAUX Jacques  
EMPLOYEE, MUTUELLE UNIO à MACON (71)  
Demeurant 11, rue Royer à MESSIGNY ET VANTOUX
- 75 - M. BRETTEL Philippe  
INFIRMIER, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue Docteur Chauveau à DIJON
- 76 - Mme BRIOLLAIS Aleth née DUFAULOIS  
OUVRIERE EN MAROQUINERIE, ATELIERS D'ARMANCON  
à SEMUR EN AUXOIS (21) demeurant 3, rue Augustin Douchot à  
SEMUR EN AUXOIS
- 77 - Mme BROCHET Véronique  
TECHNICIENNE RETRAITES, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-  
COMTE à DIJON (21) demeurant 3, allée Jean Giraudoux à DIJON
- 78 - Mme BROCOT Evelyne née COUSSEDIERE  
COMPTABLE CLIENTS, HOLDING PROTEOR à SAINT APOLLINAIRE  
(21) demeurant à GRENAND LES SOMBERNON
- 79 - M. BRUET Fabrice  
TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA VALDUC - BPAS  
à IS SUR TILLE (21) demeurant 25, avenue de Langres à DIJON
- 80 - Mme BRULEY Nadine née BOITARD  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 22, Route de Dijon à COUTERNON
- 81 - M. BRULLEZ Hervé  
AGENT TECHNIQUE, ACODEGE à DIJON (21)

- Demeurant 6, rue du Ranelagh à FONTAINE LES DIJON
- 82 - M. BRULLEZ Gilles  
MONITEUR D'ATELIER, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue des Charrières à GEMEAUX
- 83 - Mme BRUN Noëlle  
AIDE - SOIGNANTE, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue Charlie Chaplin à DIJON
- 84 - M. BRUNO Sesto  
CONDUCTEUR CASIERMATIC ET CARISTE, GIEPAC BOURGOGNE  
à BEAUNE (21) demeurant 9, rue Richard à BEAUNE
- 85 - M. BUGAUD Alain  
CONDUCTEUR DE MACHINE, APPETIT DE FRANCE à TAILLY (21)  
Demeurant 8, Square de Cluny à BEAUNE
- 86 - M. BURGESS Jean  
AGENT QUALIFIE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant 32, rue des Coquelicots à IZEURE
- 87 - M. BUSSIERE Pascal  
TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE  
(21) demeurant Route de Villenotte à ST EUPHRONE
- 88 - M. CADET Emile  
TECHNICIEN, ALSTOM TRANSPORT S.A. - ETS DE SAINT OUEN  
à SAINT OUEN (93) demeurant 4, rue du Colonel Picard à DIJON
- 89 - Mme CAMPAGNA Odile née FOUCARD  
OPERATRICE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant Route de Langres à TIL CHATEL
- 90 - Mme CANAUX Alberte née KALEBRE  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant 113, avenue du Drapeau à DIJON
- 91 - M. CAPDEVILLA Régis  
ASSISTANT, AUDIT BILAN CONSEIL à DIJON (21)  
Demeurant 3, Place de la France Libre à DIJON
- 92 - M. CAPETTA Hervé  
CADRE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant 4, Place de l'Hôtel de Ville à MONTBARD
- 93 - M. CAPITAIN Noël  
OUVRIER FROMAGER, SARL LAITERIE DE LA COTE à BROCHON  
(21) demeurant 3, rue Haute à GEVREY CHAMBERTIN
- 94 - M. CAPRON Yonel  
EDUCATEUR SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant Impasse des Lilas à BEZE
- 95 - M. CARD Jean-Philippe  
ATTACHE COMMERCIAL, ELQUIN S.A.S. à QUINTIN (22)  
Demeurant 8 avenue du Docteur St Georges à JALLANGES
- 96 - Mme CARILLON Christine  
AGENTE DE SERVICE INTERIEUR, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant Rue de la Ferme à FLAVIGNEROT
- 97 - Mme CARON Valérie née BERTHET  
ECONOME, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 31, allée des Droits de l'Homme à CHENOVE
- 98 - Mme CARRE Sylvie née CORNU  
RESPONSABLE COMMERCIALE CONFIRMEE, DISTRIBUTION  
CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42)  
Demeurant 8, rue des Gondevins à LONGEAULT
- 99 - M. CARRION François  
CHAUDRONNIER-SOUDEUR, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES  
ECHIREY (21) demeurant Place du Pignon à VERREY SOUS  
SALMAISE
- 100 - Mme CARRION Chantal  
EDUCATRICE SPECIALISEE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue du Stade à CHENOVE
- 101 - Mme CARTIER Dominique née GRANDCLAUDE  
RESPONSABLE COMMERCIALE, DMP à SAULON LA CHAPELLE  
(21) demeurant 29, rue Basse à SAULON LA RUE
- 102 - M. CARTIER Denis  
METALLIER, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON  
(21) demeurant 19, rue de la Dame Blanche à ST JULIEN
- 103 - M. CATELIN Jean-Louis  
OUVRIER DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 11, avenue du Mail à TALANT
- 104 - M. CHABAUD Marc  
CHEF GERANT, EUREST à PARIS CEDEX 17 (75) demeurant 35,  
rue Marie de Bourgogne à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 105 - Mme CHALOPET Nathalie née MAZOYER  
AGENTE DE PLANNING, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 6Bis, rue Jean Martin à MARCILLY SUR TILLE
- 106 - Mme CHALUMEAU Brigitte née SACHETAT  
ASSISTANTE DE DIRECTION, CAISSE ORGANIC BOURGOGNE  
à DIJON (21) demeurant 6, Chemin des Pierrodins à DIJON
- 107 - Mlle CHAMBELLANT Sylvie  
SECRETAIRE, SERVICE REGIONAL U.N.S.S. DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 53C4, rue du 26ème Dragon à DIJON
- 108 - M. CHAMPY Sylvain  
AGENT DE MAITRISE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 32, rue des Tourterelles à NUITS ST GEORGES
- 109 - M. CHANUSSOT Jean-Michel  
APPROVISIONNEUR MAGASIN, LYONNAISE DES EAUX - D.R.  
CENTRE EST à DIJON (21) demeurant 59C, rue de Velars à  
PLOMBIERES LES DIJON
- 110 - M. CHANUT Jean-Paul  
FONDEUR POLYVALENT, ELECTRO CENTRE S.A. à VELARS SUR  
OUCHE (21) demeurant 24, rue de la Combette à DOMOIS
- 111 - M. CHARLES Jacky  
BRESSIER CONDITIONNEMENT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 80, rue d'Auxonne à DIJON
- 110 - M. CHARLET Alain  
SECRETAIRE TECHNIQUE, AUTOROUTES PARIS - RHIN - RHONE  
à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 2, rue de Lamarche à  
VIELVERGE
- 113 - M. CHAROLLOIS Eric  
ATTACHE COMMERCIAL, DAUPHIN AFFICHAGE à PARIS CEDEX  
09 (75) demeurant 25, rue du Mont à BEZE
- 114 - Mme CHARTIER Dominique née GEOFFROY  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant à JANCIGNY
- 115 - Mlle CHATARD Pascale  
DELEGUEE HOSPITALIERE, LABORATOIRE AVENTIS à PARIS  
CEDEX 12 (75) demeurant 16, Route de Dijon à AISEREY
- 116 - M. CHATELLENAZ Yves  
MONITEUR EDUCATEUR, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 2, rue André Guillaume à DIJON
- 117 - M. CHAZALVIEL Christian  
RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant Lotissement du Moulin à CRECEY SUR TILLE
- 118 - Mme CHEVALIER Elisabeth née GAUTIER  
EDUCATRICE SPECIALISEE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 98, rue de Marsannay à CHENOVE
- 119 - Mme CHEVALLOT Martine née BLANDIN  
MANAGER COMMERCIALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS  
à SAINT ETIENNE (42) demeurant 3, impasse de la Corvée à  
MAGNY SUR TILLE
- 120 - M. CHEVRIAUX Hervé  
CONDUCTEUR LIGNE DE FABRICATION, SITPANESTLE à VILLERS  
LES POTS (21) demeurant 6, Route des Maillys à TILLENAY
- 121 - Mme CHEVROT Marie-Alberte née CAUTAIN  
TECHNICIENNE QUALITE, FRAMATOME ANP à CHALON SUR  
SAONE (71) demeurant 11, rue Nicolas Berthot à DIJON
- 122 - Mlle CHIKH Farida  
OUVRIERE DE CONDITIONNEMENT, NESTLE FRANCE- USINE DE  
DIJON à DIJON (21) demeurant 36, Cours Fleury à DIJON
- 123 - Mme CHOFARDET Pascale née LAUPER  
OPERATRICE PAO, IMPRIMERIE DARANTIERE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 6, allée du Trianon à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 124 - Mme CHONAVEY Marie-José  
OPERATRICE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant Rue des Murots à FONTAINE FRANCAISE
- 125 - M. CIARDO Gino  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 126 - M. CIVIOC Eric  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE  
FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 2D, rue de Pommard à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 127 - Mme CLEMENT Antoinette née MARTINO  
RESPONSABLE COMMERCIALE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT  
MUTUEL CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant 2, allée Roger Renard à TALANT
- 128 - Mlle CLERC Micheline  
EMPLOYEE COMMERCIALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS  
à SAINT ETIENNE (42) demeurant 11, rue Colson à DIJON
- 129 - M. CLERGET Alain  
PROFESSIONNEL EXPERTISE ESSAI, KSDSE GROUPE KOYO -  
USINE DE DIJON à DIJON (21)

- Demeurant 600, rue de Moirey à SAINT APOLLINAIRE
- 130 - Mme COLAS Isabelle née GUEVEL  
EMPLOYEE COMMERCIAL CONFIRMEE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42)  
Demeurant 101D, rue des Marcs d'Or à DIJON
- 131 - Mme COLIN Aline née MEUNIER  
OUVRIERE EN MAROQUINERIE, ATELIERS D'ARMANCON à SEMUR EN AUXOIS (21) demeurant 25, rue de la Fontaine à ST EUPHRONE
- 132 - M. COLIN Pascal  
SURVEILLANT DE TRAVAUX, AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE à BEAUNE (21) demeurant 7, rue Monge à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 133 - M. COLLARDEY Eddie  
MAGASINIER CARISTE, UNILEVER BESTFOODS FRANCE à DIJON (21) demeurant 15, rue Marc Sangnier à DIJON
- 134 - Mme COLLET Nathalie née PETOT  
EMPLOYEE COMMERCIALE CONFIRMEE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant 1, rue de Picardie à AUXONNE
- 135 - Mme COMBAUT Michèle née KRUMM  
COMPTABLE, DORAS MATERIAUX à CHENOVE (21)  
Demeurant 16, rue de la 2ème Escadre à LONGVIC
- 136 - M. COMBAUT Alain  
AGENT DE PRODUCTION, S.A. GEORGES VIEL à CREPAND (21)  
Demeurant 26, rue Voltaire à MONTBARD
- 137 - M. CONSTANTIN Pascal  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 11, rue Lazare Carnot à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 138 - Mme CONTE Nathalie  
TECHNICIENNE ELECTRONICIENNE, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 19, rue Joseph de Girardier à DIJON
- 139 - M. CONTINI Jean-Pierre  
RESPONSABLE QUALITE, METAL DEPLOYE RESISTOR à MONTBARD (21) demeurant 1, rue des Alouettes à SEMUR EN AUXOIS
- 140 - M. COPPIETERS DE TERGONDE Hervé  
DIRECTEUR DES OPERATIONS, S.I.S.H.E. à EVRY (91)  
Demeurant 56, rue de Talant à DIJON
- 141 - M. COQUILLET Marc  
AGENT DE FABRICATION, GROUPE ERDE à SAULON LA CHAPPELLE (21) demeurant 1, Ruelle Baudot à PAGNY LA VILLE
- 142 - M. CORTOT Laurent  
RECEPTIONNAIRE D'ATELIER, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES ECHIREY (21) demeurant 4, avenue Kellermann à DIJON
- 143 - Mme COTE Mauricette née TAUPIN  
AGENTE DE SERVICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 30, avenue du Lac à DIJON
- 144 - M. COTTE Fabrice  
DEPLOYEUR, I.C.M. GROUP à MONTBARD (21)  
Demeurant Rue Henri Campt à SEMUR EN AUXOIS
- 145 - M. COTTEZ Didier  
AGENT D'ENTRETIEN, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21) demeurant 5Bis, Grande Rue à BRETIGNY
- 146 - M. COTTIN Maurice  
EDUCATEUR SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 14, rue Monge à MARSANNAY LA COTE
- 147 - Mme COULON Marie-Cécile née CROIX  
CHEF DE PROJET, IBP à LONGVIC (21)  
Demeurant 21, allée des Erables à COUTERNON
- 148 - M. COURGEY Patrick  
OUVRIER D'ENTRETIEN, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant Grande Rue à ARCEY
- 149 - Mme COURGEY Sylvie née LAUDET  
LINGERE RAVAUDEUSE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant Grande Rue à ARCEY
- 150 - Mme COURSILLY Christine  
EDUCATRICE SPECIALISEE, ASSOCIATION FRANCO-SUISSE HAUTE-SAONE à VESOUL (70) demeurant 9, rue Traversaire à FLAMMERANS
- 151 - Mlle COUTANT Michelle  
SECRETAIRE, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 15, rue de Bonvaux à PLOMBIERES LES DIJON
- 152 - M. CRETET Jean-Yves  
AIDE - SOIGNANT CERTIFIE, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21) demeurant 7, rue Branly à DIJON
- 153 - Mme CRETIN Christiane  
CHAUFFEUR-LIVREUR, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 11, rue du Grand Chemin à RENEVE
- 154 - Mme CRETIN Claudette née JEOFFROY  
STENODACTYLOGRAPHIE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 6, impasse Lapostolet à PERRIGNY LES DIJON
- 155 - Mme CREUSEVAUT Martine  
RESPONSABLE CONDITIONNEMENT, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21) demeurant Rue du Moulin à Vent à BROIN
- 156 - M. CRICQUI Christian  
AGENT DE FABRICATION, I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21)  
Demeurant 36, avenue du Général de Gaulle à GENLIS
- 157 - M. CRUSSIÈRE Jacques  
TECHNICIEN PROCESS, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21)  
Demeurant 12, Impasse de la Tournelle à COUTERNON
- 158 - Mme CURCI Nathalie née CLERGET  
SECRETAIRE-COMPTABLE, A.G.A.P.L.B. à DIJON (21) demeurant 6A, allée des Droits de l'Homme à GEVREY CHAMBERTIN
- 159 - M. CURT Paul  
EDUCATEUR SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 2, rue de la Combe Fauchère à VELARS SUR OUCHE
- 160 - Mlle CUSANNO Martine  
EMPLOYEE DE PLONGE, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21) demeurant 6, rue de la Rente Logerot à MARSANNAY LA COTE
- 161 - Mme CZUKOR Michèle née POLLINO  
INFIRMIERE D.E., CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE LES DIJON (21) demeurant 4, rue du Ponant à PASQUES
- 162 - Mme D'ATTOMA Chantal  
AGENTE SPECIALISEE CES/CEC, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 6, avenue du Mail à TALANT
- 163 - Mme DA CUNHA Ludovina née VARELA  
AGENTE DE SERVICE, ONET SERVICES à LONGVIC (21)  
Demeurant 92, rue du Faubourg Raines à DIJON
- 164 - M. DA CUNHA DIAS Antonio  
EMPLOYEE DE LAVIERIE, AVENANCE ENSEIGNEMENT ET SANTE à MONTIGNY LES METZ CEDEX (57) demeurant 92, rue du Faubourg Raines à DIJON
- 165 - Mlle DA ROCHA E SOUSA Maria  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 16, bd de Lattre de Tassigny à CHENOVE
- 166 - Mme DA SILVA Maria  
CONDUCTRICE DE MACHINES, MIG-WELD S.A. à LONGVIC (21)  
Demeurant 10, rue Marie Petitot à COUTERNON
- 167 - M. DA SILVA José  
MENUISIER QUALIFIE, SARL NICOLARDOT à QUETIGNY (21)  
Demeurant 41, Hameau de la Croix aux Cheveaux à GENLIS
- 168 - M. DALOZ Pascal  
CONDUCTEUR MACHINE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 16, Parc du Petit Bois à IS SUR TILLE
- 169 - Mme DAPERON Sylvie née NOSJEAN  
CONSEILLERE COMMERCIALE, LA REDOUTE à ROUBAIX CEDEX 2 (59) demeurant 8, rue Père Pierre Chaumonot à DIJON
- 170 - Mlle DAUBAS Marie-Claude  
EMPLOYEE SERVICE COMMERCIAL, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21) demeurant 23, avenue de Cromois à QUETIGNY
- 171 - Mme DAUER Elisabeth née CORDEL  
FEMME DE CHAMBRE, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21) demeurant 21, impasse de la Paulée à CHENOVE
- 172 - Mme DAVADAN Odile  
OPERATRICE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant Lotissement Mauperthuis à IS SUR TILLE
- 173 - Mme DAVID Bernadette née MERAT  
ASSISTANTE SOCIALE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 8, rue Philippe de Rouvres à DIJON
- 174 - Mme DAVIOT Valérie née LACAUGIRAUD  
CONSEILLERE CLIENTELE D'AFFAIRES, EDF ENERGIES - UNITE DE SERVICES EST à VILLERS LES NANCY (54)  
Demeurant 68, rue du Stade à SENNECEY LES DIJON
- 175 - Mlle DE ALMEIDA Luisa  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) Demeurant 14, rue Castelnau à DIJON

- 176 - M. DE MARCH Mario  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant Hameau de Vaux sur Crosne à REMILLY SUR TILLE
- 177 - Mme DE OLIVEIRA Noémia née FERREIRA  
FEMME DE CHAMBRE (RETRAITEE ), NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21) demeurant 33, rue des Géraniums à MARSANNAY LA COTE
- 178 - Mme DECONCLOIS Christine  
SECRETAIRE DE DIRECTION, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21) demeurant 59, Faubourg St Nicolas à BEAUNE
- 179 - M. DECROIX Louis  
CHEF D'AGENCE, BRINK'S EVOLUTION CENTRE EST à TALANT (21) demeurant 3, rue du Docteur Renardet à DIJON
- 180 - M. DELAHAYE Tony  
CHEF DE CHAMBRE, STEF LOGISTIQUE à DIJON (21)  
Demeurant 1A, boulevard du Castel à DIJON
- 181 - Mme DELCAMBRE Nadine née GOVERNANT  
CARISTE PREPARATRICE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 46, rue Balzac à DIJON
- 182 - Mme DEMASSEY Edwige née LACOLONGE  
CONDUCTRICE DE LIGNE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 8, Route de Corcelles à SAVOUGES
- 183 - M. DENIC Jean-Pierre  
CONTROLEUR DE CHANTIER, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21) demeurant Rue de la Rochotte à IS SUR TILLE
- 184 - M. DESCOURSIERES Jacky  
CONSEILLER CLIENTELE PRIVE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54)  
Demeurant 6, rue de Montby à BLIGNY LES BEAUNE
- 185 - Mme DORAL Chanh née SIHARATH  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) Demeurant 59, rue Guynemer à LONGVIC
- 186 - M. DUARTE VALE Daniel  
MONITEUR D'ATELIER, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 15, rue George Sand à NEUILLY LES DIJON
- 187 - M. DUBOIS Jacky  
OUVRIER D'ENTRETIEN, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue Jacques Brel à QUETIGNY
- 188 - Mme DUCHAINE Maryse  
MAITRESSE DE MAISON, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 285, rue de Bourgogne à PONT DE PANY
- 189 - M. DULEY Jean-Michel  
PRESIDENT DIR. GENERAL (RETRAITE), SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21)  
Demeurant 45, rue Chabot Charny à DIJON
- 190 - M. DUMAY Philippe  
RESPONSABLE TECHNIQUE, MERCURE BEAUNE CENTRE à BEAUNE (21) demeurant 9, impasse des Couturières à BEAUNE
- 191 - M. DUMONT Christophe  
EMPLOYE DE BANQUE, LYONNAISE DE BANQUE à BOURG EN BRESSE (01) demeurant 2, rue de l'Eglise à ECHEVRONNE
- 192 - Mme DUPEUX Bernadette née SAGRANGE  
ATTACHEE COMMERCIALE, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21) demeurant 35, rue Messidor à CHENOVE
- 193 - Mme DUPIN Françoise née THEVENIN  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 136, avenue Jean Jaurès à DIJON
- 194 - M. DUPON Robert  
AJUSTEUR, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21)  
Demeurant 2, rue de la Fleuriée à SAINT APOLLINAIRE
- 195 - M. DURAN SANTIAGO Pedro  
TECHNICIEN DE SURFACE, COMPAGNIE DE TOURISME FRANOUR à PARIS Cedex 15 (75) demeurant 125, av. du Drapeau à DIJON
- 196 - M. DURET Gilles  
RESPONSABLE D'UNITE, ELYO CENTRE EST MEDITERRANEE à DIJON (21) demeurant 7, rue de la Colombière à DIJON
- 197 - M. DURY Thierry  
PREPARATEUR IMPRIMANTE, PAPETERIES DE DIJON SNC à LONGVIC (21) demeurant 11, Route d'Izeure à NOIRON SOUS GEVREY
- 198 - Mme DUTHILLEUL Sylviane née AMSTATT  
CONSEILLERE COMMERCIALE, LA REDOUTE à ROUBAIX CEDEX 2 (59) demeurant 7, rue des Chenevières à SAINT APOLLINAIRE
- 199 - M. DUTHU Thierry  
AGENT, GAZ DE FRANCE REGION CENTRE EST à LYON CEDEX 06 (69) demeurant 24, rue des Champs Roses à ARCEAU
- 200 - M. DUTHU François  
TOURNEUR, BOBARD FRERES à BEAUNE (21)  
Demeurant 3, rue Gaston Roupnel à BEAUNE
- 201 - Mme DUVERNE Nicole née PEGON  
INFIRMIERE D.E., FONDATION CLEMENT DREYON à DIJON (21)  
Demeurant 5, Place Jacques Prévert à DIJON
- 202 - M. ELASLANI Mohamed  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue du Docteur Rollin à LONGVIC
- 203 - M. ELMORABET Mohamed  
CONDUCTEUR DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 12, rue des Rétiſſeys à TALANT
- 204 - M. EMILIO Adelino  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 90, avenue Raymond Poincaré à DIJON
- 205 - M. ERGOUG Hamid  
OPERATEUR DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 24, boulevard de la Marne à DIJON
- 206 - Mme ESNAULT Renée née MORTET  
AGENTE DES SERVICES HOSPITALIERS, CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE LES DIJON (21) demeurant 43C, rue de Mulhouse à DIJON
- 207 - M. ESTIVALET Denis  
CHEF ATELIER CONDITIONNEMENT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 55, rue des Marcs d'Or à DIJON
- 208 - M. ESTORGUES Pascal  
CADRE TECHNIQUE-COMMERCIAL, OPTIQUE GAUTIER à BEAUNE (21) demeurant 3 et 5, rue de Montmeix à MEURSAULT
- 209 - M. ET TELLAH Driss  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 15, rue Charles Dullin à TALANT
- 210 - Mme ETRINGER Sylvie née MARTIN  
COMPTABLE, I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21)  
Demeurant 44, Quai Nicolas Rolin à DIJON
- 211 - M. EYRAUD Alain  
TOURNEUR, V ET M FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant Rue St Hubert à BUFFON
- 212 - Mme FAISANDAZ Pascale  
AIDE - SOIGNANTE, FONDATION CLEMENT DREYON à DIJON (21)  
Demeurant 21, rue Colson à DIJON
- 213 - Mme FAIVRE Pascale née JOMARD  
AGENTE DE GESTION PRINCIPALE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21) demeurant 14, rue des Bernardines à TART L'ABBAYE
- 214 - M. FARION Denis  
NEGOCIATEUR SENIOR, EDF ENERGIES- UNITE DE SERVICES EST à VILLERS LES NANCY (54) demeurant 100, rue du Général Fauconnet à DIJON
- 215 - M. FAYOLLE Bruno  
INGENIEUR, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21)  
Demeurant 76, rue Claude Martin à SAINT APOLLINAIRE
- 216 - M. FAZIO Claude  
RESPONSABLE ATELIER, PLASTIGRAY S.A.S. à GRAY (70)  
Demeurant Rue du Crais à PICHANGES
- 217 - Mme FEBURIER Martine née FORT  
GESTIONNAIRE PERSONNEL OUVRIER, KSDSE GROUPE KOYO- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 1, Chemin du Patis à BLAGNY SUR VINGEANNE
- 218 - M. FEBVRE Fabrice  
MAGASINIER, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 2, rue des Buttes à SELONGEY
- 219 - M. FERRET Pascal  
OUVRIER SPECIALISE, GEWISS FRANCE à LIERNAIS (21)  
Demeurant 17, rue des Fourneaux à SAULIEU
- 220 - M. FEVRE Jean-Pierre  
EMPLOYE QUALIFIE DE RESTAURATION, EUREST à PARIS CEDEX 17 (75) demeurant 9, rue des Clématites à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 221 - Mme FICHET Michèle née CLITON  
SECRETAIRE COMPTABLE, BANQUE DE FRANCE à BEAUNE (21)  
Demeurant 2, rue Sudot à MEURSAULT
- 222 - Mme FLECK Annie née BERNARD  
SECRETAIRE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 18, rue du Château à DIJON

- 223 - M. FLEURANT Jean-Paul  
CHEF DE PROJET, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue Majnoni d'Intignano à FONTAINE LES DIJON
- 224 - M. FLEUROT Bernard  
REGLEUR, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21)  
Demeurant 31, avenue de la Gare à GENLIS
- 225 - Mme FLOOM Maria née DA SILVA RODRIGUES  
CHEF DE RANG, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE  
(21) Demeurant 4, Impasse Voie Romaine à GENLIS
- 226 - M. FOLTRAN Eric  
INGENIEUR, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21)  
Demeurant Ruelle des Perrières à FLACEY
- 227 - Mme FORTUNATO Joëlle née MONNIOT  
AIDE-SOIGNANTE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 61 Ter, avenue Aristide Briand à DIJON
- 228 - Mme FOURE Catherine  
AGENTE DE COLLECTIVITE, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES  
COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 2, rue des Tamaris à CHENOVE
- 229 - M. FOURNIER Denis  
1ER MAITRE D'HOTEL, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA  
COTE (21) Demeurant 2A, rue Arthur Rimbaud à DIJON
- 230 - M. FOUTELET Gilles  
CHEF DE GROUPE BANC DE TEST, SUNDSTRAND INTERNATIO-  
NAL S.A. à LONGVIC (21)  
Demeurant 12, rue d'Argon à BELLENEUVE
- 231 - Mme FREMIOT Isabelle  
INFIRMIERE ANESTHESISTE D.E., CLINIQUE DE CHENOVE  
à CHENOVE (21) Demeurant 3, allée des Glaieuls à FONTAINE  
LES DIJON
- 232 - M. FREROT Fabrice  
MAGASINIER, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant à BLAISY HAUT
- 233 - M. FROIDUROT François  
DRESSEUR, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant Fresnes à MONTBARD
- 234 - Mme FROMION Héléne née CAUDWELL  
ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 37, allée Pablo Neruda à TALANT
- 235 - M. GABRIEL Thierry  
DIRECTEUR DE MARQUE, SOCIETE O.G.F. à PARIS CEDEX 19 (75)  
Demeurant 80, rue Antoine Masson à AUXONNE
- 236 - Mme GAILLARD Muriel née MARCAIRE  
TECHNICIENNE ADMINIST. PERSONNEL, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) Demeurant 20, rue de Meursault à CHEVIGNY ST  
SAUVEUR
- 237 - Mme GAILLIARD Michèle née PORTIER  
COMPTABLE - CADRE ASSISTANTE, CABINET LEVY - DUC S.A.R.L.  
à DIJON (21) Demeurant 53, rue du 26ème Dragons à DIJON
- 238 - Mme GALLARDO Odile  
OPERATRICE DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE  
FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 2D, rue Jules Ferry à DIJON
- 239 - Mme GALLECIER Elisabeth née STEULET  
AGENTE TECHNIQUE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant Ferme de Préfontaines à BUXEROLLES
- 240 - M. GARNIER Serge  
AGENT DE SURVEILLANCE, BANQUE DE FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 1, impasse Piron à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 241 - M. GASPARD Jean-Michel  
TECHNICIEN, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant Rue du Vaut à BUSSY LE GRAND
- 242 - M. GAUDIN Jean-Claude  
AGENT SPECIALISE CES/CEC, CAISSE ALLOCATIONS  
FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue Charles Gounod à NEUILLY LES DIJON
- 243 - Mme GAULT Christine née JUILLET  
COMPTABLE, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 22, Route de Dijon à NOIRON SOUS GEVREY
- 244 - M. GAUTHEROT André  
AGENT DE FABRICATION, APPETIT DE FRANCE à TAILLY (21)  
Demeurant 9, rue Joseph Samson à BEAUNE
- 245 - M. GAUTHIER Daniel  
PREPARATEUR VERIFICATEUR, SAS SODIFRAGEL à DEMIGNY  
(71) demeurant 24, boulevard des Hortensias à LONGVIC
- 246 - Mme GAY Joëlle  
OPERATRICE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE  
DIJON à DIJON (21) demeurant 13, rue Gimsheim à TALANT
- 247 - Mme GENET Geneviève née GRILLOT  
AGENTE DE COLLECTIVITE, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES  
COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Arthur Chaudouet à DIJON
- 248 - Mme GENSON Martine née JOLY  
CHEF DE SERVICE, CAISSE ORGANIC BOURGOGNE à DIJON (21)  
Demeurant 38, rue Marguerite de Bavière à CHEVIGNY ST  
SAUVEUR
- 249 - Mlle GEORGET Ghislaine  
SECRETAIRE, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 2A, rue Daubenton à DIJON
- 250 - M. GERARD Dominique  
HOTE DE VENTE QUALIFIE, SOCIETE ARGEDIS à LANCON DE  
PROVENCE (13) demeurant 1, Place de l'Hôtel de Ville à BLIGNY  
SUR OUCHE
- 251 - Mme GERMAIN Véronique née MENOUE  
ASSISTANTE LOGISTIQUE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant 2, rue Madeleine Enoc à ECHIGEY
- 252 - Mme GIGORD Janine née BUBISUTTI  
AIDE - SOIGNANTE, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 30, bd Maréchal Joffre à DIJON
- 253 - Mme GILLET Marie-Pierre née BREUIL  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 2, impasse de la Croix Blanche à PLUVAULT
- 254 - M. GILLET Jean-Michel  
ELECTROMECHANICIEN - REGLEUR, NESTLE FRANCE- USINE DE  
DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 2, impasse de la Croix Blanche à PLUVAULT
- 255 - Mme GILQUIN Annie née BAILLY  
EMPLOYEE DE SERVICE, SODEXHO - SFR à ST MEDARD EN  
JALLES (33) demeurant 2, rue des Moulins à DIJON
- 256 - M. GINESTE Gérald  
TOURNEUR, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant Les Nouerai à MARMAGNE
- 257 - M. GINGAST Pascal  
CHEF DE PROJET, IBP à LONGVIC (21)  
Demeurant 1, Grande Rue à RUFFEY LES BEAUNE
- 258 - Mme GINOLHAC Françoise née PETITMENGIN  
ORTHOPHONISTE, CPMP DE L'ACADEMIE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 29, rue Jean-Baptiste Baudin à DIJON
- 259 - M. GIRARD Jean-Louis  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 260 - Mme GIRARDIN Chantal  
SECRETAIRE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33B, avenue Jean Jaurès à DIJON
- 261 - Mme GIRARDOT Brigitte née NAUDET  
SECRETAIRE TRILINGUE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A.  
à LONGVIC (21) demeurant 29, rue des Fontaines à SEMEZANGES
- 262 - M. GIROD Philippe  
MONITEUR EDUCATEUR, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 91, rue du Fort de la Motte Giron à DIJON
- 263 - Mme GIRODET Evelyne née PIGNON  
OUILLEUSE, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 26, rue de la Mairie à BRETIGNY
- 264 - Mme GIUDICE Josette  
OUVRIERE EN MAROQUINERIE, ATELIERS D'ARMANCON  
à SEMUR EN AUXOIS (21)  
Demeurant 7, rue du Commandant Lherminier à SEMUR EN AUXOIS
- 265 - Mme GIUDICE Isabelle née PERROT  
OUVRIERE EN MAROQUINERIE, ATELIERS D'ARMANCON  
à SEMUR EN AUXOIS (21)  
Demeurant 4, Chemin de Cernezot à COURCELLES LES SEMUR
- 266 - Mme GIX Claude née GOTILLOT  
RESPONSABLE COMMERCIALE CONFIRMEE, DISTRIBUTION  
CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42)  
Demeurant 5, rue Albert et André Claudot à DIJON
- 267 - M. GLANTZMANN Joël  
ELECTROMECHANICIEN, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 9, rue de Cluj à DIJON
- 268 - M. GLUSSOT Norbert  
DIRECTEUR REGIONAL, VILLEROY & BOCH à LA FERTE GAU-



- CHER (77) demeurant 10 rue Félix Ziem à DIJON  
269 - M. GODIOT Pascal  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 20, rue du Tire-Pesseau à DIJON
- 270 - M. GOLLIAU Jean-Marc  
HOTE DE VENTE QUALIFIEE, SOCIETE ARGEDIS à LANCON DE PROVENCE (13) demeurant 10, Place Ziem à BEAUNE
- 271 - Mme GONCALVES Paula née MINEIRO  
OUVRIERE EN BIJOUTERIE, ROLOT ET LEMASSON à BEAUNE (21) demeurant 4, rue de la Californie à BEAUNE
- 272 - M. GOUBLAIRE Etienne  
MACON, PATEU ET ROBERT à BESANCON (25)  
Demeurant 91, Route de Savigny à BEAUNE
- 273 - Mme GOULUT Chantal née VERNATON  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE LES DIJON (21)  
Demeurant 14, rue de l'Industrie à DIJON
- 274 - Mme GOURA Isabelle née RENAUD  
RESPONSABLE COMMERCIALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42)  
Demeurant 2, rue Courtpré à SAINT APOLLINAIRE
- 275 - M. GOUX René  
AFFICHISTE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant Rue Moreau à GEMEAUX
- 276 - Mme GRANDMAIRE Véronique née RIGAUD  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 4, allée Floréal à CHENOVE
- 277 - M. GRAPIN Alain  
OPERATEUR, VIALCO à GEVREY CHAMBERTIN (21) demeurant 14, allée des Droits de l'Homme à GEVREY CHAMBERTIN
- 278 - Mme GRAPPIN Martine née MOROT  
SECRETAIRE COMPTABLE, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21)  
Demeurant La Barotte à CHATILLON SUR SEINE
- 279 - Mme GREMAUD Marie-Agnès  
AIDE - SOIGNANTE, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 1A, boulevard du Castel à DIJON
- 280 - Mme GRESPI Marie-Pierre née DUFOUR  
COMPTABLE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 17, rue Marguerite de Bavière à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 281 - M. GRUSELLE Philippe  
CARISTE ONDULEUSE, GIEPAC BOURGOGNE à BEAUNE (21)  
Demeurant Route de Verdun à MEURSANGES
- 282 - M. GUENOT Jean-François  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 283 - M. GUILLEMAN Noël  
OUVRIER POLYVALENT, V ET M FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant à BENOISEY
- 284 - Mme GUILLIER Marie-Thérèse née MONIN  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 3, rue du Petit Pont à LONGVIC
- 285 - Mme GUILLOT Jeannine  
EMPLOYEE COMMERCIALE CONFIRMEE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42)  
Demeurant 6A, rue de Beaune à DIJON
- 286 - Mme GUINOT Patricia née LEQUET  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 12, rue des Vernottes à CESSEY SUR TILLE
- 287 - M. GUIOT Alain  
DIRECTEUR COMMERCIAL, LOUIS MAX S.A. à NUIITS ST GEORGES (21) demeurant 3, impasse du Verger à BEAUNE
- 288 - M. GUMUCHIAN André  
AGENT DE GESTION, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 69, rue du Faubourg Raines à DIJON
- 289 - Mme GUYON Martine  
MONITRICE EDUCATRICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant Route de Bligny à VILLOTTE ST SEINE
- 290 - M. GY Philippe  
CHAUDRONNIER, V ET M FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant 28, rue de Couvin à MONTBARD
- 291 - Mlle HAMET Isabelle  
EMPLOYEE DE BANQUE, BANQUE DE FRANCE à DIJON (21)
- Demeurant 3, rue du Dauphiné à FONTAINE LES DIJON
- 292 - Mme HARCHEN Danielle  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant Avenue Kellermann à DIJON
- 293 - M. HARMAND Jean-Pierre  
DIRECTEUR D'UNITE D'EXPLOITATION, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant 2, rue des Capucines à DIJON
- 294 - M. HEAP Buona  
FILEUR, ELECTRO CENTRE S.A. à VELARS SUR OUCHE (21)  
Demeurant 13, rue de Gimbshheim à TALANT
- 295 - Mme HELBLING Catherine  
ASSISTANTE TECHNIQUE DE FORMATION, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21)  
Demeurant 63, rue de la Corvée à DIJON
- 296 - M. HENAFF Jean-Yves  
GERANT, CCE BANQUE DE FRANCE à PARIS 1ER (75)  
Demeurant 11, Sentier d'Epoissotte à EPOISSES
- 297 - M. HENRI Laurent  
CHAUFFEUR-LIVREUR, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21) demeurant 47, rue Ronde à QUETIGNY
- 298 - Mme HERIBAN Ghislaine née HINI  
DELEGUEE REGIONALE, C.G.O.S. BOURGOGNE FRANCHE COMTE à PARIS 3ème (75) demeurant 1, impasse des Ferrières à DIJON
- 299 - M. HERRERO Jean-Michel  
AGENT DE FABRICATION, I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21)  
Demeurant 9Bis, rue des Vignes à TART LE HAUT
- 300 - Mme HIRARDOT Emilia née RODRIGUES  
EMPLOYEE DE PLONGE, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21) demeurant 1, rue des Champs Loups à DIJON
- 301 - M. HORST Jean-Michel  
OPERATEUR DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 3, avenue J.F. Kennedy à LONGVIC
- 302 - M. HOURST Jean-Benoît  
INGENIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 1, rue Guy de Maupassant à DIJON
- 303 - Mme HUBBEN Sylvie née WITTMAN  
OPERATRICE, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS (21)  
Demeurant 7, rue du Méridien à GENLIS
- 304 - M. HUERTA Xavier  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant 1, Place Marcel Cachin à MONTBARD
- 305 - Mme HUGARD Claudette née BUSTAULT  
DIRECTRICE REGIONALE, SOLVAY PHARMA à SURESNES (92)  
Demeurant 27, rue de la Verrerie à VELARS SUR OUCHE
- 306 - M. HUGON Claude  
ASSEMBLEUR, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 10, rue Jehan de Marville à DIJON
- 307 - M. HUGON Serge  
CHASIER CANNEUR, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 22, rue Le Jolivet à DIJON
- 308 - M. HUMBERT Albert  
CONDUCTEUR D'ENGINS, EUROVIA BOURGOGNE à LONGVIC (21) demeurant Médèse à EBATY
- 309 - M. HUMBLOT Richard  
CUISINIER, AVENANCE ENSEIGNEMENT ET SANTE à MONTIGNY LES METZ CEDEX (57) demeurant 16A, impasse Henri Comperot à DIJON
- 310 - Mme INTHAVONG Bang One née SAYARATH  
AIDE SOIGNANTE CERTIFIEE, CLINIQUE DE CHENOVE à CHENOVE (21) demeurant 6, Place de la Fontaine d'Ouche à DIJON
- 311 - Mme JACOB Isabelle  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 3, allée Jean Giraudoux à DIJON
- 312 - Mlle JACOTOT Laurence  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 16, rue des Tilleuls à DIJON
- 313 - Mme JACOTOT Laurence  
SECRETAIRE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 90B, rue d'Auxonne à DIJON
- 314 - Mme JACQUENET Anne-Marie née BOILLAUD  
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE, ATELIERS D'ARMANCON à SEMUR EN AUXOIS (21) demeurant 5, rue Haute du Moulin à CHASSEY

- 315 - M. JACQUENS Gérard  
TECHNICIEN COMMERCIAL, S.A. SODIE à LONGVIC (21)  
Demeurant 4, rue des Trois Sources à MALAIN
- 316 - M. JACQUESON Frédéric  
OUVRIER DE CONDITIONNEMENT, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 12, allée du Mont d'Or à DIJON
- 317 - M. JACQUET Bernard  
CONDUCTEUR DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 1, Place de la Mairie à AUXONNE
- 318 - M. JAILLON Pascal  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant Gresigny Ste Reine à VENAREY LES LAUMES
- 319 - M. JALLAB EL BOUAMRI Hadj  
DEBITEUR, ROCAMAT PIERRE NATURELLE à CORGOLOIN (21)  
Demeurant 1, rue Marie-Noël à BEAUNE
- 320 - Mme JARROT Ghislaine née TEPINIER  
OPERATRICE DE SAISIE, BROSSETTE BTI à CHENOVE (21)  
Demeurant 24, boulevard des Valendons à DIJON
- 321 - Mme JEANNENOT Sylviane née HOSCHAR  
ASSISTANTE COMMERCIALE, AGF à STRASBOURG (67)  
Demeurant 28, rue Marguerite de Bavière à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 322 - M. JEANNIN Christian  
CHEF D'ENTRETIEN, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant Lotissement Les Pasquiers à LUX
- 323 - M. JEANNOT Eric  
CHEF D'EQUIPE METHODE CONDIT., AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21) demeurant 5, rue Marpaux à DIJON
- 324 - Mme JEANPIERRE Valérie  
CONDUCTRICE MACHINE CER, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 7, rue de la Fontenelle à BEZE
- 325 - Mme JOBARD Bernadette  
VENDEUSE PRINCIPALE, ARMAND THIERY S.A. à LEVALLOIS PERRET (92) demeurant 5, allée Capitaine Bonson à VENAREY LES LAUMES
- 326 - M. JOLIMET Yves  
OUVRIER MAROQUINIER, ATELIERS D'ARMANCON à SEMUR EN AUXOIS (21) demeurant 31, rue Pertuisot à SEMUR EN AUXOIS
- 327 - Mme JOLLY Christine née RALEY  
SECRETAIRE, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 28, rue René Cassin à LONGVIC
- 328 - Mme JOLY Carole  
AIDE - SOIGNANTE, FONDATION CLEMENT DREYON à DIJON (21)  
Demeurant 13, rue du 11 novembre à SENNECEY LES DIJON
- 329 - Mme JOLY Jocelyne née PRETET  
ASSISTANTE COMPTABLE CONFIRMEE, FIDUCIAL EXPERTISE à LYON (69) demeurant 1, rue des Teurots à NOGENT LES MONTBARD
- 330 - Mme JULES Jocelyne  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 10A, rue Alfred Marpaux à DIJON
- 331 - M. KADDOUR Messaoud - 331  
OPERATEUR, ORANGINA SCHWEPPE à NUITS ST GEORGES (21) demeurant 7, rue des Noisetiers à BEAUNE
- 332 - M. KAWALEC Didier  
CHAUFFEUR-LIVREUR, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21) demeurant 33, rue Joseph Cugnot à SENNECEY LES DIJON
- 333 - M. KETTERLE Sylvain  
OUVRIER PROFESSIONNEL USINAGE, SUNTEC INDUSTRIES FRANCE à LONGVIC (21)  
Demeurant Place de la Réunion à ROUVRES EN PLAINE
- 334 - M. KHORN Vesna  
CONDUCTEUR DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 6, rue du Faubourg Bretonnière à BEAUNE
- 335 - Mlle KIRNIDIS Isabelle  
CHEF DE SERVICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 40, rue du Général Fauconnet à DIJON
- 336 - M. KLUSKA Didier  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant Montfort à MONTBARD
- 337 - M. KUTSCHIS Edouard  
RESPONSABLE TECHNIQUE, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21) demeurant 17, Route de Chevigny à AUXONNE
- 338 - M. L'HOTE Yves  
DIRECTEUR D'EXPLOITATION, PAKERS MUSSY à MUSSY SUR SEINE (10) demeurant 32, rue du Docteur Robert à CHATILLON SUR SEINE
- 339 - Mlle LA PLACA Christine  
MANAGER LIBRE-SERVICE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant 41, rue du Faubourg Bretonnière à BEAUNE
- 340 - M. LABALTE Pascal  
OUVRIER DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 1, rue Marc Seguin à DIJON
- 341 - M. LABY Christian  
CHARGE DE CLIENTELE, AXA FRANCE IARD à PARIS LA DEFENSE (92) demeurant 45, rue de la Maladière à DIJON
- 342 - M. LACHARME Alain  
MONITEUR D'ATELIER, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 21, rue de la Tarentaise à GENLIS
- 343 - M. LACROIX Pascal  
CHAUFFEUR-LIVREUR, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21) demeurant 2, rue du Cerceau à IS SUR TILLE
- 344 - Mme LAFFITTE Evelyne née LANAUD  
AGENTE DE MAITRISE, CRAMBORGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 31, rue Docteur Laguesse à DIJON
- 345 - Mme LAGNIER Chantal née GRIVAULT  
EMPLOYEE D'HOTEL, MERCURE BEAUNE CENTRE à BEAUNE (21) demeurant 6, Place St Exupéry à BEAUNE
- 346 - Mme LAHAYE Michelle née BONNOT  
EMPLOYEE SERVICE ACHATS, PROTEOR S.A. à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 24, rue de la Combe à ST JULIEN
- 347 - Mme LALLEMENT Rosa née PETRONE  
OUVRIERE D'ENTRETIEN EN INTERNAT, ACODEGE à DIJON (21) demeurant 34, avenue du 14 Juillet à CHENOVE
- 348 - Mme LAMBRET Sylvie née RENARD  
CONSEILLERE CLIENTELE D'AFFAIRES, EDF ENERGIES - UNITE DE SERVICES EST à VILLERS LES NANCY (54)  
Demeurant 1Bis, rue de la Ressource à PERRIGNY LES DIJON
- 349 - M. LAMIELLE Jean-Marc  
EMPLOYEE SERVICE RETOURS, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21) demeurant 35, avenue du Cromois à QUETIGNY
- 350 - Mme LAMPS Andrée  
MANAGER COMMERCIALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant 10, allée des Acacias à AHUY
- 351 - M. LAMY Laurent  
SECRETAIRE GENERAL, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 3, rue Ch. Laurent Joseph Romain à FONTAINE LES DIJON
- 352 - M. LAPLANCHE Francis  
MAGASINIER, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 7, Place de la France Libre à DIJON
- 353 - Mme LARDRAU Liliane  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 16, rue Alexis Piron à CHENOVE
- 354 - Mme LAURENCE Patricia née GAGNOR  
OUVRIERE DE CONDITIONNEMENT, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 29, rue Castelnau à DIJON
- 355 - M. LAVIRON André  
INGENIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 15, rue des Champs Viaux à DAIK
- 356 - M. LE FORT Gilles  
RESPONSABLE INPLANT, GEORGET SUNCHEMICAL à ST AIGNAN DE GD-LIEU (44)  
Demeurant 8, allée des Acacias à LONGCHAMP
- 357 - M. LE MAIRE Jean-Jacques  
DIRECTEUR AGENCES, ADECCO TRAVAIL TEMPORAIRE à VILLEURBANNE (69) demeurant 7, rue du Meix à LONGECOURT EN PLAINE
- 358 - Mme LE MEUT Pascale née BRAVIN  
EMPLOYEE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21)  
Demeurant 3, impasse des Cerisiers à HAUTEVILLE LES DIJON
- 359 - M. LEAURANT Gilles  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 13, allée du Breuil à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 360 - Mme LEBEAULT Jocelyne née BARBEY  
AIDE-COMPTABLE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21)

- Demeurant Lotissement Les Meix à MEUILLEY
- 361 - M. LEBLAN Patrick  
TECHNICIEN, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 10, rue Heudelet à DIJON
- 362 - Mme LEBLANC Sylviane née ODILLE  
ASSISTANTE DE DIRECTION, I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21)  
Demeurant 66, rue des Blés d'Or à COUTERNON
- 363 - M. LECARPENTIER Patrick  
OUVRIER DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant Rue de la Fontaine à PICHANGES
- 364 - M. LECHENEAU Alain  
MANAGER COMMERCIAL, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant 6A, rue Louis Aragon à DIJON
- 365 - M. LECLERE Patrice  
SECRETAIRE ATELIER, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES ECHIREY (21) demeurant 16, rue Albert Camus à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 366 - Mlle LECLERE Catherine  
SECRETAIRE DE DIRECTION, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 28, rue de l'Europe à FONTAINE LES DIJON
- 367 - Mme LEDEUIL Edmée  
FEMME DE MENAGE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 3, Passage du 19 mars 1962 à NUITS ST GEORGES
- 368 - M. LEFRANCOIS Patrick  
CORRESPONDANT INFORMATIQUE, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 3, Chemin de la Garenne à BRETENIERES
- 369 - M. LEGER Jean-Marc  
RESPONSABLE RECEPTION, I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21)  
Demeurant 3, impasse du Poron à PERRIGNY LES DIJON
- 370 - Mme LEGER Isabelle née GREUSARD  
TECHNICIENNE DES METIERS DE BANQUE, SOCIETE GENERALE à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 3, impasse du Poron à PERRIGNY LES DIJON
- 371 - Mlle LEGROS Pascale  
ASSISTANTE DE DIRECTION, UNALIT à ST JEAN DE LOSNE (21)  
Demeurant 15, rue du Bois à THOREY EN PLAINE
- 372 - Mme LEMOINE Patricia née ROSSI  
EMPLOYEE PRINCIPALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant 7, rue de la Vigne aux Chiens à SAINT APOLLINAIRE
- 373 - Mlle LEMONNIER Annie  
EMPLOYEE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21)  
Demeurant 8, rue de la Noue à DIJON
- 374 - Mme LEPOIVRE Michèle née SAUVAGE  
CADRE ADMINISTRATIVE, OPTIQUE LEPOIVRE à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue Arthur Rimbaud à DIJON
- 375 - Mme LESECQ Josette née HORBATIUK  
AGENTE DE SERVICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 71, avenue du Lac à DIJON
- 376 - M. LESTRADE Jacques  
INSPECTEUR DU DEVELOPPEMENT, AGF à STRASBOURG (67)  
Demeurant Rue Gabriel Bachot à MEUILLEY
- 377 - Mme LEVASSEUR Annie née HUYNH-VAN  
OUVRIERE EN MAROQUINERIE, ATELIERS D'ARMANCON à SEMUR EN AUXOIS (21) demeurant 60, rue du 8 mai à SEMUR EN AUXOIS
- 378 - M. LEVASSEUR Thierry  
OUVRIER SUR COMPOSANTS, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 26Bis, Route de Genlis à LABERGEMENT FOIGNEY
- 379 - Mme LIEUTET Marie-Dominique née LARMONIER  
DIRECTRICE COMMERCIALE, VIACOM OUTDOOR AGENCE DE NANCY à NANCY (54)  
Demeurant 16, Chemin des Carrières Baquin à DIJON
- 380 - M. LIMBARDET Rémy  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue de Lee à BESSEY LES CITEAUX
- 381 - M. LOEUILLET Eric  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 15, av. de Chenonceau à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 382 - M. LOMBARDO Joseph  
CONSEILLER COMMERCIAL, SCA BOURGOGNE AUTOMOBILE PEUGEOT à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue Pasteur à CHATILLON SUR SEINE
- 383 - M. LONGIN Jean-Pierre  
TECHNICIEN DE MAINTENANCE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 7, rue de la Houblonnière à SEURRE
- 384 - M. LUCAS Thierry  
CONDUCTEUR DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 53, rue du Chapitre à DIJON
- 385 - M. LUCET James  
RESPONSABLE RECEPTION, I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21)  
Demeurant Lotissement Les Alouettes à ST BERNARD
- 386 - M. MACHADO Serge  
CHEF D'EQUIPE ATELIER-PL, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES ECHIREY (21) demeurant 5, rue Henri Marc à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 387 - M. MAETINI Bernard  
RESPONSABLE CLIENTELE ENTREPRISES, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54) demeurant 11, impasse des Violettes à BARGES
- 388 - Mme MAILLET Corinne née DECORNOZ  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 28, rue Adéodat Boissard à DIJON
- 389 - Mme MAILLOTTE Marie-Claire née DEHER  
RESPONSABLE DU CONTENTIEUX, FRH BFCA DIJON SIEGE à DIJON (21) demeurant 3E, rue Majnoni d'Intignano à FONTAINE LES DIJON
- 390 - M. MALAQUIN Eric  
OUVRIER PROFESSIONNEL REGLEUR, ROLOT ET LEMASSON à BEAUNE (21) demeurant Route de Beaune à GIGNY
- 391 - M. MANGONAUX René  
1ER CONDUCTEUR, FRANCHE-COMTE IMPRESSIONS à GRAY (70) demeurant 7, rue du Jeu de l'Arc à AUXONNE
- 392 - M. MANIERE Jean-Camille  
ELECTROMECHANICIEN - REGLEUR, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 65, rue Gauthier à SAINT APOLLINAIRE
- 393 - Mme MARDON Marline née BRIERE  
OPERATRICE D'IMPRESSION, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21) demeurant 4, rue du Maréchal Foch à IS SUR TILLE
- 394 - M. MARDON Jacky  
OUILLEUR, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 4, rue Maréchal Foch à IS SUR TILLE
- 395 - M. MARILLER Thierry  
ANIMATEUR, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 3, Chemin des Naizeurs à BINGES
- 396 - Mme MARILLER Geneviève née TRULLARD  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 20, rue Jean Moulin à NEUILLY LES DIJON
- 397 - M. MAROLLEAU Didier  
EDUCATEUR SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 24, rue des 3 Forgerons à DIJON
- 398 - Mme MAROT Sylvia née DUPIN  
MONTEUSE/CABLEUSE, HYCEL DIAGNOSTICS à POUILLY EN AUXOIS (21) demeurant Allée des Platanes à POUILLY EN AUXOIS
- 399 - Mme MARPEAUX Pascale née PECH  
AGENTE DE SERVICE, SFGH HOPITAL SERVICE à CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69) demeurant 7A, rue Maurice Blondel à DIJON
- 400 - M. MARTIN Christophe  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 13, boulevard du 1er RAD à AUXONNE
- 401 - M. MARTINEZ Yves  
TECHNICIEN, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 17, rue de Gimsheim à TALANT
- 402 - M. MARTINI Frédéric  
ELECTROTECHNICIEN, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21) demeurant 13, rue Saint Didier à LONGECOURT EN PLAINE
- 403 - M. MARZOLF Patrick  
CARISTE MAGASINIER, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 1, rue des Clématites à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 404 - Mlle MASBAH Saadia  
OUVRIERE DE CONDITIONNEMENT, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 17, avenue Champollion à DIJON
- 405 - Mme MASSON Agnès née PATOUILLET  
CONTROLEUSE QUALITE, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON

- à DIJON (21) demeurant 10, avenue de Bourgogne à QUETIGNY
- 406 - M. MATHIEU Eric  
OUVRIER QUALIFIE, S.A. BOUCHARD PERE ET FILS à BEAUNE (21) demeurant 15, rue de la Corvée de Mailly à RUFFEY LES BEAUNE
- 407 - M. MATRAT Philippe  
MECANICIEN FRAISEUR, SITPANESTLE à VILLERS LES POTS (21) Demeurant Champ Cuminot à PONCEY LES ATHEE
- 408 - Mlle MATROT Isabelle  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE LES DIJON (21) demeurant 20, avenue du Château à QUETIGNY
- 409 - Mme MATT Françoise née BAUVE  
DIRECTRICE ORGANISATION ET DU PLAN, IBP à LONGVIC (21) Demeurant 82, Route de Corcelles à DIJON
- 410 - M. MATZ Michel  
CHEF D'ATELIER, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 17A, rue Marguerite de Flandre à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 411 - Mme MAUCHAUSSE Elisabeth née EISBRENNER  
OUVRIERE EN MAROQUINERIE, ATELIERS D'ARMANCON à SEMUR EN AUXOIS (21) demeurant 6, Square Augustin Dumont à SEMUR EN AUXOIS
- 412 - M. MAUDIEU Jean-Michel  
TECHNICIEN PROCESS, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) Demeurant 19, impasse de la Goulotte à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 413 - M. MAURON Jean-Louis  
OUVRIER SUR COMPOSANTS, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 28, rue des Ecoles à BELLEFOND
- 414 - M. MAYER Bernard  
DIRECTEUR, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21) Demeurant 5, rue Jean Renaud à DIJON
- 415 - Mme MAZOT Cathia née WOLENTENOWICZ  
SECRETAIRE JURIDIQUE, CABINET LEVY - DUC S.A.R.L. à DIJON (21) demeurant 3, allée des Aubépines à NEUILLY LES DIJON
- 416 - M. MAZUE Patrick  
ASSISTANT DE FABRICATION, SITPANESTLE à VILLERS LES POTS (21) demeurant Chemin des Barottes à AUXONNE
- 417 - M. MEDOLA Alain  
EMPLOYE D'ASSURANCES, AREAS CMA CENTRE DE BOURGOGNE à DIJON (21) demeurant 40, rue Messidor à CHENOVE
- 418 - Mme MENAGER Anne née MIGNOTTE  
CHARGEЕ DE MISSION, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE à DIJON (21) demeurant 5, rue du 8 mai à CHENOVE
- 419 - Mme MENDES Marie-Chantal née BESANCON  
GESTIONNAIRE DE L'EMPLOI, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 14, rue Vauban à DIJON
- 420 - M. MEREY Jean-Marie  
RESPONSABLE MAINTENANCE, I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21) demeurant 3, rue Jeanne de Chantal à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 421 - M. MERGEY Frédéric  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE-USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 4, allée de Beauce à DIJON
- 422 - M. MEUNIER Sylvain  
CONTROLEUR, PARVEX SAS à DIJON (21) Demeurant 77, Route de Dijon à PLOMBIERES LES DIJON
- 423 - M. MICHALCZYK Pierre  
INGENIEUR, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) Demeurant 34, rue Fontaine d'Argent à MONTBARD
- 424 - Mlle MICHAUD Anne  
RS FORMATION ET COMMUNICATION, UNILEVER BESTFOODS FRANCE à DIJON (21) demeurant 6, rue Claude Basire à DIJON
- 425 - M. MICHEELS Yannick  
EMPLOYE COMMERCIAL CONFIRME, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) Demeurant 56, rue Jean-Baptiste Baudin à DIJON
- 426 - Mme MICHEL Catherine  
CONDUCTRICE DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE-USINE DE DIJON à DIJON (21) Demeurant 6, rue des Chevaliers de Malte à CRIMOLOIS
- 427 - M. MIGNON Didier  
EDUCATEUR SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21) Demeurant 22, Place Jacques Copeau à MARSANNAY LA COTE
- 428 - Mme MIGNOT Marie-Christine née LORAIN  
CHARGEЕ DE CLIENTELE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE à DIJON (21) Demeurant 19, rue de l'Aige au Carabin à ARC SUR TILLE
- 429 - Mme MILLEREAU Laurence née CHEVEAU  
OPERATRICE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21) Demeurant 28, rue des Saulx à SELONGEY
- 430 - Mme MILLET Fabienne née ALLOUCHE  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE-USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 45, rue Marceau à DIJON
- 431 - M. MILLET René  
CADRE, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21) Demeurant 93, avenue Victor Hugo à DIJON
- 432 - Mme MILLOT Florence née RAGE  
INFIRMIERE D.E., CRF DIVIO à DIJON (21) Demeurant 23G, rue Pierre Boisson à DIJON
- 433 - Mme MOLIN Louise née BRIAND  
AIDE SOIGNANTE, CRF DIVIO à DIJON (21) Demeurant 4, allée des Cerisiers à CORCELLES LES CITEAUX
- 434 - M. MONNET-POUPON Christian  
RESPONSABLE DES VENTES, EDF ENERGIES - UNITE DE SERVICES EST à VILLERS LES NANCY (54) Demeurant 22, impasse des Colleys à FENAY
- 435 - M. MONTENOT Philippe  
EDUCATEUR TECHNIQUE, CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE MONTBARD à MONTBARD (21) demeurant Rue de l'Eglise à PUIITS
- 436 - Mlle MONTENOT Agnès  
CONDUCTRICE CASIERMATIC, GIEPAC BOURGOGNE à BEAUNE (21) demeurant 56, Faubourg St Nicolas à BEAUNE
- 437 - Mme MOREAU Mireille née LUTTRER  
SECRETAIRE DE DIRECTION, ACODEGE à DIJON (21) Demeurant 6, rue du Dauphiné à FONTAINE LES DIJON
- 438 - M. MOREIRA Pascal  
MECANICIEN, S.A. MAISON JOSEPH DROUHIN à BEAUNE (21) Demeurant Jossigny à LABERGEMENT LES SEURRE
- 439 - M. MOREL François  
TECHNICIEN, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21) Demeurant 3, impasse des Roses à SAINT REMY
- 440 - M. MORIAME Pascal  
CADRE TECHNICIEN COMMERCIAL, S.A. SODIE à LONGVIC (21) Demeurant 176, avenue Jean Jaurès à DIJON
- 441 - M. MORISOT Gérard  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE-USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 10, Place Albert Camus à DIJON
- 442 - M. MORISOT Gilles  
CUISINIER, ACODEGE à DIJON (21) Demeurant 30, rue des Jardins à MOREY ST DENIS
- 443 - M. MOSTEFA SBAA Brahim  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE-USINE DE DIJON à DIJON (21) Demeurant 8, avenue de Bourgogne à QUETIGNY
- 444 - M. MOUGENOT Jacques  
CHEF D'EQUIPE FABRICATION, NESTLE FRANCE-USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant Rue de la Bastide à AUXONNE
- 445 - Mme MOUILLON Maria de Fatima née DE SOUSA  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE-USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 29, bd des Martyrs de la Résistance à DIJON
- 446 - M. MOUILLON Bruno  
EMPLOYE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21) Demeurant 16, rue du Volnay à DIJON
- 447 - Mme MOURAT Evelyne née DUPUY  
INSPECTRICE SINISTRES, GMF ASSURANCES - DPT INSP. SINISTRES à LEVALLOIS PERRET CEDEX (92) Demeurant 12, rue du Rocher à MARSANNAY LA COTE
- 448 - M. MOUREAUX Didier  
CUISINIER, EUREST à PARIS CEDEX 17 (75) Demeurant 7, rue des Tilleuls à RUFFEY LES ECHIREY
- 449 - M. MOUSSIN Claude  
INGENIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21) Demeurant 11, rue Paul Defrance à FONTAINE LES DIJON
- 450 - M. MOUTRON Pascal  
CONDUCTEUR DE CHARIOTS ELEVATEURS, NESTLE FRANCE-USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 68A, Route des Grands Crus à MARSANNAY LA COTE
- 451 - M. MUGGEO Alain  
CADRE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21) Demeurant 24, bd Alexandre 1er de Yougoslavie à DIJON

- 452 - Mme MUGNEROT Catherine née LAPREVOTTE  
CONDUCTRICE DE LIGNE, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à  
DIJON (21) demeurant 13, rue des Rosières à NORGES LA VILLE
- 453 - Mme MUGNEROT Véronique née D'ATTOMA  
APPROVISIONNEUSE DE CONDITIONNEMENT, NESTLE FRANCE-  
USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 10, Lotissement Au Grand Loup à ST JULIEN
- 454 - M. MUNOZ Max  
BOBINIER AERONAUTIQUE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A.  
à LONGVIC (21) demeurant 10, allée des Estournelles à GEVREY  
CHAMBERTIN
- 455 - Mme MUNSCHI Annie  
OPERATRICE MONITRICE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 7, rue Catherine Grandcompain à IS SUR TILLE
- 456 - Mme MUSSOT Marie-Jeanne  
EDUCATRICE SPECIALISEE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 36, avenue de la Brenne à SOMBERNON
- 457 - M. NICOLAS François  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE  
KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 29, Grande Rue à CHAMPDOTRE
- 458 - M. NISSEN Patrick  
MENUISIER QUALIFIE, SARL NICOLARDOT à QUETIGNY (21)  
Demeurant 11, rue de la Maurienne à GENLIS
- 459 - M. NIVOIS Patrick  
OPERATEUR DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE  
DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 29, Route de Bèze à BOURBERAIN
- 460 - M. OLANDA Christian  
PEINTRE EN BATIMENT, SARL OLANDA DANIEL à LONGVIC (21)  
Demeurant Rue de la Fin de l'Eau à AISEREY
- 461 - M. ORMANCEY Denis  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE  
DE DIJON à DIJON (21) demeurant 16, rue Guynemer à LONGVIC
- 462 - Mme ORTELLI Florence  
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue Jean Sans Peur à DIJON
- 463 - Mme OUDOT Colette née NAUDIN  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 4, rue Lenôtre à DIJON
- 464 - M. OUITIS Farid  
CARISTE LIFTIER, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 32, rue du Tire Pesseau à DIJON
- 465 - Mme PACARY Josiane née PRADINES  
LINGERE, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 20, rue des Charrières à QUETIGNY
- 466 - M. PAGANT Jacky  
ELECTROBOBINIER, ETS MALATIER à LONGVIC (21)  
Demeurant 94, avenue Raymond Poincaré à DIJON
- 467 - M. PAGNIER Patrice  
PREPARATEUR-CARISTE, SYSTEME U EST à SAINT VIT (25)  
Demeurant Maison Dieu - 15 rue du Paradis à LOSNE
- 468 - Mme PALLUAUD Marie-Laure née CLAUDEL  
COMPTABLE, PAKERS MUSSY à MUSSY SUR SEINE (10)  
Demeurant 9, rue de Chamesson à AMPILLY LE SEC
- 469 - Mme PAPILLAUD Maryse née CLEMENT  
COMPTABLE, VIALCO à GEVREY CHAMBERTIN (21)  
Demeurant 2, Place Joliet à GEVREY CHAMBERTIN
- 470 - Mme PARIGOT Evelyne née LAMBRY  
OUVRIERE SPECIALISEE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES  
(21) demeurant 1, Route de Flagey à GILLY LES CITEAUX
- 471 - M. PARISI Patrick  
AGENT DE PRODUCTION POLYVALENT, ELECTRO CENTRE S.A.  
à VELARS SUR OUCHE (21) demeurant 13, avenue Francklin  
Roosevelt à DIJON
- 472 - Mme PARISOT Eliane née RENAULT  
OPERATRICE DE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant Rue du Cimetière à VERNOIS LES VESVRES
- 473 - M. PARMENTIER Alain  
CHEF KINESITHERAPEUTE, CRF DIVIO à DIJON (21)  
Demeurant 26, rue Pasteur à DIJON
- 474 - M. PATE Christian  
AGENT DE FABRICATION, I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21)  
Demeurant 59, rue Daubenton à DIJON
- 475 - M. PATOIS Ferjeux  
MONTEUR-CLICHES, PAPETERIES DE DIJON SNC à LONGVIC (21)  
Demeurant 28, avenue de la Citadelle à TALANT
- 476 - M. PAULINO Manuel  
CONDUCTEUR MACHINE, BONNA SABLA - DIRECTION REGIONALE  
EST à ST JEAN DE LOSNE (21)  
Demeurant 6, rue des Remparts à ST JEAN DE LOSNE
- 477 - M. PAULVE Pascal  
CONDUCTEUR PALETTISEUR, PAPETERIES DE DIJON SNC à  
LONGVIC (21) demeurant 6, rue des Rotondes à DIJON
- 478 - Mlle PAYOT Fabienne  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 5, impasse des Roches à SEMUR EN AUXOIS
- 479 - Mme PELKA Isabelle née MELANO  
AGENTE HOTELIERE, CRF DIVIO à DIJON (21)  
Demeurant 20, rue Jean Monelot à PLOMBIERES LES DIJON
- 480 - Mme PEREIRA Isabelle  
COIFFEUSE, S.A.R.L. LEVOYET à DIJON (21)  
Demeurant 10B, avenue du Lac à DIJON
- 481 - M. PERRENX Thierry  
CONDUCTEUR DE LIGNE, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 1, Place du Suchot à QUETIGNY
- 482 - M. PERRIN Didier  
TECHNICIEN EXPERIMENTE ALLOCATAIRES, ASSEDEC FRANCHE-  
COMTE BOURGOGNE à DIJON (21)  
Demeurant 27, rue Etang de Venarde à MARCILLY SUR TILLE
- 483 - Mme PERU Jocelyne née PERRON  
SECRETAIRE, ETS MALATIER à LONGVIC (21)  
Demeurant 48, rue du Stade à CHENOVE
- 484 - Mme PESSEY Sandrine née LERICHE  
ATTACHEE COMMERCIALE, ETS VERNEY à DIJON (21)  
Demeurant 8, Route d'Is sur Tille à SAVIGNY LE SEC
- 485 - Mme PETITBON Catherine née DESCAGE  
SECRETAIRE, SCP G. MENUT - G. LAMBERT - C. ABEL à BEAUNE  
(21) demeurant 14, rue Colbert à BEAUNE
- 486 - M. PETITCLAIR Daniel  
AGENT DE PRODUCTION, S.A. GEORGES VIEL à CREPAND (21)  
Demeurant Les Noueraies à MARMAGNE
- 487 - M. PEUTEUIL Emmanuel  
MANOEUVRE, SARL NICOLARDOT à QUETIGNY (21)  
Demeurant 3, rue Léon Gambetta à CHENOVE
- 488 - M. PEZZANI Daniel  
REPARATEUR AERONAUTIQUE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL  
S.A. à LONGVIC (21)  
Demeurant 9, rue du Lavoir à CORCELLES LES CITEAUX
- 489 - Mme PHANNALITH Catherine née KONGKHETHPHAYSANE  
AGENTE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON  
(21) demeurant 10, allée de Mont d'Or à DIJON
- 490 - Mme PICAS Isabelle née DYONNE  
RESPONSABLE COMMERCIALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE  
SAS à SAINT ETIENNE (42)  
Demeurant 9, rue du Télégraphe à BELLENEUVE
- 491 - Mme PICAUD Françoise née VACHET  
CADRE DE DIRECTION, CAISSE ORGANIC BOURGOGNE à DIJON  
(21) demeurant 16, rue du Moulin à Vent à DIJON
- 492 - Mme PICOT Dorothée née RIDOLFI  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant 13, rue Clément Janin à DIJON
- 493 - M. PICOT - DIGOIX Olivier  
DIRECTEUR DE REGION, SANOFI-SYNTHELABO à LE PLESSIS  
ROBINSON (92) demeurant 1055, rue de Bourgogne à PONT DE  
PANY
- 494 - M. PIERREL Denis  
DIRECTEUR D'HOTEL, MERCURE BEAUNE CENTRE à BEAUNE (21)  
Demeurant 4, Route de Serrigny à CHOREY
- 495 - Mme PIGUET Roselyne née ROUFFIANGE  
STANDARDISTE, CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE LES DIJON  
(21) demeurant 1, rue de Citeaux à GILLY LES CITEAUX
- 496 - Mme PILLER Martine  
AIDE SOIGNANTE HOSPITALIERE, FONDATION CLEMENT DREVON  
à DIJON (21) demeurant 4, impasse de la Prielle à CHEVIGNY ST  
SAUVEUR
- 497 - M. PILLOUD Eric  
RESPONSABLE LOGISTIQUE, I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21)

- Demeurant 13, rue Paul Delouvrier à DIJON
- 498 - Mme PINTUS Pascale  
MONITRICE EDUCATRICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 6, Cours du Château à PERRIGNY LES DIJON
- 499 - M. PIREDDA Didier  
CONSEILLER COMMERCIAL, SCABOURGOGNE AUTOMOBILE  
PEUGEOT à DIJON (21)  
Demeurant 10, boulevard Montaigne à DIJON
- 500 - Mme PITOSET Véronique née POMPONNE  
AGENTE DE SERVICE, CER SNCF à DIJON (21)  
Demeurant 7, allée Jean Monnet à LONGVIC
- 501 - Mme POIGNONEC Anne-Marie  
OPERATRICE DE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 11, Parc du Petit Bois à IS SUR TILLE
- 502 - Mme POIRIER Francine  
EDUCATRICE SPECIALISEE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 2A, rue du Chaignot à DIJON
- 503 - Mme POISSON Anne-Marie née BALA  
SECRETAIRE, LYONNAISE DES EAUX - D.R. CENTRE EST à DIJON  
(21) demeurant 7, Clos François à BEIRE LE CHATEL
- 504 - M. POIX Jean-Michel  
RESPONSABLE COMMERCIAL, DISTRIBUTION CASINO FRANCE  
SAS à SAINT ETIENNE (42)  
Demeurant 131, rue de la Petite Plaine à AUXONNE
- 505 - M. PORCHERET André  
CHAUDRONNIER, LIORÉ S.A.S. à EPINAC (71)  
Demeurant à THURY
- 506 - M. PORCHEROT Dominique  
CADRE TECHNIQUE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE  
(21) demeurant 3, rue du Puits de Bois à AHUY
- 507 - M. POTIER Philippe  
CONSEIL CLI, EDF ENERGIES - UNITE DE SERVICES EST à VILLERS  
LES NANCY (54) demeurant 34, Chemin du Clos à DOMOIS
- 508 - Mlle POURTIER Ghislaine  
SECRETAIRE COMMERCIALE, PROTEOR S.A. à SAINT APOLLI-  
NAIRE (21) demeurant 91B, rue de Talant à DIJON
- 509 - M. POUSSET Michel  
MONTEUR RACCORDEUR, PIANI à AMBERIEUX D'AZERGUES (69)  
Demeurant 14, rue Jules Calais à PLOMBIERES LES DIJON
- 510 - Mme PRANEUF Brigitte née GUILLEMOT  
CONDUCTRICE DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE-  
USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant Grande Rue à ARCEY
- 511 - M. PRIEUR Christophe  
OUVRIER SUR COMPOSANTS, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant 28, rue de l'Eglise à LABERGEMENT  
LES SEURRE
- 512 - Mme PROST Catherine née FOUILLAND  
CHARGEE TRAITEMENT SURENDETTEMENT, CREDIT LYONNAIS  
à NANCY (54) demeurant Ruelle du Meix au Geai à GEMEAUX
- 513 - M. PROST Pascal  
COMPTABLE, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 5B, rue Majnoni d'Intignano à FONTAINE LES DIJON
- 514 - Mme PROST Brigitte  
EMPLOYEE COMMERCIALE, DORAS MATERIAUX à CHENOVE (21)  
Demeurant 39, rue du Bois à THOREY EN PLAINE
- 515 - M. PRUD'HOMME Yves  
CHEF DE SECTEUR, SCOLAREST DIRECTION REGIONALE EST à  
DIJON (21) demeurant 50, rue Claude Hoin à DIJON
- 516 - M. PY Didier  
OUVRIER QUALIFIE MENUISERIE, SARL NICOLARDOT à QUETIGNY  
(21) demeurant 13, rue des Perchottes à LAMARCHE SUR SAONE
- 517 - M. QUARTI Gérard  
CADRE DE PRODUCTION, ROCAMAT PIERRE NATURELLE  
à CORGOLOIN (21) demeurant Rue du Grand Meix à MEUILLEY
- 518 - M. RABUS Jean-Luc  
CONTREMAITRE, BONNA SABLA - DIRECTION REGIONALE EST  
à ST JEAN DE LOSNE (21) demeurant 19, rue du 19 mars 1962 à  
ST USAGE
- 519 - Mme RACINEUX Martine née DIGONNET  
CONDUCTRICE DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE-  
USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 35, avenue Touzet du Vigier à DIJON
- 520 - M. RADOUANI Mohamed  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE  
KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue Castelnau à DIJON
- 521 - M. RAHALI Abdelmajid  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE  
DE DIJON à DIJON (21) demeurant 47, rue Ronde à QUETIGNY
- 522 - Mme RAHALI Pierrette née PRETOT  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 1, rue du Bas de Chanot à CHEVIGNY ST  
SAUVEUR
- 523 - Mme RAVEL-CHAPUIS Sylviane née GENOT  
ASSISTANTE COMITE DE DIRECTION, PAPETERIES DE DIJON SNC  
à LONGVIC (21) demeurant 15, impasse des Colleys à DOMOIS
- 524 - Mlle RAVELLE CHAPUIS Sylvie  
TECHNICIENNE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 7, impasse M. Poignant à BESSEY LES CITEAUX
- 525 - M. REDERON Patrick  
OUVRIER, AGEF à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 14, rue des Blés à NUITS ST GEORGES
- 526 - Mme REIJA Geneviève née CREMONA  
AGENTE D'ENTRETIEN, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 6, boulevard des Valendons à DIJON
- 527 - Mme RENAUD Sylvie née TARBV  
OPERATRICE DE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 44, rue de Villey à SELONGEY
- 528 - Mme RENAUD Marie-Claude  
MONITRICE EDUCATRICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 3Ter, allée de l'Usine à COUTERNON
- 529 - Mme RENAUX Sylviane  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 16, rue Armand Thibault à LONGVIC
- 530 - Mme RENEVET Mauricette née BERGEROT  
OUVRIERE SPECIALISEE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES  
(21) demeurant 7, rue des Cudes à CHAUX
- 531 - Mme RENOT Sylvie née CHEZE  
RESPONSABLE COMMERCIALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE  
SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant Rue Boulard à VILLEBICHOT
- 532 - M. REULIER Vincent  
DIRECTEUR REGIONAL, DEXIA CREDIT LOCAL à BESANCON (25)  
Demeurant 2, rue des Cras à VOUGEOT
- 533 - Mme REVERDIAU Corinne  
OUVRIERE SPECIALISEE, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 44G, rue du Chapitre à DIJON
- 534 - M. REZZOUKI Driss  
CARISTE, ORANGINA SCHWEPPEES à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 10, rue des Vaucraains à NUITS ST GEORGES
- 535 - Mme RICARD Elisabeth née DESBOIS  
TECHNICIENNE PRINCIPALE DE CONTROLE, NOBEL EXPLOSIFS  
FRANCE à VONGES (21)  
Demeurant 5, rue Jean Giraudoux à SAINT APOLLINAIRE
- 536 - Mlle RICHARD Marie-Thérèse  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 12, rue George Sand à CHENOVE
- 537 - M. RICHEBOIS Yann  
CONDUCTEUR DE LIGNE, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 1, avenue du Mail à TALANT
- 538 - Mme RIDOLFI Josiane née JOANNIER  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 26, avenue du Cromois à QUETIGNY
- 539 - M. ROBELIN Bertrand  
EMPLOYE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21)  
Demeurant 2, impasse des Auteurs à SENNECEY LES DIJON
- 540 - Mme ROBERT Bégonita née CUEVAS  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 13, rue Gimbsheim à TALANT
- 541 - Mlle ROBERT Sylvie  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant 11Bis, rue Lenôtre à DIJON
- 542 - M. ROBIN Patrick  
RESPONSABLE VENDEURS, ETS VERNEY à DIJON (21)  
Demeurant 18, Lotissement Bellefontaine à BELLEFOND
- 543 - Mme ROCHE Martine née DUPAQUIER  
OUVRIERE EN MAROQUINERIE, ATELIERS D'ARMANCON  
à SEMUR EN AUXOIS (21) demeurant 2, rue de la Vianère à  
VILLENEUVE SOUS CHARIGNY
- 544 - Mme ROMUALD Béatrice  
TECHNICIENNE D'EXPLOITATION, CAISSE D'EPARGNE DE BOUR-  
GOGNE à DIJON (21) demeurant 3, Place Albert Camus à QUETIGNY

- 545 - M. ROSSETTI Pascal  
TECHNICIEN PROCESS, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21)  
Demeurant 21, rue Jean Giraudoux à SAINT APOLLINAIRE
- 546 - Mlle ROUSSEAU Corine  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 93, avenue du Drapeau à DIJON
- 547 - M. ROUSSEL Eric  
ELECTROBOBINIER, ETS MALATIER à LONGVIC (21)  
Demeurant 16, rue de l'Eglise à LABERGEMENT FOIGNEY
- 548 - Mme ROUSSEL Mauricette  
AIDE SOIGNANTE CERTIFIEE, CLINIQUE DE CHENOVE à CHENOVE (21) demeurant 1, rue Jacques Copeau à DIJON
- 549 - Mme ROUSSEL Agnès née CHARLEUX  
OUVRIERE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 51, rue Général de Gaulle à SAINT APOLLINAIRE
- 550 - Mme ROUX Maximilienne née GIRARDI  
CHEF DE FILE, AUTOGRILL BEAUNE à MERCEUIL (21)  
Demeurant 12, rue des Pingulrières à CORPEAU
- 551 - Mme ROY Josette née FROMENTIN  
CHEF DU SERVICE COMPTABLE, HOLDING PROTEOR à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 3, rue des Clématites à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 552 - M. RUELLAN Pascal  
ATTACHE COMMERCIAL, IMPRIMERIE PIERRE BOURQUIN à REIMS (51) demeurant 6, allée des Villas Fondet à BEAUNE
- 553 - M. RUSSO Georges  
COIFFEUR, CAROLE ET GEORGES- COIFFURE MIXTE à CHENOVE (21) demeurant 10A, avenue des Droits de l'Homme à CHENOVE
- 554 - M. SALOMON Bernard  
CHEF D'EQUIPE, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21)  
Demeurant à LA BUSSIERE SUR OUCHE
- 555 - M. SANTI Christophe  
V.R.P., DIM S.A. à AUTUN (71)  
Demeurant 20, rue Auguste Perdrix à DIJON
- 556 - M. SANTI Eric  
TECHNICIEN INFORMATIQUE, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21) demeurant 8, rue du Mont à BELLENEUVE
- 557 - M. SANTUEL Pascal  
CONDUCTEUR DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 24, rue des Monginets à IZIER
- 558 - Mme SARAGAGLIA Paule née DURAND  
AIDE - SOIGNANTE, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 13, rue du Moulin à ECHENON
- 559 - Mme SARAZIN Patricia  
MONITRICE EDUCATRICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 15Bis, avenue de la Concorde à DIJON
- 560 - M. SAUDIN Jean-Paul  
TECHNICO-COMMERCIAL, BAYER CROPS SCIENCE FRANCE à LYON (69) demeurant 1, rue Merceret à FONTAINE LES DIJON
- 561 - Mme SAVIN Monique née THEURIET  
EMPLOYEE D'ASSURANCES, AREAS CMA CENTRE DE BOURGOGNE à DIJON (21)  
Demeurant 17, impasse Philippe de Commyes à DIJON
- 562 - Mme SCHOLTES Maria née FERNANDES  
COIFFEUSE, S.A.R.L. LEVOYET à DIJON (21)  
Demeurant 5, allée de Valençay à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 563 - M. SCHWARTZ Joseph  
RESPONSABLE CENTRAL SECURITE, IBP à LONGVIC (21)  
Demeurant 11, rue des Bernardines à TART L'ABBAYE
- 564 - M. SCHWARTZ Pierre  
RESPONSABLE DE REGION, PAB BAZEILLES à BAZEILLES (08)  
Demeurant 28, rue de l'Amiral Roussin à ARC SUR TILLE
- 565 - M. SEBILLOTTE Yves  
OUVRIER POLYVALENT, V ET M FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant à GRIGNON
- 566 - Mme SEGUIRE Antoinette née PERRIN  
DOCUMENTALISTE, FRANCE 3 DIJON - DIRECTION REGIONALE à DIJON (21) demeurant 15, rue du Général Fauconnet à DIJON
- 567 - M. SEIBERT Bernard  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 15, rue de l'Egalité à SAINT APOLLINAIRE
- 568 - M. SEJOURNANT Jacques  
MECANICIEN, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 14, impasse de Bretagne à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 569 - Mme SERGENT Martine née LE SCANFF  
CONDUCTRICE DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 36, rue le Lampot à LONGCHAMP
- 570 - Mme SERVAIS Geneviève née LIEUTET  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 19, rue des Poussots à DIJON
- 571 - Mme SERY Marie-Chantal née MOREL  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 9, rue Camille Claudel à QUETIGNY
- 572 - M. SERY Jean-Pierre  
CONDUCTEUR DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 9, rue Camille Claudel à QUETIGNY
- 573 - Mme SIEGFRIED Patricia  
ASSISTANTE DE DIRECTION, PROTEOR S.A. à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 1, rue Stéphane Mallarmé à DIJON
- 574 - Mme SIGNAHODE Josette née FEVRE  
INFIRMIERE D.E., FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 1, allée du Suchot à QUETIGNY
- 575 - M. SIMONOT Dominique  
CUUISINIER, EUREST à PARIS CEDEX 17 (75)  
Demeurant 22, rue Louis Pasteur à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 576 - Mme SIRE Fabienne née VADOT  
TECHNICIENNE CONSEIL EN PRESTATIONS, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 2, rue des Chenevay à CHENOVE
- 577 - M. SIRE Luc  
RESPONSABLE DE RESTAURANT, SODEXHO - SFR à ST MEDARD EN JALLES (33) demeurant 4, rue de la Champagne à FLAGEY ECHEZEAUX
- 578 - Mme SIRUGUE Corinne née LEDUCQ  
EMPLOYEE COMMERCIALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant 22, rue St Just à BRETENIERES
- 579 - M. SIRUGUE Jean-Michel  
CONDUCTEUR DE LIGNE, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 2, rue du Patis à BESSEY LES CITEAUX
- 580 - M. SKOWRONSKI Michel  
CHAISIER CANNEUR, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 15F, boulevard Mansard à DIJON
- 581 - M. SOILLY Thierry  
OUVRIER POLYVALENT, V ET M FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant à MARMAGNE
- 582 - M. SOLDATI Alain  
AGENT SPECIALISE CES/CEC, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 6, rue des Gondrandes à CHENOVE
- 583 - Mlle SOMMIER Chantal  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 584 - Mme SOULIER Christine née RIUS  
CONDUCTRICE DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 7, rue Lotissement des Pins à LONGECOURT EN PLAINE
- 585 - M. SOUSA Pedro  
METALLIER, SAMETALLERIE SZWANDROK THIERRY à LONGVIC (21) demeurant 22, rue Aristide Briand à LONGVIC
- 586 - Mme SPIES Rachel née MESPLIE  
RECEVEUSE CHEF, AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE à BEAUNE (21) demeurant 6, rue Nicephore Niepce à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 587 - M. SPITZ Bernard  
OPERATEUR TRAITEMENT D'APRES-VENTE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54) demeurant 106, rue de la Préfecture à DIJON
- 588 - M. SPOHR Gérard  
ANALYSTE, IBP à LONGVIC (21)  
Demeurant 7, rue Landel à BAULME LA ROCHE
- 589 - M. STERCK Jean  
OUVRIER PROFESSIONNEL, SCIERIE MENDOZA SA à LAIGNES (21) demeurant 34, rue Porte du Chêne à LAIGNES
- 590 - M. STRANISCI Robert  
CHAUFFEUR-LIVREUR, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21)  
Demeurant 1, boulevard du Castel à DIJON
- 591 - Mlle SZCREPANSKI Aline  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON

- à DIJON (21) demeurant à VARANGES
- 592 - Mlle SZCREPANSKI Elizabeth  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 21, Route de Longecourt à VARANGES
- 593 - Mme TAMAGNE Pascale  
MANAGER PLATE-FORME, CORA LOGISTIQUE à LUDRES (54)  
Demeurant 5, rue Jules Guesde à LONGVIC
- 594 - Mme TAMBARIN Laurence née SIMONNOT  
CHARGEÉE DE CLIENTELE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL  
CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant 9, rue Buffon à FONTAINE LES DIJON
- 595 - M. TARANCHON Gilles  
CONDUCTEUR MACHINE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 7, rue Général Charbonnel à IS SUR TILLE
- 596 - Mme TARLET Nathalie née JACQUEY  
OPERATRICE POLYVALENTE, IMPRIMERIE ROUALET ETIQUETTE  
à BEAUNE (21) demeurant Rue de Maupas à BLIGNY LES BEAUNE
- 597 - Mlle TARON Christiane  
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE, O.P.A.C. à DIJON (21)  
Demeurant 9, rue du Château d'Eau à PLOMBIERES LES DIJON
- 598 - M. TEIXEIRA Antonio  
EMPLOYE COMMERCIAL CONFIRME, DISTRIBUTION CASINO  
FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42)  
Demeurant 17, boulevard Clomiers à DIJON
- 599 - M. TERRASSON Bernard  
DIRECTEUR TECHNIQUE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES  
(21) demeurant 4, rue Henri de Bahezre à NUITS ST GEORGES
- 600 - Mme THEURET Jeanine née COURVOISIER  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 48, avenue du Lac à DIJON
- 601 - Mme THEVENAUT Sylvie née ARMAND  
EMPLOYEE DE BANQUE, BANQUE DE FRANCE à BEAUNE (21)  
Demeurant Chemin de la Vierge - La Montagne à BEAUNE
- 602 - M. THEVENOT Gérard  
OUVRIER POLYVALENT ( RETRAITE ), MAISON CAMILLE GIROUD  
à BEAUNE (21) demeurant Rue Principale à RUFFEY LES BEAUNE
- 603 - Mme THIBAUT-PLONCARD Annie  
MONITRICE EDUCATRICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 6, rue des Moulins à DIJON
- 604 - Mme THILL Chantal née BOURGEOIS  
RESPONSABLE RVC, LA REDOUTE à ROUBAIX CEDEX 2 (59)  
Demeurant 5, rue de Morey à CHAMBOLLE MUSIGNY
- 605 - Mme THIVANT Claudine née BRUANT  
ADJOINTE AU DIRECTEUR D'AGENCE, CAISSE D'EPARGNE DE  
BOURGOGNE à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue de la Bergère à STE MARIE LA BLANCHE
- 606 - Mme TIRLOT Véronique née ECHAILLIER  
RESPONSABLE REGIONAL FORMATION, AXA FRANCE à DIJON  
(21) demeurant 42, rue de Beauséjour à DIJON
- 607 - M. TORBALI Ramazan  
OUVRIER PROFESSIONNEL USINAGE, SUNTEC INDUSTRIES  
FRANCE à LONGVIC (21)  
Demeurant 29, rue de la Rente Ste Bénigne à LONGVIC
- 608 - M. TORRES Marc  
AGENT DE MAITRISE, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 11, impasse du docteur Domec à DIJON
- 609 - Mme TOSI Cécile née JUSTICE  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE  
LES DIJON (21) demeurant 37, rue des Pétignys à CHENOVE
- 610 - Mme TOURNADRE Florence née FOUGEROUSE  
CHARGEÉE DE CLIENTELE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL  
CENTRE à DIJON (21) demeurant 31, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 611 - M. TOURNIER Serge  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 80B, avenue Eiffel à DIJON
- 612 - Mme TOUTAIN Sylvie née ALEXANDRE  
CHEF DE FILE, AUTOGRILL BEAUNE à MERCEUIL (21)  
Demeurant 22, rue de Vignolles à BEAUNE
- 613 - M. TRIMAILLE Claude  
RESPONSABLE DE PRODUCTION, T.P.C. BEAUNE à BEAUNE (21)  
Demeurant 7, rue Gaspard de Courtivron à DIJON
- 614 - M. TRUONG Victor  
TECHNICIEN ADMINISTRATION VENTE, PROTEOR S.A. à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant 17, Lotissement Le Clos à  
COLLONGES LES PREMIERES
- 615 - Mme USCLADE Sylvie née SAILLARD  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) Demeurant 4, Montée de Guise à DIJON
- 616 - M. VACHET Didier  
CHAUFFEUR POIDS-LOURDS, TRANSAL à DIJON (21)  
Demeurant 8, rue Basse à COLLONGES LES BEVY
- 617 - M. VACHET Lionnel  
CHEF DE DEPOT, BROSSETTE BTI à CHENOVE (21)  
Demeurant 43, rue d'Amont à BESSEY LES CITEAUX
- 618 - Mlle VACHET Agnès  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 20, rue des Ducs de Bourgogne à  
ROUVRES EN PLAINE
- 619 - M. VAISSBAND Patrice  
CHAUFFEUR-LIVREUR, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21)  
Demeurant 16, rue Général de Nansouty à DIJON
- 620 - Mlle VALLEZ Michelle  
OUVRIERE EN MAROQUINERIE, ATELIERS D'ARMANCON à SEMUR  
EN AUXOIS (21) demeurant 3, rue du 11 novembre à SEMUR EN  
AUXOIS
- 621 - Mme VAUCHEY Héléne  
AIDE SOIGNANTE CERTIFIEE, CLINIQUE DE CHENOVE à CHENOVE  
(21) demeurant 2, rue R. Bougeot à CHENOVE
- 622 - M. VAZ Manuel  
MONTEUR EN ARMATURES, BOURGOGNE ARMATURES à DIJON  
(21) demeurant 7, rue Chevreul à DIJON
- 623 - M. VEILLE Daniel  
MAGASINIER, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21)  
Demeurant 15, rue Charles Dullin à TALANT
- 624 - M. VELJKOVIC Milos  
OPERATEUR - ZINGUEUR, SOCIETE REM à DIJON (21)  
Demeurant 6A, rue de Beaune à DIJON
- 625 - Mme VERNEREY Mariette née FALQUET  
AGENTE ADMINISTRATIVE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS  
à SAINT ETIENNE (42) demeurant 11, allée du Clos Pofard à AHUY
- 626 - M. VERNIER Gilles  
INGENIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 29C, rue de Talant à DIJON
- 627 - M. VERNIZEAU Armand  
CONDUCTEUR SECURITE, AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE  
à BEAUNE (21) demeurant Hameau de Mouillon à CHATELLENOT
- 628 - M. VERNIZEAU Jacky  
RESPONSABLE D'AGENCE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT  
MUTUEL CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant Route de Combertault à LEVERNOIS
- 629 - M. VERPAUX Philippe  
OUVRIER SUR COMPOSANTS, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant 4, Route de Franche-Comté à  
GROSBOIS LES TICHEY
- 630 - M. VERPY Alain  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 30, rue Arago à DOLE
- 631 - M. VETTORATO Philippe  
POLISSEUR, SAGEM S.A. à DIJON (21)  
Demeurant 30, rue Jacques Prévert à QUETIGNY
- 632 - M. VETTORETTI Jean-Daniel  
CHAUFFEUR, SOUFFLET VIGNE à VILLEFRANCHE SUR SAONE  
(69) demeurant 31, rue de la Motte à MONTAGNY LES BEAUNE
- 633 - Mme VIARDOT Claudie  
AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 29, rue de Dijon à RUFFEY LES ECHIREY
- 634 - Mme VIAULT Pascale née MONNOT  
HOTESSE DE VENTE, SOCIETE ARGEDIS à LANCON DE PROVENCE  
(13) demeurant 25, Route de Beaune à BLIGNY SUR OUCHE
- 635 - M. VILLEDIEU Jean-Marie  
RESPONSABLE DE PROJETS, AUTOROUTES PARIS - RHIN - RHONE  
à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 24, rue de Lattre de  
Tassigny à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 636 - M. VILLEGAS Didier  
LAMINEUR, VALINOX NUCLEAIRE à MONTBARD (21)  
Demeurant Le Grand Champ à MARCIGNY SOUS THIL
- 637 - Mme VINCENOT Bénédicte née CHRISMENT  
OPERATRICE DE PRISE DE VUES, FRANCE 3 DIJON - DIRECTION  
REGIONALE à DIJON (21)  
Demeurant 13, rue des Templiers à FONTAINE LES DIJON



- 638 - M. VINCENT Daniel  
RESPONSABLE S.A.V., ENTREPRISE C3B à DIJON (21)  
Demeurant 10, rue Audra à DIJON
- 639 - M. VITTU Eric  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 28, rue de Pommard à DIJON
- 640 - M. VOITURET Philippe  
CONDUCTEUR DE LIGNE DE FABRICATION, NESTLE FRANCE-USINE  
DE DIJON à DIJON (21) demeurant Le Clos du Charron à BINGES
- 641 - M. VOURC'H Alain  
TECHNICIEN REPARATIONS, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 16, rue Victor Hugo à SENNECEY LES DIJON
- 642 - Mme WALTER Dominique  
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL  
S.A. à LONGVIC (21) demeurant 2, Place Henri IV à FONTAINE  
FRANCAISE
- 643 - M. YANN Joël  
TECHNICIEN DE MAINTENANCE, TOSHIBA TEC EUROPE à ARCUEIL  
(94) demeurant Chemin du Bois des Dames à TART L'ABBAYE
- 644 - Mme ZANNI Catherine née OLLIER  
MEDECIN, DIRECTION REGIONALE DU SERVICE MEDICAL à DIJON  
(21) demeurant 4Bis, rue du Puits de Bois à AHUY
- 645 - Mme ZEHNDER Jacqueline née JOBARD  
AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE, CENTRE NATIONAL MUTUALISTE  
DE MONTBARD à MONTBARD (21)  
Demeurant 2, rue du Champois à MONTIGNY SUR ARMANCON
- 646 - M. ZIMA Dominique  
MONTEUR, GROUPE ERDE à SAULON LA CHAPELLE (21)  
Demeurant 21, rue Gaston Bachelard à MARSANNAY LA COTE
- 647 - M. ZUNINO Claude  
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 52, rue des Portes Feuilles à FONTAINE LES DIJON

**Article 2 :** La Médaille d' Honneur du Travail en VERMEIL est décernée à :

- 1 - Mme ABAD Brigitte née BOUVERET  
EMPLOYEE D'ASSURANCES, AREAS CMA CENTRE DE  
BOURGOGNE à DIJON (21)  
Demeurant 25, rue En Paillery à SAINT APOLLINAIRE
- 2 - Mme ACIMOVIC Marie  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant 25, rue de la Stéarinerie à DIJON
- 3 - Mme AFALAH Monique née ZIMMERMANN  
SECRETAIRE, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 6, rue Léon Jouhaux à NEUILLY LES DIJON
- 4 - M. AGEZ Jean-Pascal  
INGENIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 9Ter, rue Alexandre III à DIJON
- 5 - M. AGUIAR Jose  
COFFREUR, ENTREPRISE POULETTY à LONGVIC (21)  
Demeurant 13, rue Bougeot à CHENOVE
- 6 - M. ALAIS Roger  
A GENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO  
- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 10, rue Charles Brugnot à DIJON
- 7 - M. ALTOMARE Onofrio  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant Les Croisettes à SAINT REMY
- 8 - Mme ALVES-SOBRINHO Josyane née COLOMBO  
EMPLOYEE DE BUREAU, AG2R à PARIS CEDEX 14 (75)  
Demeurant 8, rue Hugues de Montconis à VAROIS ET CHAIGNOT
- 9 - Mme AMARAL Maria née PIRES  
FEMME DE MENAGE, GEWISS FRANCE à LIERNAIS (21)  
Demeurant Lotissement Le Grand Pré à LIERNAIS
- 10 - Mme ANCEAU Janine née LABOUCHE  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 27, Route de la Chapelle à TILLENAY
- 11 - M. ANDRIOT Joël  
OPERATEUR PLIEUR/REGLEUR, S.M.B. SOCIETE MECANIQUE DE  
BERNON à MUSSY SUR SEINE (10)  
Demeurant Grande Rue à MONTLIOT ET COURCELLES
- 12 - M. ANGOUR Mohamed  
MANUTENTIONNAIRE CARISTE, STEF LOGISTIQUE

- à DIJON (21) demeurant 19, rue Jacques Prévert à QUETIGNY
- 13 - M. ANTUNES Jaime  
OPERATEUR-SOUDEUR ALUMINIUM, ERHEL HYDRIS S.A.S.  
à DIJON (21) demeurant 13, avenue Jean Jaurès à DIJON
  - 14 - M. AUDEBERT Daniel  
EDUCATEUR TECHNIQUE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 45, rue Joseph Garnier à DIJON
  - 15 - Mme AUDOUX Hélène  
OUVRIERE EN ELECTRONIQUE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 25, rue du Brévail à BRAZEY EN PLAINE
  - 16 - M. AYFRE Jean-Louis  
RESPONSABLE DE SERVICE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT  
MUTUEL CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue François Baudot à DIJON
  - 17 - M. AZIZI Bekkay  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE  
FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 4Bis, rue de la Stéarinerie à DIJON
  - 18 - M. BABIC Michel  
INGENIEUR COMMERCIAL, NEXTIRAONE à MARCQ EN BAROEUL  
(59) demeurant 10, rue Joseph Delissey à BEAUNE
  - 19 - Mme BADOT Cosette née DUPON  
CHAISSIERE CANNEUSE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 51, rue Le Jolivet à DIJON
  - 20 - Mme BAGNA Michèle née EYL  
OUVRIERE EN MAROQUINERIE, ATELIERS D'ARMANCON à SEMUR  
EN AUXOIS (21) demeurant 21, rue Voisin à MASSINGY LES  
SEMUR
  - 21 - M. BAGROWSKI Georges  
CHEF D'EQUIPE, S.A.R.L. LA DALLO ROMAINE à ETROCHEY (21)  
Demeurant à MONTLIOT ET COURCELLES
  - 22 - M. BAILLY Jean-Paul  
RESPONSABLE DES ACHATS, S.A. BOUCHARD PERE ET FILS à  
BEAUNE (21) demeurant 4, rue des Fatains à SAVIGNY LES  
BEAUNE
  - 23 - M. BAILLY Denis  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE  
FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 5, impasse des Aubépines à PERRIGNY LES DIJON
  - 24 - M. BAILLY Pierre  
MANOUVRIER-CARISTE, SA COMPTOIR DES GRANDS VINS  
à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 24, rue Basse à COLLONGES LES BEVY
  - 25 - M. BALLORIN Michel  
CARISTE PREPARATEUR, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 2, allée de Beauce à DIJON
  - 26 - Mme BARABANT Nicole née FRANCOIS  
RESPONSABLE RESEAU INTERMEDIAIRES, AXA FRANCE à DIJON  
(21) demeurant 8, rue de la Fleurée à SAINT APOLLINAIRE
  - 27 - M. BARBIER Didier  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE  
FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 20, rue de la Corvée à REMILLY SUR TILLE
  - 28 - Mme BARDET Mireille née BAYLE  
ASSISTANTE IMPORT, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A.  
à LONGVIC (21) demeurant 10, rue Général de Gaulle à OUGES
  - 29 - M. BARDOUILLET Patrick  
CONDUCTEUR DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 7B, rue Marpaux à DIJON
  - 30 - M. BARROSO Antonio  
INSPECTEUR, ONET SERVICES à LONGVIC (21)  
Demeurant 2, rue des Moulins à DIJON
  - 31 - M. BATHELIER Alain  
AGENT DE MAITRISE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE  
à DIJON (21) demeurant 114, Route de Dijon à LONGVIC
  - 32 - Mme BATY Jacqueline née CHABEUF  
OUVRIERE SPECIALISEE, THOMSON TELEVISION COMPONENTS  
FRANCE à GRAY (70)  
Demeurant 24, Lotissement du Château à RENEVE
  - 33 - M. BAUDEY Jean-Luc  
CONTROLEUR QUALITE, VALINOX NUCLEAIRE à MONTBARD (21)  
Demeurant 19, Cité de Verdun à MONTBARD
  - 34 - M. BAUDIN Michel  
AGENT TECHNIQUE LANCEMENT, SUNTEC INDUSTRIES FRANCE  
à LONGVIC (21) demeurant 34, rue Adéodat Boissard à DIJON

- 35 - Mme BAUMGARTNER Roselyne née LISCOUET  
EMPLOYEE PRINCIPALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS  
à SAINT ETIENNE (42)  
Demeurant 54, avenue de l'Egalité à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 36 - M. BAURAND Bernard  
CHEF D'EQUIPE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 10, rue Henri Farman à DIJON
- 37 - Mme BAVOILLOT Renate née MAIERHOFER  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE  
LES DIJON (21) demeurant 43, rue Joseph Samson à DIJON
- 38 - Mme BEAL Marie-Claude  
CONSEILLERE COMMERCIALE SENIOR, CAISSE D'EPARGNE DE  
BOURGOGNE à DIJON (21)  
Demeurant 31, rue Albert Rémy à PLOMBIERES LES DIJON
- 39 - M. BEAUDOIN Alain  
EMPLOYE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21)  
Demeurant 5, impasse des Thuyas à SAULON LA CHAPELLE
- 40 - M. BEAUVOIS Michel  
AJUSTEUR, BOBARD FRERES à BEAUNE (21)  
Demeurant 9, rue du Moulin à LEVERNOIS
- 41 - M. BECHTOLD Jean  
CHAUFFEUR, HOLCIM GRANULATS FRANCE à ARCEAU (21)  
Demeurant 88, rue de Longvic à DIJON
- 42 - M. BEGUINET Hervé  
CONSEILLER CLIENTELE PRIVEE, CREDIT LYONNAIS à NANCY  
(54) demeurant 2C, rue Arthur Rimbaud à DIJON
- 43 - Mme BELLESORT Jocelyne née MENETREY  
TECHNICIENNE PAIEMENTS, CRAMBOURGOGNE ET FRANCHE-  
COMTE à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue du Gourmerault à ARC SUR TILLE
- 44 - M. BENADJER Miloud  
MAGASINIER VENDEUR, SCA BOURGOGNE AUTOMOBILE  
PEUGEOT à DIJON (21) demeurant 6, rue de Saverne à DIJON
- 45 - M. BERGERET Christian  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE  
KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 30, rue Champmaillot à DIJON
- 46 - Mme BERLAND Marie-Thérèse née GARCIA  
AGENTE DES SERVICES HOSPITALIERS, CLINIQUE DE CHENOVE  
à CHENOVE (21) demeurant 1, rue Gaston Roupnel à CHENOVE
- 47 - Mme BERNARD Marie-Thérèse  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 14, rue de Bourgogne à AUXONNE
- 48 - M. BEUZON Jean-Paul  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 49 - Mme BIANCHI Catherine  
CONDUCTRICE APPAREIL DE FABRICATION, NOBEL EXPLOSIFS  
FRANCE à VONGES (21)  
Demeurant 16, rue de Bourgogne à LAMARCHE SUR SAONE
- 50 - M. BIOCCHI Georges  
REGLEUR, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant Grande Rue à CRECEY SUR TILLE
- 51 - Mme BILLARD Eliane née CAILLOT  
CADRE, CREDIT FONCIER DE FRANCE à PARIS CEDEX 01 (75)  
Demeurant 13, rue de Florennes à LONGVIC
- 52 - Mme BILLET Geneviève née BRESSON  
INFIRMIERE D.E., CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE LES DIJON  
(21) demeurant 139, rue de Bourgogne à PONT DE PANY
- 53 - M. BIZOUARD Alain  
MECANICIEN OUTILLAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant Lotissement Le Clair Val à MARCILLY SUR TILLE
- 54 - M. BLANCHARD Claude  
TECHNICIEN, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue Théodore de Bèze à DIJON
- 55 - Mme BLANCHARD Thérèse  
OPERATRICE EN ELECTRONIQUE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 21, Route de Fontaine-Française à  
FOUCHANGES
- 56 - M. BLANCHET Roger  
CONDUCTEUR EMBALLAGE PERLES, SOLVAY ELECTROLYSE  
FRANCE à TAVAux (39)  
Demeurant Rue des Pasquiers à ESBARRES
- 57 - M. BLANDIN Paul  
MONTEUR REGLEUR, SAGEM S.A. à DIJON (21)  
Demeurant 29, boulevard Carnot à DIJON
- 58 - Mme BLANDIN Christiane  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) Demeurant 30, La Croix aux Chevaux à LONGEAULT
- 59 - Mme BLAQUE Martine née VERCELLINO  
EDUCATRICE SPECIALISEE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant MAPAD Vigne Blanche à GEVREY CHAMBERTIN
- 60 - Mlle BLIN Chantal  
OUVRIERE DE C.A.T., CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE  
MONTBARD à MONTBARD (21)  
Demeurant 207, rue Charles de Gaulle à MONTBARD
- 61 - M. BLONDEL Gérard  
TECHNICIEN D'ATELIER, METAL DEPLOYE RESISTOR  
à MONTBARD (21) demeurant 35, rue du Beugnon à MONTBARD
- 62 - M. BOCHOT Guy  
CONTREMAITRE, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant à ASNIERES EN MONTAGNE
- 63 - Mme BOCQUET Nelly  
AGENTE ADMINISTRATIVE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 43, avenue Jean Jaurès à DIJON
- 64 - M. BOFFY Daniel  
CHEF D'EQUIPE REGLEURS, AMORAMAILLE S.I.  
à DIJON (21) demeurant 15, boulevard Thiers à DIJON
- 65 - M. BOIVIN René  
OPERATEUR, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 10, rue Picasso à TALANT
- 66 - Mme BOIX Brigitte  
AGENTE DE COLLECTIVITE, ETS MEDICO PSYCHO PEDAGOGI-  
QUE à AISY SOUS THIL (21) demeurant à MISSERY
- 67 - Mme BONGARD Viviane  
SECRETAIRE, EUROVIA BOURGOGNE à LONGVIC (21)  
Demeurant 26, rue du Tire-Pesseau à DIJON
- 68 - M. BONIN Bernard  
RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE, URSSAF DE  
LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 6, rue Marcel Sembat à DIJON
- 69 - Mme BONNE Françoise née COURBEZ  
CARISTE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant Route de Bligny à ST VICTOR SUR OUCHE
- 70 - Mme BONNEFOY Annick née DELAITRE  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 2B, impasse du Roselet à LONGECOURT  
EN PLAINE
- 71 - Mme BONNIN Martine  
CONDUCTRICE DE MACHINE COMPLEXE, AMORA MAILLE S.I.  
à DIJON (21) demeurant 14, rue du Village à AGENCOURT
- 72 - Mme BONTEMPS Marie-Claude née RONDEAU  
ATTACHEE COMMERCIALE, CETELEM à PARIS 16ème (75)  
Demeurant 28, rue du Souris à VARANGES
- 73 - M. BORDENAVE Alain  
RESPONSABLE GROUPE PICKING, AMORA MAILLE S.I. à DIJON  
(21) demeurant 4, rue de la Petite Verrerie à VELARS SUR OUCHE
- 74 - Mme BORNE Dominique née SCANZI  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 76, rue de la Maurienne à GENLIS
- 75 - M. BORTOT Jean-Claude  
CHEF D'ATELIER, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 10, rue de Chevigny à DIJON
- 76 - Mme BOSSU Françoise née GUIDOT  
EMPLOYEE DE BUREAU, LEROY MERLIN à QUETIGNY (21)  
Demeurant 26, rue des Erables à QUETIGNY
- 77 - Mme BOTAS Annie née DESBOIS  
OUVRIERE SUR COMPOSANTS, T.P.C. ST APOLLINAIRE  
à SAINT APOLLINAIRE (21)  
Demeurant 21, Route de Pontailleur à MAXILLY SUR SAONE
- 78 - Mme BOUCHARD Janine née SIRE  
ADJOINTE SERVICE ACHATS, PROTEOR S.A. à SAINT APOLLI-  
NAIRE (21) demeurant 3A, rue Majnoni d'Intignano à FONTAINE  
LES DIJON
- 79 - Mme BOUCHEROT Patricia née BEKRI  
PRENEUSE D'ORDRES, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21)  
Demeurant 37, avenue Jean Jaurès à DIJON
- 80 - M. BOUDABZA Bouzid  
OUVRIER PROFESSIONNEL, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOL-  
LINAIRE (21) demeurant 9, rue Castelnau à DIJON

- 81 - Mlle BOUF Françoise  
ORTHOPHONISTE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 28C, rue des Perrières à DIJON
- 82 - M. BOUFENICHE Arezki  
POLYVALENT, V ET M FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant 3, Résidence Montmuzard à MONTBARD
- 83 - Mme BOUHEY Odile née MIELNICZUK  
TECHNICIENNE, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21)  
Demeurant 5, rue de Rémond à VILLERS LA FAYE
- 84 - M. BOUILLLOT Bernard  
CONTROLEUR DE GESTION, BONNA SABLA - DIRECTION  
REGIONALE EST à ST JEAN DE LOSNE (21)  
Demeurant 32, Route de Tarsul à IZEURE
- 85 - M. BOULEGUE Didier  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant 12, avenue d'Alésia à VENAREY LES LAUMES
- 86 - Mme BOULERE Ghislaine  
EMPLOYEE APPROVISIONNEMENT, OCP REPARTITION DIJON  
à QUETIGNY (21) demeurant 11, Grande Place à QUETIGNY
- 87 - Mme BOULLEMIER Marie-France  
SECRETAIRE, SCABOURGOGNE AUTOMOBILE PEUGEOT  
à DIJON (21) demeurant 69, Route de Langres à DIJON
- 88 - M. BOUMENTEN Khemissi  
OUVRIER NETTOYEUR QUALIFIE, H.REINIER - AGENCE DE  
STRASBOURG à SCHILTIGHEIM (67)  
Demeurant 32, avenue du Lac à DIJON
- 89 - M. BOURDADI Bouchta  
CONDUCTEUR D'ENGIN, SCREG EST à CHEVIGNY ST SAUVEUR  
(21) demeurant 43, avenue du Cromois à QUETIGNY
- 90 - M. BOURDEAU Philippe  
RESPONSABLE ADJOINT CSRH, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54)  
Demeurant 2, rue de la Gare à BRETIGNY
- 91 - M. BOURGEON Alain  
AM TRAVAUX IG IXAN, SOLVAY ELECTROLYSE FRANCE  
à TAVAU (39) demeurant 52, rue d'Amont à ECHENON
- 92 - Mme BOURGEON Claudine née TROLY  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant Voie Romaine à MONTOT
- 93 - Mme BOURTEQUOY Fabienne née HAZEMANN  
EMPLOYEE DE BUREAU, CROWN CORK & SEAL à CHATILLON  
SUR SEINE (21) demeurant 6, rue Claude Debussy à CHATILLON  
SUR SEINE
- 94 - Mme BOURTOURAU Nelly  
INFIRMIERE ANESTHESISTE D.E., CLINIQUE DE CHENOVE  
à CHENOVE (21) demeurant 12, boulevard Thiers à DIJON
- 95 - M. BOURY Bruno  
SOUDEUR, VALTIMET à VENAREY LES LAUMES (21)  
Demeurant à CHAUME LES BAIGNEUX
- 96 - M. BOUVIER Henri  
AGENT TECHNIQUE, PHILIPS FRANCE - DIVISION ECLAIRAGE  
à CHALON SUR SAONE (71)  
Demeurant 16, rue de la Corvée à NOIRON SOUS GEVREY
- 97 - M. BOYER Guy  
OUVRIER QUALIFIE, SUCRERIES DE BOURGOGNE à AISEREY (21)  
Demeurant 27, Place de l'Hôtel de Ville à BRAZEY EN PLAINE
- 98 - Mme BRDARIC Savka née SPASOJEVIC  
AGENTE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON  
(21) demeurant 11, rue Général Nansouty à DIJON
- 99 - M. BREDILLET Dominique  
OUVRIER PROFESSIONNEL, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS (21)  
Demeurant Patis de Laye à LONGEAULT
- 100 - Mme BRENOT Christine  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 12Bis, rue Jean Jaurès à GENLIS
- 101 - M. BRETON Claude  
CUISSINIER, AVENANCE ENSEIGNEMENT ET SANTE à MONTIGNY  
LES METZ CEDEX (57) demeurant 6, rue Audra à DIJON
- 102 - Mme BRICE Bernadette née MARCOT  
OPERATRICE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant Ruelle des Vergers à VERNOS LES VESVRES
- 103 - M. BRUET Fabrice  
TECHNICIEN SUPERIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE  
(21) demeurant 25, avenue de Langres à DIJON
- 104 - Mme BULLE Jacqueline  
MANAGER COMMERCIALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS  
à SAINT ETIENNE (42) demeurant 4Bis, av. de Langres à DIJON
- 105 - M. BULLET Jacques  
OUVRIER DE C.A.T., CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE  
MONTBARD à MONTBARD (21)  
Demeurant 207, rue Charles de Gaulle à MONTBARD
- 106 - Mme BURDAIRON Monique  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant 32, rue de Pommard à CHEVIGNY ST  
SAUVEUR
- 107 - Mme BUTHIOT Claudine née BAYOU  
CHARGEE DE CLIENTELE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL  
CENTRE à DIJON (21) demeurant 12, rue de l'Oucherotte à AISEREY
- 108 - Mme BUTTAZZONI Françoise née MATHEY  
OPERATRICE EN ELECTRONIQUE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 5 Chemin Derrière l'Eglise à CHAMPDOTRE
- 109 - M. CAILLER Jean-François  
DIRECTEUR DES VENTES FRANCE, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE  
à DIJON (21) demeurant 44, rue des Marmuzots à DIJON
- 110 - M. CAKIR Ali  
OUVRIER DE FABRICATION ( RETRAITE ), BONNA SABLA -  
DIRECTION REGIONALE EST à ST JEAN DE LOSNE (21)  
Demeurant 5, Chemin des Calotiers à ST JEAN DE LOSNE
- 111 - M. CAMP Jean-Claude  
DEVELOPPEUR INFORMATIQUE, CRAM BOURGOGNE ET  
FRANCHE-COMTE à DIJON (21)  
Demeurant 36, rue des Riottes à HAUTEVILLE LES DIJON
- 112 - M. CAMPILLO Daniel  
REDACTEUR POLYVALENT, AXA FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 13, rue des Epoutières à TALANT
- 113 - M. CANONNE Jean-Paul  
TECHNICIEN MAINTENANCE/LOGISTIQUE, IBP à LONGVIC (21)  
Demeurant 17, rue des Genêts à COLLONGES LES PREMIERES
- 114 - Mme CAPELLE Christine  
ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES, PECHINEY EMBALLAGE  
FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 8, rue de la Grosse Borne à ARC SUR TILLE
- 115 - Mme CARD Edith née JOUHANS  
AGENTE DE PLANNING, I.F.F. FRANCE SAS à LONGVIC (21)  
Demeurant Lotissement Les Craies à ST PHILIBERT
- 116 - Mme CARDOSO Maria  
OUVRIERE SPECIALISEE, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINT APOL-  
LINAIRE (21) demeurant 115, avenue Eiffel à DIJON
- 117 - M. CARON Daniel  
EMPLOYE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21)  
Demeurant 64, rue des Moulins à DIJON
- 118 - M. CARRASCO Daniel  
DIRECTEUR ETABLISSEMENT SANITAIRE, UGECAM BOURGOGNE  
ET FRANCHE-COMTE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 81, rue Henri Challand à NUITS ST GEORGES
- 119 - Mme CARTAUT Catherine née PY  
RESPONSABLE D'EQUIPE DE LABORATOIRE, SANOFI WINTHROP  
INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant Rue de l'Odeu à CRUGEY
- 120 - M. CARTIER Jean-Michel  
AUDITEUR QUALITE SECURITE ENVIR., PERNOD S.A. à CRETEIL  
(94) demeurant Les Meix à MEUILLEY
- 121 - M. CAUDOUX Dominique  
AIDE - SOIGNANT, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 8, avenue Albert Camus à DIJON
- 122 - M. CELLA Gino  
CARRIER, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON  
SUR SEINE (21) demeurant 7, av. Edouard Herriot à ETROCHEY
- 123 - M. CELLIER Jean-Luc  
CONDUCTEUR D'INSTALLATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE  
DE DIJON à DIJON (21) demeurant 19, av. Victor Hugo à DIJON
- 124 - M. CENDRIER Patrice  
MECANICIEN, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant Chemin du Lochat à VISERNY
- 125 - Mme CERDAN Patricia née DUMETIER  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 9, rue des Messiers à MAISON DIEU
- 126 - M. CESAR Pierre  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 127 - M. CHAABOUCI Mustapha  
OUVRIER PROFESSIONNEL, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 27, avenue de Marbotte à DIJON

- 128 - M. CHADEUF Alain  
TECHNICIEN ELECTRONICIEN, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 21, rue Bordot à DIJON
- 129 - M. CHAFFONGEAND Roger  
METALLIER, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 25, rue de l'Arquebuse à DIJON
- 130 - Mme CHAILLY Annick née MONPAYS  
SAGE - FEMME, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 10, rue Gabriel Revel à LONGVIC
- 131 - M. CHALOYARD Gérard  
RESPONSABLE DPT POUDES & EXPLOSIFS, NOBEL EXPLOSIFS FRANCE à VONGES (21) demeurant Le Champ de Charme à VONGES
- 132 - M. CHAMPAGNOL Christian  
OUVRIER D'ENTRETIEN, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 47, rue de la Mare à SAVIGNY LE SEC
- 133 - Mme CHAMPY Marie-Christine née MARTELOT  
COMPTABLE FOURNISSEURS, HOLDING PROTEOR à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 8, rue Jules Ferry à DIJON
- 134 - M. CHAMPY Jean-Louis  
COMMERCIAL, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES DIJON à DIJON (21) demeurant 15C, boulevard Maréchal Leclerc à TALANT
- 135 - Mlle CHARRIER Claude  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 136 - Mme CHARTON Danièle née PHILIPPE  
ASSISTANTE SUPPLY CHAIN, UNILEVER BESTFOODS FRANCE à DIJON (21) demeurant 27, allée de la Sablière à DOMOIS
- 137 - M. CHATENET Guy  
CHEF D'ATELIER, COLAS EST - CENTRE DE DIJON à LONGVIC (21) demeurant 42, rue des Clématites à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 138 - M. CHAUDAT François  
CONTROLEUR DE SECURITE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 20, rue des Grands Clos à AHUY
- 139 - Mme CHAUSSARD Claude née MOURLIN  
SURVEILLANTE, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 66, rue Marguerite de Bavière à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 140 - Mme CHEIX Marie-Claire née NOURRISSIER  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, CLINIQUE de FONTAINE LES DIJON (21) demeurant 7, rue des Ecoles à VAROIS ET CHAIGNOT
- 141 - M. CHENEAU Christian  
CONTROLEUR QUALITE, PAPETERIES DE DIJON SNC à LONGVIC (21) demeurant 4, Place de la Mairie à LANTENAY
- 142 - Mme CHEVROT Marie-Alberte née CAUTAIN  
TECHNICIENNE QUALITE, FRAMATOME ANP à CHALON SUR SAONE (71) demeurant 11, rue Nicolas Berthot à DIJON
- 143 - Mme CHIRADE Dominique née LIMONIER  
AGENTE DE MAITRISE D'ASSURANCES, AREAS CMA CENTRE DE BOURGOGNE à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue de la Combe Fauchère à VELARS SUR OUCHE
- 144 - M. CHOUAL Akka  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue Castelnau à DIJON
- 145 - M. CIECHANSKI Bertrand  
CHEF D'ATELIER, NOBEL EXPLOSIFS FRANCE à VONGES (21)  
Demeurant Route de Lamarche à VONGES
- 146 - M. CLERC Jean-François  
ANALYSTE EXPLOITATION, IBP à LONGVIC (21)  
Demeurant 12, impasse de l'Aguillon à HUCHEY
- 147 - M. CLERGET Jacky  
MAINTENANCIER D'INSTALLATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 17, Place Centrale à QUETIGNY
- 148 - M. COLLARD Lionnel  
MONTEUR OUTILS, CROWN CORK & SEAL à CHATILLON SUR SEINE (21) demeurant à CHAMESSON
- 149 - Mme COLLOT Josette  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 38, rue des Trois Forgerons à DIJON
- 150 - M. COLLOT Daniel  
CHEF D'EQUIPE ATELIER PL, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES ECHIREY (21) demeurant 2, rue de l'Hôpital à SACQUENAY
- 151 - Mme COLNOT Marie-Annick  
ANIMATRICE DE BUREAU, MUTUELLE UNIO à MACON (71)  
Demeurant 8, rue Paul Maldant à SAVIGNY LES BEAUNE
- 152 - M. COLOMBET Jean-Marc  
TECHNICIEN DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 22, Trêge du Moulin à CESSY SUR TILLE
- 153 - M. COLOMBET Alain  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 154 - Mme COLOMBET Elisabeth née GUIGNIER  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 22, Trêge du Moulin à CESSY / TILLE
- 155 - Mlle COLSON Monique  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 156 - Mme COMBAUT Michèle née KRUMM  
COMPTABLE, DORAS MATERIAUX à CHENOVE (21)  
Demeurant 16, rue de la 2ème Escadre à LONGVIC
- 157 - Mme COMEAU Mireille  
OUVRIERE DE C.A.T., CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE MONTBARD à MONTBARD (21)  
Demeurant 207, rue Charles de Gaulle à MONTBARD
- 158 - Mme COMTE Marie-Paule née CLAIRGIRONNET  
SECRETAIRE DE DIRECTION, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 40, rue Alphonse Legros à DIJON
- 159 - M. CONSTANTIN Yves  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21) demeurant 3Bis, rue de Besançon à DIJON
- 160 - M. CONTET René  
OUVRIER SPECIALISE, SEITAALTADIS - SITE ULE DIJON à DIJON (21) demeurant 2, Place de l'Eglise à SAULON LA CHAPELLE
- 161 - M. CORDES Jean-Claude  
CHAUFFEUR POIDS-LOURDS, SCREG EST à CHEVIGNY ST SAUVEUR (21) demeurant 63, rue de Mirande à DIJON
- 162 - M. CORDIER Hervé  
OUVRIER QUALIFIE - ELECTRICIEN, SUCRERIES DE BOURGOGNE à AISEREY (21) demeurant 8, rue de Volnay à DIJON
- 163 - M. CORON Alain  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 18, rue Saint Exupéry à CHENOVE
- 164 - Mme COSTAILLE Ghislaine  
CONDUCTRICE DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 15, avenue du Lac à DIJON
- 165 - M. COTTIN Maurice  
EDUCATEUR SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 14, rue Monge à MARSANNAY LA COTE
- 166 - M. COUE Michel  
ACHETEUR, SAARCODE à GRAY (70)  
Demeurant Rue des Tanneries à TIL CHATEL
- 167 - M. COULON Lionel  
EMPLOYE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21)  
Demeurant 17, avenue de la Concorde à DIJON
- 168 - Mme COURTOIS Chantal née TOUVREY  
AGENTE ADMINISTRATIVE, DURUPT PROLIANS à LONGVIC (21)  
Demeurant 7, rue Molière à NEUILLY LES DIJON
- 169 - M. COUTTIN Jacques  
CADRE TECHNIQUE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 16, Ancienne Route de Seurre à LOSNE
- 170 - Mme CRETIN Edith née CAVALLI  
ANIMATRICE D'UNE UNITE DE TRAVAIL, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 7, impasse Nicolas Enfert à DIJON
- 171 - M. CREUX Alain  
BOUCHER, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant 7, rue du Breuil à LONGCHAMP
- 172 - M. CRUZ Antonio  
OUVRIER PROFESSIONNEL, ROLOT ET LEMASSON à BEAUNE (21) demeurant Rue des Argilletts à STE MARIE LA BLANCHE
- 173 - Mme CUENOT Aline née BARBEY  
ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES, PARVEX SAS à DIJON (21) demeurant 38, allée de l'Europe à PERRIGNY LES DIJON
- 174 - Mme CURE Monique née GUILLAUMOT  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 64, Route de St Jean de Losne à BRAZEY EN PLAINE

- 175 - M. CURT Paul  
EDUCATEUR SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21) demeurant 2, rue de la Combe Fauchère à VELARS SUR OUCHE
- 176 - Mme CUSEY Martine née ROMAIN  
SECRETAIRE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 15B, rue Haute à SAULON LA RUE
- 177 - Mme D'ATTOMA Chantal  
AGENTE SPECIALISEE CES/CEC, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 6, avenue du Mail à TALANT
- 178 - Mme DA CRUZ Rosa née FERNANDES  
OUVRIERE DE POCHAGE, S.A. JULIEN MACK à COUCHEY (21)  
Demeurant 62, boulevard des Bourroches à DIJON
- 179 - Mme DA SILVA Maria  
CONDUCTRICE DE MACHINES, MIG-WELD S.A. à LONGVIC (21)  
Demeurant 10, rue Marie Petitot à COUTERNON
- 180 - Mme DA SILVA Nicole née BRET  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 5, rue des Sillons à BLAISY BAS
- 181 - M. DA SILVA FIALHO Antonio  
AIDE SCIEUR (RETRAITE), SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21) demeurant Rue aux Canes à POINCON LES LARREY
- 182 - Mme DALANSY Denise née MINOT  
AGENTE DE CUISINE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 9, impasse Saint Vincent à MARSANNAY LA COTE
- 183 - Mme DALLA - TORRE Bernadette née MIELLE  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 55, rue Principale à AUBIGNY EN PLAINE
- 184 - M. DAMONGEOT Dominique  
CHARGE D'AFFAIRES PRINCIPAL, CODIME à DIJON (21)  
Demeurant 2, impasse du Jura à SAINT APOLLINAIRE
- 185 - Mme DANON Geneviève  
SECRETAIRE, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 14, rue Turgot à DIJON
- 186 - Mme DANZ Martine née BLANCHARD  
SECRETAIRE, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 51Bis, boulevard de Troyes à TALANT
- 187 - Mme DAUER Elisabeth née CORDEL  
FEMME DE CHAMBRE, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21) demeurant 21, impasse de la Paulée à CHENOVE
- 188 - M. DAUTEL Patrick  
TECHNICIEN DES METIERS DE LA BANQUE, SOCIETE GENERALE à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 5, avenue de Chenonceau à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 189 - Mme DE BOISSIEU Dominique  
EDUCATRICE SPECIALISEE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 7F, rue Maurice Blondel à DIJON
- 190 - Mme DE MARTIN DE VIVIES Jeanine née MERCEY  
DIRECTRICE D'ETABLISSEMENT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 6, rue de la Mossière à FIXIN
- 191 - M. DE SA Manuel  
CHEF D'ATELIER, BOURGOGNE ARMATURES à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue des Capucines à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 192 - M. DECAUX Thierry  
CHEF DE CHANTIER, COLAS EST - CENTRE DE DIJON à LONGVIC (21) demeurant 33, rue de l'île à DIJON
- 193 - Mme DEFAUT Jacqueline née LAGARDE  
OPERATRICE EN ELECTRONIQUE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 18, rue du Point du Jour à SOIRANS
- 194 - Mme DEJEAN Josiane née BARLET  
EMPLOYEE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21)  
Demeurant 24, rue de la Croix Blanche à FIXIN
- 195 - M. DELDICQUE Alain  
CONDUCTEUR PILOTE PVDC, SOLVAY ELECTROLYSE FRANCE à TAVAUX (39) demeurant Rue Denis Gaillard à AUXONNE
- 196 - Mme DELOGET Michelle née GUEUSSOT  
CHARGE DE DOCUMENTATION, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21) demeurant Allée du Couchant à BELLENEUVE
- 197 - Mme DELORME Annie née LAMBERT  
TECHNICIENNE PRESTATIONS MALADIE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 3, impasse des Violettes à SELONGEY
- 198 - Mme DEMANGE Brigitte née ROSSIGNOL  
OPERATRICE EN ELECTRONIQUE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 20, rue de Bressey à ARC SUR TILLE
- 199 - Mme DEMELIN Chantal née THIBAUT  
TECHNICIENNE D'APRES-VENTE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54)  
Demeurant 1, rue Grignon à BLAISY BAS
- 200 - Mme DEMOUGEOT Francine née DOLIGNON  
CONSEILLERE COMMERCIAL SENIOR, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE à DIJON (21)  
Demeurant 17, Route de Beaune à SAVIGNY LES BEAUNE
- 201 - Mme DENET Christiane née VAYER  
AGENTE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 58, rue des Péjoces à DIJON
- 202 - M. DENIORT Pierre  
DIRECTEUR (RETRAITE), GALERIES LAFAYETTE à DIJON (21)  
Demeurant 24, rue des Pervenches à CHENOVE
- 203 - M. DESCHAMPS Bernard  
TECHNICIEN MAGASINIER MAINTENANCE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21) demeurant 6, impasse du Cep à SAINT APOLLINAIRE
- 204 - Mlle DESGOUILLES Marie-Noëlle  
AIDE-COMPTABLE, METAUX BLANCS OUVRES à CHEVIGNY ST SAUVEUR (21) demeurant 75G, rue En Paillery à ST APOLLINAIRE
- 205 - M. DESREUMAUX Jean-Pierre  
DIRECTEUR DU SERVICE A LA CLIENTELE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21)  
Demeurant Rue de la Cognée à HAUTEVILLE LES DIJON
- 206 - Mme DETANG Evelyne  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (d21) demeurant 11, rue des Génois à DIJON
- 207 - Mlle DEUILLET Edwige  
EMPLOYEE, CAISSE ORGANIC BOURGOGNE à DIJON (21)  
Demeurant 18, boulevard Rembrandt à DIJON
- 208 - M. DEUZE Jean-Charles  
MAGASINIER CARISTE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 18, rue Maxime Guillot à CHENOVE
- 209 - M. DEUZE Serge  
MAGASINIER CARISTE, BERICAP SARL à LONGVIC (21)  
Demeurant 3, rue du Bief du Moulin à LONGVIC
- 210 - Mme DHOTEL Marie-France  
TECHNICIENNE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 16B, rue Majnoni d'Intignano à FONTAINE LES DIJON
- 211 - M. DIANO Bruno  
MECANICIEN ENTRETIEN, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21) Demeurant Le Montmuzard à MONTBARD
- 212 - M. DILLENSEGER François  
EDUCATEUR SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 12, rue de la Cure à LANTENAY
- 213 - M. DION Michel  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant Lotissement du Larry à BUFFON
- 214 - Mme DOBRININE Ghislaine née TREMOLET  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 15, rue Albert et André Claudot à DIJON
- 215 - M. DOLE Michel  
EDUCATEUR TECHNIQUE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 14, rue Miolet à MALAIN
- 216 - Mme DOREY Martine née VIARD  
AGENTE DE SERVICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 10, rue de Vesvrotte à BEIRE LE CHATEL
- 217 - M. DROMAS Serge  
RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 16, rue Jean de Thénissey à COUTERNON
- 218 - M. DROUELLE Lionel  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 13, rue Clément Janin à DIJON
- 219 - M. DROUELLE Eric  
TECHNICIEN AUTOMOBILE, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES DIJON à DIJON (21) demeurant 20, rue des Valendons à DIJON
- 220 - Mme DROUX Martine née BIARD  
CLERC DE NOTAIRE, SCP CHEVILLON VETTER ET VINCENT à BEAUNE (21) demeurant Chemin des Fontaines à AUXEY DURESSSES
- 221 - M. DUARTE VALE Daniel  
MONITEUR D'ATELIER, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 15, rue George Sand à NEUILLY LES DIJON
- 222 - Mme DUBOIS Monique née VAUCHEREY  
SECRETAIRE TECHNIQUE, SOLVAY ELECTROLYSE FRANCE à TAVAUX (39) demeurant Rue du 19 mars 1962 à AUXONNE

- 223 - Mme DUBREUIL Fabienne née CORDIER  
CLERC DE NOTAIRE, SCP CHEVILLON VETTER ET VINCENT  
à BEAUNE (21) demeurant 4, rue Péjot à SAVIGNY LES BEAUNE
- 224 - M. DUCRET Noël  
MACON, EUROVIA BOURGOGNE à LONGVIC (21)  
Demeurant 1, rue Marie Noël à BEAUNE
- 225 - M. DUGOIS Serge  
AGENT ARCHIVES, SOLVAY ELECTROLYSE FRANCE à TAVAUZ  
(39) demeurant Rue de l'Aigle de Meaux à FRANXAULT
- 226 - M. DULEY Jean-Michel  
PRESIDENT DIR. GENERAL (RETRAITE), SUNDSTRAND  
INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21)  
Demeurant 45, rue Chabot Charny à DIJON
- 227 - Mme DUMOND Claire née LAGRAVE  
OPERATRICE PLASTIQUE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant Rue du Dessus à SAULX LE DUC
- 228 - Mme DUPIC Chantal née FERNET  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, CAISSE ALLOCATIONS  
FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 5Bis, rue des Rétisseys à TALANT
- 229 - M. DUPIN Patrick  
CONTROLEUR MECANIQUE, SAGEM S.A. à DIJON (21)  
Demeurant 38, avenue Champs Perdrix à DIJON
- 230 - Mme DUPONT Martine née COQUEUGNIOT  
COMPTABLE, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Balzac à DIJON
- 231 - M. DUPUID Serge  
MONTEUR, SAGEM S.A. à DIJON (21)  
Demeurant 39, rue de la Maladière à DIJON
- 232 - Mme DUPUIS Martine née PARIGOT  
OUVRIERE EN BIJOUTERIE, ROLOT ET LEMASSON à BEAUNE (21)  
Demeurant à CORCELLES LES SERRIGNY
- 233 - M. DURAN SANTIAGO Pedro  
TECHNICIEN DE SURFACE, COMPAGNIE DE TOURISME FRANTOUR  
à PARIS Cedex 15 (75) demeurant 125, av. du Drapeau à DIJON
- 234 - M. DUTHU François  
TOURNEUR, BOBARD FRERES à BEAUNE (21)  
Demeurant 3, rue Gaston Roupnel à BEAUNE
- 235 - M. DYON Christian  
REPRESENTANT, CHANTELE S.A. à CACHAN (94)  
Demeurant 804, rue de Moirey à SAINT APOLLINAIRE
- 236 - M. EBERT-WALKENS Eric  
ELECTROMECHANICIEN, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE  
à DIJON (21) demeurant 53C2, rue du 26ème Dragons à DIJON
- 237 - Mme EL AMARI Saadia née KHARROUCHE  
OUVRIERE SPECIALISEE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à  
GENLIS (21) demeurant 42, Route de Chevigny à AUXONNE
- 238 - M. EL HIMDI Bouchta  
AGENT DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21)  
Demeurant 10, rue du Morvan à DIJON
- 239 - M. ESTORGUES Pascal  
CADRE TECHNIQUE-COMMERCIAL, OPTIQUE GAUTIER à BEAUNE  
(21) demeurant 3 et 5, rue de Montmeix à MEURSAULT
- 240 - Mme EUVRARD Jocelyne née RION  
ASSISTANTE SERVICE DU PERSONNEL, GIEPAC BOURGOGNE à  
BEAUNE (21) demeurant 22, rue de la Tuilerie à BONCOURT LE  
BOIS
- 241 - Mme FAIVRE Pascale née JOMARD  
AGENTE DE GESTION PRINCIPALE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR  
TILLE (21) demeurant 14, rue des Bernardines à TART L'ABBAYE
- 242 - Mme FAIVRE Chantal  
AGENTE DE FABRICATION, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 19, rue d'Aval à FAUVERNEY
- 243 - M. FAURE Michel  
CHEF DE REGION ADJOINT, G.A.M.E.X. à PARIS CEDEX 09 (75)  
Demeurant 27, rue du Général de Gaulle à SAINT APOLLINAIRE
- 244 - Mme FERNANDES Patricia née GABLOTEAU  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant 29, rue du Lavoir à BARGES
- 245 - Mme FERRANTE Francine  
ASSISTANTE COMMERCIALE, VIACOM OUTDOOR AGENCE DE  
NANCY à NANCY (54) demeurant 2, rue Olivier Messiaen à DIJON
- 246 - M. FEUCHOT Joël  
CHARGE D'ACCUEIL, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54)  
Demeurant 2, rue de Saintonge à GENLIS
- 247 - M. FINCO Marc  
COMMERCIAL, I.C.M. GROUP à MONTBARD (21)  
Demeurant Rue Ernest Boguet à MONTBARD
- 248 - Mme FIZAINÉ Elisabeth née ULMANN  
OUVRIERE SUR COMPOSANTS, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant 4, rue des Aiguillons à QUETIGNY
- 249 - M. FIZAINÉ Yvette  
OPERATRICE DE SAISIE (RETRAITEE), MADAME YVETTE FIZAINÉ  
à DIJON (21) demeurant 1, avenue F.D. Roosevelt à DIJON
- 250 - M. FLAQUIERE Patrick  
INGENIEUR, ALSTOM TRANSPORT S.A. - ETS DE SAINT OUEN à  
SAINT OUEN (93) demeurant 11, rue du Château - Maison Dieu à  
LOSNE
- 251 - Mme FLECK Annie née BERNARD  
SECRETAIRE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 18, rue du Château à DIJON
- 252 - M. FLEURET Roger  
CONTROLEUR RECEPTION, GROUPE SOUFFLET- MALTERIES  
FRANCO-BELGES à NOGENT SUR SEINE (10)  
Demeurant 5, Meix au Cas à BRAZEY EN PLAINE
- 253 - Mme FORTUNATO Joëlle née MONNIOT  
AIDE-SOIGNANTE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 61 Ter, avenue Aristide Briand à DIJON
- 254 - M. FOUILLAND Alain  
OPERATEUR DE TRAITEMENT APRES-VENTE, CREDIT LYONNAIS  
à NANCY (54) demeurant 32, rue Jules Mercier à DIJON
- 255 - Mme FOURCAULT Marie-Claude née PERRET  
AGENTE D'ENTRETIEN INTERNAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant à ST SAUVEUR
- 256 - M. FOURNIER Bernard  
DIRECTEUR DE MARQUE, SOCIETE O.G.F. à PARIS CEDEX 19 (75)  
Demeurant 20, Grande Rue à NUITS ST GEORGES
- 257 - M. FOURNIER Denis  
1ER MAITRE D'HOTEL, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA  
COTE (21) demeurant 2A, rue Arthur Rimbaud à DIJON
- 258 - Mme FOURNIER Martine née RENAUD  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant Charmois les Blaisy à SOMBERNON
- 259 - M. FOURNIS Denis  
OUVRIER PROFESSIONNEL, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 50, avenue du Lac à DIJON
- 260 - M. FOUTELET Gilles  
CHEF DE GROUPE BANC DE TEST, SUNDSTRAND  
INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21)  
Demeurant 12, rue d'Argon à BELLENEUVE
- 261 - Mme FRANCOIS Irène née GALLIEN  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 10, rue de la Vanoise à GENLIS
- 262 - M. FRANCOIS Christian  
MONTEUR, GROUPE ERDE à SAULON LA CHAPELLE (21)  
Demeurant 10, rue de la Vanoise à GENLIS
- 263 - M. FREMY Hervé  
TECHNICIEN EXPERT, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES DIJON  
à DIJON (21) demeurant 23A, rue du Bel Air à DIJON
- 264 - M. FRIONNET Jean-Claude  
INFORMATICIEN, NESTLE FRANCE - SERVICES GENERAUX  
à MARNE LA VALLEE CEDEX (77) demeurant 27, rue Buffon à  
DIJON
- 265 - Mme FRIZOT Marie-Ange née DE MARSEILLE  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue Mardorf à LONGVIC
- 266 - M. FROCHOT Roger  
OUVRIER DE FABRICATION VINAIGRE, AMORA MAILLE S.I. à  
DIJON (21) demeurant 17B, rue Raoul Follereau à DIJON
- 267 - M. FROIDUROT Daniel  
CHEF D'EQUIPE, SOCIETE AMEC SPIE RAIL (FR) à CERGY PON-  
TOISE (95) demeurant 20, rue Alexandre Dumas à VENAREY LES  
LAUMES
- 268 - Mme FROMENT Francine née EBAYER  
OUVRIERE SPECIALISEE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES  
(21) demeurant 9, Passage de Vienne à NUITS ST GEORGES
- 269 - Mme FROMENT Nelly  
AGENTE DE SERVICE HOSPITALIER, FONDATION CLEMENT  
DREVON à DIJON (21) demeurant 2, rue de l'Eglise à BLAISY BAS

- 270 - M. FROSSARD Michel  
ECONOME, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 15, rue de la Combe au Seuret à VELARS SUR OUCHE
- 271 - Mme FRY Elisabeth née PEREY  
EMPLOYEE DE BANQUE, LYONNAISE DE BANQUE à BOURG EN BRESSE (01) demeurant 9, rue André Fleury à DIJON
- 272 - M. FURGER Othmar  
APPROVISIONNEUR, DURUPT PROLIANS à LONGVIC (21)  
Demeurant 3, rue du Bas de Chanoit à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 273 - M. FUSELIER Régis  
REGLEUR PLASTIQUE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 11, Route de Gémeaux à IS SUR TILLE
- 274 - M. GABON Gérard  
TECHNICIEN SYSTEME D'INFORMATION, KSDSE GROUPE KOYO-USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue du Vieux Chêne à SENNECEY LES DIJON
- 275 - Mme GABRIOT Josette née GRAPIN  
SECRETAIRE DE DIRECTION, MAISON HOTELIERE à DIJON (21)  
Demeurant 2, impasse du Mont Afrique à CORCELLES LES MONTS
- 276 - Mme GAFFIERO Laurence née BIANCHI  
CONDUCTRICE DE LIGNE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 23, rue du Quartier à TILLENAY
- 277 - M. GAGLIARDI Joël  
TECHNICIEN DES METIERS DE LA BANQUE, SOCIETE GENERALE à FONTENAY SOUS BOIS (94)  
Demeurant Chemin de la Ronce à VAUCHIGNON
- 278 - M. GALIMARD Patrick  
MECANICIEN REGLEUR, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 40, rue de la Combe de Fain à VELARS SUR OUCHE
- 279 - Mme GALY Cathy née MOREL  
TECHNICIENNE CONSEILLERE RETRAITES, CRAMBORGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21)  
Demeurant 10, avenue Raymond Poincaré à DIJON
- 280 - Mme GARDAIS Marie-Ange née VERMOREL  
MONTEUR COULEUR, IMPRIMERIE ROUALET ETIQUETTE à BEAUNE (21) demeurant 28, Impasse La Forêt à STE MARIE LA BLANCHE
- 281 - Mme GARLANDIER Marie-Hélène née BRUNEAU  
RESPONSABLE COMMERCIALE, METAUX BLANCS OUVRES à CHEVIGNY ST SAUVEUR (21)  
Demeurant 8, impasse Gagnereaux à DIJON
- 282 - Mme GARNIER Colette  
SECRETAIRE ADMINISTRATIVE, GIEPAC BOURGOGNE à BEAUNE (21) demeurant 18, Route de Ste Marie à COMBERTAULT
- 283 - M. GARROT Patrick  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 12, rue George Sand à CHENOVE
- 284 - M. GAUDIN Jean-Claude  
AGENT SPECIALISE CES/CEC, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue Charles Gounod à NEUILLY LES DIJON
- 285 - M. GAUTHEY Jacques  
MAGASINIER, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21)  
Demeurant 3, avenue du Maréchal Lyautey à DIJON
- 286 - M. GAUTHIER Daniel  
PREPARATEUR VERIFICATEUR, SAS SODIFRAGEL à DEMIGNY (71) demeurant 24, boulevard des Hortensias à LONGVIC
- 287 - M. GAUTHIER Roger  
DIRECTEUR COMMERCIAL, KVERNELAND GROUP à ST JEAN DE BRAYE (45) demeurant 5B, Impasse Girard de Propiac à DIJON
- 288 - M. GAY Joël  
ESSAYEUR FRIGORISTE, LENNOX FRANCE à LONGVIC (21)  
Demeurant 19, rue de la Fenotte à EPERNAY SOUS GEVREY
- 289 - M. GAÏDA Michel  
TECHNICIEN DE LA BANQUE, BNP PARIBAS à TROYES (10)  
Demeurant 5, avenue Joffre à CHATILLON SUR SEINE
- 290 - Mme GENET Geneviève née GRILLOT  
AGENTE DE COLLECTIVITE, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Arthur Chaudouet à DIJON
- 291 - Mme GENOT Annie née D'AMICO  
AGENTE D'ACCUEIL, G.A.M.E.X. à PARIS CEDEX 09 (75)  
Demeurant 101D, rue des Marcs d'Or à DIJON
- 292 - Mme GENTY Christiane née GLAUSER  
CONDITIONNEUSE POLYVALENTE, ELECTRO CENTRE S.A. à VELARS SUR OUCHE (21) demeurant à ANTHEUIL
- 293 - Mme GEORGET Jocelyne  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 34, avenue de Sprendlingen à GENLIS
- 294 - M. GHISLAIN Christian  
CADRE, BLEDINA SA à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69)  
Demeurant Rue de la Citadelle à CORCELLES LES ARTS
- 295 - Mme GILLOT Christine née GRAHLING  
TECHNICIENNE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 15, rue Henri Bourgogne à VENAREY LES LAUMES
- 296 - Mme GINOLHAC Françoise née PETITMENGIN  
ORTHOPHONISTE, CPMP DE L'ACADEMIE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 29, rue Jean-Baptiste Baudin à DIJON
- 297 - Mme GINSBERG Chantal née RABATEAUD  
PHARMALIENNE, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21) demeurant 29, rue Marie de Bourgogne à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 298 - M. GIRARD Hubert  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue Brillat Savarin à DIJON
- 299 - Mme GIRAudeau Nicole née TARTERET  
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE, EUROVIA BOURGOGNE à LONGVIC (21) demeurant 3, impasse des Peupliers à SAINT APOLLINAIRE
- 300 - M. GIRODET Daniel  
TOURNEUR, SAGEM S.A. à DIJON (21)  
Demeurant 16, rue d'Avou à BRETIGNY
- 301 - Mme GNECCHI Claude née GALLAT  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 17, rue des Blés d'Or à COUTERNON
- 302 - M. GONCALVES José  
MONTEUR EN ARMATURES, BOURGOGNE ARMATURES à DIJON (21) demeurant 21, rue des Courbes Raies à LONGVIC
- 303 - Mme GONZALEZ Martine née LION  
REDACTRICE POLYVALENTE, AXA FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue Jean Jaurès à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 304 - Mme GORNOUVEL Martine née DESCHAMPS  
SECRETAIRE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 2B, rue de l'Hôtel-Dieu à TALANT
- 305 - M. GORNOUVEL Eric  
AGENT TECHNIQUE, ELYO CENTRE EST MEDITERRANEE à DIJON (21) demeurant 2B, rue de l'Hôtel Dieu à TALANT
- 306 - Mme GOSSELIN Chantal née SAGET  
TECHNICIENNE D'APRES-VENTE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54)  
Demeurant 1B1, rue Majnoni d'Intignano à FONTAINE LES DIJON
- 307 - M. GOTTE Georges  
INSPECTEUR TARIFICATION, CRAMBORGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 99, rue de la Maurienne à GENLIS
- 308 - Mme GOUGLER Josiane  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant Le Meix à LANTHES
- 309 - M. GOURIER Gérard  
RESPONSABLE METHODES SECTEUR MC, NOBEL EXPLOSIFS FRANCE à VONGES (21)  
Demeurant 30, rue de Lamargelle à PONTAILLER SUR SAONE
- 310 - Mme GOZALO Marie-Hélène née PEREIRA  
AIDE - SOIGNANTE, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 93C, avenue Jean Jaurès à DIJON
- 311 - Mme GRAIZELY Chantal née DESPRES  
ATTACHEE COMMERCIALE, FINALION à ARCUEIL (94)  
Demeurant 37, rue des Coquelots à FLEUREY SUR OUCHE
- 312 - M. GRANDJEAN Alain  
APPARAILLEUR, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21) demeurant 14, av. de la Gare à ETROCHEY
- 313 - Mlle GRANDSEIGNE Claudine  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 39, rue de Longvic à DIJON
- 314 - Mme GRAPIN Josette née SIXDENIER  
EDUCATRICE TECHNIQUE SPECIALISEE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 2, rue des Sirènes à AISEREY
- 315 - Mme GRISVAL Marie-Claude  
OPERATRICE DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 8, rue du Dauphiné à FONTAINE LES DIJON
- 316 - Mme GRIVault Evelyne née BOULLEMIER  
OPERATRICE DE FABRICATION, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21) demeurant 1, rue Pommard à CHEVIGNY ST SAUVEUR

- 317 - Mme GRIVOT Simone  
TECHNICIENNE PRESTATIONS MALADIE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 24, rue Monod à NUITS ST GEORGES
- 318 - M. GROS Noël  
CONDUCTEUR TYPOGRAPHE, IMPRIMERIE JACQUELIN à BEAUNE (21) demeurant Rue Maurice Mauchamp à BEAUNE
- 319 - Mme GRUARDET Chantal née YUGMANN  
OUVRIERE SPECIALISEE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 22Bis, Route de Moissy à AUXONNE
- 320 - Mme GUENON Yolande née CHATENET  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 24, Route de Bèze à BOURBERAIN
- 321 - Mme GUERITEE Gabrielle  
CONDUCTRICE DE LIGNE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 8, rue de New-Holland à LONGVIC
- 322 - Mlle GUEUX Françoise  
ASSISTANTE COMMERCIALE, UNILEVER BESTFOODS FRANCE à DIJON (21) demeurant 89, rue du Général Fauconnet à DIJON
- 323 - Mme GUILLEMOTTE Evelyne née LORNET  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 4, Grande Rue à MAGNY MONTARLOT
- 324 - Mme GUILLIER Brigitte née D'ATTOMA  
CONDUCTRICE DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 8B, Montée d'Etang à VELARS SUR OUCHE
- 325 - M. GUILLOCHET Michel  
MAGASINIER-VENDEUR CONFIRME PRA, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES ECHIREY 21) demeurant 10, Chemin de Vaux à CHAMBEIRE
- 326 - M. GUINOT Lois  
RESPONSABLE ATELIER, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant Chemin des Ouches à TOUILLON
- 327 - M. GUIOT Alain  
DIRECTEUR COMMERCIAL, LOUIS MAX S.A. à NUITS ST GEORGES (21) demeurant 3, impasse du Verger à BEAUNE
- 328 - M. GUY Patrick  
EMPLOYE, SEITAAALTADIS - SITE UT DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 10, rue de l'Eglise à SENNECEY LES DIJON
- 329 - M. GUYARD Claude  
CHARGE DE CLIENTELE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant 9 Grande Rue à HAUTEVILLE LES DIJON
- 330 - Mme HAAS Danielle  
AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE, CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE MONTBARD à MONTBARD (21)  
Demeurant 33, rue Ernest Boguet à MONTBARD
- 331 - Mme HAMANDIA Fatiha  
AGENTE DE FABRICATION, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 9, rue du Moulin à MARCILLY SUR TILLE
- 332 - Mme HARANT Marguerite née GUERRI  
ANIMATRICE D'UNE UNITE PRESTATIONS, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 14, rue Adolphe Willette à DIJON
- 333 - M. HARASSE Daniel  
CHEF DE PROJET PACKAGING, UNILEVER BESTFOODS FRANCE à DIJON (21) demeurant 38, rue des Layottes à DIJON
- 334 - Mme HATON Maria née PORTUGAL DOS SANTOS  
CONDUCTRICE DE MACHINE COMPLEXE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21) demeurant 1C, rue du 26ème Dragon à DIJON
- 335 - M. HELLEY Patrice  
CONTREMAITRE ASSEMBLAGE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21)  
Demeurant 28, rue Pierre Curie à CHENOVE
- 336 - M. HERCHUEL Marcel  
CHEF D'EXPLOITATION, DALKIA FRANCE à SAUSHEIM (68)  
Demeurant 14C, rue Jean-Baptiste Greuze à DIJON
- 337 - M. HERNANDEZ Manuel  
OUVRIER PROFESSIONNEL, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue Ernest Bouteiller à DIJON
- 338 - Mme HEUGUET Lucette née CHATELAIN  
AGENTE TECHNIQUE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 1, impasse du Poiteau à SAULON LA RUE
- 339 - Mme HEUVRARD Annick née BOLLE  
OPERATRICE EN ELECTRONIQUE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 15, Chemin de la Prairie à AUVILLARS SUR SAONE
- 340 - Mme HEYMES Marie-Josèphe née COLIN  
EDUCATRICE SPECIALISEE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 62, avenue Jean Jaurès à DIJON
- 341 - M. HOLLIGER Lionel  
CHARPENTIER, SARL CHARPENTE MORTIER à MAREY SUR TILLE (21) demeurant 6, rue Méville à SELONGEY
- 342 - M. HOURST Jean-Benoît  
INGENIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 1, rue Guy de Maupassant à DIJON
- 343 - Mme HUGOT Marie-Claire  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE LES DIJON (21) demeurant 9BISA, rue de Larrey à DIJON
- 344 - M. HUMBERT Albert  
CONDUCTEUR D'ENGINS, EUROVIA BOURGOGNE à LONGVIC (21)  
Demeurant Médèse à EBATY
- 345 - Mme HUMBERT Françoise  
AGENTE TECHNIQUE QUALIFIEE, LA MUTUELLE DES ETUDIANTS à DIJON (21) demeurant 25, boulevard Pompon à DIJON
- 346 - Mme HUMBLOT Chantal née LOUPIAS  
ASSISTANTE SOCIALE, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 11, allée Pablo Neruda à TALANT
- 347 - Mme HUOT Sylvie  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 12, rue Philippe Guignard à DIJON
- 348 - M. IBANEZ Angel  
MECANICIEN, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21) demeurant Rue du Moulin à COURCELLES
- 349 - Mme IMBERT Danielle née BARAT  
ASSISTANTE, EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES à TALANT (21) demeurant Mongin Le Beau à SAULIEU
- 350 - M. JACOTOT Alain  
RESPONSABLE APPROX PLANNING, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue du Pontet à LONGVIC
- 351 - M. JACQUESON Jean-Guy  
EDUCATEUR, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 22, Route de Beaune à GEVREY CHAMBERTIN
- 352 - Mme JACQUET Odile née VIVIERE  
AIDE COMPTABLE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 18, rue Philippe le Bon à DIJON
- 353 - Mme JACQUET Jocelyne  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant à GENLIS
- 354 - M. JANES Michel  
AGENT DE MAITRISE, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21)  
Demeurant Rue des Champs à BONNENCONTRE
- 355 - M. JANISZEWSKI Bruno  
ELECTROMECHANICIEN, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 1, impasse de la Cassine à PAGNY LE CHATEAU
- 356 - M. JARLES Christian  
RESPONSABLE SERVICE INFORMATIQUE, HOLDING PROTEOR à SAINT APOLLINAIRE (21)  
Demeurant 12, rue des Acacias à FLEUREY SUR OUCHE
- 357 - M. JAY Philippe  
RESPONSABLE D'EQUIPE DE PRODUCTION, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 8, rue du Faubourg à ATHEE
- 358 - M. JEAN Gérard  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 34, rue Jean Mermoz à CHENOVE
- 359 - M. JEANNIN Christian  
CHEF D'ENTRETIEN, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant Lotissement Les Pasquiers à LUX
- 360 - Mme JOBARD Bernadette  
VENDEUSE PRINCIPALE, ARMAND THIERY S.A. à LEVALLOIS PERRET (92) demeurant 5, allée Capitaine Bonson à VENAREY LES LAUMES
- 361 - M. JOLY Claude  
AGENT D'EXPLOITATION, SOCCRAM à CLICHY (92)  
Demeurant Route de Flammerans à AUXONNE
- 362 - M. JOUIN Patrick  
CHAUFFEUR QUALIFIE, SOCIETE O.G.F. à PARIS CEDEX 19 (75)  
Demeurant 7, rue de la Galère à AUXONNE



- 363 - M. JULIENNE Lionel  
DIRECTEUR ADJOINT, ETS MEDICO PSYCHO PEDAGOGIQUE  
à AISY SOUS THIL (21) demeurant Les Forges à AISY SOUS THIL
- 364 - M. KAISER Gérard  
VISITEUR MEDICAL, NESTLE FRANCE - SERVICES GENERAUX à  
MARNE LA VALLEE CEDEX (77) demeurant 6, rue de la Paix à  
TALANT
- 365 - M. KARAMA Siriki  
MAGASINIER, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21)  
Demeurant 10, boulevard Champollion à DIJON
- 366 - Mme KAYSER Evelyne née FERRAT  
EMPLOYEE DE BANQUE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL  
CENTRE à DIJON (21) demeurant 9, rue des Vignes à DAIX
- 367 - M. KEMAT Amar  
OUVRIER DE FABRICATION, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à  
DIJON (21) demeurant 2, rue de Courtprée à SAINT APOLLINAIRE
- 368 - Mme KLEIN Régine née LIMBARDET  
CONDUCTRICE DE LIGNE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 8, impasse du Bief du Moulin à LONGVIC
- 369 - M. KNECHT Alain  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 370 - M. KUTSCHIS Edouard  
RESPONSABLE TECHNIQUE, NOVOTEL DIJON SUD à  
MARSANNAY LA COTE (21) demeurant 17, Route de Chevigny à  
AUXONNE
- 371 - M. KUTTER Alain  
OUVRIER PROFESSIONNEL, GEWISS FRANCE à LIERNAIS (21)  
Demeurant L'Huis - Renaud à LIERNAIS
- 372 - M. L'HOTE Yves  
DIRECTEUR D'EXPLOITATION, PAKERS MUSSY à MUSSY SUR  
SEINE (10) demeurant 32, rue du Docteur Robert à CHATILLON  
SUR SEINE
- 373 - Mme LA VAN MANH Chantal née KORDEK  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 6, rue de Longvic à CHENOVE
- 374 - Mme LABBE Marie-Thérèse  
ASSISTANTE, EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES à TALANT  
(21) demeurant 32, boulevard de Lattre de Tassigny à CHENOVE
- 375 - Mme LABOREY Martine née MARTIN  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à  
GENLIS (21) demeurant 3, impasse Champs Notaire à TART LE  
HAUT
- 376 - M. LACHARME Alain  
MONITEUR D'ATELIER, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 21, rue de la Tarentaise à GENLIS
- 377 - Mme LAFFORGUE Dominique née NESTRIGUE  
INFIRMIERE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 4, rue du Général de Nansouty à DIJON
- 378 - Mme LAGNIER Chantal née GRIVAULT  
EMPLOYEE D'HOTEL, MERCURE BEAUNE CENTRE à BEAUNE (21)  
Demeurant 6, Place St Exupéry à BEAUNE
- 379 - Mme LAHAYE Chantal née BONNIN  
SECRETAIRE, ELYO CENTRE EST MEDITERRANEE à DIJON (21)  
Demeurant 1bis, rue de la Tourelle à PERRIGNY LES DIJON
- 380 - Mme LALIGANT Marie-Claire née GEORGET  
REDACTRICE DE PRODUCTION, AXA FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue du Paquier Garnier à REMILLY SUR TILLE
- 381 - Mme LALLEMENT Rosa née PETRONE  
OUVRIERE D'ENTRETIEN EN INTERNAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 34, avenue du 14 Juillet à CHENOVE
- 382 - M. LALLEMENT Jean-Luc  
GESTION IMMOBILIERE, SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE NORD  
EST à DIJON (21) demeurant 24B, boulevard Maréchal Joffre à  
DIJON
- 383 - Mme LALLEMENT Martine née MONIER  
SECRETAIRE COMMERCIALE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEOR-  
GES (21) demeurant Concoeur à NUITS ST GEORGES
- 384 - Mme LANAUD Françoise née PROST  
CONDUCTRICE DE LIGNE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 22, Route de Varanges à TART LE BAS
- 385 - M. LARGILLET Henri  
AGENT DE FABRICATION, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD  
(21) demeurant 74, rue du Beugnon à MONTBARD
- 386 - M. LAROUSSE Jean-Yves  
OUVRIER QUALIFIE, S.A. BOUCHARD PERE ET FILS à BEAUNE  
(21) demeurant 6, Place St Exupéry à BEAUNE
- 387 - M. LARUELLE Jacky  
OUVRIER SUR COMPOSANTS, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant 18, rue Castelnau à DIJON
- 388 - M. LATOUR Serge  
TECHNICIEN REGLEUR, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS  
(21) demeurant 81A, avenue du Maréchal Lyautey à DIJON
- 389 - Mme LAUNAY Stela née PARREIRA  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant 2, rue Albert Camus à CHEVIGNY  
ST SAUVEUR
- 390 - M. LAVIRON André  
INGENIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 15, rue des Champs Viaux à DAIX
- 391 - M. LECANTE Patrick  
AGENT DE MAITRISE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à ST APOLLINAIRE  
(21) demeurant 102, rue de Velars à PLOMBIERES LES DIJON
- 392 - M. LECHARTIER Serge  
OUVRIER ENTRETIEN GENERAL, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant 2, rue Picasso à TALANT
- 393 - M. LECLERE Daniel  
ASSISTANT DU CONTROLEUR EUROPEEN, SUNDSTRAND  
INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 16, rue de la  
Charme à VELARS SUR OUCHE
- 394 - M. LEDE Jean-Marc  
CARISTE, I.C.M. GROUP à MONTBARD (21)  
Demeurant Rue Drouillot à CREPAND
- 395 - Mme LEMAIRE Françoise née SERRANO  
SECRETAIRE REDACTRICE, BANQUE DE FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 1, impasse des Alisiers à CORCELLES LES MONTS
- 396 - Mme LEMAIRE Monique  
CONDUCTRICE DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 37, rue du Bief du Moulin à LONGVIC
- 397 - M. LERAT Michel  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 4, allée de Beauce à DIJON
- 398 - M. LEROUX Gérard  
RESPONSABLE EXPEDITIONS, METAUX BLANCS OUVRES à  
CHEVIGNY ST SAUVEUR (21) demeurant 11Bis, rue Saint Elaire  
de Ville à DIJON
- 399 - Mme LEVEQUE Fabienne née DUSSAULX  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 3, rue de la Corvée à MIREBEAU / BEZE
- 400 - Mme LEYOUDEC Eliane née KIEFFER  
EMPLOYEE DE SERVICE, SODEXHO - SFR à ST MEDARD EN  
JALLES (33) demeurant 8, rue Capitaine Jean Brice de Bary à  
DIJON
- 401 - Mme LIEBELIN Aline née DEBRAY  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 8, rue de Longchamp à CHAMBEIRE
- 402 - Mme LIEUTET Marie-Dominique née LARMONIER  
DIRECTRICE COMMERCIALE, VIACOM OUTDOOR AGENCE DE  
NANCY à NANCY (54) demeurant 16, Chemin des Carrières  
Baquin à DIJON
- 403 - Mme LIMA Christine née ALARY  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 7, rue des Points Cardinaux à HUCHEY
- 404 - M. LOFFEL Gérard  
CONDUCTEUR EMBALLAGE PERLES, SOLVAY ELECTROLYSE  
FRANCE à TAVAUUX (39) demeurant Route de St-François à  
SAMEREY
- 405 - Mme LORENZO Maria née ARMANDA NOVO  
AGENTE DE SERVICE, CROIX-ROUGE FRANCAISE COTE D'OR  
à TALANT (21) demeurant 7, rue de la Loire à DIJON
- 406 - M. LORO Giuseppe  
CHAUDRONNIER, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 19Bis, Route de Dijon à LONGVIC
- 407 - Mme LORRE Michèle  
MONITRICE EDUCATRICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue Camille Desmoulins à LONGVIC
- 408 - Mme LOUIS Anne-Marie  
TECHNICIENNE DOCUMENTATION, CTI / CN QD DE LA SECURITE  
SOCIALE à DIJON (21) demeurant 20, rue des Cyclamens à  
CHEVIGNY ST SAUVEUR

- 409 - Mme LUCAND Anne-Marie  
SECRETAIRE BUREAU D'ETUDES, BOURGOGNE ARMATURES à  
DIJON (21) demeurant 6, Grande Rue à BARGES
- 410 - Mme LUNZ Marlène  
ASSISTANTE COMMERCIALE, GENERALI FRANCE à PARIS 9ème  
(75) demeurant 38, rue de Longvic à DIJON
- 411 - Mme MAGERAND Maryvonne née ROBERT  
CHARGEES DE CLIENTELE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL  
CENTRE à DIJON (21) demeurant Impasse de la Combe à  
COURTIVRON
- 412 - M. MAILLOT André  
RESPONSABLE D'EQUIPE, AXA FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 275, rue Noyers des Vignes à STE MARIE SUR OUCHE
- 413 - Mme MAILLOT Françoise née SPRINGAUX  
CADRE DE RESERVE, AXA FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 7, impasse de la Motte à ARC SUR TILLE
- 414 - M. MALBEC Bernard  
CADRE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25) demeurant 1, Place du  
Rosoir à DIJON
- 415 - M. MALLER Jacky  
OUVRIER PROFESSIONNEL, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS (21)  
Demeurant Lotissement Guillaume à CLERY
- 416 - Mme MALTER Marie-Françoise née BELOT  
CONDUCTRICE DE LIGNE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 51, rue Hoche à DIJON
- 417 - M. MANGONAU René  
1ER CONDUCTEUR, FRANCHE-COMTE IMPRESSIONS à GRAY (70)  
Demeurant 7, rue du Jeu de l'Arc à AUXONNE
- 418 - Mme MARANDON Ginette née BORDOT  
EMPLOYEE, SEITAALTADIS - SITE UT DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 12, rue Nicolas Rolin à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 419 - M. MARCHADIER Jean-Noël  
CONDUCTEUR DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 1, allée Jeannine Lejard à TALANT
- 420 - M. MARE Joël  
COND TDB ET STOCKAGE CLM, SOLVAY ELECTROLYSE FRANCE  
à TAVAUX (39) demeurant Rue des Foussottes à AUXONNE
- 421 - Mme MARHEM Chantal née DELATTRE  
TECHNICIENNE APRES-VENTE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54)  
Demeurant 6, rue Paul Defrance à FONTAINE LES DIJON
- 422 - M. MARLAIX Patrick  
RESPONSABLE TRANSPORT ET LIVRAISON, DORAS MATERIAUX  
à CHENOVE (21) demeurant Place de la Mairie à LA BUSSIÈRE  
SUR OUCHE
- 423 - M. MAROT Serge  
TECHNICIEN MAINTENANCE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-  
COMTE à DIJON (21) demeurant 8, rue George Sand à CHENOVE
- 424 - M. MARTENOT Gérard  
RESPONSABLE METHODES MAINTENANCE, NESTLE FRANCE-  
USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue du Belvédère à LANTENAY
- 425 - M. MARTIN Noël  
VENDEUR ITINERANT, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES  
ECHIREY (21) demeurant Route de Sacquenay à CHAUME ET  
COURCHAMP
- 426 - M. MARTIN Philippe  
AIDE COMPTABILITE ET GERANCE, SCP CHEVILLON VETTER ET  
VINCENT à BEAUNE (21)  
Demeurant 8, Petite Rue à PULIGNY MONTRACHET
- 427 - M. MARTIN Christian  
ANIMATEUR QUALITE, EDF ENERGIES - UNITE DE SERVICES EST  
à VILLERS LES NANCY (54) demeurant 7, rue François Bouillot à  
VIGNOLLES
- 428 - Mme MARTIN Catherine née BOURGEOIS  
CADRE D'ASSURANCES, AXA FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 40Bis, boulevard Pascal à DIJON
- 429 - Mme MARTYN Muriel née GAUDARD  
TELEOPERATRICE, LOUIS MAX S.A. à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 13, rue de Bonvaux à PLOMBIERES LES DIJON
- 430 - M. MARZOLF Patrick  
CARISTE MAGASINIER, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS  
(21) demeurant 1, rue des Clématites à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 431 - M. MARZOUKI Hmidou  
EMPLOYE DES SERVICES GENERAUX, CLINIQUE de FONTAINE  
LES DIJON (21) demeurant 2B, rue des Rétisseys à TALANT
- 432 - M. MASSON Michel  
CONTREMAITRE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant à VISERNY
- 433 - M. MATHIEUX Jean-Louis  
TECHNICIEN INFO. INDUSTRIELLE, SAUR FRANCE - REGION  
CENTRE EST à LUDRES (54) demeurant 7, rue du Moulin à  
SOISSONS SUR NACEY
- 434 - M. MATHIOT Yves  
AGENT ADMINISTRATIF, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant 53, rue Elsa Triolet à MONTBARD
- 435 - Mme MAUGRAS Marie-José née GUIENOT  
OUVRIERE SPECIALISEE, S.A. BOUCHARD PERE ET FILS  
à BEAUNE (21) demeurant 8, rue Bouchot à RUFFEY LES BEAUNE
- 436 - M. MAURON François  
RESPONSABLE DE GROUPE, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE  
DIJON à DIJON (21) demeurant 9, boulevard Trimolet à DIJON
- 437 - M. MAYER Bernard  
DIRECTEUR, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21)  
Demeurant 5, rue Jean Renaud à DIJON
- 438 - M. MAZIER Patrice  
RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE, URSSAF DE LA COTE  
D'OR à DIJON (21) demeurant 3, rue Claude Bernard à SENNECEY  
LES DIJON
- 439 - Mlle MECHET Marie-Thérèse  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 440 - M. MEGGAIZ Hachemi  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE  
FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 8, rue Jean Jaurès à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 441 - Mme MEOT Christiane née ANDRE  
OPERATRICE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 5, impasse Soicheron à IS SUR TILLE
- 442 - M. MERCIER Philippe  
COMPTABLE CONFIRME, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES  
ECHIREY (21) demeurant 8, rue de Quétignerot à QUETIGNY
- 443 - M. MEREAU François  
ADJOINT D'UN RESPONSABLE, CRAM BOURGOGNE ET FRAN-  
CHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 20, rue Docteur Majnoni  
d'Intignano à FONTAINE LES DIJON
- 444 - M. MERLE Michel  
MECANICIEN, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant Voie Romaine à ARGILLY
- 445 - Mlle MEZGER Solange  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 1, avenue Garibaldi à DIJON
- 446 - M. MICHAUD Christian  
CONDUCTEUR APPAREIL DE FABRICATION, NOBEL EXPLOSIFS  
FRANCE à VONGES (21) demeurant 2, rue de Pontailier à  
VIELVERGE
- 447 - M. MICHEA Philippe  
RESPONSABLE POINT D'ACCUEIL, LYONNAISE DE BANQUE à  
BOURG EN BRESSE (01) demeurant 6, avenue Franklin Roose-  
velt à DIJON
- 448 - Mme MIGNARD Marie-Antoinette née NICOLAS  
TECHNICIENNE CONTROLE RETRAITES, CRAM BOURGOGNE ET  
FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 11, allée du Champ  
Bossu à ASNIERES LES DIJON
- 449 - M. MILLIERE Jean-Luc  
INSPECTEUR TECHNIQUE, APAVE LYONNAISE à DIJON (21)  
Demeurant 136B, avenue Victor Hugo à DIJON
- 450 - Mme MINOT Josiane née BLANCHOT  
AGENTE TECHNIQUE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à  
DIJON (21) demeurant Grande Rue à CUSSEY LES FORGES
- 451 - M. MIQUET Alain  
RESPONSABLE LOGISTIQUE, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS  
(21) demeurant 17, rue des Saives à BINGES
- 452 - M. MIRAMONT Fabrice  
RESPONSABLE ATELIER PILOTE, UNILEVER BESTFOODS FRANCE  
à DIJON (21) demeurant 19, rue des Combottes à FONTAINE LES  
DIJON
- 453 - M. MISSET Jean-Pierre  
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue du Tilleul à CHAMBOLLE MUSIGNY

- 454 - M. MOINGEON Raymond  
TECHNICIEN, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 2, impasse des Violettes à SENNECEY LES DIJON
- 455 - Mme MOINGEON Eliane née CRISTOFORETTI  
TECHNICIENNE PRESTATIONS MALADIE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 2, impasse des Violettes à SENNECEY LES DIJON
- 456 - Mlle MOINO Bernadette née VALLIOT  
COMPTABLE DE REGION, G.A.M.E.X. à PARIS CEDEX 09 (75)  
Demeurant 21, rue de Messigny à HAUTEVILLE LES DIJON
- 457 - Mme MOLINARI Viviane née JARLAUD  
CORRESPONDANTE APPROVISIONNEMENT, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21) demeurant 4, rue des Eguisons à QUETIGNY
- 458 - M. MONIN Jacques  
INSPECTEUR DE RECOUVREMENT, URSSAF DE LA COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 10, rue Olivier Messiaen à DIJON
- 459 - M. MONOT Jean-Pierre  
CONDUCTEUR DE LIGNE, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 5, impasse Nicolas Enfert à DIJON
- 460 - M. MONTAGNA Bruno  
DEBITEUR, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21) demeurant 35, rue Charles Gounod à CHATILLON SUR SEINE
- 461 - M. MONTAGNE Jean-Claude - 461  
OUVRIER DE CONDITIONNEMENT, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 4, rue Aristide Briand à DIJON
- 462 - Mme MONTI Marie-Rose née OLIVERI  
MONITRICE EDUCATRICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 27, rue Principale à TART LE HAUT
- 463 - M. MORAES Pascal  
OUVRIER QUALIFIE MECANICIEN, SUCRERIES DE BOURGOGNE à AISEREY (21) demeurant 2, Cours Pierre Marie Curie à BRAZEY EN PLAIN
- 464 - Mme MORAIS Edith née DAHLEM  
TECHNICIENNE PROGRAMME MICRO, THOMSON TELEVISION COMPONENTS FRANCE à GRAY (70)  
Demeurant Grande Rue à ST SYMPHORIEN SUR SAONE
- 465 - Mme MORCEL Marie-Christine née MEYER  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 12, Cours Sully à QUETIGNY
- 466 - Mme MOREAU Françoise née LIOTARD  
CONDUCTEUR DE LIGNE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 13, avenue de l'Union des Peuples à BELLENEUVE
- 467 - M. MOREAU Gérard  
AGENT TECHNIQUE, ELYO CENTRE EST MEDITERRANEE à DIJON (21) demeurant 2, allée de l'Yonne à DIJON
- 468 - M. MORIN Didier  
RESPONSABLE SUPPLY CHAIN, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 12, rue Gustave Eiffel à SAINT APOLLINAIRE
- 469 - Mme MOROT Simone née LAUREAU  
ASSISTANTE SOCIALE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 37, rue du Colombier à FLEUREY SUR OUCHE
- 470 - Mme MORY Annie née BOUILLOT  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 14, rue des Pommerets à LONGVIC
- 471 - M. MOTSCH Pascal  
MECANICIEN AUTO-SPECIALISTE PL, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES ECHIREY (21) demeurant 4, allée des Jardiniers à DIJON
- 472 - M. MOULIN Claude  
METALLOGRAPHE, VALTIMET à VENAREY LES LAUMES (21)  
Demeurant à MUSSY LA FOSSE
- 473 - M. MOUNIER Christian  
CONDUCTEUR DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 47, rue des Vignes à QUETIGNY
- 474 - M. MOUREAUX Didier  
CUISINIER, EUREST à PARIS CEDEX 17 (75)  
Demeurant 7, rue des Tilleuls à RUFFEY LES ECHIREY
- 475 - M. MOUSSIN Claude  
INGENIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 11, rue Paul Defrance à FONTAINE LES DIJON
- 476 - Mme MOYEUX Christine  
COMPTABLE, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21) demeurant 19, rue Jean Girardoux à SAINT APOLLINAIRE
- 477 - Mme MOYNE Liliane née DEFAULT  
STANDARDISTE, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21)  
Demeurant 9, rue des Ecoles à VAROIS ET CHAIGNOT
- 478 - Mme MUNIER Gisèle née MONGIN  
ATTACHEE COMMERCIALE, BONNA SABLE - DIRECTION REGIONALE EST à ST JEAN DE LOSNE (21)  
Demeurant 7, rue de la Téméraire à PERRIGNY LES DIJON
- 479 - M. MUNOZ Francis  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant 11, Place Marcel Cachin à MONTBARD
- 480 - Mme MUTIN Aleth née LENOIR  
REDACTRICE POLYVALENTE, AXA FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 19, rue d'Aval à BESSEY LES CITEAUX
- 481 - Mme NAUDIN Christiane née ROUX  
INFIRMIERE D.E., CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE LES DIJON (21) demeurant 12, rue de la Saône à FONTAINE LES DIJON
- 482 - M. NESEN Jean-Claude  
CADRE DE BANQUE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54)  
Demeurant 23, rue Colonel Marcaire à TALANT
- 483 - Mme NINGELGEN Josiane née SILVESTRE  
CONSEILLERE ACCUEIL, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE à DIJON (21) demeurant à MAGNY SUR TILLE
- 484 - M. NOUI Rachid  
CARISTE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 41, avenue du Lac à DIJON
- 485 - M. OLANDA Jacques  
MAGASINIER, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21) demeurant 35, rue de Chenôve à DIJON
- 486 - M. OLANDA Christian  
PEINTRE EN BATIMENT, SARL OLANDA DANIEL à LONGVIC (21)  
Demeurant Rue de la Fin de l'Eau à AISEREY
- 487 - Mme OLIVIER Françoise  
OUVRIERE DE C.A.T., CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE MONTBARD à MONTBARD (21)  
Demeurant 207, rue Charles de Gaulle à MONTBARD
- 488 - Mme OLIVIER Josette née MONIN  
CONDUCTRICE DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 8, rue des Gondrandes à CHENOVE
- 489 - Mme ORIELLA Domenica née BAGNARA  
OUVRIERE DE CONDITIONNEMENT, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 33, rue Balzac à DIJON
- 490 - M. ORRY Philippe  
CHARPENTIER, SARL CHARPENTE MORTIER à MAREY SUR TILLE (21) demeurant 22, rue des Tamaris à LONGVIC
- 491 - M. ORSET Georges  
CHEF DU SERVICE METHODES, SUNTEC INDUSTRIES FRANCE à LONGVIC (21) demeurant 28, rue de Pisseloup à FLEUREY SUR OUCHE
- 492 - M. OUAHI Mohamed  
MONTEUR EN ARMATURES, BOURGOGNE ARMATURES à DIJON (21) demeurant 4, rue de la Brouotte à SENNECEY LES DIJON
- 493 - M. OUDOT Gérard  
TECHNICIEN D'ATELIER, THOMSON TELEVISION COMPONENTS FRANCE à GRAY (70) demeurant 39, Chemin du Breuil à ATHEE
- 494 - M. OUIFI Layachi  
CHAUFFEUR POIDS-LOURDS, COCA à LIMOURS (91)  
Demeurant 8, allée de Beauce à DIJON
- 495 - M. PAGANT Jacky  
ELECTROBOBINIER, ETS MALATIER à LONGVIC (21)  
Demeurant 94, avenue Raymond Poincaré à DIJON
- 496 - Mme PAGET Jacqueline née ROYET  
AIDE SOIGNANTE CERTIFIEE, CLINIQUE DE CHENOVE à CHENOVE (21) demeurant 7, rue des Gondrandes à CHENOVE
- 497 - Mme PAILLARD Evelyne née MONIER  
KINESITHERAPEUTE, CRF DIVIO à DIJON (21)  
Demeurant 7A, rue Marpax à DIJON
- 498 - Mme PAILLARDIN Anne-Marie née JARLAUD  
OPERATRICE SUR LIGNE, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21)  
Demeurant 43, rue du 26ème Dragon à DIJON
- 499 - Mme PANTALONE Chantal née HARBULOT  
OUVRIERE EN MAROQUINERIE, ATELIERS D'ARMANCON à SEMUR EN AUXOIS (21) demeurant 8, rue Principale à SOUHEY
- 500 - Mme PARIS Gisèle  
EMPLOYEE GESTION BASE DE DONNEES, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant Rue de Jallanges à SEURRE

- 501 - M. PARIS Michel  
AGENT ADMINISTRATIF, AG2R à PARIS CEDEX 14 (75)  
Demeurant 30, Chemin des Pins à VELARS SUR OUCHE
- 502 - Mme PARIS Patricia née FUCHES  
TECHNICIENNE INVALIDITE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR  
à DIJON (21) demeurant 5, rue de Corcelles à IZEURE
- 503 - M. PATOIS Ferjeux  
MONTEUR-CLICHES, PAPETERIES DE DIJON SNC à LONGVIC (21)  
Demeurant 28, avenue de la Citadelle à TALANT
- 504 - M. PATRIARCHE Claude  
ELECTRICIEN, S.A. SODIE à LONGVIC (21)  
Demeurant 8, allée en Grand Loup à ST JULIEN
- 505 - M. PAUPERT André  
OUVRIER PROFESSIONNEL, GEWISS FRANCE à LIERNAIS (21)  
Demeurant Lotissement Le Grand Prê à LIERNAIS
- 506 - Mme PELLETIER Sylvie née GRIVELET  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant Route de Collonges à BEIRE LE FORT
- 507 - Mlle PELOT Monique  
SECRETAIRE DE DIRECTION, HOLDING PROTEOR à SAINT APOL-  
LINAIRE (21) demeurant 22, rue de Metz à DIJON
- 508 - Mme PENEL Martine née SALAGNAC  
REDACTRICE SERVICE DU PERSONNEL, CRF DIVIO à DIJON (21)  
Demeurant 22Bis, rue du Docteur Calmette à DIJON
- 509 - M. PERNET Bernard  
CADRE, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant 10, rue de la Creuse à FAIN LES MONTBARD
- 510 - M. PERNOT Jean-Pierre  
CONDUCTEUR DE MACHINE, BONNA SABLA - DIRECTION  
REGIONALE EST à ST JEAN DE LOSNE (21)  
Demeurant 9, Route de Pagny la Ville à PAGNY LE CHATEAU
- 511 - M. PERRET Alain  
TECHNICIEN PRELEVEUR, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 14, rue Stendhal à DIJON
- 512 - Mme PERRIAUD Gisèle  
TECHNICIENNE PAIEMENTS, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-  
COMTE à DIJON (21) demeurant 25, avenue du Mail à TALANT
- 513 - Mme PERRIER Geneviève née FOLLEY  
CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE, CAISSE ALLOCATIONS  
FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 5, allée du Portugal à QUETIGNY
- 514 - Mme PERRIN Dominique née PAUL-JEAN  
TECHNICIENNE QUALITE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLI-  
NAIRE (21) demeurant 10, rue des Sirènes à AISEREY
- 515 - Mme PERRIN Martine née LEGRAS  
TECHNICIENNE COMPTES INDIVIDUELS, CRAM BOURGOGNE ET  
FRANCHE-COMTE à DIJON (21)  
Demeurant 19, rue Victor Hugo à SENNECEY LES DIJON
- 516 - Mlle PERRIN Annie  
TECHNICIENNE DES METIERS DE BANQUE, SOCIETE GENERALE  
à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 91Bis, bd Mansart à  
DIJON
- 517 - Mme PERRIN Marie-Aleth née ROUGER  
COMPTABLE, CPMP DE L'ACADEMIE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 14, rue des Tilleuls à DIJON
- 518 - Mme PERU Jocelyne née PERRON  
SECRETAIRE, ETS MALATIER à LONGVIC (21)  
Demeurant 48, rue du Stade à CHENOVE
- 519 - Mme PESCHAUD Colette née GERARD  
ANIMATRICE D'UNE UNITE PRESTATIONS, CAISSE ALLOCATIONS  
FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant Lot. N° 14 - ZA Maison Dieu à FIXIN
- 520 - Mme PETIT Arlette née MERY  
PUERICULTRICE, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR  
à DIJON (21) demeurant 13, rue de Vougeot à CHEVIGNY ST  
SAUVEUR
- 521 - M. PETIT Claude  
AGENT TECHNIQUE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant Rue du Château à GEMEAUX
- 522 - M. PETIT Jean-Marc  
OPERATEUR DE FABRICATION, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à  
QUETIGNY (21) demeurant 68, Lacroix aux Chevaux à LONGEAULT
- 523 - M. PEZET Michel  
REDACTEUR JURIDIQUE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR  
à DIJON (21) demeurant 32, rue des Vignes à QUETIGNY
- 524 - M. PHEULPIN Jean-Michel  
OUVRIER DE LABORATOIRE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE  
(21) demeurant 38, rue de Chenôve à DIJON
- 525 - M. PHILIBERT Francis  
AGENT DE MAITRISE, SEITAALTDIS - SITE ULE DIJON à DIJON  
(21) demeurant 89, avenue du Général Fauconnet à DIJON
- 526 - M. PHILIPPE Jean-Pierre  
CONSEILLER COMMERCIAL, SCA BOURGOGNE AUTOMOBILE  
PEUGEOT à DIJON (21) demeurant 44, rue des Portefeuilles à  
FONTAINE LES DIJON
- 527 - M. PICARDAT Philippe  
CADRE BANCAIRE, BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES PME  
à MAISONS ALFORT (94) demeurant 5, rue du Val des Dames à  
GRANCEY SUR OURCE
- 528 - M. PIMENT Dominique  
FABRICATION SUR MACHINE, I.C.M. GROUP à MONTBARD (21)  
Demeurant 19, rue des Juifs à SAINT REMY
- 529 - Mme PIROELLE Henriane  
DOCUMENTALISTE, UNILEVER BESTFOODS FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 12, rue Gérard Philipe à TALANT
- 530 - M. PLEDIT Jean-Claude  
ANIMATEUR SECURITE, V ET M FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant 42, Route de Chatillon à MONTBARD
- 531 - Mme POINSIGNON Marie-Thérèse née MIELLE  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant 7, rue de Longchamp à CHAMBEIRE
- 532 - M. POISOT Philippe  
CUISINIER, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 11, rue de l'Abbaye à OUGES
- 533 - Mme POISSON Anne-Marie née BALA  
SECRETAIRE, LYONNAISE DES EAUX - D.R. CENTRE EST à DIJON  
(21) demeurant 7, Clos François à BEIRE LE CHATEL
- 534 - M. POL Alain  
ATTACHE COMMERCIAL, EDF ENERGIES - UNITE DE SERVICES  
EST à VILLERS LES NANCY (54)  
Demeurant 6, rue Auguste Chancenotte à DIJON
- 535 - M. PONSOT Didier  
VERIFICATEUR - SOUSCRIPTEUR, AREAS CMA CENTRE DE  
BOURGOGNE à DIJON (21) demeurant 5, rue Marpaux à DIJON
- 536 - Mlle PORTERET Claire  
SECRETAIRE, PHILIPPE CONVERT S.A. à DIJON (21)  
Demeurant 54, rue Jean-Baptiste Baudin à DIJON
- 537 - M. PRAMIO Alain  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 2, ruelle de la Combe Netée à BLAISY BAS
- 538 - M. PRELAT Denis  
PONTIER, V ET M FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant 30Bis, rue des Juifs à SAINT REMY
- 539 - Mme PRUDENT Marie-Christine née MICHEL  
CONDUCTRICE DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 11, rue du Paquier à THOREY EN PLAINE
- 540 - M. PRUNOT Jacques  
CONTREMAITRE D'ENTRETIEN, SITPANESTLE à VILLERS LES POTS  
(21) demeurant 18, rue de la Bastide à AUXONNE
- 541 - Mme PY Yolande  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 11, rue des Aubépines à PERRIGNY LES DIJON
- 542 - M. QUARTI Michel  
CADRE DE PRODUCTION, ROCAMAT PIERRE NATURELLE à  
CORGOLOIN (21) demeurant 16, rue de l'Eglise à BOUILLAND
- 543 - M. QUARTI Gérard  
CADRE DE PRODUCTION, ROCAMAT PIERRE NATURELLE à  
CORGOLOIN (21) demeurant Rue du Grand Meix à MEUILLEY
- 544 - M. QUEFFEULOU Michel  
ANIMATEUR D'EQUIPE, AXA FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 1, allée des Prés Fleuris à BROGNON
- 545 - Mme QUEVAT Françoise née COURTILLY  
REFERENTE TECHNICIENNE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-  
COMTE à DIJON (21)  
Demeurant 13, rue de la Voie Romaine à ARC SUR TILLE
- 546 - M. QUILLART Jean-Pierre  
MECANICIEN ENTRETIEN, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD  
(21) demeurant La Blancharde à SAINT REMY

- 547 - M. RAFIK Mohamed  
CONDUCTEUR DE MACHINE, METAUX BLANCS OUVRES à CHEVIGNY ST SAUVEUR (21) demeurant Rue Henri 5 Marcs à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 548 - Mme RANNOU Françoise  
SURVEILLANTE CHEF, CRF DIVIO à DIJON (21)  
Demeurant 24, boulevard des Valendons à DIJON
- 549 - M. RATEL Daniel  
CONTREMAITRE MENUISERIE, MAISON HOTELIERE à DIJON (21)  
Demeurant 4, rue Roulotte à AHUY
- 550 - M. RATHEAU Jean-Luc  
TECHNICIEN, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 40, boulevard Pascal à DIJON
- 551 - Mme REBOUX Suzette née MILLIEN  
CONDUCTRICE DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue du Carré au Frêne à REMILLY SUR TILLE
- 552 - M. REGRUTO Jacques  
OPERATEUR, ORANGINA SCHWEPPE à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 1, avenue de Concoeur à NUITS ST GEORGES
- 553 - Mme REMOISSENET Marie-Thérèse née DEMONGEOT  
ASSISTANTE ACHATS, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21)  
Demeurant 23, allée Victor Hugo à VAROIS ET CHAIGNOT
- 554 - M. REMOND Jean  
CHEF DE PROJET, DIM S.A. à AUTUN (71)  
Demeurant 5, rue des Saules à VAROIS ET CHAIGNOT
- 555 - Mme REMOND Jocelyne née CHAUVIN  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 54, rue d'Amont à ECHENON
- 556 - Mlle REMY Claudine  
APPROVISIONNEUSE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 40, rue de Larrey à DIJON
- 557 - Mme RENARDET Annick née BREVET  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant Route de Dijon à VIEVIGNE
- 558 - M. RENAULT Alain  
ADJOINT DE DIRECTION, IMPRIMERIE ROUALET ETIQUETTE à BEAUNE (21) demeurant 2, rue de Bellevue à TALANT
- 559 - Mme RENIER Chantal née COLLAS  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 3, Route de Gemeaux à IS SUR TILLE
- 560 - Mme RENOT Martine née JAUMET  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 33, impasse Fontaine Soyer à SAINT APOLLINAIRE
- 561 - M. RICARD Michel  
CARISTE LIFTIER, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 27, rue de la Charme à IZIER
- 562 - M. RICHARD Michel  
AGENT ADMINISTRATIF, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant Rue des Juifs, La Colline Fleurie à SAINT REMY
- 563 - M. RICHARD Jean-Pierre  
EMPLOYE ADMINISTRATIF, BRINK'S EVOLUTION CENTRE EST à TALANT (21) demeurant 3, rue de la Motte à ARC SUR TILLE
- 564 - Mme RIGAUD Béatrice  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 5, rue de Provence à AUXONNE
- 565 - M. RIGAUD Jean-Pierre  
CONDUCTEUR ENSEMBLE DE FABRICATION, NOBELEXPOSIFS FRANCE à VONGES (21)  
Demeurant 14, rue des Leux à PERRIGNY SUR L'OGNON
- 566 - M. RIGAUD Alain  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant 18, rue Emile Zola à MONTBARD
- 567 - Mme RIONDET Jacqueline  
AGENTE TECHNIQUE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 2, rue Jean Poncelet à DIJON
- 568 - M. RIVault Alain  
ANALYSTE PROGRAMMEUR, LABORATOIRES FOURNIER à CHENOVE (21) demeurant à ARCENANT
- 569 - Mme ROBINET Dominique  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 14, rue de la Petite Plaine à AUXONNE
- 570 - Mme ROCH Evelyne  
OUVRIERE SUR COMPOSANTS, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 24, rue de la Gare à MIREBEAU
- 571 - M. ROSE Alain  
RESPONSABLE DE SERVICE, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE à DIJON (21) demeurant Rue de Châtillon à VILLEY SUR TILLE
- 572 - Mme ROUAULT Anne-Marie née ROYER  
OPERATRICE, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS (21)  
Demeurant 16, Grande Rue à TART LE BAS
- 573 - M. ROUGELIN Jean-Pierre  
RESPONSABLE D'EQUIPE DE PRODUCTION, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21) demeurant 28, rue de Corcelles à IZEURE
- 574 - Mme ROUGEOT Marie-Christine née CAILLAT  
STANDARDISTE, SCP CHEVILLON VETTER ET VINCENT à BEAUNE (21) demeurant 3, impasse des Acacias à MEURSAULT
- 575 - M. ROUGER Marc  
TECHNICIEN DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 8, avenue Saint-Exupéry à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 576 - M. ROUILLY Alain  
CHARGE DE GESTION PRETS, FRH BFCA DIJON SIEGE à DIJON (21) demeurant 10C, boulevard Montaigne à DIJON
- 577 - Mme ROUSSEAU Danièle née BALDASSINI  
DACTYLO FACTURIERE, GEWISS FRANCE à LIERNAIS (21)  
Demeurant Chelsey à SUSSEY
- 578 - M. ROUX Bernard  
TECHNICIEN D'ATELIER, PHILIPS FRANCE - DIVISION ECLAIRAGE à CHALON SUR SAONE (71) demeurant Rue Grande à SANTENAY
- 579 - M. ROYER Roland  
RESPONSABLE D'UNITE, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 23, rue Chevreuil à DIJON
- 580 - Mme ROZE Martine née HUGUENET  
TECHNICIENNE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 14, Route de Savigny à MARSANNAY LE BOIS
- 581 - Mme ROZIER Solange née GUENER  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, CLINIQUE DE FONTAINE LES DIJON (21) demeurant 3, allée des Cerisiers à PLOMBIERES LES DIJON
- 582 - M. RUBIN Jacky  
CONCEPTEUR PROCESS, PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS à LANGRES (52) demeurant 12, rue de Guérin à FONTAINE FRANCAISE
- 583 - M. SAADI Lahcen  
OPERATEUR, BERICAP SARL à LONGVIC (21)  
Demeurant 45, avenue de Cromois à QUETIGNY
- 584 - M. SALOMON Bernard  
CHEF D'EQUIPE, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21)  
Demeurant à LA BUSSIÈRE SUR OUCHE
- 585 - Mme SAMOUILLAN Martine née LEGROS  
COMPTABLE, EUROVIA BOURGOGNE à LONGVIC (21)  
Demeurant 53C4, rue du 26ème Dragon à DIJON
- 586 - Mme SANDRAS Maryse  
EMPLOYEE D'ASSURANCES, AREAS CMA CENTRE DE BOURGOGNE à DIJON (21) demeurant 10C, avenue du Lac à DIJON
- 587 - Mme SANDRIN Annick née PICCIOLI  
CONDUCTRICE DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 1, boulevard de la Trémouille à DIJON
- 588 - Mme SANG Dominique  
AGENTE DE PRODUCTION, BOURGOGNE ET GRASSET à BEAUNE (21) demeurant 9, rue Marie Noël à BEAUNE
- 589 - Mme SARASIN Danièle née MOHR  
OPERATRICE EN ELECTRONIQUE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 6, Place des Droits de l'Homme à GENLIS
- 590 - Mme SARI Dominique née BEZULIER  
OUVRIERE SUR COMPOSANTS, T.P.C. BEAUNE à BEAUNE (21)  
Demeurant Route Nationale 74 à PREMEAUX PRISSEY
- 591 - Mme SAUSSIER Catherine née CAVUOTO  
SECRETAIRE EXPORT, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 127, avenue Jean Jaurès à DIJON
- 592 - Mme SAVEROT Anne-Marie née WOZNIAK  
INFIRMIERE D.E., FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant 17, Place Centrale à QUETIGNY
- 593 - M. SCHMID Dominique  
AGENT DE RECEPTION, CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 54, rue Jean-Baptiste Baudin à DIJON
- 594 - Mme SCHOECH Dominique née DEMON  
CHARGE DE CLIENTELE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE à DIJON (21) demeurant 5, bd de la Défense à DIJON

- 595 - M. SCHROEDER Francis  
CHEF D'EQUIPE, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21) demeurant à ETROCHEY
- 596 - M. SCOTTI Yves  
MENUISIER, MAISON HOTELIERE à DIJON (21)  
Demeurant 2, rue Claus Sluter à MARSANNAY LA COTE
- 597 - Mme SERGENT Michèle née LE BAIL  
CONDUCTRICE DE MACHINE COMPLEXE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21) demeurant 2, rue du Chapitre à DIJON
- 598 - Mme SERPI Colette née GUILLAUME  
EDUCATRICE SPECIALISEE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 19Bis, rue du Dr Laguesse à DIJON
- 599 - M. SERRIGNY Gérard  
AGENT D'ENTRETIEN, EDF ENERGIES - UNITE DE SERVICES EST à VILLERS LES NANCY (54) demeurant 6, rue Durand à BLAISYBAS
- 600 - Mme SIMEON Sylvie née GORMAND  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 4, impasse Docteur Zamenhof à DIJON
- 601 - Mme SIMONNOT Françoise née PETITJEAN  
AGENTE DE MAITRISE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 9, rue de la Motte à ARC SUR TILLE
- 602 - Mme SIRANDRE Maryse née BRUGNOT  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21) demeurant 8, rue des Tuileries à GERLAND
- 603 - M. SIRURGUET Fabrice  
CONDUCTEUR APPAREIL DE FABRICATION, NOBEL EXPLOSIFS FRANCE à VONGES (21) demeurant 12, avenue Edouard Belin à DIJON
- 604 - M. SOLDATI Alain  
AGENT SPECIALISE CES/CEC, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 6, rue des Gondrandes à CHENOVE
- 605 - M. SOUSA Pedro  
METALLIER, SA METALLERIE SZWANDROK THIERRY à LONGVIC (21) demeurant 22, rue Aristide Briand à LONGVIC
- 606 - Mme STAAL Nicole née PANDISCIA  
INFIRMIERE D.E., CRF DIVIO à DIJON (21)  
Demeurant à FLAVIGNEROT
- 607 - M. STERCK Jean  
OUVRIER PROFESSIONNEL, SCIERIE MENDOZA SA à LAIGNES (21) demeurant 34, rue Porte du Chêne à LAIGNES
- 608 - M. SUILLEROT Maurice  
ELECTROMECHANICIEN - REGLEUR, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant Jaugey sur Ouche à PONT DE PANY
- 609 - M. SURUGUES Jacques  
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE, CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE MONTBARD à MONTBARD (21)  
Demeurant Chemin des Ouches à TOUILLON
- 610 - M. TERRIER Bernard  
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES, IBP à LONGVIC (21)  
Demeurant 8, rue Philippe le Bon à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 611 - Mme TESSON Annie  
AIDE SOIGNANTE CERTIFIEE, CLINIQUE DE CHENOVE à CHENOVE (21) demeurant 36, av. Gaston Roupnel à MARSANNAY LA COTE
- 612 - Mme TESTORI Brigitte née MARTIN  
COMPTABLE, INEO CAP SNC à MALAKOFF (92)  
Demeurant 15, rue des Coquelicots à LONGVIC
- 613 - M. THEVENOT Gérard  
OUVRIER POLYVALENT (RETRAITE), MAISON CAMILLE GIROUD à BEAUNE (21) demeurant Rue Principale à RUFFEY LES BEAUNE
- 614 - M. THIBAUDOT Jean-Paul  
AGENT DE MAITRISE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 52, rue de la Petite Plaine à AUXONNE
- 615 - Mme THIBAUDOT Christiane née FAURE  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 52, rue de la Petite Plaine à AUXONNE
- 616 - Mme THIBAUT Eliane née BORNET  
AGENTE PROFESSIONNELLE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 5, bd de Lattre de Tassigny à CHENOVE
- 617 - Mlle THIBERGE Fabienne  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 33, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 618 - Mme THOMAS Catherine née BARBIER  
EMPLOYEE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue Philippe le Hardi à SAINT APOLLINAIRE
- 619 - M. THOMAS Philippe  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue Messidor à CHENOVE
- 620 - M. THOMASSIN Daniel  
TECHNICIEN D'ATELIER, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 7, RN 5 à FAUVERNEY
- 621 - M. THOUVIOT Philippe  
CHARGE DE CLIENTELE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant La Maladière - Rue Neuve à POUILLY SUR SAONE
- 622 - Mme TIERCERY Martine née PETIT  
CONSEILLERE ACCUEIL, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant Rue de la Gravière à PERRIGNY LES DIJON
- 623 - M. TIERCIN Jean-Claude  
MECANICIEN RENOVATEUR VO, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES ECHIREY (21) Demeurant 4B, boulevard Champollion à DIJON
- 624 - Mme TILLIER Michèle  
ASSISTANTE DE DIRECTION, LYONNAISE DE BANQUE à BOURG EN BRESSE (01) demeurant 26B, boulevard de la Marne à DIJON
- 625 - Mme TISSERANDOT Monique née HARCHEN  
EMPLOYEE D'APPROVISIONNEMENT, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 5, rue du Paquier à ETEVAUX
- 626 - Mme TOUSSAINT Martine née BELIARD  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 96, Route de Dijon à BRAZEY EN PLAINE
- 627 - M. TOUZEAU Jean-François  
RSADMINISTRATIF ET FINANCIER, SUCRERIES DE BOURGOGNE à AISEREY (21) demeurant 132D, rue de Longvic à DIJON
- 628 - Mme TRAMALLONI Françoise  
OPERATRICE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 18, Parc du Petit Bois à IS SUR TILLE
- 629 - M. TRAMEAU Claude  
TECHNICIEN, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21)  
Demeurant 12, Chemin de l'Abreuville à CHAMPDOTRE
- 630 - M. TRAMOY Michel  
ASSISTANT DE GESTION, AXA FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 56, rue Bernard Courtois à PLOMBIERES LES DIJON
- 631 - Mme TREPPO Claudette née MAUCHAMP  
AGENTE DE MAITRISE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 9, rue du Clos des Gourmets à THOREY EN PLAINE
- 632 - M. TRESSE Jean-Pierre  
DEPLOYEUR, I.C.M. GROUP à MONTBARD (21)  
Demeurant 31, rue Elsa Triolet à MONTBARD
- 633 - M. VACHET Lionnel  
CHEF DE DEPOT, BROSSETTE BTI à CHENOVE (21)  
Demeurant 43, rue d'Amont à BESSEY LES CITEAUX
- 634 - M. VARIOT Yves  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21)  
Demeurant 45B, rue du Tire-Pesseau à DIJON
- 635 - M. VARIOT Gilbert  
MAGASINIER CARISTE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 20, rue d'Amont à BESSEY LES CITEAUX
- 636 - Mme VAUTHIER Patricia née BOURGEON  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 18, rue des Messiers à LOSNE
- 637 - M. VENTURA Antonio  
OUVRIER DE FABRICATION, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21)  
Demeurant 3, rue du Général de Gaulle à CHATILLON SUR SEINE
- 638 - Mme VERMOT-DESROCHES Françoise née DAUMAS  
EMPLOYEE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21)  
Demeurant 94, rue de Montchapet à DIJON
- 639 - M. VETTORETTI Jean-Daniel  
CHAUFFEUR, SOUFFLET VIGNE à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69) demeurant 31, rue de la Motte à MONTAGNY LES BEAUNE
- 640 - M. VIANNAY Jean-Marc  
CONSEILLER TECHNIQUE, SCABOURGOGNE AUTOMOBILE PEUGEOT à DIJON (21) demeurant 17, bd des Bourroches à DIJON

- 641 - M. VIEIRA PINTO Manuel  
OUVRIER PROFESSIONNEL MONTAGE, SUNTEC INDUSTRIES  
FRANCE à LONGVIC (21) demeurant Le Clos de Domoy à FENAY
- 642 - M. VIEVILLE Dominique  
MAGASINIER-VENDEUR CONFIRME PRA, BERTHIER SODEX 21  
à RUFFEY LES ECHIREY (21) demeurant 4, Chemin des Varennes  
à BRETIGNY
- 643 - M. VIEVILLE Jacques  
CADRE BANCAIRE, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL  
CENTRE à DIJON (21) demeurant 24, av. de la Concorde à DIJON
- 644 - Mme VILTET Nicole née HUGUENOT  
TECHNICIENNE PRESTATIONS MALADIE, CAISSE PRIMAIRE DE LA  
COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 24, allée Pablo Neruda à  
TALANT
- 645 - Mme VINCENT Marie-France née RINDER  
AGENTE DE CUISINE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 9, Grande Rue à BOUSSELANGE
- 646 - Mme VINCENT Maryse née PARISOT  
AGENTE DE MAITRISE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR  
à DIJON (21) demeurant 25, rue Jules Ferry à CHENOVE
- 647 - M. VOLLEREAU Jean-Paul  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant 9, rue Emile Zola à MONTBARD
- 648 - Mme VOUAUX - MALFETTES Brigitte née VOUAUX  
SECRETAIRE MEDICALE, CLINIQUE DE CHENOVE à CHENOVE (21)  
Demeurant 15, rue de la Fontaine Guidou à DOMOIS
- 649 - Mme VOYE Elisabeth née LAUGEL  
EDUCATRICE SPECIALISEE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 34, rue Parmentier à DIJON
- 650 - M. WALTERSPIELER Jean-Paul  
CHEF D'ENTRETIEN EXTERNAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 17, rue Aristide Briand à LONGVIC
- 651 - M. YEGIN Saat  
DEBITEUR, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON  
SUR SEINE (21) demeurant 10, rue de la Libération à CHATILLON  
SUR SEINE
- 652 - Mme YONS Brigitte née GUEU  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, CROWN CORK & SEAL à CHA-  
TILLON SUR SEINE (21) demeurant à CERILLY
- 653 - M. ZAMBON Gérard  
CONSEILLER RETRAITE, CRAMBORGOGNE ET FRANCHE-COMTE  
à DIJON (21) demeurant 17, rue des Jonquilles à MARLIENS
- 10 - M. AUBRY Bernard  
GESTIONNAIRE ATELIER, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES  
ECHIREY (21) demeurant 76, Route de Dijon à PLOMBIERES LES  
DIJON
- 11 - Mme BADOT Cosette née DUPON  
CHAISSIERE CANNEUSE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 51, rue Le Jolivet à DIJON
- 12 - M. BAILLY Pierre  
MANOUVRIER-CARISTE, SA COMPTOIR DES GRANDS VINS à  
NUITS ST GEORGES (21) demeurant 24, rue Basse à COLLONGES  
LES BEVY
- 13 - Mme BALZONI Françoise née HAAS  
AGENTE ADMINISTRATIVE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant Lot. La Grande Boutière à VILLIERS EN MORVAN
- 14 - Mme BARATIN Françoise née GAUTHIER  
REFERENTE TARIFICATION, CRAMBORGOGNE ET FRANCHE-  
COMTE à DIJON (21) demeurant 3, allée des Aubépines  
à BELLENEUVE
- 15 - M. BARBIER Roland  
CONDUCTEUR DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue des Pépinières à DIJON
- 16 - M. BARDEL Jean-Pierre  
AFFUTEUR, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON  
(21) demeurant 44C, avenue Aristide Briand à DIJON
- 17 - M. BARDET Christian  
CHAUDRONNIER - SOUDEUR, SUCRERIES DE BOURGOGNE à  
AISEREY (21) demeurant 13, rue du Gué Pernot à BRAZEY EN  
PLAINE
- 18 - Mme BARON Chantal née CHARVIER  
TECHNICIENNE RETRAITES, CRAMBORGOGNE ET FRANCHE-  
COMTE à DIJON (21) demeurant 45, rue du Tire-Pesseau à DIJON
- 19 - Mme BARTOLL Monique  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 18, rue des Ursulines à AUXONNE
- 20 - M. BATAILLE Daniel  
TECHNICIEN DES METIERS DE LA BANQUE, SOCIETE GENERALE  
à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 1, rue du Champ Boran  
à BARBIREY SUR OUCHE
- 21 - Mme BAUDRY Georgette  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 52, rue de Bourgogne à LAMARCHE  
SUR SAONE
- 22 - M. BAURAND Bernard  
CHEF D'EQUIPE FABRICATION, NESTLE FRANCE - USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 10, rue Henri Farman à DIJON
- 23 - M. BAVEREL Michel  
TECHNICIEN DES METIERS DE BANQUE, SOCIETE GENERALE à  
FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 31, rue de Semur à DIJON
- 24 - M. BECHEROT Patrice  
TECHNICIEN DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 14, impasse Girard de Propiac à DIJON
- 25 - M. BECHTOLD Jean  
CHAUFFEUR, HOLCIM GRANULATS FRANCE à ARCEAU (21)  
Demeurant 88, rue de Longvic à DIJON
- 26 - M. BEDEL Guy  
DIRECTEUR INFORMATIQUE, OBERTHUR CARD SYSTEMS S.A.  
à NANTERRE (92) demeurant 31, rue Joan Miro à DIJON
- 27 - Mme BELLOUIN Evelyne  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant 2, Place Jacques Prevert à DIJON
- 28 - M. BERGER Jean-Claude  
MECANICIEN AUTO SPECIALISTE PL, BERTHIER SODEX 21 à  
RUFFEY LES ECHIREY (21) demeurant 5, rue Paul Bert à  
CHENOVE
- 29 - Mme BERNARD Anny née MARTINEZ  
OUVRIERE SUR COMPOSANTS, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant Rue de la Mairie à PLOMBIERES  
LES DIJON
- 30 - M. BERNARD André  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE  
FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21) demeurant à BINGES
- 31 - Mme BERTHET Claude née GUILLEMAUD  
OPERATRICE TRAITEMENT APRES-VENTE, CREDIT LYONNAIS à  
NANCY (54) demeurant 82A, rue du Faubourg Raines à DIJON

**Article 3 :** La Médaille d' Honneur du Travail en OR est décernée à :

- 1 - M. AKKI Lahcen  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE  
KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 48, boulevard Branly à CHENOVE
- 2 - M. ALEXANDRE Denis  
AGENT DE STATIONS, LYONNAISE DES EAUX - D.R. CENTRE EST  
à DIJON (21) demeurant 4, rue de Marsannay à CHENOVE
- 3 - Mme ALLARD Francine née GRILLE  
AGENTE D'EXPLOITATION, CAISSE FEDERALE DU CREDIT  
MUTUEL CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant 4, rue du Petit Paris à FLAGEY ECHEZEAUX
- 4 - M. ALVES-SOBRINHO Saul  
TECHNICIEN DE REPARATION, SOCIETE OTIS à COURBEVOIE (92)  
Demeurant 8, rue Hugues de Montconis à VAROIS ET CHAIGNOT
- 5 - M. ANDRE Michel  
FRAISEUR OUTILLEUR, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 10B, rue Alfred de Musset à DIJON
- 6 - Mme ANTONA Huguette née LIORET  
ASSEMBLEUSE, SUNTEC INDUSTRIES FRANCE à LONGVIC (21)  
Demeurant 43, rue des Charrières à QUETIGNY
- 7 - Mme ANZALA Martine née MARCER  
TECHNICIENNE PRESTATIONS MALADIE, CAISSE PRIMAIRE DE LA  
COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 23, avenue de Chenonceau  
à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 8 - Mme ATHIAS Monique née PUISSANT  
COURSIERE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant à VILLEBICHOT
- 9 - M. AUBERT Roland  
RESPONSABLE MAINTENANCE, PECHINEY EMBALLAGE  
FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21) demeurant 3, impasse du Bief du  
Moulin à BESSEY LES CITEAUX

- 32 - Mme BEUZEVILLE Christiane née GAUTHIER  
SECRETARE DE DIRECTION EXPORT, S.A. MAISON JOSEPH  
DROUHIN à BEAUNE (21) demeurant à MONTAGNY LES BEAUNE
- 33 - M. BIANCHI François  
CHEF DES VENTES, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES ECHIREY  
(21) demeurant 2, impasse des Tilleuls à BRETIGNY
- 34 - Mme BIGUEUR Monique née PONELLE  
AIDE-COMPTABLE, DORAS MATERIAUX à CHENOVE (21)  
Demeurant 176, avenue Jean Jaurès à DIJON
- 35 - Mlle BILLARD Lucette  
AGENTE D'ACCUEIL, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON  
(21) demeurant 33, rue de la Venoise à GENLIS
- 36 - M. BILLARD Norbert  
ELECTRICIEN, S.A. SODIE à LONGVIC (21)  
Demeurant 8, allée de la Sablière à DOMOIS
- 37 - M. BISERNI Jean  
CONDUCTEUR DE TRAVAUX, INEO CAP SNC à MALAKOFF (92)  
Demeurant 24, rue de la Boudronnée à DIJON
- 38 - Mme BIZE Nicole  
EMPLOYEE DE BANQUE, LYONNAISE DE BANQUE à BOURG EN  
BRESSE (01) demeurant 62B2, avenue du Drapeau à DIJON
- 39 - M. BIZOUARD Hervé  
TECHNICIEN PLATEFORME ESSAIS, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 39, rue Pierre Paul Prud'hon à MARSANNAY LA COTE
- 40 - M. BOIDOT Yves  
TECHNICIEN DES METIERS DE LA BANQUE, SOCIETE GENERALE  
à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 81B, avenue de  
Langres à DIJON
- 41 - M. BOILLEAUT Jean-Claude  
AGENT D'ENTREPOT (RETRAITE), SUNDSTRAND INTERNATIONAL  
S.A. à LONGVIC (21) demeurant 9, rue d'Ouges à LONGVIC
- 42 - Mme BOIS Pierrette née RENAUD  
PSYCHOMOTRICIENNE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 53, Route de Dijon à BEIRE LE CHATEL
- 43 - Mme BOLLARD Nelly née VIEILLE  
ASSISTANTE SOCIALE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 24, avenue du Château à QUETIGNY
- 44 - Mme BOLLE Jacqueline  
PUERICULTRICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 23A, rue des Buttes à DIJON
- 45 - M. BON Alain  
REPARATEUR AERONAUTIQUE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL  
S.A. à LONGVIC (21) demeurant 6, impasse de l'Espérance à  
CORCELLES LES CITEAUX
- 46 - Mme BONIN Monique née PERRAULT  
SECRETARE DE DIRECTION, DIRECTION REGIONALE DU SERVICE  
MEDICAL à DIJON (21) demeurant 11, rue de Florennes à LONGVIC
- 47 - M. BONNARD Abel  
DESSINATEUR, V ET M FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant à CREPAND
- 48 - Mme BONNARD Françoise née CHAMPONNOIS  
ASSISTANTE, EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES à TALANT  
(21) demeurant Rue Principale à CREPAND
- 49 - Mme BONNEFOY Nicole née LUQUET  
SECRETARE DE DIRECTION, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 47, rue de la Maladière à DIJON
- 50 - Mme BONNET Edwige née GLAUSER  
CONDITIONNEUSE POLYVALENTE, ELECTRO CENTRE S.A.  
à VELARS SUR OUCHE (21) demeurant Rue Haute à ANTHEUIL
- 51 - Mme BONSANS Béatrice née ROBERT  
CHEF DE BUREAU, CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE  
MONTBARD à MONTBARD (21)  
Demeurant 12, rue de la Fontaine d'Argent à MONTBARD
- 52 - Mme BONVALLOT Jacqueline née MICHEL  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, ELECTRO CENTRE S.A. à VELARS  
SUR OUCHE (21) demeurant 6, allée des Erables à AHUY
- 53 - M. BORDERELLE Jean-Marie  
MECANICIEN AUTO SPECIALISTE PL, BERTHIER SODEX 21 à  
RUFFEY LES ECHIREY (21) demeurant 27, rue de Beauregard à  
DIJON
- 54 - M. BORDET Jean-Louis  
ELECTRICIEN, C.F.C.A.I. AGENCE EST à LONGVIC (21)  
Demeurant 2, Chemin du Stand à SOMBERNON
- 55 - Mme BORNE Marthe née FERET  
AIDE-COMPTABLE, CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE MONT-  
BARD à MONTBARD (21) demeurant 34, rue Carnot à MONTBARD
- 56 - M. BORNE Jacques  
PROJETEUR, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21)  
Demeurant Rue du Locheret à AUXONNE
- 57 - M. BOUGE Alain  
CHEF D'EQUIPE ATELIER PL, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY LES  
ECHIREY (21) demeurant 4, rue de Champs Francs à CHEVIGNY  
ST SAUVEUR
- 58 - M. BOUHEY Bernard  
AGENT DE MAITRISE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLI-  
NAIRE (21) demeurant 5, rue de Rémond à VILLERS LA FAYE
- 59 - M. BOULARD André  
MECANICIEN AUTOMOBILE, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES  
DIJON à DIJON (21) demeurant 7, allée Thermidor à CHENOVE
- 60 - M. BOURABIA Mohamed  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE  
KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 4, allée du Mont  
d'Or à DIJON
- 61 - Mme BOURDIAU Françoise née BROCCOT  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 24, Route de Trouhans à ST USAGE
- 62 - M. BOURDON Alain  
AGENT ADMINISTRATIF, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant 36, rue de Couvin à MONTBARD
- 63 - M. BOURDON Michel  
RESPONSABLE D'UNITE, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE  
DIJON à DIJON (21) demeurant 3, rue de la Saône à  
LABERGEMENT LES AUXONNE
- 64 - M. BOURET Jacky  
MECANICIEN AUTOMOBILE, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES  
DIJON à DIJON (21) demeurant 5, rue Jean Jaurès à NEUILLY LES  
DIJON
- 65 - Mlle BOURGEOIS Bernadette  
SECRETARE DE RESTAURANT, SODEXHO - SFR à ST MEDARD  
EN JALLES (33) demeurant 2, rue Basse à CHAIGNAY
- 66 - M. BRAZ Jean-Claude  
CADRE, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant 10, Ruelle des Remparts à MONTBARD
- 67 - Mme BRIGANDAT Joëlle née BOUCHARD  
TECHNICIENNE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à  
DIJON (21) demeurant 5, rue Jules Ferry à FONTAINE LES DIJON
- 68 - M. BRIGANDAT Michel  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE  
KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue Jules Ferry à FONTAINE LES DIJON
- 69 - Mme BRIOT Christiane née MARION  
OPERATRICE DE MONTAGE, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS  
(21) demeurant 7, rue de Genlis à LABERGEMENT FOIGNEY
- 70 - M. BROYON Claude  
EDUCATEUR SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue Jules Massenet à DIJON
- 71 - Mme BRULE Claudie née MAREY  
REDACTRICE TECHNICIENNE POLYVALENTE, AXA FRANCE à  
DIJON (21) demeurant 1, rue des Varennes à CLENAY
- 72 - M. BRULEY Daniel  
MENUISIER QUALIFIE, SARL NICOLARDOT à QUETIGNY (21)  
Demeurant 9, boulevard des Herbes à QUETIGNY
- 73 - Mme BRUNEAU Françoise née DECK  
OPERATRICE EN ELECTRONIQUE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 1, rue du Moulin à VARANGES
- 74 - Mme BUKWALD Monique née GARNIER  
TECHNICIENNE DES METIERS DE BANQUE, SOCIETE GENERALE  
à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 3, rue de la Repargne  
à DAIX
- 75 - M. BUNOD Guy  
PROTHESISTE DENTAIRE, CABINET DENTAIRE STREBELLE à  
DIJON (21) demeurant 10B, rue Alfred de Musset à DIJON
- 76 - M. BUREAU Jean-Louis  
MECANICIEN AUTOMOBILE, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES  
DIJON à DIJON (21) demeurant 20, rue d'Hauteville à ETAULES
- 77 - Mme BURIOLA Martine née FOISSOTTE  
EMPLOYEE S.G., ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 6, allée des Champs Fleuris à FENAY
- 78 - Mme BUSSIERE Régine  
CONDUCTRICE DE MACHINE COMPLEXE, AMORAMAILLE S.I. à  
DIJON (21) demeurant 25, Rue Rente Ste Bénigne à LONGVIC



- 79 - Mme CALINON Marie-Claude née MANCHE  
CADRE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRAN  
CHE COMTE à BESANCON (25) demeurant 101, rue du Général  
Fauconnet à DIJON
- 80 - Mme CALPENA Christiane née BOUDIN  
OUVRIERE QUALIFIEE, T.P.C. BEAUNE à BEAUNE (21)  
Demeurant Chaume de Bel Air à LA ROCHEPOT
- 81 - Mlle CAMUS Josette  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE  
LES DIJON (21) demeurant 23A, rue de la Libération à TALANT
- 82 - Mme CAMUSAT Annie née BAILLEUX  
CONTROLEUSE C.Q.I.P., SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à  
QUETIGNY (21) demeurant 23, rue Jean Sans Peur à ROUVRES  
EN PLAINE
- 83 - M. CARQUILLE Alain  
TOURNEUR, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant Chemin de la Colonne à CREPAND
- 84 - Mme CARTAUT Yvette née SCHULTZ  
CAISSIERE, SODEXHO - SFR à ST MEDARD EN JALLES (33)  
Demeurant 11, Route de Spoy à LUX
- 85 - M. CARTERET Yves  
MAGASINIER, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES DIJON à DIJON  
(21) demeurant 23, rue des Sillons à BLAISY BAS
- 86 - Mme CASTA Patricia née REIGNEY  
OUVRIERE SUR COMPOSANTS, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant 9, rue des Clématites à CHEVIGNY  
ST SAUVEUR
- 87 - M. CATTET Maurice  
DIRECTEUR, S.A. SODIE à LONGVIC (21)  
Demeurant 13, rue de l'Abbaye à OUGES
- 88 - M. CESSOT Jean-Pierre  
IMPRIMEUR, CROWN CORK & SEAL à CHATILLON SUR SEINE (21)  
Demeurant 4, rue du docteur Regnault à CHATILLON SUR SEINE
- 89 - M. CHAMPAGNOL Christian  
OUVRIER D'ENTRETIEN, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 47, rue de la Mare à SAVIGNY LE SEC
- 90 - M. CHANDIOUX Gérard  
DIRECTEUR DE MAGASIN, DURUPT PROLIANS à LONGVIC (21)  
Demeurant 11 Bis, boulevard Voltaire à DIJON
- 91 - M. CHARBONNEAU Bernard  
MECANICIEN, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES DIJON à DIJON  
(21) demeurant 7C, rue Maurice Blondel à DIJON
- 92 - Mlle CHARNAY Marie-Claire  
TECHNICIENNE, CRAMBOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à  
DIJON (21) demeurant 19B, rue de Bel Air à DIJON
- 93 - M. CHAUVIER Jean-Bernard  
SCIEUR CHASSIS, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHA  
TILLON SUR SEINE (21) demeurant à ETROCHEY
- 94 - Mlle CHENEVOY Danièle  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 2, rue Chanoine Vinceneux à DIJON
- 95 - M. CHEVALIER Jean-Pierre  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE  
KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 16, avenue du Général Canzio à TALANT
- 96 - Mme CHEVEAU Elisabeth née BONNARD  
COMPTABLE - ASSISTANTE PRINCIPALE, CABINET LEVY - DUC  
S.A.R.L. à DIJON (21) demeurant 3, rue Raoul Follereau à DIJON
- 97 - Mme CHEVROT Marie-Alberte née CAUTAIN  
TECHNICIENNE QUALITE, FRAMATOME ANP à CHALON SUR  
SAONE (71) demeurant 11, rue Nicolas Berthot à DIJON
- 98 - M. CIRIO Gilles  
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 43, Route d'Ahuy à FONTAINE LES DIJON
- 99 - M. CIROT André  
FRAISEUR OUTILLEUR, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 80A, avenue Eiffel à DIJON
- 100 - Mme CLEMENT Nicole née SALVAT  
KINESITHERAPEUTE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 48, rue de Bourgogne à FONTAINE LES DIJON
- 101 - M. COGOURDANT Bernard  
MAGASIN EXPEDITION, I.C.M. GROUP à MONTBARD (21)  
Demeurant 33, Voies de Nesles à PUIITS
- 102 - Mme COLLIN Laurence née BARDET  
TECHNICIENNE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 17, rue Sèche-Bouteille à MESSIGNY ET VANTOUX
- 103 - M. COLOM Daniel  
TECHNICIEN DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 38, rue de l'Eglise à MALAIN
- 104 - Mme COMPAGNON Lucienne née KIEFFER  
COORDINATRICE EDUCAT. SPECIALISEE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 14, rue du Champ au Puits à LONGVIC
- 105 - Mme CONFURON Jeanine née GAETAN  
AGENTE DE METHODES, GIEPAC BOURGOGNE à BEAUNE (21)  
Demeurant 4, allée Léon Loiseau à MEURSAULT
- 106 - Mme CORBET Anne-Marie née AGOSTINI  
EMPLOYEE PRINCIPALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS  
à SAINT ETIENNE (42) demeurant 1, impasse des Cormiers à  
BRESSEY SUR TILLE
- 107 - M. CORNEAUX Maurice  
CAVISTE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 1, Passage des Roses à NUITS ST GEORGES
- 108 - M. CORNEVIN Robert  
MECANICIEN, BOBARD FRERES à BEAUNE (21)  
Demeurant 11, impasse de l'Ouillette à BEAUNE
- 109 - Mme CORNU Françoise née BIZOT  
SECRETAIRE STENO-DACTYLO PRINCIPALE, ACODEGE à DIJON  
(21) demeurant 3, rue Traversière à VELARS SUR OUCHE
- 110 - Mme COTE-RODOT Denise née COTE  
SECRETAIRE DE DIRECTION, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 6, rue Berbisey à DIJON
- 111 - M. COUE Michel  
ACHETEUR, SAARCODE à GRAY (70)  
Demeurant Rue des Tanneries à TIL CHATEL
- 112 - Mme CRIARD Nicole née JACQUES  
SECRETAIRE ASSISTANTE, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE  
DIJON à DIJON (21) demeurant 44, rue Louis Blanc à DIJON
- 113 - M. CUESTA DIAZ Felipe  
SCIEUR CHASSIS, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHA  
TILLON SUR SEINE (21) demeurant à MONTLIOT ET COURCELLES
- 114 - M. CULAS Daniel  
AGENT DE MAITRISE, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 9, rue de la Rente Ste Benigne à LONGVIC
- 115 - M. CUZZOLIN André  
AGENT TECHNICO-COMMERCIAL, SMT ROTAREX GROUP à GEN  
LIS (21) demeurant 7, rue des Epenottes à AUXONNE
- 116 - Mme DAUER Elisabeth née CORDEL  
FEMME DE CHAMBRE, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA  
COTE (21) demeurant 21, impasse de la Paulée à CHENOVE
- 117 - Mme DAVADAN Nicole née FLACELIERE  
EMPLOYEE SERVICE COMMERCIAL, SA LIGERET à NUITS ST GEOR  
GES (21) demeurant 5, rue de Citeaux à BONCOURT LE BOIS
- 118 - M. DAVAL Francis  
TECHNICIEN ATELIER, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD  
(21) demeurant 46, rue des Martyrs de Lantilly à MONTBARD
- 119 - Mme DE BATTISTA Françoise née DEVRIESE  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, FONDATION CLEMENT DREVON  
à DIJON (21) demeurant 5, Place de la Charmette à TART LE HAUT
- 120 - Mme DEBRAY Josiane née MIQUET  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 94, Route de Huchey à GENLIS
- 121 - M. DELAINE Alain  
OUVRIER SPECIALISE, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 1, allée d'Ajaccio à DIJON
- 122 - M. DELLA MARTIRE Marc  
AGENT D'EXPLOITATION PRINCIPAL, DALKIA FRANCE à SAUSHEIM  
(68) demeurant Rue Chanot à ANTILLY
- 123 - Mme DENIS-CARRE Liliane née DENIS  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 7, avenue du Cromois à QUETIGNY
- 124 - M. DESCHAMPS Michel  
COMPTABLE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 33, rue de la Libération à TALANT
- 125 - Mme DESSEIGNE Marie-Louise née MORIN  
CHARGEЕ DE CLIENTELE, MUTUELLE UNIO à MACON (71)  
Demeurant 51, rue Hoche à DIJON
- 126 - M. DEUZE Gérard  
CARISTE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 12, Route de Dijon à CHARREY SUR SAONE

- 127 - Mme DI CARLO Elette née DEL POSO  
ASSISTANTE DE DIRECTION, IBP à LONGVIC (21)  
Demeurant 3, impasse Edith Piaf à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 128 - Mme DONDON Gloria  
OPERATRICE DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21) demeurant 1, Grand Place à QUETIGNY
- 129 - Mme DORAL Christine née MYOTTE  
DIRECTRICE ADMINISTRATIVE, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21) demeurant 27, rue Félizot à FONTAINE LES DIJON
- 130 - Mme DORET Annie née BUSSIERE  
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, CRECHE DES PRINCES DE CONDE à DIJON (21) demeurant 2, allée de l'Aubépine à NEUILLY LES DIJON
- 131 - Mme DOS SANTOS Dominique née CAMUS  
GESTIONNAIRE MUTUALISTE QUALIFIEE, MUTUELLE RELEYA à DIJON (21) demeurant 2, rue Claude Bretagne à DIJON
- 132 - M. DROMAS Serge  
RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 16, rue Jean de Thénissey à COUTERNON
- 133 - Mlle DU PORT DE LORIOLE Christiane  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25) demeurant à MARCELLOIS
- 134 - M. DUBICKI Gérard  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 35, rue de la Tournelle à COUTERNON
- 135 - M. DUCHAMP Marc  
RESPONSABLE INSTALLATIONS TECH., SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 35, rue Catherine Grandcompain à IS SUR TILLE
- 136 - M. DULEY Jean-Michel  
PRESIDENT DIR. GENERAL (RETRAITE), SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 45, rue Chabot Charny à DIJON
- 137 - M. DUMESNIL Jacques  
COURSIER, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 12, rue des Péjoces à DIJON
- 138 - M. DUMOND Jean  
AGENT DE MAITRISE, SEITAALTDIS - SITE UT DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 15, rue Charles à TALANT
- 139 - Mme DUPLUS Rose-Marie née DE CIAN  
SECRETAIRE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 4, rue des Belles Chaumes à CHAUX
- 140 - M. DURAND Daniel  
MAGASINIER, VALTIMET à VENAREY LES LAUMES (21)  
Demeurant 18, rue Mozart à SEMUR EN AUXOIS
- 141 - M. DUTHU François  
TOURNEUR, BOBARD FRERES à BEAUNE (21)  
Demeurant 3, rue Gaston Roupnel à BEAUNE
- 142 - M. EL ASRI Aïssa Ould  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 14, rue du 19 mars 1962 à QUETIGNY
- 143 - M. EL GHAYATI Kouider  
CHAUFFEUR, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 42, rue Marguerite de Flandre à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 144 - Mme EMERY Chantal née SIRDEY  
AGENTE ADMINISTRATIVE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant 22, rue des Martyrs de Lantilly à MONTBARD
- 145 - Mme FARKAS Marie-Claude née JOVIGNOT  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 4, Route de Longecourt à VARANGES
- 146 - M. FERRU Patrick  
CADRE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 51, rue de Dijon à DAIX
- 147 - M. FEVRE Christian  
MANAGER OPERATIONNEL UNITE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54) demeurant 24B, avenue de la République à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 148 - M. FIATTE Claude  
CHAUFFEUR-LIVREUR, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21)  
Demeurant 40, rue de Fontaine à DIJON
- 149 - Mme FIZAIN Yvette  
OPERATRICE DE SAISIE (RETRAITEE), MADAME YVETTE FIZAIN à DIJON (21) demeurant 1, avenue F.D. Roosevelt à DIJON
- 150 - M. FLEURET Roger  
CONTROLEUR RECEPTION, GROUPE SOUFFLET- MALTERIES FRANCO-BELGES à NOGENT SUR SEINE (10)  
Demeurant 5, Meix au Cas à BRAZEY EN PLAINE
- 151 - Mlle FOISSOTTE Edith  
TRAVAILLEUSE DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 38, Route des Grands Crus à MOREY ST DENIS
- 152 - Mme FOLLETET Hélène née PSZONKA  
EMPLOYEE RESPONSABLE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant 2, Cours du Pressoir à PERRIGNY LES DIJON
- 153 - Mme FORTUNATO Joëlle née MONNIOT  
AIDE-SOIGNANTE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 61Ter, avenue Aristide Briand à DIJON
- 154 - Mme FOURGEUX Marie-Louise née DANGUY  
PERSONNEL D'ENTRETIEN, EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES à TALANT (21) demeurant 35, rue de Blaisy à ST REMY
- 155 - M. FOURNIER Denis  
1ER MAITRE D'HOTEL, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21) demeurant 2A, rue Arthur Rimbaud à DIJON
- 156 - M. FOUTELET Gilles  
CHEF DE GROUPE BANC DE TEST, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 12, rue d'Argon à BELLENEUVE
- 157 - M. FRAICHOT Roland  
CONDUCTEUR APPAREIL DE FABRICATION, NOBEL EXPLOSIFS FRANCE à VONGES (21)  
Demeurant 3, rue des Celtes à PONTAILLER SUR SAONE
- 158 - M. FRANOUX Guy  
RECTIFIEUR OUTILLEUR, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 4, rue des Quetignerots à QUETIGNY
- 159 - M. GABON Jean-Louis  
TECHNICIEN DES METIERS DE BANQUE, SOCIETE GENERALE à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 16, rue Général de Nansouty à DIJON
- 160 - Mme GADANT Jeanine née PERCELIER  
INFIRMIERE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue Jean Druet à CHENOVE
- 161 - M. GALLAND Jacky  
OUVRIER DE FABRICATION, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21)  
Demeurant à STE COLOMBE SUR SEINE
- 162 - Mme GALLAND Monique née DEFOSSE  
CONDUCTRICE DE MACHINE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 19, rue George Sand à CHENOVE
- 163 - M. GALLET Fabrice  
CADRE COMMERCIAL, LES COOPERATEURS DE CHAMPAGNE à CHATEAU THIERRY (02) demeurant 10, rue Brune à DIJON
- 164 - M. GALLO Francesco  
OUVRIER REMONTE GENERALE, V ET M FRANCE à MONTBARD (21) demeurant à SAVOISY
- 165 - Mme GARCIA Monique née COLLARDOT  
AIDE SOIGNANTE, FONDATION CLEMENT DREVON à DIJON (21)  
Demeurant à SALIVES
- 166 - Mme GARNIER Colette  
SECRETAIRE ADMINISTRATIVE, GIEPAC BOURGOGNE à BEAUNE (21) demeurant 18, Route de Ste Marie à COMBERTAULT
- 167 - M. GARRAUD Didier  
RESPONSABLE ATELIER PRODUCTION, PAPETERIES DE DIJON SNC à LONGVIC (21) demeurant 8, rue de la Croix Blanche à PLUVVAULT
- 168 - M. GHIRO André  
CHEF D'ATELIER USINAGE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant Av. de la Gare à SAULON LA CHAPELLE
- 169 - M. GHISLAIN Christian  
CADRE, BLEDINA SA à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69)  
Demeurant Rue de la Citadelle à CORCELLES LES ARTS
- 170 - M. GHORZI Djilali  
MAGASINIER, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 4, avenue de la Paix à SELONGEY
- 171 - M. GIBOULOT Jean-Pierre  
RESPONSABLE ONDULEUSE, GIEPAC BOURGOGNE à BEAUNE (21) demeurant 23, rue de Nair à ECHEVRONNE
- 172 - M. GIDELLE Jean-Pierre  
EXPERIMENTATEUR, SYNGENTAAGRO SAS à SAINT CYR L'ECOLE (78) demeurant 5, allée Léon Soye à TALANT

- 173 - Mme GINHOUX Martine née BAUDRY  
ASSISTANTE QUALITE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 3, rue Mignotte à AUXONNE
- 174 - M. GINIAUX Joseph  
CHEF D'ATELIER, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 24, rue des Blés d'Or à COUTERNON
- 175 - Mme GIRARD Geneviève née MARIASZ  
SECRETAIRE DE PHARMACIE, CLINIQUE DE CHENOVE à CHENOVE (21) demeurant 13, Place de la Libération à ARC SUR TILLE
- 176 - Mme GIRARDET Monique née DUBOIS  
RESPONSABLE COMMUNICATION, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 2, impasse de la Cerisaie à CORCELLES LES MONTS
- 177 - Mme GLAUSER Edith  
CONDUCTRICE DE MACHINE COMPLEXE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21) demeurant 21, La Ruellotte à HAUTEVILLE LES DIJON
- 178 - M. GOLDI Michel  
OPERATEUR RECEPTION, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue Castelnau à DIJON
- 179 - M. GOMES DA SILVA Fernando  
CHEF D'EQUIPE, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21) demeurant à ETROCHEY
- 180 - M. GOMEZ Daniel  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant Les Granges sur Grignon à VENAREY LES LAUMES
- 181 - M. GOULLIAT Alain  
OUVRIER PROFESSIONNEL MECANICIEN, ROLOT ET LEMASSON à BEAUNE (21) demeurant 4, allée des Vergers à BLIGNY LES BEAUNE
- 182 - M. GOURIET Jean  
ELECTRICIEN, S.A. SODIE à LONGVIC (21)  
Demeurant 7, rue Edouard Herriot à CHENOVE
- 183 - Mme GOUVERNEUR Claude  
OUVRIERE EN CONDITIONNEMENT, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 75, rue En Paillery à SAINT APOLLINAIRE
- 184 - Mme GRANDHAYE Danielle née SIMON  
AGENTE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 30, av. de Chambord à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 185 - M. GRAPIN Daniel  
TECHNICIEN D'EXPLOITATION, ELYO CENTRE EST MEDITERRANEE à DIJON (21) demeurant 23, rue du Pisseloup à FLEUREY SUR OUCHE
- 186 - M. GRIVAULT Jean-Pierre  
CHAUDRONNIER - SOUDEUR H. QUALIFIE, NOBEL EXPLOSIFS FRANCE à VONGES (21) demeurant Rue de la Glacière à VONGES
- 187 - M. GROS Noël  
CONDUCTEUR TYPOGRAPHE, IMPRIMERIE JACQUELIN à BEAUNE (21) demeurant Rue Maurice Mauchamp à BEAUNE
- 188 - Mme GUENIN Annie  
AGENTE DE MAITRISE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 10, Route de Beire le Fort à LABERGEMENT FOIGNEY
- 189 - M. GUENOT Jean-Marc  
ASSISTANT TECHNIQUE, SCABOURGOGNE AUTOMOBILE PEUGEOT à DIJON (21) demeurant 6, rue Jules Ferry à NEUILLY LES DIJON
- 190 - M. GUICHARD Michel  
SOUDEUR, GROUPE ERDE à SAULON LA CHAPELLE (21)  
Demeurant 9, rue de la Croix Bressand à ST USAGE
- 191 - M. GUIGON Bernard  
CADRE, CREDIT FONCIER DE FRANCE à PARIS CEDEX 01 (75)  
Demeurant 27, rue de Lorraine à FONTAINE LES DIJON
- 192 - Mme GUILLEMENET Chantal née BRENOT  
SECRETAIRE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 5, Place des Platanes à CORGOLOIN
- 193 - Mme GUILLEMET Françoise née ROGER  
AGENTE PROFESSIONNELLE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant à CRECEY SUR TILLE
- 194 - Mme GUILLEMIN Claudette née CORDIER  
SECRETAIRE, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES DIJON à DIJON (21) demeurant 3, rue Henri Matisse à DIJON
- 195 - M. GUILLEMIN Marcel  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 11, rue du Docteur Claude Monot à MARSANNAY LA COTE
- 196 - Mme GURY Marie née LOTITO  
SECRETAIRE, CABINET LEVY - DUC S.A.R.L. à DIJON (21)  
Demeurant 3, rue François Rude à MARSANNAY LA COTE
- 197 - Mme GUTIN Elysaebeth née BARBEY  
ASSISTANTE CATEGORY, UNILEVER BESTFOODS FRANCE à DIJON (21) demeurant 15, rue du Rétisseux à VELARS / OUCHE
- 198 - Mme GUYOT Josyane née LORIN  
AGENTE ADMINISTRATIVE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant 7C, rue Maurice Blondel à DIJON
- 199 - M. HADJ AMAR Miloud  
CARISTE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 7, Lotissement Mauperthuis à IS SUR TILLE
- 200 - M. HERMIER Jacques  
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 1, impasse du Potet à SAVIGNY LE SEC
- 201 - M. HOAR Raymond  
ECONOME, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 11, rue des Barres à MARSANNAY LA COTE
- 202 - M. HOUOT Jean-Louis  
TECHNICIEN D'ETUDES, AXA FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 12, rue de Domois à LONGVIC
- 203 - M. HOURST Jean-Benoît  
INGENIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 1, rue Guy de Maupassant à DIJON
- 204 - Mme HUGUENIN Monique née MANZONI  
ACHETEUSE, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant 34, Résidence Carnot à MONTBARD
- 205 - M. HUILERY Jean-Luc  
CADRE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 19, rue de Provence à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 206 - M. JOANNES Martial  
CHEF DE CHANTIER ROUTIER, EUROVIA BOURGOGNE à LONGVIC (21) demeurant 62, Grande Rue à QUINCEY
- 207 - M. JOLY Michel  
CARISTE MANUTENTIONNAIRE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue Ernest Petit à DIJON
- 208 - Mme JOUAIN Colette  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 50, Grande Rue à TILLENAY
- 209 - M. JUDIC Gaël  
DIRECTEUR REGIONAL, MTS S.A. à LEVALLOIS PERRET (92)  
Demeurant 14, Route de Dijon à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 210 - M. JUGE Bernard  
INSPECTEUR DE TARIFICATION, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21)  
Demeurant Chemin de la Sans Fond à PERRIGNY LES DIJON
- 211 - M. JUNQUA DIT COINTRE Alain  
CADRE TRAVAUX, EUROVIA BOURGOGNE à LONGVIC (21)  
Demeurant 9, rue de l'Hôpital à SACQUENAY
- 212 - Mme JURET Lucette née MEURGEY  
DESSINATRICE D'ETUDES, BERICAP SARL à LONGVIC (21)  
Demeurant 24, rue de Chenôve à DIJON
- 213 - M. KAMLI Abdelkader  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 31, rue Camille Flammarion à DIJON
- 214 - M. KROLIOWSKI Marie-François  
MECANICIEN AUTO, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 6, rue de la Fleuriée à SAINT APOLLINAIRE
- 215 - M. L'HOTE Yves  
DIRECTEUR D'EXPLOITATION, PAKERS MUSSY à MUSSY SUR SEINE (10) demeurant 32, rue du Docteur Robert à CHATILLON SUR SEINE
- 216 - M. LA VAN MANH Gabriel  
TRAVAILLEUR DU CAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 6, rue de Longvic à CHENOVE
- 217 - M. LACHARME Alain  
MONITEUR D'ATELIER, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 21, rue de la Tarentaise à GENLIS
- 218 - M. LAFON Jean-Claude  
VRP MULTICARTES, L'ATELIER ORLEANAIS à SARAN (45)  
Demeurant 9, rue de Touraine à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 219 - M. LAFORET Jean  
AGENT DE MAITRISE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 4, rue du Professeur Debré à DIJON

- 220 - M. LALLEMAND Claude-Pierre  
EDUCATEUR SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue Majnoni d'Intignano à FONTAINE LES DIJON
- 221 - M. LANTERNIER Jean-Luc  
MONTEUR MECANICIEN, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) Demeurant Meix du Sabotier à LANTHES
- 222 - Mme LAUTREY Michèle née FAIVRE  
TECHNICIENNE PRESTATIONS MALADIE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21) Demeurant 2, rue Joliot Curie à DIJON
- 223 - Mme LAUVERNIER Denise née QUARREY  
CONSEILLERE RETRAITE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21)  
Demeurant 35, rue de Champforey à MARSANNAY LA COTE
- 224 - M. LAVIRON André  
INGENIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 15, rue des Champs Viaux à DAIX
- 225 - Mme LE ROUX Danielle née URBANO  
OPERATRICE DE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 2, impasse Marcel Pagnol à IS SUR TILLE
- 226 - M. LECINQ Claude  
INGENIEUR CONSEIL PRINCIPAL, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) Demeurant 6, rue Fénelon à DIJON
- 227 - Mme LECLERC Françoise  
OUVRIERE SPECIALISEE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) Demeurant 115, avenue Maréchal Lyautey à DIJON
- 228 - M. LECOINTRE Daniel  
CHEF DES SERVICES TECHNIQUES, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES DIJON à DIJON (21) demeurant 6, rue des Souhaits à AISEREY
- 229 - Mme LEDUC Nicole  
SECRETAIRE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) Demeurant 3, rue Majnoni d'Intignano à FONTAINE LES DIJON
- 230 - M. LEFEBVRE René  
SOUS-DIRECTEUR, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) Demeurant 26, rue de Chezeaux à ARC SUR TILLE
- 231 - M. LEFEBVRE Jean-Claude  
OUVRIER PROFESSIONNEL, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 22, boulevard Edouard Branly à CHENOVE
- 232 - M. LEFEVRE Jean-François  
O.P.H.Q., O.P.A.C. à DIJON (21)  
Demeurant 26, rue de la Bresse à FONTAINE LES DIJON
- 233 - Mme LEFEVRE Chantal née MOREAU  
VEILLEUSE DE NUIT, ETS MEDICO PSYCHO PEDAGOGIQUE à AISY SOUS THIL (21) Demeurant à ST EUPHRONE
- 234 - Mme LEGRAS Marie-Christine née LECLERCQ  
ASSISTANTE SOCIALE, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21) Demeurant 10, rue Alfred de Musset à DIJON
- 235 - Mme LENEUF Chantal née MATA  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) Demeurant 3, rue de la Petite Plaine à AUXONNE
- 236 - M. LEY Pierre  
METREUR, LEON GROSSE à AIX LES BAINS (73)  
Demeurant 3, impasse des Lauriers à SAULON LA CHAPELLE
- 237 - Mme LLORENS Anny née DEVAUX  
SECRETAIRE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) Demeurant 1, rue Galante à PONCEY LES ATHEE
- 238 - Mme LOFFROY Marie-Jeanne née JARDEL  
TECHNICIENNE DES METIERS DE BANQUE, SOCIETE GENERALE à FONTENAY SOUS BOIS (94) Demeurant 5/7, Rond Point Edmond Michelet à DIJON
- 239 - Mme LONGUET Majouba née DADY  
SECRETAIRE ASSISTANTE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54)  
Demeurant 15B, rue Fyot de la Marche à DIJON
- 240 - M. LORO Giuseppe  
CHAUDRONNIER, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 19Bis, Route de Dijon à LONGVIC
- 241 - M. LOUAHEM Farid  
ANIMATEUR D'EQUIPE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 7, impasse Prosper Gallois à CHENOVE
- 242 - M. LOURY Jacques  
AGENT RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS (21) demeurant Lotissement La Priale à COLLONGES LES PREMIERES
- 243 - Mme LUCOT Wanda née MILLER  
OPERATRICE EN ELECTRONIQUE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) Demeurant 5, Ruelle Bouquin à TART L'ABBAYE
- 244 - M. LUCOTTE Philippe  
ADJOINT DE DIRECTION, CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE MONTBARD à MONTBARD (21) demeurant à SENAILLY
- 245 - Mme MAILHO Michèle née MOREAU  
TECHNICIENNE DES METIERS DE BANQUE, SOCIETE GENERALE à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 20, avenue de l'Egalité à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 246 - M. MALPEL Robert  
DIRECTEUR REGIONAL, BAXI FRANCE à LE BLANC MESNIL (93)  
Demeurant 30, rue des Vernottes à CESSEY SUR TILLE
- 247 - Mme MARICHAL Claudine  
TECHNICIENNE CONTROLE RETRAITES, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21)  
Demeurant 37, rue des Droits de l'Homme à CHENOVE
- 248 - M. MARIE Joël  
CHEF DE SERVICE, T.P.C. BEAUNE à BEAUNE (21)  
Demeurant 13, Grande Rue à RUFFEY LES BEAUNE
- 249 - Mme MARTIN Odette née OUDOT  
SECRETAIRE, SUCRERIES DE BOURGOGNE à AISEREY (21)  
Demeurant 6, rue de la Gare à AISEREY
- 250 - M. MARTIN Robert  
RESPONSABLE ACHATS ET ENVIRONNEMENT, SUCRERIES DE BOURGOGNE à AISEREY (21) demeurant 6, rue de la Gare à AISEREY
- 251 - M. MARZOLF Patrick  
CARISTE MAGASINIER, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 1, rue des Clématites à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 252 - Mme MASSON Marie-Thérèse  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 52, avenue de Marbotte à DIJON
- 253 - Mme MASZTAROWSKI Jacqueline née CATINOT  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 8, rue Guillaumat à PLUVVAULT
- 254 - M. MAUGER Alain  
CHEF DE MAGASIN, DAVIGEL S.A.S. à DIEPPE (76)  
Demeurant 9, Place de l'Orangerie à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 255 - M. MAUPREZ Claude  
CHEF DE PROJET REGIONAL, NOKIA FRANCE SA à ROMAINVILLE (93) demeurant 11, Le Champy à VIGNOLLES
- 256 - M. MAURAGE Gilles  
AGENT DE MAITRISE, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 15, rue Hoche à DIJON
- 257 - M. MAYER Bernard  
DIRECTEUR, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21)  
Demeurant 5, rue Jean Renaud à DIJON
- 258 - Mme MAZEAU Martine née THIBAUT  
EMPLOYEE GESTION BASE DE DONNEES, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 17, rue d'Alsace à DIJON
- 259 - Mme MELOTTE Martine née BOULAY  
RESPONSABLE DIRECT UNITE DE TRAVAIL, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21)  
Demeurant 9, rue de la Distillerie à BRETENIERES
- 260 - M. MENDOZA Patrice  
OPERATEUR, VALINOX NUCLEAIRE à MONTBARD (21)  
Demeurant 6, allée de Corcelotte à MONTBARD
- 261 - Mme MENOUD Josiane née PERROT  
ANALYSTE PROGRAMMEUR, CERTI DU CENTRE EST à DIJON (21)  
Demeurant 18, rue André Malraux à DIJON
- 262 - Mme MERLE Joséfina née CALBET  
MANAGER COMMERCIALE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42) demeurant 18, rue de Binges à BELLENEUVE
- 263 - Mme MERLE Marie-Christine  
OPERATRICE DE LIGNE, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21) demeurant 46Bis, rue de Dijon à DAIX
- 264 - M. MERLIN Jean-Claude  
MAGASINIER, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES DIJON à DIJON (21) demeurant 14, rue d'Alembert à DIJON
- 265 - M. MERLIN Gérard  
MECANICIEN AUTO, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES DIJON à DIJON (21) demeurant 150, Lotissement Les Craies à GEVREY CHAMBERTIN
- 266 - M. MESSAI Liese  
CONDUCTEUR DE COMPACTEUR, COLAS EST - CENTRE DE DIJON à LONGVIC (21) demeurant 11, rue Edouard Herriot à CHENOVE

- 267 - Mme MIANCINI Nicole née CHEVREY  
CONTROLEUSE C.Q.I.P., SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à  
QUETIGNY (21) demeurant 47, rue Ronde à QUETIGNY
- 268 - M. MICHALCZYK Bernard  
RESPONSABLE DE GROUPE, V ET M FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant 117, rue de la Fontaine Argent à MONTBARD
- 269 - Mme MICHAUX Françoise née DEMEME  
AGENTE QUALIFIEE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL  
à DIJON (21) demeurant 23, impasse en Basses Terres à SAINT  
APOLLINAIRE
- 270 - Mme MICHON Marianne née BESNARD  
CONDUCTRICE DE MACHINES, NESTLE FRANCE-USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 19C, rue Bel Air à DIJON
- 271 - M. MIGNEROT Jean-Louis  
AIDE-CHIMISTE, SOLVAY ELECTROLYSE FRANCE à TAVAUZ (39)  
Demeurant Rue des Granges Hautes à AUXONNE
- 272 - M. MINEL Paul  
AGENT DE FABRICATION, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD  
(21) demeurant 23, rue Diderot à MONTBARD
- 273 - M. MISSET Jean-Pierre  
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue du Tilleul à CHAMBOLLE MUSIGNY
- 274 - Mme MITIC Simone née MATHIOT  
SECRETAIRE, I.C.M. GROUP à MONTBARD (21)  
Demeurant 57, rue Elsa Triolet à MONTBARD
- 275 - M. MITTON Michel  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant 24, Cité de la Marne à MONTBARD
- 276 - M. MONIN Noël  
AGENT DE MAINTENANCE, DOMOSERVICES MAINTENANCE  
à LE PECQ (78) demeurant 24, rue des Louvières à ST JULIEN
- 277 - M. MONOT Rémy  
MECANICIEN MAINTENANCE AUTO-PL, BERTHIER SODEX 21  
à RUFFEY LES ECHIREY (21) demeurant 1, impasse de la Motte à  
RUFFEY LES ECHIREY
- 278 - M. MONTAGNE Régis  
TECHNICIEN DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 9, Place Centrale à QUETIGNY
- 279 - M. MONTAGNER Gérard  
AGENT QUALIFIE DE MONTAGE, SOCIETE OTIS à COURBEVOIE  
(92) demeurant 85, rue des Erables à QUETIGNY
- 280 - Mme MONTENOT Evelyne née FERRARI  
REGLEUSE TECHNICIENNE DE SINISTRES, AXA FRANCE à DIJON  
(21) demeurant 10A, rue Alfred de Musset à DIJON
- 281 - M. MORAUX Christian  
MAGASIN EXPEDITION, I.C.M. GROUP à MONTBARD (21)  
Demeurant Magny à SEMUR EN AUXOIS
- 282 - Mme MOREAU Christiane née PAUTHIER  
AGENTE TECHNIQUE H.Q. ( RETRAITEE ), URSSAF DE LA COTE  
D'OR à DIJON (21) demeurant 58, rue de Talant à DIJON
- 283 - M. MOREY Jacky  
COORDINATEUR HOMME GARANTIE, SCABOURGOGNE AUTO-  
MOBILE PEUGEOT à DIJON (21)  
Demeurant 7F, rue Maurice Blondel à DIJON
- 284 - M. MORY Guy  
AIDE CAVISTE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 2, rue Jean Moulin à NUITS ST GEORGES
- 285 - M. MOUCHON Robert  
INSTRUCTEUR, RENAULT SAS - DIRECTION REGIONALE N.E. à  
VANDOEUVRE LES NANCY (54) demeurant 9, rue Buffon à  
MARSANNAY LA COTE
- 286 - M. MOUGENOT François  
MECANICIEN-DEPANNEUR PL, BERTHIER SODEX 21 à RUFFEY  
LES ECHIREY (21) demeurant 15, rue de Flammerans à SOIS-  
SONS SUR NACEY
- 287 - M. MOUSSIN Claude  
INGENIEUR, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 11, rue Paul Defrance à FONTAINE LES DIJON
- 288 - Mme MOYNE Liliane née DEFAUT  
STANDARDISTE, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21)  
Demeurant 9, rue des Ecoles à VAROIS ET CHAIGNOT
- 289 - Mlle MOZZO Marguerite  
DIRECTRICE (RETRAITÉE), FONDATION HOTEL-DIEU DU  
CREUSOT à LE CREUSOT (71)  
Demeurant Rue Goujard à BLIGNY LES BEAUNE
- 290 - M. MULLER Alain  
AIDE-OPERATEUR, S.A.R.P. BOURGOGNE FRANCHE-COMTE  
à LONGVIC (21) demeurant 27, rue Louis Pasteur à CHEVIGNY  
ST SAUVEUR
- 291 - M. NASSIET Michel  
CHEF DE SERVICE (RETRAITE), SUNDSTRAND INTERNATIONAL  
S.A. à LONGVIC (21) demeurant L'Gustal del Cavals - Les Imberts  
à VILLEFRANCHE DE ROUERQUE
- 292 - M. NAUDOT Michel  
RECTIFIEUR, SOMUA MONTZERON à TOUTRY (21)  
Demeurant 5, rue Emile Zola à MONTBARD
- 293 - M. NESEN Jean-Claude  
CADRE DE BANQUE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54)  
Demeurant 23, rue Colonel Marcaire à TALANT
- 294 - M. NOEL Jacki  
CHARGE DE GESTION DE MOYENS, CREDIT LYONNAIS à NANCY  
(54) demeurant 19, rue du Château à LECHATELET
- 295 - M. NUNGUET Michel  
TECHNICIEN DEPANNEUR CONFIRME, DISTRIBUTION CASINO  
FRANCE SAS à SAINT ETIENNE (42)  
Demeurant 38, rue Charles Mocquery à DIJON
- 296 - M. OLANDA Christian  
PEINTRE EN BATIMENT, SARL OLANDA DANIEL à LONGVIC (21)  
Demeurant Rue de la Fin de l'Eau à AISEREY
- 297 - M. ORTEGA Bernard  
RESPONSABLE ORGANISATION SYS. AUDIT, KSDSE GROUPE  
KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 57, rue de  
Longvic à DIJON
- 298 - M. ORTUNO Michel  
OUVRIER PROFESSIONNEL, SEITAALTADIS - SITE UT DIJON  
à DIJON (21) demeurant 26, rue de Revaut à ST JULIEN
- 299 - Mme OUDET Marie-Blanche née CHETIF  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 74, Route de Dijon à LONGVIC
- 300 - M. PACCOUD Gaston  
CAVISTE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 5, Place de la Demi-Lune à GERLAND
- 301 - Mme PACOT Josiane née LACOMBE  
BIBLIOTHECAIRE, CER SNCF à DIJON (21)  
Demeurant 5Bis, rue Vercingétorix à VENAREY LES LAUMES
- 302 - Mme PAHIN Odile née GUYON  
LINGERE CONFECTIONNEUSE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 24, rue Claude Deschault à ASNIERES
- 303 - Mme PAILLARDIN Anne-Marie née JARLAUD  
OPERATRICE SUR LIGNE, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21)  
Demeurant 43, rue du 26ème Dragon à DIJON
- 304 - M. PASCAL Bruno  
TECHNICIEN DES METIERS DE LA BANQUE, SOCIETE GENERALE  
à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 2, allée Jean-Baptiste  
Mathey à DIJON
- 305 - Mme PASQUETTI Cosima née CURCI  
SECRETAIRE, A.G.A.P.L.B. à DIJON (21)  
Demeurant 3, impasse des Allouères à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 306 - Mme PATOUILLET Nicole née VELICITAT  
AGENTE PROFESSIONNELLE FABRICATION, KSDSE GROUPE  
KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue de Mayence à DIJON
- 307 - Mme PENNEC Micheline née PERNET  
TECHNICIENNE DES METIERS DE BANQUE, SOCIETE GENERALE  
à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 53A, rue du Faubourg  
Raines à DIJON
- 308 - Mme PERDRIER Madeleine née PORCHEROT  
SECRETAIRE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 52, rue Lamartine à LONGVIC
- 309 - Mme PERQUIN Nicole née FERRANT  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 19, allée Marcelle Pardé à TALANT
- 310 - Mme PERRIN Marie-Thérèse  
CONDUCTRICE DE MACHINES, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 1, rue de Franche-Comté à GENLIS
- 311 - Mme PERRIN Denise  
TECHNICIENNE ELECTRONIQUE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 7, rue de Franche-Comté à GENLIS

- 312 - Mme PERRIN Edith née BIZOUARD  
CHARGÉE D'ETUDES, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL  
CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant 37, rue de la Maladière à MARSANNAY LA COTE
- 313 - M. PERROT Bernard  
CADRE, SOCIETE GENERALE à FONTENAY SOUS BOIS (94)  
Demeurant 10, rue Fournier à DIJON
- 314 - M. PERSONNIER Yves  
AGENT TECHNIQUE, SOCIETE WESTFALIA JAPY à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 17, rue du Télégraphe à BELLENEUVE
- 315 - Mme PETIT Maryse née JURAIN  
EMPLOYEE, SEITAALTADIS - SITE ULE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 29A, rue Blanqui à DIJON
- 316 - M. PETIT Claude  
AGENT TECHNIQUE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant Rue du Château à GEMEAUX
- 317 - Mme PETIT Monique  
RESPONSABLE DE SECTEUR, HERTA S.A.S. à MARNE LA VALLEE CEDEX (77) demeurant 29, rue Claude Monod à MARSANNAY LA COTE
- 318 - M. PICARD Jean  
OUVRIER PROFESSIONNEL REGLEUR, ROLOT ET LEMASSON à BEAUNE (21) demeurant 8, rue de l'Esmeix à MONTAGNY LES BEAUNE
- 319 - Mme PICONNEAUX Liliane née YOCHUM  
INFORMATICIENNE LOGISTICIENNE, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 75D, rue En Paillery à ST APOLLINAIRE
- 320 - M. PIERRE Jean  
TOURNEUR HAUTEMENT QUALIFIE, NOBEL EXPLOSIFS FRANCE à VONGES (21) demeurant 58, rue de Pontailier à PERRIGNY SUR L'OGNON
- 321 - Mme PIERRE Jacqueline née POULAIN  
INFIRMIERE D.E., CLINIQUE DE CHENOVE à CHENOVE (21)  
Demeurant 6, rue Jean-Philippe Rameau à MARSANNAY LA COTE
- 322 - Mme PILLOT Marie-Françoise née GUERET  
CHEF DE GROUPE TRANSPORT, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 1, rue de Serrigny à DIJON
- 323 - Mme PILLOT Bernadette née DUPREY  
EMPLOYEE COMPTABLE, SA LIGERET à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 52, rue de Bingen à NUITS ST GEORGES
- 324 - Mme PIRAT Nicole  
AGENTE DE CONDITIONNEMENT, AMORAMAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant Ancien Passage à Niveau N°5 à OUGES
- 325 - Mme PITOLET Maryse née NOIROT  
CORRESPONDANTE CE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 6, Route de la Gare à SELONGEY
- 326 - M. POIRROTTE Daniel  
OUVRIER METALLURGISTE, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant à SAINT REMY
- 327 - Mme PONCET Maria née DA ROCHA SANTOS  
AGENTE PROFESSIONNELLE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 19, allée du Tremblot à DOMOIS
- 328 - Mme PONELLE Martine née DUHAMEL  
EMPLOYEE PLATE FORME, L.P. CREATIONS à BEAUNE (21)  
Demeurant Rue de la Citadelle à CORCELLES LES ARTS
- 329 - Mlle POUILLAT Noëlle  
RESPONSABLE CHAINE HABILLAGE, S.A. BOUCHARD PERE ET FILS à BEAUNE (21)  
Demeurant 6, rue Jean des Vignes Rouges à BEAUNE
- 330 - Mme POUSSOT Simone née FERRANT  
CONDUCTRICE DE MACHINE COMPLEXE, AMORAMAILLE S.I. à DIJON (21) demeurant 17, rue du Canal à THOREY EN PLAINE
- 331 - M. PRANOVI Jean-Yves  
TECHNICIEN DE FABRICATION, ROCAMAT PIERRE NATURELLE à CORGOLOIN (21) demeurant 2, rue Adrien Simonot à COMBLANCHIEN
- 332 - M. PRIEUR Jean-Paul  
EXPERT DEVELOPPEMENT 4 SAISONS, EDF ENERGIES - UNITE DE SERVICES EST à VILLERS LES NANCY (54)  
Demeurant 5Bis, impasse du Pont à MARCILLY SUR TILLE
- 333 - M. PROST Jean-Pierre  
RESPONSABLE D'ACCUEIL SERVICE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54) demeurant Ruelle du Meix au Geais à GEMEAUX
- 334 - M. QUARTI Michel  
CADRE DE PRODUCTION, ROCAMAT PIERRE NATURELLE à CORGOLOIN (21) demeurant 16, rue de l'Eglise à BOUILLAND
- 335 - M. QUATRESOLS Alain  
CADRE D'ETUDES, EUROVIA BOURGOGNE à LONGVIC (21)  
Demeurant 16, rue Marcel Vacher à ECHIGEY
- 336 - Mme QUERTIER Renée née ENAUX  
CADRE ADMINISTRATIVE, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21) demeurant Lotissement du Pont des Romains à ETROCHEY
- 337 - M. RABIAN Bernard  
ANIMATEUR D'APPUI COMMERCIAL, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54) demeurant 15, Square du Creux d'Enfer à DIJON
- 338 - M. RACLE Gérard  
OUVRIER DE FABRICATION, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21) demeurant 13Bis, avenue de la Gare à CHATILLON SUR SEINE
- 339 - Mme REAMOT Monique née LOGEROT  
REDACTRICE CORRESPONDANCIERE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 24B, Cours du Parc à DIJON
- 340 - M. REBOUX Michel  
MECANICIEN D'ENTRETIEN, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant Rue du Carré au Frêne à REMILLY SUR TILLE
- 341 - M. RECEVEAU Alain  
CALIBREUR, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 2, rue Jean-Baptiste Carpeaux à DIJON
- 342 - M. REGRUTO Jacques  
OPERATEUR, ORANGINA SCHWEPPE à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 1, avenue de Concoeur à NUITS ST GEORGES
- 343 - M. REIBEL Pierre  
CHEF D'EQUIPE, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES DIJON à DIJON (21) demeurant 31, boulevard des Valendons à CHENOVE
- 344 - M. RENARD Alain  
ELECTROBOBINIER ( RETRAITE ), ETS MALATIER à LONGVIC (21)  
Demeurant 6, rue de l'Eglise à FENAY
- 345 - Mme RENAUD Jeanne née DELAITRE  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 9, rue du Château d'Eau à GENLIS
- 346 - M. RIBEYRON Patrick  
OUVRIER PROFESSIONNEL, SEITAALTADIS - SITE UT DIJON à DIJON (21) demeurant 11, rue des Charrières à QUETIGNY
- 347 - Mme RIBOULAT Geneviève née PATROUX  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, DORAS MATERIAUX à CHENOVE (21) demeurant 10, rue Claude Basire à DIJON
- 348 - M. RICHARD Gilles  
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant à CLEMENCEY
- 349 - M. ROBERT Jacky  
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue Saint Rémy à BEZE
- 350 - M. ROGER Patrick  
TOURNEUR, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant La Blancharde à SAINT REMY
- 351 - M. ROQUEL Rémi  
AFFUTEUR, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 7, rue du Polygone à AUXONNE
- 352 - Mme ROUGET Martine née HURST  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 6, impasse de la Motte à ARC SUR TILLE
- 353 - Mme ROUSSOTTE Yvette née DERAÏN  
CHARGÉE D'AFFAIRES, CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE à DIJON (21) demeurant 5, allée des Meix à DOMOIS
- 354 - Mme RUBIO Marguerite née LAVAVRE  
AGENTE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 17, rue Jehan de Marville à DIJON
- 355 - M. SAIDI Ali  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 9, avenue Franklin Roosevelt à DIJON
- 356 - Mme SALEMBIER Annie née ROGEAU  
EDUCATRICE SPECIALISEE, CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE MONTBARD à MONTBARD (21)  
Demeurant 21, rue Benjamin Guérard à MONTBARD

- 357 - M. SALOMON Bernard  
CHEF D'EQUIPE, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21)  
Demeurant à LA BUSSIERE SUR OUCHE
- 358 - Mme SANCHEZ Geneviève née DESCHARMES  
TECHNICIENNE D'EXPLOITATION, CAISSE FEDERALE DU CREDIT  
MUTUEL CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant 31, rue Chanoine Bordet à DIJON
- 359 - Mme SANROMA Simone née CLERC  
HOTESSE D'ACCUEIL, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE  
à DIJON (21) demeurant 10, rue de Bonvaux à PLOMBIERES LES  
DIJON
- 360 - Mme SAUVAGE Josette née BELLECOUR  
TECHNICIENNE DES METIERS DE BANQUE, SOCIETE GENERALE  
à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 54C, rue de Longvic à  
DIJON
- 361 - M. SIMON Daniel  
MAITRE DE CEREMONIE, SOCIETE O.G.F. à PARIS CEDEX 19 (75)  
Demeurant 5, allée des Peupliers à BELLENEUVE
- 362 - M. SITTERLIN Jean-Paul  
AGENT METHODES, VALTIMET à VENAREY LES LAUMES (21)  
Demeurant 26, rue de Blesseau à SAINT REMY
- 363 - M. SULLIOT Gilbert  
AGENT ADMINISTRATIF, SOCIETE VALTI à MONTBARD (21)  
Demeurant 9, rue Ernest Boguet à MONTBARD
- 364 - Mme SZANKOWSKI Françoise née NOBLET  
AIDE SOIGNANTE QUALIFIEE, CLINIQUE DE FONTAINE à FONTAINE  
LES DIJON (21) demeurant 12, rue de Ruffey à BELLEFOND
- 365 - M. TALFUMIER Jean-François  
ELECTROMECHANICIEN, TREFILEUROPE à STE COLOMBE SUR SEINE  
(21) demeurant à BELAN SUR OURCE
- 366 - Mme TALPIN Anne-Marie née ANDREOTTI  
EMPLOYEE, DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS à SAINT  
ETIENNE (42) demeurant 10, Cours des Petites Louères à  
PERRIGNY LES DIJON
- 367 - Mme TAPON Marie née GONDELLIER  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25) demeurant 4, rue Georges  
Serraz à DIJON
- 368 - M. THEVENOT Gérard  
OUVRIER POLYVALENT (RETRAITE), MAISON CAMILLE GIROUD  
à BEAUNE (21) demeurant Rue Principale à RUFFEY LES BEAUNE
- 369 - Mme THIERRY Jannick née MOTZ  
SECRETAIRE DE DIRECTION, SOCIETE SENOBLE à VENAREY LES  
LAUMES (21) demeurant 5, allée des Aiguisons à VENAREY LES  
LAUMES
- 370 - Mme THOMAS Marie-Claude  
CHEF DE SERVICE EDUCATIF, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 10C, rue du Gymnase à DIJON
- 371 - Mme TISSERANDOT Monique née HARCHEN  
EMPLOYEE D'APPROVISIONNEMENT, NESTLE FRANCE- USINE DE  
DIJON à DIJON (21) demeurant 5, rue du Paquier à ETEVAUX
- 372 - M. TISSIER Alain  
AGENT DE MAINTENANCE, DOMOSERVICES MAINTENANCE à LE  
PECQ (78) demeurant 19C, rue du Bel Air à DIJON
- 373 - M. TIYNT Mohamed  
AGENT DE PRODUCTION, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue du Bief du Moulin à LONGVIC
- 374 - Mme TRANCHANT Lysiane  
OUVRIERE SUR COMPOSANTS, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant 12, rue d'Alsace à ST APOLLINAIRE
- 375 - M. TRIBOULET Jean-Claude  
RESPONSABLE GESTION ET EXPEDITIONS, SUCRERIES DE BOUR-  
GOGNE à AISEREY (21) demeurant 7, rue Abel Thivant à AISEREY
- 376 - M. TRIBUT Jean-Marie  
MONITEUR D'ATELIER, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 12, impasse du Vert Village à SAINT APOLLINAIRE
- 377 - Mme TRIQUES Joséphine née BRUSSARD  
ASSISTANTE COMMERCIALE, NEXTIRAONE à MARCQ EN  
BAROEUL (59) demeurant 31, rue du Meix de la Vigne à PRENOIS
- 378 - Mme TSCHULIN-KONIG Florence née MOREAU  
TECHNICIENNE ADMINISTRATIVE GED, CAISSE ALLOCATIONS  
FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 136, avenue Victor Hugo à DIJON
- 379 - Mme TUPINIER Irma  
OUVRIERE SPECIALISEE, MOILLARD S.A. à NUIITS ST GEORGES  
(21) demeurant 3, rue Paul Cabet à NUIITS ST GEORGES
- 380 - M. TURILLE Bernard  
EMPLOYEE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21)  
Demeurant 96, avenue Victor Hugo à DIJON
- 381 - M. ULDRY Jackie  
CARISTE MAGASINIER, DORAS MATERIAUX à CHENOVE (21)  
Demeurant 18, rue Louis Curel à CHENOVE
- 382 - M. UNY Marcel  
TECHNICIEN DES METIERS DE LA BANQUE, SOCIETE GENERALE  
à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 24, avenue Pasteur à  
NUIITS ST GEORGES
- 383 - M. VADOT Christian  
CONDUCTEUR DE MODULE, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE  
DIJON à DIJON (21) demeurant 7, rue Petite Rue à SANTENAY
- 384 - M. VALLEE Jean-Paul  
MAINTENANCIER D'INSTALLATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE  
DE DIJON à DIJON (21) demeurant 37, rue Georges Connes à  
DIJON
- 385 - M. VAN HERREWEGHE Serge  
PREPARATEUR EN PHARMACIE, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à  
QUETIGNY (21) demeurant 2, rue Buffon à CHEVIGNY ST  
SAUVEUR
- 386 - M. VERNET Joël  
OPERATEUR DE FABRICATION, PECHINEY EMBALLAGE  
FLEXIBLE EUROPE à DIJON (21) Demeurant 2, rue Lazare Carnot  
à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 387 - M. VIANES Michel  
CADRE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE  
FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 5, avenue du Général de Gaulle à IZIER
- 388 - M. VIGOT Michel  
POLYVALENT, ROCAMAT PIERRE NATURELLE à CORGOLOIN (21)  
Demeurant à PREMEAUX PRISSEY
- 389 - Mme VINCENT Jacqueline née BESANCON  
ASSISTANTE TECHNIQUE, DIRECTION REGIONALE DU SERVICE  
MEDICAL à DIJON (21) Demeurant 19, rue de la Boudronnée à  
DIJON
- 390 - Mme VIRELY Anne née THIELLAND  
SECRETAIRE DE DIRECTION, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 5, rue Corneille à DIJON
- 391 - Mme VLASSOFF Evelyne née KREBS  
AGENTE ADMINISTRATIVE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 69, avenue du Lac à DIJON
- 392 - M. VLASSOFF Pierre  
MAGASINIER, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21)  
Demeurant 24, boulevard de Champagne à DIJON
- 393 - M. VOILLOT Norbert  
TECHNICIEN DES METIERS DE LA BANQUE, SOCIETE GENERALE  
à FONTENAY SOUS BOIS (94) Demeurant 8, rue des Roses à  
MARSANNAY LA COTE
- 394 - Mme WALLE Evelyne  
OPERATRICE MONTAGE, SEB à SELONGEY (21)  
Demeurant 18, rue des Moutons à SELONGEY
- 395 - M. WALTERSPIELER Jean-Paul  
CHEF D'ENTRETIEN EXTERNAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 17, rue Aristide Briand à LONGVIC
- 396 - Mme ZIAJA Maryvonne née ALLAIN  
MONITRICE EDUCATRICE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 26, rue Vannerie à DIJON

**Article 4** : La Grande Médaille d' OR du Travail est décernée à :

- 1 - M. AMARAL Manuel  
OUVRIER PROFESSIONNEL, GEWISS FRANCE à LIERNAIS (21)  
Demeurant Lotissement Le Grand Pré à LIERNAIS
- 2 - M. ANDRE Michel  
FRAISEUR OUTILLEUR, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON  
à DIJON (21) demeurant 10B, rue Alfred de Musset à DIJON
- 3 - Mme ANDREY Christiane née JOANNE  
TECHNICIENNE ADMINISTRATIVE, DIRECTION REGIONALE  
DU SERVICE MEDICAL à DIJON (21)  
Demeurant 11, boulevard Maréchal Leclerc à TALANT
- 4 - M. ANDRY Claude  
RESPONSABLE MAGASIN, SUNTEC INDUSTRIES FRANCE  
à LONGVIC (21) demeurant 6, rue de Longvic à CHENOVE
- 5 - M. ASSEZ Pierre  
CONTREMAITRE DE FABRICATION, UNALIT à ST JEAN DE LOSNE  
(21) demeurant 10, Quai du Canal à ST USAGE

- 6 - M. AUBERT Emmanuel  
RESPONSABLE MEDICAL, BLEDINA SA à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69) demeurant 13, rue du 11 Novembre à DIJON
- 7 - Mme AUBERT Liliane née DONZEL-MERCIER  
EMPLOYEE ADMINISTRATIVE, APAVE LYONNAISE à DIJON (21)  
Demeurant 13, rue du 11 novembre à DIJON
- 8 - M. AUCORDONNIER Gil  
CONDUCTEUR DE LIGNE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue du Tillot à DIJON
- 9 - M. BAILLY Pierre  
MANOUVRIER-CARISTE, SA COMPTOIR DES GRANDS VINS à NUITS ST GEORGES (21) demeurant 24, rue Basse à COLLONGES LES BEVY
- 10 - Mme BARBIER Annie née CAMUS  
CHEF DE BUREAU, CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE MONTBARD à MONTBARD (21)  
Demeurant Rue Bizot à MONTIGNY MONTFORT
- 11 - M. BARBIER Michel  
DIRECTEUR COMMERCIAL, CENTRE NATIONAL MUTUALISTE DE MONTBARD à MONTBARD (21)  
Demeurant Rue Bizot à MONTIGNY MONTFORT
- 12 - Mme BATAILLER Michèle née GIRARD  
TECHNICIENNE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE à FONTENAY SOUS BOIS (94) demeurant 2, allée Saint Denis à BINGES
- 13 - Mme BAUDRY Georgette  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 52, rue de Bourgogne à LAMARCHE SUR SAONE
- 14 - Mlle BEAUFILS Aleth  
TECHNICIENNE COURRIER, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) Demeurant 7, rue Pierre Curie à LONGVIC
- 15 - M. BECHTOLD Jean  
CHAUFFEUR, HOLCIM GRANULATS FRANCE à ARCEAU (21)  
Demeurant 88, rue de Longvic à DIJON
- 16 - M. BÉGUET Henri  
TECHNICIEN D'APRES-VENTE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54)  
Demeurant 15, rue Nicolas Bornier à DIJON
- 17 - M. BENREDJEM Hamida  
AGENT TECHNIQUE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 23, rue du Prêche à IS SUR TILLE
- 18 - Mlle BERTRAND Yolande  
AGENTE D'EXPLOITATION, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL CENTRE à DIJON (21)  
Demeurant 109, rue de Jouvence à FONTAINE LES DIJON
- 19 - M. BERWICK Raymond  
CHARGE D'AFFAIRES, SIGMAKALON EURIDEP à RUEIL MALMAISON (92) demeurant 32, rue Beire le Fort à COLLONGES LES PREMIERES
- 20 - Mme BESTAZZONI Claudette née FEVRE  
AGENTE ADMINISTRATIVE ET PAIE, SUCRERIES DE BOURGOGNE à AISEREY (21) demeurant 134, Route de Dijon à BRAZEY EN PLAINE
- 21 - Mme BETHUNE Nadine née BOTALLA-GAMBETTA  
SECRETAIRE, U.E.S GENERALE DES EAUX - RG CENTRE-EST à LYON CEDEX 06 (69) demeurant 10, Square Cluny à BEAUNE
- 22 - M. BEUZEVILLE Daniel  
EXPEDITIONNAIRE QUALIFIE, S.A. BOUCHARD PERE ET FILS à BEAUNE (21) demeurant Lotissement La Poulette à MONTAGNY LES BEAUNE
- 23 - M. BIGOT Daniel  
DIRECTEUR PROTOTYPES (RETRAITE), ATELIERS D'ARMANCON à SEMUR EN AUXOIS (21) demeurant 9, Place de la Mairie à ST EUPHRONE
- 24 - M. BISERNI Jean  
CONDUCTEUR DE TRAVAUX, INEO CAP SNC à MALAKOFF (92)  
Demeurant 24, rue de la Boudronnée à DIJON
- 25 - M. BOILLEAUT Jean-Claude  
AGENT D'ENTREPOT (RETRAITE), SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 9, rue d'Ouges à LONGVIC
- 26 - M. BOLDRINI Guerino  
CONTREMAITRE-CHARPENTIER, SARL CHARPENTE MORTIER à MAREY / TILLE (21) demeurant Rue F. Delarche à MAREY / TILLE
- 27 - M. BON Alain  
REPARATEUR AERONAUTIQUE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 6, impasse de l'Espérance à CORCELLES LES CITEAUX
- 28 - Mme BONNARD Madeleine née GERARD  
TECHNICIENNE (RETRAITEE), CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21) demeurant à VEUVEY SUR OUCHE
- 29 - M. BONVALOT Yannick  
DEVISEUR, IMPRIMERIE ROUALET ETIQUETTE à BEAUNE (21)  
Demeurant Rue Prudhon à BOUZE LES BEAUNE
- 30 - M. BORD Christian  
MAGASINIER, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 6, impasse Georges Rouault à DIJON
- 31 - M. BORNIER Marc  
ANIMATEUR D'EQUIPE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 1Bis, rue du Moulin des Etangs à FENAY
- 32 - M. BORNIER Maurice  
MENUISIER, SARL NICOLARDOT à QUETIGNY (21)  
Demeurant 51, rue des Charrières à QUETIGNY
- 33 - M. BOUCHER Jean-Claude  
OUTILLEUR POLYVALENT, SUNTEC INDUSTRIES FRANCE à LONGVIC (21) demeurant 17, rue du Closeau à AUBIGNY EN PLAINE
- 34 - M. BOUDSOCQ Bernard  
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL, LESSERTEUR TRANSPORTS à LANGRES (52) demeurant 4, rue des Solaires à ST JULIEN
- 35 - M. BOUJON Claude  
OUVRIER PROFESSIONNEL, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 54, boulevard E. Branly à CHENOVE
- 36 - M. BOULARD André  
MECANICIEN AUTOMOBILE, RENAULT FRANCE AUTOMOBILES DIJON à DIJON (21) demeurant 7, allée Thermidor à CHENOVE
- 37 - Mme BOUQUEREL Martine  
ADJOINTE D'UN RESPONSABLE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 8, rue de l'Eglise à CHOREY
- 38 - M. BUNOD Guy  
PROTHESISTE DENTAIRE, CABINET DENTAIRE STREBELLE à DIJON (21) demeurant 10B, rue Alfred de Musset à DIJON
- 39 - Mme CALLEMENT Annie née VANCRAEYNEST  
TECHNICIENNE, SELARL LABM BRUANT à DIJON (21)  
Demeurant 8, rue Belle Fontaine à BELLEFOND
- 40 - Mme CAMUS Josiane née REBOUILLAT  
TECHNICIENNE, T.P.C. BEAUNE à BEAUNE (21)  
Demeurant 77, Route de Beaune à BLIGNY LES BEAUNE
- 41 - Mme CARLIER Annick  
TECHNICIENNE D'ETUDES, AXA FRANCE à DIJON (21)  
Demeurant 25, avenue du Mail à TALANT
- 42 - Mme CARRE Christiane née KIEFFER  
SECRETAIRE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant Rue Neuve à CHAIGNAY
- 43 - Mme CARREZ Marie-Thérèse née CAMP  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 2, impasse du Muguet à SAINT APOLLINAIRE
- 44 - M. CARTAUT Michel  
PREPARATEUR DE LABORATOIRE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21) demeurant 11, Route de Spoy à LUX
- 45 - Mme CARTIER Liliane née FAIVRE  
STANDARDISTE, SITPA NESTLE à VILLERS LES POTS (21)  
Demeurant 1, Route de Rainans à AUXONNE
- 46 - M. CASSAGO Jean-François  
SERRURIER, INEO CAP SNC à MALAKOFF (92)  
Demeurant 5, rue du Paquier à ANCEY
- 47 - M. CAUMONT Christian  
EMPLOYE SERVICE QUALITE, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS (21) demeurant Lotissement Le Soleil à VARANGES
- 48 - Mme CAVUOTO Christiane née JALABERT  
EMPLOYEE DE BANQUE, LYONNAISE DE BANQUE à BOURG EN BRESSE (01) demeurant 7, rue des Huiliers à ROUVRES EN PLAINE
- 49 - M. CELLA Christian  
DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21) demeurant Lot. Champs Nagars à STE COLOMBE SUR SEINE
- 50 - M. CHALAMEL Alain  
ELECTROMECHANICIEN - REGLEUR, NESTLE FRANCE-USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 12, allée Coluche à QUETIGNY
- 51 - Mme CHEVEAU Elisabeth née BONNARD  
COMPTABLE - ASSISTANTE PRINCIPALE, CABINET LEVY - DUC S.A.R.L. à DIJON (21) Demeurant 3, rue Raoul Follereau à DIJON



- 52 - M. CHEVILLOT Roland  
CONTREMAITRE-CHARPENTIER, SARL CHARPENTE MORTIER à MAREY SUR TILLE (21) demeurant Rue de l'Argillier à MAREY SUR TILLE
- 53 - Mme CHEVROT Marie-Alberte née CAUTAIN  
TECHNICIENNE QUALITE, FRAMATOME ANP à CHALON SUR SAONE (71) demeurant 11, rue Nicolas Berthot à DIJON
- 54 - Mme CHOQUET Monique née GLOAGUEN  
TECHNICIENNE SUPERIEURE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21) demeurant 15, impasse du Château à ASNIERES LES DIJON
- 55 - Mme CHUZEVILLE Francine née POUPAS  
PHARMALIEN, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21) Demeurant 1, avenue Aristide Briand à DIJON
- 56 - Mme CLEMENT Liliane née ROYER  
TECHNICIENNE D'ATELIER, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINTAPOLLINAIRE (21) demeurant 13, rue de Ruffey à BELLEFOND
- 57 - M. COLIN Jean-Pierre  
PREPARATEUR POLYVALENT, KDI NOZAL à LONGVIC (21) Demeurant 22, rue des Grands Champs à DIJON
- 58 - M. COLIN Roger  
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21) Demeurant 20, rue des Boucardées à DIJON
- 59 - M. CORNEVIN Robert  
MECANICIEN, BOBARD FRERES à BEAUNE (21) Demeurant 11, impasse de l'Ouillette à BEAUNE
- 60 - M. CORPET Pierre  
ESSAYEUR, SCABOURGOGNE AUTOMOBILE PEUGEOT à DIJON (21) demeurant 21, rue Jeannot à DIJON
- 61 - Mme COSTE Michèle  
SECRETAIRE DE DIRECTION, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21) demeurant 56, avenue du Drapeau à DIJON
- 62 - M. COUBAT Claude  
CONTROLEUR FINANCIER, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 8, impasse des Trois Services à MALAIN
- 63 - Mme COULON Yvette  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21) demeurant 84D, rue du Faubourg Raines à DIJON
- 64 - Mme COULON Jacqueline  
CADRE (RETRAITEE), CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 16, rue du Dauphiné à FONTAINE LES DIJON
- 65 - M. CROTET Joël  
AGENT TECHNIQUE DE SECURITE, SUCRERIES DE BOURGOGNE à AISEREY (21) demeurant 6, rue du Moulin des Batteurs à BRAZEY EN PLAINE
- 66 - Mme DAUER Elisabeth née CORDEL  
FEMME DE CHAMBRE, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21) demeurant 21, impasse de la Paulée à CHENOVE
- 67 - M. DEBRAY Gilbert  
OUVRIER PROFESSIONNEL, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS (21) Demeurant 94, rue de Huchey à GENLIS
- 68 - Mme DEFAIT Ginette née DE MARCH  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 33, rue Camille Flammarion à DIJON
- 69 - Mme DEFONTAINE Carmen  
AGENTE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 2, impasse Jean-Philippe Rameau à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 70 - Mme DEJOUX Monique née ELIAS  
ASSISTANTE COMPTABLE, C.G.M. EXPERTISE COMPTABLE à DIJON (21) demeurant 5, rue du Château d'Eau à CORCELLES LES MONTS
- 71 - M. DELLA MARTIRE Marc  
AGENT D'EXPLOITATION PRINCIPAL, DALKIA FRANCE à SAUSHEIM (68) demeurant Rue Chanot à ANTILLY
- 72 - Mme DELORME Claudette  
CARISTE, CROWN CORK & SEAL à CHATILLON SUR SEINE (21) Demeurant 5, rue Buffon à CHATILLON SUR SEINE
- 73 - M. DESCHAMPS Michel  
COMPTABLE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21) Demeurant 33, rue de la Libération à TALANT
- 74 - Mme DESCOURVIERES Lydie née FEYNEROL  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 4, rue de Saintonge à GENLIS
- 75 - M. DEUZE Gérard  
CARISTE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21) Demeurant 12, Route de Dijon à CHARREY SUR SAONE
- 76 - Mme DOROTTE Thérèse née PETOT  
RESPONSABLE EXPEDITION, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21) Demeurant 9, boulevard Thiers à DIJON
- 77 - M. DROUHIN Paul  
OUVRIER SPECIALISE, SEITAALTADIS - SITE ULE DIJON à DIJON (21) demeurant 2, rue de la Dame Blanche à ST JULIEN
- 78 - Mlle DUBAND Eliane  
RS DE CIRCONSCRIPTION SOCIALE, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (1) Demeurant 2, rue des Moulins à DIJON
- 79 - M. DUPLUS Jean-Louis  
CHEF DE PRODUCTION, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21) demeurant Chau à NUITS ST GEORGES
- 80 - M. DURAND Jean-Paul  
COMPTABLE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21) Demeurant 4, rue Robert Houdart à FONTAINE LES DIJON
- 81 - M. DUTHU François  
TOURNEUR, BOBARD FRERES à BEAUNE (21) Demeurant 3, rue Gaston Roupnel à BEAUNE
- 82 - M. ELASRI Salah  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) Demeurant 25, allée du Suchot à QUETIGNY
- 83 - M. FEBVRE Jean-Pierre  
TECHNICIEN METHODES, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINTAPOLLINAIRE (21) demeurant 4, rue Georges Serraz à DIJON
- 84 - Mme FICHOT Odile née MARECHAL  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25) demeurant 8, allée R. Delavignette à DIJON
- 85 - Mme FIZAINE Yvette  
OPERATRICE DE SAISIE (RETRAITEE), MADAME YVETTE FIZAINE à DIJON (21) demeurant 1, avenue F.D. Roosevelt à DIJON
- 86 - Mme FRANZIN Nelly née IMBERT  
OUVRIERE DE CONDITIONNEMENT, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 4, allée des Dauphinelles à LONGVIC
- 87 - M. GARNIER Gilbert  
CONDUCTEUR DE TRAVAUX, INEO ENERSYS à DIJON (21) Demeurant 6, rue des Clos Prieurs à GILLY LES CITEAUX
- 88 - M. GARROT Gérard  
CHEF DE LIGNE CONFIRME, ORANGINA SCHWEPPEES à NUITS ST GEORGES (21) demeurant 5, impasse des Coquelicots à NUITS ST GEORGES
- 89 - M. GASTELLOU Claude  
EDUCATEUR SPECIALISE (RETRAITE), ETS MEDICO PSYCHO PEDAGOGIQUE à AISY SOUS THIL (21) Demeurant 1, Route de Maison-Dieu à PRECY SOUS THIL
- 90 - Mme GAUTHRON Simone née DEGLAINE  
AGENTE DE MAITRISE, ROLOT ET LEMASSON à BEAUNE (21) Demeurant 59, Route de Chorey à BEAUNE
- 91 - M. GAVEAU Roger  
RESPONSABLE D'UNITE (RETRAITE), CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 19, rue des Mazières à DIJON
- 92 - M. GEORGE Bernard  
MONTEUR ACCESSOIRE, SCABOURGOGNE AUTOMOBILE PEUGEOT à DIJON (21) demeurant 4 rue du Clos de la Ville à SPOY
- 93 - M. GHIRO André  
CHEF D'ATELIER USINAGE, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant Avenue de la Gare à SAULON LA CHAPELLE
- 94 - Mme GILLER Christiane née THOMAS  
OUVRIERE SUR COMPOSANTS, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 14, Rue Ronde à QUETIGNY
- 95 - M. GIUSTI Jean  
RESPONSABLE QUALITE, CREDIT LYONNAIS à NANCY (54) Demeurant 19, boulevard Eugène Spuller à DIJON
- 96 - Mme GLADHOFER Michèle née TRAPPENIERS  
ASSISTANTE COMMERCIALE, PARVEX SAS à DIJON (21) Demeurant 20, boulevard de la Fontaine des Suisses à DIJON

- 97 - Mme GODARD Yolande née FERREIRA  
CHEF DE SERVICE QUALITE PRODUITS, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21) demeurant 5, impasse des Essarts à BRESSEY SUR TILLE
- 98 - Mme GOIN Chantal née MORPAIN  
OUVRIERE SPECIALISEE, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 29, rue du Tire-Pesseau à DIJON
- 99 - M. GONNIN Christian  
TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant 20, rue Paul Morel à IS SUR TILLE
- 100 - M. GONZALEZ Joseph  
CHEF D'EQUIPE, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21)  
Demeurant 2, allée Raoul Follereau à VENAREY LES LAUMES
- 101 - Mme GOUAREF Monique née GILLET  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, PARVEX SAS à DIJON (21)  
Demeurant 26, boulevard Edouard Branly à DIJON
- 102 - M. GOUET Gérard  
ANALYSTE EXPLOITATION, IBP à LONGVIC (21)  
Demeurant Le Village à TART LE HAUT
- 103 - M. GROS Noël  
CONDUCTEUR TYPOGRAPHE, IMPRIMERIE JACQUELIN à BEAUNE (21) demeurant Rue Maurice Mauchamp à BEAUNE
- 104 - M. GUGLIELMONE Jacques  
OPERATEUR DE FABRICATION, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE à QUETIGNY (21) demeurant 9Bis, rue de Larrey à DIJON
- 105 - M. GUICHARD Michel  
SOUDEUR, GROUPE ERDE à SAULON LA CHAPELLE (21)  
Demeurant 9, rue de la Croix Bressand à ST USAGE
- 106 - Mme GUIGNAUD Annick  
CHEF DE GROUPE COMPTABILITE, SITPA NESTLE à VILLERS LES POTS (21) demeurant 2, Rue du Vieux Chemin de Labergement à AUXONNE
- 107 - M. GUILLAUME Gérard  
CHEF DE SERVICE METHODES FABRIC., SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 38, rue du Château d'Eau à CORCELLES LES MONTS
- 108 - Mme GUILLAUME Françoise née HUGARD  
TECHNICIENNE CONSEILLERE RETRAITE, CRAMBOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 6, impasse Bourvil à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 109 - M. GUINOT Roland  
DIRECTEUR DE PRODUCTION, PAKERS MUSSY à MUSSY SUR SEINE (10) demeurant 6, rue du Moulin à GRANCEY SUR OURCE
- 110 - Mme HELIOT Daniëlle  
TECHNICIENNE, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21)  
Demeurant 42, rue Stephen Liègeard à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 111 - M. HUARD Michel  
AGENT TECHNIQUE, ST GOBAIN EMBALLAGE à CHALON SUR SAONE (71) demeurant 18, rue Mercy à CHEVIGNY EN VALIERE
- 112 - Mme HUOT Annie née SALIGNON  
OPERATRICE, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS (21)  
Demeurant 13, rue de la Bannière à VONGES
- 113 - M. JABBAH Abdeslam  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 18, rue Ernest Renan à CHENOVE
- 114 - M. JACOB Joseph  
TECHNICIEN ATELIER, SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant 9, rue du Tremblois à CORCELLES LES CITEAUX
- 115 - M. JACQUET Pierre  
CHEF DE SECTION ENTRETIEN, NOBEL EXPLOSIFS FRANCE à VONGES (21) demeurant 31, rue de Bourgogne à LAMARCHE SUR SAONE
- 116 - Mme JAGEROVIC Simone née DESCHAMPS  
CHEF COMPTABLE, S.A. MAISON JOSEPH DROUHIN à BEAUNE (21) demeurant 35, rue des Fatains à SAVIGNY LES BEAUNE
- 117 - M. JOANNES Martial  
CHEF DE CHANTIER ROUTIER, EUROVIA BOURGOGNE à LONGVIC (21) demeurant 62, Grande Rue à QUINCEY
- 118 - Mme KLIHO Jeanine née MOROT  
CHARGEES DE MISSION, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21) demeurant Mazerotte à CORGENGOUX
- 119 - M. KOLLY Gilbert  
CONDUCTEUR UNITE DE FABRICATION, NOBEL EXPLOSIFS FRANCE à VONGES (21) demeurant Rue du Pont Louis à CHEUGE
- 120 - Mme KRIST Noëlle  
EMPLOYEE DE BUREAU, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 5, rue de la Vigne aux Chiens à SAINT APOLLINAIRE
- 121 - M. L'HOTE Yves  
DIRECTEUR D'EXPLOITATION, PAKERS MUSSY à MUSSY SUR SEINE (10) demeurant 32, rue du Docteur Robert à CHATILLON SUR SEINE
- 122 - Mme LACROIX Maryse née THOUVENOT  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant 11, rue des Champs Viaux à DAIX
- 123 - M. LALLEMENT Bernard  
ASSISTANT DE PRODUCTION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 72, rue de Chenôve à DIJON
- 124 - Mme LAMBLIN Marie-Josée née WANIC  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 61, rue de Franche-Comté à LAMARCHE SUR SAONE
- 125 - Mme LEBLANC Monique née GUINE  
COMPTABLE, IBP à LONGVIC (21)  
Demeurant 3, rue de la Barre à BESSEY LES CITEAUX
- 126 - Mme LECLERC Nicole née BELIARD  
AGENTE TECHNIQUE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 1, rue Nicolas Rolin à MARSANNAY LA COTE
- 127 - Mme LIMA Dominique née DAIZE  
EMPLOYEE DE BUREAU, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 19, rue du Télégraphe à BELLENEUVE
- 128 - M. LITAUDON Armand  
TECHNICIEN CONTROLE ( RETRAITE ), CRAMBOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 18, rue des Trois Forgerons à DIJON
- 129 - M. LOIZEAU Jean-Claude  
MAGASINIER, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant à BRESSEY SUR TILLE
- 130 - M. LORO Giuseppe  
CHAUDRONNIER, NESTLE FRANCE- USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 19Bis, Route de Dijon à LONGVIC
- 131 - M. LOUET René  
AGENT PROFESSIONNEL DE FABRICATION, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21)  
Demeurant 6, impasse de la Duy à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 132 - M. MAHE Jacques  
AGENT METHODES, SAGEM S.A. à DIJON (21)  
Demeurant 9C, Chemin des Petites Roches à DIJON
- 133 - M. MANCINI Jean-Louis  
CONSEILLER COMMERCIAL, SCA BOURGOGNE AUTOMOBILE PEUGEOT à DIJON (21) demeurant 69, av. de Langres à DIJON
- 134 - Mme MANZONI Marie-Claude  
TECHNICIENNE ACTION SOCIALE, CRAMBOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 20, rue Montesquieu à DIJON
- 135 - Mme MARCHISET Simone née LAUREAU  
SECRETAIRE DE DIRECTION, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 27, rue Ernest Petit à DIJON
- 136 - M. MARESCHAL Pierre  
RESPONSABLE BUREAUTIQUE (RETRAITÉ), CERTI DU CENTRE EST à DIJON (21) demeurant 14, avenue du Château à QUETIGNY
- 137 - M. MARTIN Jean-Louis  
HOTE DE VENTE TRES QUALIFIE, SOCIETE ARGEDIS à LANCON DE PROVENCE (13) demeurant Rue Aloxe Corton à SAVIGNY LES BEAUNE
- 138 - Mme MARTINEZ Bernadette  
OUVRIERE SUR COMPOSANTS, T.P.C. STAPOLLINAIRE à SAINT APOLLINAIRE (21) demeurant 7, rue du Maréchal Leclerc à DIJON
- 139 - M. MAYER Bernard  
DIRECTEUR, NOVOTEL DIJON SUD à MARSANNAY LA COTE (21)  
Demeurant 5, rue Jean Renaud à DIJON
- 140 - M. MEERSSEMAN Marcel  
MONTEUR REGLEUR, SA PLASTOHM à LADOIX SERRIGNY (21)  
Demeurant 12, avenue de Lattre de Tassigny à BEAUNE
- 141 - Mlle MENET Marie-Joseph  
ANALYSTE D'APPLICATION, CERTI DU CENTRE EST à DIJON (21)  
Demeurant 24, rue de Meursault à CHEVIGNY ST SAUVEUR

- 142 - M. MISSET Jean-Pierre  
EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue du Tilleul à CHAMBOLLE MUSIGNY
- 143 - M. MOISSENET Michel  
CHAUDRONNIER-SOUDEUR, SUCRERIES DE BOURGOGNE à AISEREY (21) demeurant 10, rue des Roses à AISEREY
- 144 - M. MORLON Michel  
TECHNICIEN RECHERCHE ET DEVELOPEMENT, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS (21) demeurant 1, rue du Bouchet à LONGCHAMP
- 145 - M. MORTUREUX André  
PATISSIER, SA BEAUNE BRIOCHE à BEAUNE (21)  
Demeurant 23, rue des Viaux à RUFFEY LES BEAUNE
- 146 - M. MOSSON Jean  
TECHNICIEN PRINCIPAL, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant Rue de la Perdrixière à TIL CHATEL
- 147 - M. MOUCHOT Roger  
AGENT DE FABRICATION, DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21) demeurant Villiers à MONTIGNY MONTFORT
- 148 - M. MOURON Jean-Pierre  
EMPLOYE DE BANQUE, LYONNAISE DE BANQUE à BOURG EN BRESSE (01) demeurant 4, Route de Seurre à OUGES
- 149 - Mlle MOZZO Marguerite  
DIRECTRICE ( RETRAITEE ), FONDATION HOTEL-DIEU DU CREUSOT à LE CREUSOT (71) demeurant Rue Goujard à BLIGNY LES BEAUNE
- 150 - M. MULLER Edgar  
ARCHIVISTE ( RETRAITE ), AREAS CMA CENTRE DE BOURGOGNE à DIJON (21) demeurant 8, rue de Bourges à DIJON
- 151 - Mme MUZEAU Huguette née HUET  
TECHNICIENNE DE BANQUE, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE à BESANCON (25)  
Demeurant Maison Dieu à ST JEAN DE LOSNE
- 152 - Mme MYET Nicole née PATIN  
OPERATRICE, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS (21)  
Demeurant 16, rue des Sablons à GENLIS
- 153 - M. NASSIET Michel  
CHEF DE SERVICE ( RETRAITE ), SUNDSTRAND INTERNATIONAL S.A. à LONGVIC (21) demeurant L'Gustal del Cavals - Les Imberts à VILLEFRANCHE DE ROUERQUE
- 154 - Mme NIQUE Arlette  
EMPLOYEE DE BANQUE, BNP PARIBAS à DIJON (21)  
Demeurant 33G, avenue Jean Jaurès à DIJON
- 155 - Mme NOIROT Josette née THOMAS  
SECRETAIRE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 3, rue Piron à NUITS ST GEORGES
- 156 - M. OLANDA Christian  
PEINTRE EN BATIMENT, SARL OLANDA DANIEL à LONGVIC (21)  
Demeurant Rue de la Fin de l'Eau à AISEREY
- 157 - M. OLIVIER André  
RESPONSABLE DU SERVICE ENTRETIEN, MAISON DE RETRAITE LA PROVIDENCE à DIJON (21) demeurant 34, rue Alix Vergy à DIJON
- 158 - M. OLLIVIER Bernard  
TECHNICIEN RECHERCHE & DEVELOP., DMV STAINLESS FRANCE à MONTBARD (21) demeurant à VISERNY
- 159 - M. OUDIN Guy  
COORDONNATEUR D'ACTIVITE, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE à DIJON (21) demeurant 19, rue Pablo Néruda à QUETIGNY
- 160 - Mme PAILLARDIN Anne-Marie née JARLAUD  
OPERATRICE SUR LIGNE, S.A.S. LEJAY-LAGOUTE à DIJON (21)  
Demeurant 43, rue du 26ème Dragon à DIJON
- 161 - Mme PAIN Micheline née FAUSSOT  
TECHNICIENNE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 1, rue Armand Azènes à DIJON
- 162 - M. PAITEL Roger  
CHARGE DE CLIENTELE, GMF ASSURANCES - D.R. CENTRE-AUVERGNE à CHAMALIERES (63) demeurant 11, rue Albert et André Claudot à DIJON
- 163 - M. PANTALONE Nicolas  
RESPONSABLE D'EQUIPE, ATELIERS D'ARMANCON à SEMUR EN AUXOIS (21) demeurant 8, rue Principale à SOUHEY
- 164 - M. PARNASO Joseph  
CHEF D'EQUIPE, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON (21)  
Demeurant 13, rue Jules Ferry à NEUILLY LES DIJON
- 165 - M. PAYOT Jean-Jacques  
OUVRIER DE FABRICATION, SOCIETE DES CARRIERES D'ETROCHEY à CHATILLON SUR SEINE (21)  
Demeurant à ETROCHEY
- 166 - Mme PELLETIER Colette née SALLIERE  
TECHNICIENNE, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant 15, rue des Floraliés à BROCHON
- 167 - M. PELLETIER Gilbert  
CONSEILLER COMMERCIAL, SCABOURGOGNE AUTOMOBILE PEUGEOT à DIJON (21)  
Demeurant 7, rue du Cottage à FONTAINE LES DIJON
- 168 - M. PELLISSARD André  
MECANICIEN TOURNEUR, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 23, rue du Santenay à DIJON
- 169 - Mme PERRAUDIN Simone née MALLARD  
SECRETAIRE, SCABOURGOGNE AUTOMOBILE PEUGEOT à DIJON (21) demeurant 28, rue des Rentes à VAROIS ET CHAIGNOT
- 170 - M. PETIT Claude  
AGENT TECHNIQUE, CEA VALDUC - BPAS à IS SUR TILLE (21)  
Demeurant Rue du Château à GEMEAUX
- 171 - Mme PITCHEKONETZ Elisabeth née RAVIOT  
OPERATRICE, SMT ROTAREX GROUP à GENLIS (21)  
Demeurant 33, rue Beire le Fort à COLLONGES LES PREMIERES
- 172 - M. POILLOT François  
CAVISTE, MOILLARD S.A. à NUITS ST GEORGES (21)  
Demeurant 26, rue Henri Challand à NUITS ST GEORGES
- 173 - M. POUGET Gérard  
OUVRIER PROFESSIONNEL, SEITAALTDIS - SITE UT DIJON à DIJON (21) demeurant 12, rue du Grand Pré à ST JULIEN
- 174 - M. POYER Michel  
CONDUCTEUR UNITE DE FABRICATION, NOBEL EXPLOSIFS FRANCE à VONGES (21) demeurant 1, impasse des Alouettes à CHENOVE
- 175 - M. PRUDHON Jean-Louis  
EMPLOYE QUALIFIE SERVICE COMMERCIAL, OCP REPARTITION DIJON à QUETIGNY (21) demeurant 1, rue des Fleurs à DIJON
- 176 - Mme PRUNOT Monique née PERRIOT-COMTE  
SECRETAIRE DE DIRECTION, SITPANESTLE à VILLERS LES POTS (21) demeurant Chemin de la Bastide à AUXONNE
- 177 - M. RENARD Alain  
ELECTROBOBINIER ( RETRAITE ), ETS MALATIER à LONGVIC (21)  
Demeurant 6, rue de l'Eglise à FENAY
- 178 - M. RENAUD Bernard  
CONDUCTEUR DE MACHINE AUTOMATISEE, T.P.C. BEAUNE à BEAUNE (21) demeurant 32, Route de Ruffey à CORCELLES LES SERRIGNY
- 179 - Mme RENAUDOT Chantal née BOULANGE  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS à GENLIS (21) demeurant 26, rue des Chenevières à BINGES
- 180 - M. RIBOULAT Christian  
RESPONSABLE COORDINATION GESTION, C.F.C.A.I. AGENCE EST à LONGVIC (21) demeurant 10, rue Claude Basire à DIJON
- 181 - M. ROBINEAU Xavier  
AGENT D'ENVIRONNEMENT, KSDSE GROUPE KOYO - USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 21, Square du Pont de Pierre à SENNECEY LES DIJON
- 182 - M. RODDE Joël  
RESPONSABLE OPERATIONS ENTRETIEN, NESTLE FRANCE-USINE DE DIJON à DIJON (21) demeurant 2, rue Becquerel à DIJON
- 183 - Mme ROSSIN Irène  
CHEF D'EQUIPE, AMORA MAILLE S.I. à DIJON (21)  
Demeurant 27, rue Davault à TRECLUN
- 184 - Mme ROUSSEAU Thérèse née BIZOUARD  
RESPONSABLE ACHATS, GIEPAC BOURGOGNE à BEAUNE (21)  
Demeurant 26, Route de Ste Marie à COMBERTAULT
- 185 - Mme ROY Jeanine née PESCE  
AGENTE Q.S. ( RETRAITEE ), CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 6, impasse de la Cude à CHEVIGNY ST SAUVEUR
- 186 - Mme ROY Monique née DEJOUX  
CHARGEE DES OPERATIONS BUDGETAIRES, DIRECTION REGIONALE DU SERVICE MEDICAL à DIJON (21)  
Demeurant 16, rue Etienne Metman à DIJON
- 187 - Mme ROY Anne-Marie née JOUGNOT  
EMPLOYEE DE BUREAU, CAISSE PRIMAIRE DE LA COTE D'OR à DIJON (21) demeurant 22, rue Maurice Blondel à DIJON

- 188 - M. ROY Claude  
AGENT ADMINISTRATIF ( RETRAITE ), CERTI DU CENTRE EST à  
DIJON (21) demeurant 6, impasse de la Cude à CHEVIGNY ST  
SAUVEUR
- 189 - Mme RUBIO Marguerite née LAVAIVRE  
AGENTE DE FABRICATION, ESSILOR INTERNATIONAL à DIJON  
(21) demeurant 17, rue Jehan de Marville à DIJON
- 190 - Mme RUINET Marie-Jeanne née FOISSIER  
SECRETAIRE STENO-DACTYLO, SUCRERIES DE BOURGOGNE  
à AISEREY (21) demeurant 13, rue Maréchal de Lattre de  
Tassigny à BRAZEY EN PLAINE
- 191 - Mme SARASIN Denise née GAY  
OUVRIERE PROFESSIONNELLE, THOMSON TUBES & DISPLAYS  
à GENLIS (21) demeurant 2, rue Général de Gaulle à FAUVERNEY
- 192 - Mme SAUVAIN Chantal née MOUROT  
GESTIONNAIRE ASSURANCES, AREAS CMA CENTRE DE BOUR-  
GOGNE à DIJON (21) demeurant 17, rue de Gimbsheim à TALANT
- 193 - Mme SECHAUD Françoise née SEMPRES  
ELECTROMECHANICIENNE, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT APOL-  
LINAIRE (21) demeurant 13, Place Centrale à QUETIGNY
- 194 - M. SERRANO Guy  
CADRE, SOCIETE GENERALE à FONTENAY SOUS BOIS (94)  
Demeurant 20, rue Henri Matisse à DIJON
- 195 - M. TELLAROLI Gilbert  
DIRECTEUR COMMERCIAL, GRAND GARAGE DIDEROT à AHUY  
(21) demeurant 1, boulevard Winston Churchill à DIJON
- 196 - M. THEUREL Roland  
DESSINATEUR INDUSTRIEL, C.F.C.A.I. AGENCE EST à LONGVIC  
(21) demeurant 5, rue des Vergelesses à DIJON
- 197 - M. THEVENOT Gérard  
OUVRIER POLYVALENT ( RETRAITE ), MAISON CAMILLE GIROUD  
à BEAUNE (21) demeurant Rue Principale à RUFFEY LES BEAUNE
- 198 - M. TILLEROT Hubert  
TECHNICIEN D'EXPLOITATION, ELYO CENTRE EST MEDITERRA-  
NEE à DIJON (21) demeurant 101, rue Général Fauconnet à DIJON
- 199 - M. TISSARD Albert  
AGENT DE COLLECTIVITE ( RETRAITE ), CAISSE ALLOCATIONS  
FAMILIALES COTE D'OR à DIJON (21)  
Demeurant Rue Basse du Patis à VILLY EN AUXOIS
- 200 - M. VIEILLARD Jean-Jacques  
TECHNICIEN TARIFICATION, CRAM BOURGOGNE ET FRANCHE-  
COMTE à DIJON (21) demeurant 13, allée des Erables à  
COUTERNON
- 201 - Mme VIGOUREUX Mary-Claude née MARTINEZ  
OUVRIERE SUR COMPOSANTS, T.P.C. ST APOLLINAIRE à SAINT  
APOLLINAIRE (21) demeurant 18, rue Amont à CHAMBOLLE  
MUSIGNY
- 202 - M. WALTERSPIELER Jean-Paul  
CHEF D'ENTRETIEN EXTERNAT, ACODEGE à DIJON (21)  
Demeurant 17, rue Aristide Briand à LONGVIC
- 203 - Mme WITEK Andrée née BAUDRY  
AGENTE DE FABRICATION, THOMSON TUBES & DISPLAYS à  
GENLIS (21) demeurant 7, impasse des Cerisiers à LONGEAULT

**Article 5 :** Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, les Sous-Préfets de  
BEAUNE et de MONTBARD, les Maires, sont chargés chacun en ce qui  
les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au re-  
cueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Dijon, le 12 décembre 2003  
Le Préfet,  
Daniel CADOUX

**Arrêté du 12 janvier 2004 portant attribution de la Médaille  
de Bronze de la Jeunesse et des Sports  
Promotion du 1<sup>er</sup> Janvier 2004**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant attribution  
de la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports ;

VU l'arrêté ministériel du 5 octobre 1987 portant délégation aux  
Préfets pour décerner la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des  
Sports ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 janvier 1988 modifié par l'arrêté pré-  
fectoral du 9 juin 1989 fixant la composition de la Commission Régio-  
nale et Départementale ;

VU l'instruction ministérielle n° 88-112 JS du 22 avril 1988 relative  
à la création d'une lettre de félicitations avec citation au bulletin officiel  
de la Jeunesse et des Sports, récompensant les services rendus à la  
cause de la Jeunesse et des Sports ;

VU le décret n° 2000-543 du 16 juin 2000 modifiant le décret n° 70-  
26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la jeunesse et des sports ;

VU l'avis de la Commission régionale et départementale de la Jeu-  
nesse et des Sports en date du 8 janvier 2004 ;

SUR proposition de M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

**ARRETE**

**Article 1 :** La Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports est  
décernée au titre de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2004 aux personnes  
dont les noms suivent :

Au titre du Contingent Régional et Départemental :

- M. Jean-Marc ALEXANDRE né le 21 août 1955 à ARNAY LE DUC  
domicilié 8 place Jean Zay 21140 SEMUR EN AUXOIS
- M. Patrick BLIGNY né le 22 mai 1954 à AUTUN (71)  
domicilié 5 rue Traversière 21230 ARNAY LE DUC
- M. Jean-Pierre BROCARD né le 8 septembre 1954 à SELONGEY  
domicilié 19 rue de la Roche 21260 SELONGEY
- M. Alain CLERC né le 20 septembre 1947 à RABAT (Maroc)  
domicilié 11 rue de la Garande 21110 BRETENIERES
- M. Jacky CONNAULT né le 24 janvier 1947 à BOURG LA REINE (77)  
domicilié Route des Daudins-Villechaud 58200 COSNE COURS  
SUR LOIRE
- M. Christian DALLIERE né le 7 juillet 1946 à OUJDA (Maroc)  
domicilié 28 rue Lacordaire 21160 MARSANNAY LA COTE
- M. Patrick GIN né le 2 juillet 1959 à DIJON  
domicilié 16 rue Antoine Lemorturier 21000 DIJON
- M. Jean-Pierre GOIN né le 26 juin 1944 à DIJON  
domicilié 35 rue Principale 21110 BRETENIERE
- Mme Germaine JAFFELIN née HECQ-DELHAYE le 6 mars 1952 à  
BEAUNE domiciliée Morteuil 21190 MERCEUIL
- M. Jacques LE MONTAGNER né le 28 septembre 1954 à DIJON  
domicilié à Pauvray 71400 CURGY
- M. Didier LEVILLAIN né le 3 mars 1963 à AMIENS (80)  
domicilié 7 bd de la Trémouille 21000 DIJON
- M. Joël MERMILLOD-BLONDIN né le 1<sup>er</sup> septembre 1946 à ANNECY  
(74) domicilié rue Jean Bertin 21230 ARNAY LE DUC
- M. Philippe METROT né le 25 juin 1959 à SAUVIGNEY LES PESMES  
(70) domicilié 30 B rue de Genlis 21560 ARC SUR TILLE
- M. Jean-Marie MOUREY né le 15 novembre 1944 à DIJON  
domicilié Rue François Mitterand 21850 ST APOLLINAIRE
- M. Christophe PARCZYNSKI né le 21 février 1968 à DIJON  
domicilié 6 rue Victor Hugo 21160 COUCHEY
- M. Marc POISSON né le 30 mars 1953 à CHATILLON SUR SEINE  
domicilié 21330 MOLESME
- M. Jean-Maurice PONNELLE né le 21 août 1954 à PARIS  
domicilié Cours Moingeon 21230 ARNAY LE DUC
- M. Eric SAUTY né le 23 juillet 1965 à RIOM-ES-MONTAGNE (15)  
domicilié Hameau de Neuilly 21230 MALIGNY

- M. Jean SIMONNE né le 7 novembre 1943 à EPINAL (88)  
domicilié 6 rue de Pâtis 21800 NEUILLY LES DIJON
- M. Louis VINCENT né le 18 février 1946 à LE HAVRE (76)  
domicilié 7 rue Ernest Bouteiller 21000 DIJON
- M. Jean-Luc WEIDEMANN né le 19 janvier 1955 à DIJON  
domicilié 32 rue Stéphen Liégeard 21800 CHEVIGNY ST  
SAUVEUR

**Article 2 :** Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à DIJON, le 12 janvier 2004  
Le Préfet,  
Daniel CADOUX

**SERVICE INTERMINISTÉRIEL RÉGIONAL DES AFFAIRES  
CIVILES ET ÉCONOMIQUES DE DÉFENSE ET DE LA  
PROTECTION CIVILE  
BUREAU PREVENTION ET AFFAIRES  
OPERATIONNELLES**

**Arrêté JV n° 20 du 8 janvier 2004 portant organisation d'un  
examen du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage  
Aquatique les 13 et 14 mai 2004**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

Vu l'arrêté du 23 janvier 1979 de M. le Ministre de l'Intérieur modifié par celui du 3 août 1979, fixant les modalités de délivrance du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique,

Vu l'arrêté du 5 septembre 1979 portant agrément des associations en vue de la préparation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique, modifié par l'arrêté du 3 décembre 1996,

Vu l'arrêté du 24 décembre 1993 relatif à l'Attestation de Formation aux Premiers Secours avec Matériel,

Vu l'arrêté du 6 juin 1994 portant modification de l'arrêté du 23 janvier 1979,

Vu la circulaire n° 82-88 du 11 juin 1982 relative au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique,

Vu la circulaire NOR/INT/94 00268 C du 5 octobre 1994,

Vu la circulaire NOR/INT/E/03/00018/C du 5 février 2003 relative à la formation au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, Sur proposition de M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

**ARRETE**

**Article 1 :** Un examen pour la délivrance du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique sera organisé :

- le 13 mai 2004 à partir de 07h30 à la piscine municipale de CHENOVE en ce qui concerne les épreuves :

- d'apnée ;
- du mannequin ;
- du plongeur ;
- avec palmes, masque et tuba (800 m) ;
- de natation (200 m) ;
- d'action du sauveteur sur le noyé ;
- des premiers secours ;

- le 14 mai 2004 à partir de 08h00 dans les locaux de la Préfecture de la Côte-d'Or, en ce qui concerne l'épreuve de réglementation.

**Article 2 :** M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet et M. le Directeur du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection Civile, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à DIJON, le 8 janvier 2004  
Le Directeur du S.I.R.A.C.E.D.P.C.,  
Patrick THABARD

**Arrêté JV n° 21 du 8 janvier 2004 portant organisation d'un  
examen de contrôle du recyclage du Brevet National de  
Sécurité et de Sauvetage Aquatique le 13 mai 2004**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

Vu l'arrêté du 23 janvier 1979 de M. le Ministre de l'Intérieur modifié par celui du 3 août 1979, fixant les modalités de délivrance du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique,

Vu l'arrêté du 5 septembre 1979 portant agrément des associations en vue de la préparation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique, modifié par l'arrêté du 3 décembre 1996,

Vu l'arrêté du 24 décembre 1993 relatif à l'Attestation de Formation aux Premiers Secours avec Matériel,

Vu l'arrêté du 6 juin 1994 portant modification de l'arrêté du 23 janvier 1979,

Vu la circulaire n° 82-88 du 11 juin 1982 relative au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique,

Vu la circulaire NOR/INT/94 00268 C du 5 octobre 1994,

Vu la circulaire NOR/INT/E/03/00018/C du 5 février 2003 relative à la formation au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, Sur proposition de M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

**ARRETE**

**Article 1 :** Un examen de contrôle du recyclage du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique se déroulera le 13 mai 2004 à la piscine municipale de CHENOVE à partir de 07h30.

Cet examen comprend les épreuves :

- d'apnée ;
- du mannequin ;
- du plongeur ;
- d'action du sauveteur sur le noyé ;
- des premiers secours.

**Article 2 :** M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet et M. le Directeur du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection Civile, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à DIJON, le 8 janvier 2004  
Le Directeur du S.I.R.A.C.E.D.P.C.,  
Patrick THABARD

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS**

**Arrêté du 12 janvier 2004 établissant la liste d'aptitude  
opérationnelle de la spécialité "Groupe de Reconnaissance  
et d'Intervention en Milieux Périlleux" Janvier 2004**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la loi n° 87.565 du 22 juillet 1987 modifiée relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs ;

VU la loi n° 96.369 du 3 mai 1996 relative aux Services d'incendie et de secours ;

VU le décret n° 97.1225 du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des Services d'incendie et de secours ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 janvier 1995 fixant la liste des unités opérationnelles du département ;

VU le règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours de la Côte d'Or en date du 26 juin 2000 ;

VU l'arrêté du 18 août 1999 fixant le guide national de référence relatif au Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux ;

VU les listes d'équivalences IMP3 établies par la Direction de la sécurité civile -Bureau formation et IMP2 établies par l'Etat-major de zone - Bureau formation,

CONSIDÉRANT que l'ensemble des sapeurs-pompiers mentionnés ci-dessous ont été déclarés aptes après les contrôles d'aptitude annuels tels que définis dans les textes et qu'ils justifient d'un entraînement annuel collectif minimal conforme aux dispositions du guide de référence.

SUR PROPOSITION de M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

#### ARRETE

**Article 1 :** La liste d'aptitude opérationnelle des équipiers "groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux" sapeurs-pompiers du département de la Côte-d'Or, s'établit comme suit :

| QUALIFICATION OPERATIONNELLE             | QUALIFICATION | NOM - Prénom            |
|--|---------------|-------------------------|
| Chef d'unité (IMP3) Conseiller technique | SPELEOLOGUE   | DERREPAS Patrick        |
| Chef d'unité (IMP3)                      | SPELEOLOGUE   | BIDAUD François-Xavier  |
| Chef d'unité (IMP3)                      | SPELEOLOGUE   | BOTT Christophe         |
| Chef d'unité (IMP3)                      | SPELEOLOGUE   | CHRETIEN Eric           |
| Chef d'unité (IMP3)                      | SPELEOLOGUE   | JALLAT Gérard           |
| Chef d'unité (IMP3)                      | SPELEOLOGUE   | MACHURAUX Gérald        |
| Chef d'unité (IMP3)                      | SPELEOLOGUE   | SAUSSERET Jean-Michel   |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | BAZIN Marc              |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | BOUILLOT Olivier        |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | CHANCENOTTE Jean-Michel |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | DECHAUME Sylvain        |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | DESCHAMPS Olivier       |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | DEVAUX Jean-Christophe  |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | GUERARD Sébastien       |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | GUILLON Patrice         |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | HEDIEUX Patrick         |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | LEFRANC Nicolas         |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | REMBERT Thomas          |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | VADOT Thierry           |
| Sauveteur GRIMP (IMP2)                   | SPELEOLOGUE   | ZACHARA Daniel          |

**Article 2 :** Cette liste d'aptitude est valable un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

**Article 3 :** Seuls les équipiers du « groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux » inscrits sur cette liste peuvent être engagés en intervention et pour l'ensemble des missions correspondant à leur qualification.

**Article 4 :** M. le Sous-préfet, Directeur du cabinet, M. le Directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Fait à Dijon, le 12 janvier 2004  
Le Sous-Préfet, Directeur du Cabinet,  
Bachir BAKHTI

## DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES PUBLIQUES

### BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE ET ECONOMIQUE

#### VIDEOSURVEILLANCE

REF - Loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité et notamment son article 10  
- Décret n° 96-926 du 17 octobre 1996 relatif à la vidéosurveillance, pris en application de l'article 10 de la loi susvisée  
- Circulaire du 22 octobre 1996 de M. le Ministre de l'Intérieur précisant les modalités d'application des textes susvisés

En application des textes référencés ci-dessus et par arrêté préfectoral précisé en annexe, les établissements, dont la liste suit, ont été autorisés à utiliser un système de vidéosurveillance après avis de la Commission départementale de vidéosurveillance, réunie le 13 octobre 2003.

Ces autorisations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Dijon, dans un délai de deux mois à compter de la date de leur publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Côte d'Or.

## ANNEXE

## Etablissements autorisés à utiliser un système de vidéosurveillance

| DATE ARRÊTÉ   | ETABLISSEMENT                              | ADRESSE  | N° AUTORISATION                              |
|---|--|--|--|
| 27 octobre 2003   | Station-Service<br>ESSO SERVICE BEAUNE SUD | 27 route de Pommard<br>21200 Beaune  | VS-21-DRLP/2-2003-14                         |
| 27 octobre 2003   | Banque Rhône-Alpes                         | - 2 rue de Lorraine à Beaune<br>- 1 rue de la Poste à Dijon                            | VS-21-DRLP/2-2003-40<br>VS-21-DRLP/2-2003-41 |
| 27 octobre 2003   | LA POSTE<br>(2 bureaux)                    | - Dijon-Lac : CC de la Fontaine d'Ouche à Dijon<br>- GAB situé à Beaune, 37 rue Carnot | VS-21-DRLP/2-2003-47<br>VS-21-DRLP/2-2003-48 |
| 30 octobre 2003<br>(modifiant l'arrêté du<br>21 avril 1998)   | S.A.P.R.R.                                 | Autoroute A31<br>Gare de péage de Genay (Rhône)  | VS-21-DRLP/2-9803-81                         |
| 30 octobre 2003<br>(modifiant l'arrêté du<br>15 juillet 1998) | Magasin Galeries Lafayette                 | 41-49 rue de la Liberté à Dijon<br>(sur le trajet des convoyeurs de fonds)             | VS-21-DRLP/2-9806-12                         |
| 30 octobre 2003<br>(modifiant l'arrêté du<br>17 février 1999) | Magasin INTERMARCHE                        | Route de Châtillon à Is-sur-Tille  | VS-21-DRLP/2-9810-21                         |
| 30 octobre 2003<br>(modifiant l'arrêté du<br>14 février 2001) | Magasin POINT CONFIANCE                    | 6 avenue Maréchal Leclerc<br>21500 Montbard  | VS-21-DRLP/2-0012-02                         |
| 30 octobre 2003<br>(modifiant l'arrêté du<br>27 juin 2002)    | Magasin CONFORAMA                          | Boulevard de l'Europe<br>21800 Quétigny  | VS-21-DRLP/2-0205-05                         |
| 30 octobre 2003   | Centre Commercial<br>"Les Géants"          | 21300 Chenôve  | VS-21-DRLP/2-0205-03                         |
| 30 octobre 2003   | Magasin CONFORAMA                          | Boulevard de l'Europe - 21800 Quétigny   | VS-21-DRLP/2-0205-05                         |
| 30 octobre 2003   | Magasin "Home et Tendances"                | Centre Commercial de la Toison d'Or à Dijon  | VS-21-DRLP/2-2003-42                         |
| 30 octobre 2003   | Magasin "Geneviève Lethu"                  | 15 Place Grangier à Dijon  | VS-21-DRLP/2-2003-43                         |
| 30 octobre 2003   | Magasin "Home et Tendances"                | 3 rue Malby à Dijon  | VS-21-DRLP/2-2003-44                         |
| 30 octobre 2003   | Epicerie "Le Cocorico"                     | 4 rue Millotet à Dijon   | VS-21-DRLP/2-2003-45                         |
| 30 octobre 2003   | Tabac-Presse                               | Centre Commercial du Bief du Moulin à Longvic  | VS-21-DRLP/2-2003-46                         |
| 30 octobre 2003   | Parc-Relais Limburgerhoff                  | Chenôve  | VS-21-DRLP/2-2003-49                         |
| 30 octobre 2003   | Bar-restaurant "Le Chantier"               | 8 Petite Rue de Pouilly  | VS-21-DRLP/2-2003-50                         |
| 30 octobre 2003   | Parking des Chanceliers                    | Boulevard Perpreuil à Beaune   | VS-21-DRLP/2-2003-51                         |
| 30 octobre 2003   | Hypermarché LECLERC                        | 7 rue de Cracovie à Dijon  | VS-21-DRLP/2-2003-52                         |
| 30 octobre 2003   | Laverie automatique                        | 1 Place Docteur Grépin à Is-sur-Tille  | VS-21-DRLP/2-2003-53                         |
| 30 octobre 2003   | Tabac "Le Supersport"                      | 8 route de Dijon à Pouilly-sur-Saône   | VS-21-DRLP/2-2003-54                         |

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté n° 2003-DRLP/2-234 du 17 décembre 2003 fixant la liste des journaux habilités à publier les annonces judiciaires et légales dans le département de la Côte d'Or pour l'année 2004 et fixant le prix de la ligne d'annonces**

Le Préfet de la Région de Bourgogne,  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la loi n° 55-4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, modifiée par la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 ;

VU le décret n° 55-1650 du 17 décembre 1955 fixant le minimum de diffusion à considérer pour l'habilitation des journaux à publier des annonces judiciaires et légales, modifié par le décret n° 75-1094 du 26 novembre 1975 ;

VU les circulaires de M. le Ministre de la Communication en date des 7 décembre 1981 et du 8 octobre 1982 ainsi que la circulaire du 30 novembre 1989 de Mme la Ministre déléguée chargée de la communication ;

VU la lettre-circulaire de Mme la Ministre de la culture et de la communication en date du 16 décembre 1998 ;

VU les demandes présentées par les journaux ;

VU les justificatifs fournis à l'appui ;

VU l'avis émis par la commission consultative départementale des annonces judiciaires et légales lors de sa réunion du 12 décembre 2003 ;

VU la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or,

**ARRETE**

**Article 1 :** La liste des journaux habilités à publier pour l'année 2004 les annonces judiciaires et légales est fixée comme suit :

Pour l'ensemble du département de la Côte d'Or :

**QUOTIDIEN :**

- Le Bien Public-Les Dépêches - 7, bd Chanoine Kir à DIJON

**HEBDOMADAIRES :**

- Terres de Bourgogne - Edition 21

4, rue de Bastogne à SAINT-APOLLINAIRE

- Auxois-libre - Bourgogne Libre

11, rue Notre-Dame à SEMUR-EN-AUXOIS

- Le Châtillonnais et l'Auxois

12, rue de la Libération à CHATILLON-SUR- SEINE

- Le Journal du Palais - 38, rue Buffon à DIJON

Pour l'arrondissement de MONTBARD :

- La Gazette du Morvan

12, rue de l'Arquebuse à AUTUN (Saône-et-Loire)

**Article 2 :** Pendant l'année 2004 et pour le département de la Côte d'Or, le journal «Terres de Bourgogne», Edition 21 - 4, rue de Bastogne à SAINT-APOLLINAIRE est également habilité à recevoir les appels de candidature de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (S.A.F.E.R.).

**Article 3 :** Le tarif d'insertion des annonces judiciaires et légales applicable dans le département de la Côte d'Or est fixé à 3,45 euros H.T. la ligne de 40 lettres, espaces ou signes composés en caractères de corps 6 (typographie) ou 7,5 (photocomposition). Le calibrage de l'annonce est établi au lignomètre du corps employé de filet à filet.

Le prix peut également être calculé au millimètre-colonne, la ligne correspondant à 2,256 mm.

*Surfaces consacrées aux titres, sous-titres, filets, paragraphes, alinéas :*

**Filet :** Chaque annonce est séparée de la précédente et de la suivante par un filet ¼ gras. L'espace blanc compris entre le filet et le début de l'annonce sera l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm. Le même principe régira le blanc situé entre la dernière ligne de l'annonce et le filet séparatif.

L'ensemble du sous-titre est séparé du titre et du corps de l'annonce par des filets maigres centrés. Le blanc placé avant et après le filet sera égal à une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

**Titres :** Chacune des lignes constituant le titre principal de l'annonce sera composée en capitales (ou majuscules grasses) ; elle sera l'équivalent de deux lignes de corps 6 points Didot, soit arrondi 4,5 mm. Les blancs d'interlignes séparant les lignes de titres n'excéderont pas l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

**Sous-titres :** Chacune des lignes constituant le sous-titre de l'annonce sera composée en bas-de-casse (minuscules grasses) ; elle sera l'équivalent d'une ligne de corps 9 points Didot soit arrondi à 3,40 mm. Les blancs d'interlignes séparant les différentes lignes du sous-titre seront équivalents à 4 points soit 1,50 mm.

**Paragraphes et alinéas :** Le blanc séparatif nécessaire afin de marquer le début d'un paragraphe ou d'un alinéa sera l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

Ces définitions typographiques ont été calculées pour une composition effectuée en corps 6 points Didot. Dans l'éventualité où l'éditeur retiendrait un corps supérieur, il conviendrait de respecter le rapport entre les blancs et le corps choisi.

**Article 4 :** Les publications auxquelles les textes en vigueur assujettissent les opérations de redressement judiciaire et liquidation judiciaire, de liquidation de biens, de faillite personnelle et de banqueroute concernant les commerçants et les artisans, personnes physiques ou personnes morales, et les dirigeants de personnes morales commerciales ou artisanales doivent être insérées obligatoirement dans les 2 journaux suivants :

- Le Bien Public quotidien et généraliste

- Le Journal du Palais hebdomadaire et spécialisé.

et facultativement dans les autres journaux habilités visés à l'article 1<sup>er</sup> pour lesquels le tarif à la ligne s'appliquera.

**Article 5 :** Les annonces visées à l'article précédent sont rédigées aussi brièvement que possible (12 lignes maximum) correspondant à une présentation standard telle que définie à l'article 3. Le tarif de ces annonces est fixé forfaitairement à 21 • hors taxes par insertion et par journal.

Pour les annonces, dont la rédaction est plus longue (22 lignes maximum), le tarif est fixé forfaitairement à 38 • hors taxes par insertion et par journal. Au delà, la tarification à la ligne standard définie à l'article 3 est appliquée.

**Article 6 :** Toutes les autres annonces judiciaires et légales qui devront être insérées dans un des journaux habilités sont soumises au tarif défini à l'article 3 ci-dessus.

**Article 7 :** Devront être insérés gratuitement, dans un des journaux énumérés à l'article 1<sup>er</sup>, les annonces et publications qui seraient nécessaires pour la publicité ou la validité des contrats et procédures dans les affaires suivies par application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 sur l'aide juridique et des textes subséquents.

**Article 8 :** Tous les journaux visés dans l'article 1<sup>er</sup> inséreront dans chaque numéro, gratuitement, un avis faisant connaître qu'ils sont autorisés, en vertu du présent arrêté, à publier les annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile et de commerce ainsi que les actes de société.

**Article 9 :** Les annonces judiciaires et légales seront groupées sous une rubrique spéciale imprimée en caractères très apparents.

L'exemplaire certifié, destiné à servir de pièce justificative de l'insertion, sera fourni par l'éditeur au même prix que le numéro de la publication, augmenté éventuellement des frais d'établissement et d'expédition. En cas d'enregistrement dudit exemplaire auprès du tribunal de commerce, les frais d'enregistrement seront facturés à l'auteur de l'annonce.

**Article 10 :** La publication des annonces judiciaires et légales ne peut avoir lieu que dans l'édition régulière des journaux à l'exclusion de toute édition, tirage, ou supplément spécial contenant seul l'insertion de ces annonces. Les numéros successifs des publications désignées, qu'il s'agisse de numéros réguliers ou supplémentaires, devront être numérotés en une seule série et d'après la suite des nombres, à l'exclusion de tous numéros bis, ter, etc...



Pour assurer le contrôle, un exemplaire de chaque numéro sans exception, devra être adressé dès sa parution à la Préfecture – Bureau de la Réglementation.

**Article 11** : Les remises qui pourraient être consenties aux intermédiaires par les directeurs de journaux habilités sont interdites.

Toutefois, le remboursement forfaitaire aux intéressés des frais qu'ils auront effectivement engagés est autorisé dans la limite de 10 % du prix de l'annonce.

Ces remises donneront lieu à l'établissement d'une facture.

**Article 12** : Le choix des journaux appartient aux parties qui ont seules le droit de désigner celui ou ceux des journaux dans lesquels elles entendent faire paraître leurs annonces judiciaires et légales.

Toutefois, la publication des annonces judiciaires et légales ne peut avoir lieu que dans l'édition régulière des journaux à l'exclusion de toute édition, tirage ou supplément spécial contenant seule l'insertion des annonces. De même, les annonces judiciaires et légales relatives à un même acte, contrat ou procédure seront obligatoirement insérées dans le même journal où aura paru la première insertion si la loi n'en décide pas autrement.

**Article 13** : L'autorisation accordée pourra être retirée :

- à tout journal modifiant sa périodicité ou interrompant sa publication,
- à tout journal ne se conformant pas aux prescriptions du présent arrêté,
- à tout journal dont la diffusion effective (abonnement et vente au numéro) ne conférerait plus aux annonces légales la publicité exigée par la loi,
- à tout journal qui ne remplirait plus les conditions prescrites par la loi n° 55.4 du 4 janvier 1955 modifiée.

**Article 14** : L'habilitation accordée par le présent arrêté pourra être retirée, après avis de la commission consultative, aux journaux qui :

- ne rempliraient plus les conditions prévues par la loi du 4 janvier 1955 modifiée
- ne se conformeraient pas aux prescriptions contenues dans le présent arrêté.

**Article 15** : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, Mme la Sous-Préfète de BEAUNE, M. le Sous-Préfet de MONTBARD sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré, par extrait, au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et sera notifié à :

- Mme la Procureure Générale, Près la Cour d'Appel de DIJON
- M. le Procureur de la République, Près le Tribunal de Grande Instance de DIJON
- M. le Président de la Chambre départementale des Notaires à DIJON
- M. le Président du Tribunal de Commerce de DIJON
- MM. les Directeurs des journaux concernés.

Le Secrétaire Général,  
Olivier Du Cray

**Arrêté n° 2003-DRLP/2-237 du 19 décembre 2003 portant autorisation de fonctionnement de l'entreprise de sécurité privée "SECURITE BEAUNOISE" sise 41, faubourg Saint-Nicolas à BEAUNE**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRETE**

**Article 1** : L'entreprise "SECURITE BEAUNOISE" sise 41, faubourg Saint-Nicolas à BEAUNE (21200), dirigée par M. Dominique GUIBERT, est autorisée à exercer des activités de sécurité privée, surveillance et gardiennage.

Cette autorisation est donnée sous l'agrément n° 21-SG/68-2003.

**Article 2** : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à :

- M. le Commissaire, Chef de la Circonscription de Police de BEAUNE
- M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Côte d'Or,

- M. le Lieutenant-Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Côte d'Or,
  - M. le Greffier du Tribunal de Commerce de DIJON,
  - M. Dominique GUIBERT,
- et qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,  
Bachir BAKHTI

**Arrêté n° 2004-DRLP/2-07 du 13 janvier 2004 portant autorisation de fonctionnement de l'entreprise de sécurité privée "DOG SECURITE" sise 675, rue de Bourgogne à SAINTE-MARIE-SUR-OUCHÉ**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRETE**

**Article 1** : L'entreprise "DOG SECURITE" sise 675, rue de Bourgogne à SAINTE-MARIE-SUR-OUCHÉ (21410) dirigée par M. Daniel ADEVE, est autorisée à exercer des activités de sécurité privée, surveillance et gardiennage.

Cette autorisation est donnée sous l'agrément n° 21-SG/69-2004.

**Article 2** : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à :

- M. le Lieutenant-Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Côte d'Or,
- M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Côte d'Or,
- M. le Greffier du Tribunal de Commerce de DIJON,
- M. Daniel ADEVE, et qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**BUREAU DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
ET DES ÉLECTIONS**

**Arrêté n° 5 du 12 janvier 2004 - Quêtes sur la voie publique  
Calendrier des appels à la générosité publique pour l'année 2004**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

Vu les articles L.2212-2 et L.2215-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 juillet 1957 portant interdiction de quêter sur la voie publique sur tout le territoire du département de la Côte d'Or en dehors des jours fixés à l'échelon national ;

Vu la circulaire n° INTD0300114/C du Ministre de l'Intérieur en date du 26 novembre 2003 relative au calendrier fixant la liste des journées nationales d'appel à la générosité publique pour l'année 2004 ;

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or ;

**ARRETE**

**Article 1** : Le calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique est fixé à l'échelon national, pour l'année 2004 ainsi qu'il suit :

21 janvier au 8 février Campagne de la jeunesse au plein air avec quête le 1er février.

|                            |   |
|----------------------------|---|
| 24 et 25 janvier           | Journée nationale pour la Campagne mondiale en faveur des lépreux avec quête le 25 janvier.                     |
| 15 au 21 mars              | Journées nationales du Collectif action handicap avec quête les 20 et 21 mars.                                  |
| 29 mars au 4 avril         | Campagne nationale de lutte contre le cancer avec quête le 4 avril.   |
| 2 au 8 mai                 | Campagne nationale du Bleuets de France avec quête les 7 et 8 mai.  |
| 3 au 16 mai                | Quinzaine nationale de l'école publique avec quête le 9 mai.  |
| 10 au 16 mai               | Campagne nationale de la Croix-Rouge Française avec quête les 15 et 16 mai.                                     |
| 31 mai au 6 juin           | Semaine nationale de la famille avec quête le 6 juin.   |
| 31 mai au 13 juin          | Campagne nationale de l'Union française des Centres de Vacances avec quête les 12 et 13 juin.                   |
| 3 au 13 juin               | Journée nationale pour les enfants atteints de cancer.  |
| 14 juillet                 | Journée nationale pour la Fondation Maréchal de Lattre avec quête.  |
| 13 au 19 septembre         | Semaine nationale du coeur avec quête le 19 septembre.  |
| 9 et 10 octobre            | Journées nationales des aveugles et de leurs associations avec quête les 9 et 10 octobre.                       |
| 11 au 17 octobre           | Journées de la solidarité des associations de l'U.N.A.P.E.I.  |
| 18 au 24 octobre           | Semaine bleue des retraités et personnes âgées- pas de quête.   |
| 1er au 11 novembre         | Campagne nationale du Bleuets de France avec quête les 10 et 11 novembre.                                       |
| 15 au 28 novembre          | Campagne nationale contre les maladies respiratoires avec quête le 28 novembre.                                 |
| 29 novembre au 12 décembre | Campagne nationale pour le fonds des Nations-Unies pour l'Enfance organisée par le comité français FISE-UNICEF. |

L'association nationale du Souvenir français chargée d'entretenir les tombes des morts pour la France et les monuments qui perpétuent leur souvenir peut, d'autre part, être autorisée à quêter le 1er novembre aux portes des cimetières.

**Article 2 :** Seuls les oeuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées nationales qui leur sont dévolues. Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1er ci-dessus.

**Article 3 :** Sont toutefois autorisées, dans le département de la Côte d'Or, les quêtes effectuées la veille du jour fixé à cet effet par le calendrier déterminé à l'article 1er ci-dessus, lorsque ce jour est un dimanche.

**Article 4 :** Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par le Préfet.

**Article 5 :** Les montants des fonds recueillis doivent être communiqués, dans les meilleurs délais, aux administrations de tutelle.

**Article 6 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, les Sous-Préfets des arrondissements de Beaune et de Montbard, le lieutenant-colonel, commandant le groupement de gendarmerie de la Côte d'Or, le Commissaire Divisionnaire, Directeur départemental de la Sécurité Publique à Dijon sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté n° 6 du 14 janvier 2004 portant convocation des électeurs et fixant les dates limites du dépôt des candidatures - Elections cantonales**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le code électoral ;  
VU le décret n° 2003-995 du 20 octobre 2003 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants ;  
VU les résultats du scrutin des 15 et 22 mars 1998 pour le renouvellement de la série sortante des membres du Conseil Général de la Côte d'Or ;  
VU les résultats du scrutin des 23 et 30 janvier 2000 dans le canton de Dijon IV ;  
SUR la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Les élections pour le renouvellement de la série sortante du Conseil Général de la Côte d'Or auront lieu le dimanche 21 mars 2004 et, en cas de second tour le dimanche 28 mars 2004, dans les cantons suivants :

**ARRONDISSEMENT DE BEAUNE**

Cantons de : ARNAY LE DUC  
BEAUNE NORD  
BLIGNY SUR OUCHE  
NUITS SAINT GEORGES  
SAINT JEAN DE LOSNE

**ARRONDISSEMENT DE DIJON**

Cantons de : AUXONNE  
DIJON IV  
DIJON V  
DIJON VI  
FONTAINE LES DIJON  
GEVREY CHAMBERTIN  
GRANCEY LE CHATEAU NEUVELLE  
IS SUR TILLE  
MIREBEAU  
PONTAILLER SUR SAÔNE  
SAINT SEINE L'ABBAYE  
SELONGEY

**ARRONDISSEMENT DE MONTBARD**

Cantons de : AIGNAY LE DUC  
MONTBARD  
MONTIGNY SUR AUBE  
VITTEAUX

**Article 2 :** Tout candidat à l'élection devra obligatoirement souscrire une déclaration de candidature auprès de la Préfecture pour chaque tour de scrutin.

Les déclarations de candidatures seront reçues à la Préfecture de la Côte d'Or, Bureau de l'administration générale et des élections, 55 rue de la Préfecture (Bureau 111 - 1<sup>er</sup> étage) :

Pour le premier tour, du jeudi 26 février au jeudi 4 mars à 12h.

- les jeudi 26 et vendredi 27 février, lundi 1er, mardi 2, et mercredi 3 mars, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h,
- le dernier jour soit le jeudi 4 mars 2004, de 9 h à 12 h.

Pour le deuxième tour :

- le lundi 22 mars 2004, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00,
- le mardi 23 mars 2004, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

**Article 3 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, les Sous-Préfets des arrondissements de Beaune et de Montbard sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché le jeudi 26 février 2004 à la Préfecture, dans les Sous-Préfectures, dans les communes concernées et inséré au Recueil des actes administratifs.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**BUREAU DE LA CIRCULATION**  
**Service des permis de conduire**

**Arrêté n° 003 du 15 janvier 2004 portant constitution des commissions médicales primaires et d'appel des permis de conduire**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le Code de la Route et notamment les articles R123 (actuellement R221-1 à R221-3) à R129 (actuellement R221-19) et R186 (actuellement R221-4, R221-7, R224-24) ;

VU l'arrêté ministériel Equipement du 7 mars 1973 relatif aux commissions médicales départementales chargées d'apprécier l'aptitude physique des candidats au permis de conduire et des conducteurs ;

VU l'arrêté ministériel du 7 mai 1997 fixant la liste des incapacités physiques incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ainsi que les affections susceptibles de donner lieu à délivrance du permis de conduire de durée de validité limitée ;

VU l'arrêté ministériel Equipement du 8 février 1999 relatif aux conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 janvier 2002 et les arrêtés modificatifs de 10 juin 2002, 9 septembre 2002 et 7 juin 2003 portant composition dans le département de la Côte d'Or des trois commissions médicales chargées d'examiner les candidats au permis de conduire les véhicules automobiles et les conducteurs dont le permis est soumis à renouvellement ;

VU l'avis du Médecin, Inspecteur de la Santé Publique ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or

**A R R E T E**

**Article 1 :** Les médecins dont les noms suivent sont désignés et agréés pour les années 2004 et 2005, en qualité de membres des commissions médicales départementales primaires et d'appel chargées d'apprécier l'aptitude physique des candidats au permis de conduire et des conducteurs

**I - COMMISSIONS MEDICALES PRIMAIRE**

**1-COMMISSION PRIMAIRE DIJON**

- Docteur Marc BARTHELEMY né le 06/01/1949  
9, rue Dr Chaussier à DIJON
- Docteur Jean-Marc BRISSAUD né le 14/09/1949  
Service Régional de Santé Hôtel de Police à DIJON
- Docteur Jacky COLLIN né le 16/12/1954  
18, rue du Château à DIJON
- Docteur Jean-Claude CORCELLE né le 28/11/1941  
BRIANNY
- Docteur Alain DELANTIN né le 17/01/1946  
40, rue Albert Rémy à PLOMBIERES-les-DIJON
- Docteur Pierre-Marie GIROUX né le 18/09/1939  
2D, rue Jules Ferry à DIJON
- Docteur Anne HUMBERT née le 02/04/1952  
3, boulevard des Valendons à CHENOVE
- Docteur Jean-Marie HUMBLOT né le 14/08/1951  
7, boulevard Thiers à DIJON

- Docteur Pierre JACSON né le 10/06/1946  
19A rue de Bel Air "Les Logis Clairs" à DIJON
- Docteur Bruno MALLEZ né le 05/12/1938  
20, rue du Château à DIJON
- Docteur Dominique METRAL né le 22/03/1945  
3b, boulevard Eugène Spuller à DIJON
- Docteur Henry-Charles MEURDRA né le 02/10/1941  
11, allée Marcelle Pardé à TALANT
- Docteur Jean-Pierre MOURAUX né le 29/08/1942  
66, rue Chabot Charny à DIJON
- Docteur Jean-François SAUGEOT né le 18/10/1951  
SDIS -19, rue F. de Lesseps - BP 16209 à DIJON

*Médecins suppléants :*

- Docteur Claude LEGRAND né le 30/09/1936 - 96, rue Monge à DIJON
- Docteur Thierry LUCET né le 16/06/1959 - 38, rue Louis Blanc à DIJON

**2 - COMMISSION PRIMAIRE BEAUNE**

- Docteur Gérard BERTHAUT né le 30/10/1955  
3, rue Dr Louis Legrand à NUITS-St-GEORGES
- Docteur Daniel GARNIER né le 18/03/1947  
25, route de St Jean de Losne à ST USAGE
- Docteur Michel PELLETIER né le 02/04/1947  
10, avenue Charles Jaffelin à BEAUNE
- Docteur Dominique PINGAT né le 17/01/1945  
14, avenue Charles de Gaulle à BEAUNE
- Docteur Pierre SANTIARD né le 20/06/1935  
5, route de Gigny à BEAUNE
- Docteur Bernard SIMIAN né le 24/03/1950  
56, rue de Jouvence à DIJON

**3 - COMMISSION PRIMAIRE MONTBARD**

- Docteur Jean-Michel BALET né le 19/07/1951  
16, rue de Dijon à MONTBARD
- Docteur Jean-Philippe DEMIZIEUX né le 24/03/1947  
6, rue d'Abrantes à MONTBARD
- Docteur Jean-Claude MONGOUACHON né le 11/03/1945  
6, rue d'Abrantes à MONTBARD
- Docteur Gilles PIGNET né le 31/03/1953  
6, rue d'Abrantes à MONTBARD
- Docteur Pierre VERDREAU né le 22/11/1952  
6, rue d'Abrantes à MONTBARD

Ces médecins pourront, en cas de nécessité, participer au fonctionnement des commissions médicales des trois arrondissements.

**II COMMISSION MEDICALE DEPARTEMENTALE D'APPEL**

**1-MEDICINE GENERALE**

- Docteur René LEMONNIER né le 03/07/1939  
1, route de Dijon à LONGVIC
- Docteur Laurent CORCELLE né le 04/10/1966  
1, route de Dijon à LONGVIC

**2 - CARDIOLOGIE**

- Docteur Bernard BOUJON né le 27/05/1956  
14, boulevard de Sévigné à DIJON
- Docteur Jean-Luc FABRE né le 30/08/1952  
14, boulevard de Sévigné à DIJON
- Docteur Marie-France VOUTE née le 27/11/1951  
10, avenue Charles Jaffelin à BEAUNE

**3 - ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE**

- Docteur Valérie AHO DUFRAIGNE née le 12/05/1961  
32, Place Carnot à BEAUNE
- Docteur Jacques MAIRE né le 12/10/1943  
37, rue Verrerie à DIJON
- Docteur Albert MARTINAND né le 01/01/1951  
8, rue Docteur Chaussier à DIJON

## 4 - UROLOGIE - NEPHROLOGIE

Docteur Nicolas FERRY né le 24/06/1953  
33, cours Général de Gaulle à DIJON  
Docteur Jérôme GRALL né le 15/09/1953  
3, Place de la République à DIJON  
Docteur Yves TANTER né le 06/04/1949  
CHU Néphrologie et réanimation métabolique  
2, bld de Lattre de Tassigny BP 77908-21079 DIJON cédex  
Docteur Jack Charles TREMEAUX né le 17/07/1953  
3, Place de la République à DIJON

## 5 - OPHTALMOLOGIE

Docteur Gilles ARROUAS né le 22/02/1949  
3A boulevard Eugène Spuller à DIJON  
Docteur Daniel ASCENSION né le 17/06/1952  
Rés. St Jacques -14, av. Général de Gaulle à BEAUNE  
Docteur Jacques BARDIN né le 23/08/1948  
4, boulevard Clémenceau à DIJON  
Docteur Claude CHAPON né le 25/12/1947  
6, rue Docteur Maret à DIJON  
Docteur Jean CLIER né le 01/02/1945  
4, chemin des Vignes - Cidex 25 - Ste Colombe-sur-Seine  
Docteur M. Madeleine COSTERG née le 04/04/1941  
12, rue Pelletier de Chambure à DIJON  
Docteur Dominique COUDRY-VERGNE né le 27/07/1953  
16, cours Général de Gaulle à DIJON  
Docteur Jean-Michel DAVET né le 09/05/1948  
5, Place de l'Hôtel de Ville à MONTBARD

## 6 - OTO RHINO LARYNGOLOGIE

Docteur Alain-Pierre BLANC né le 18/12/1955  
10, avenue Charles Jaffelin à BEAUNE  
Docteur Yvonnice BRUCHON né le 06/01/1947  
6, Place Wilson à DIJON  
Docteur Christian RAT né le 27/07/1949  
12, rue du Chapeau Rouge à DIJON  
Docteur Jean-Marie TACHON né le 22/09/1946  
18, rue St Vorles à CHATILLON-sur-SEINE

## 7 - NEUROLOGIE- NEURO PSYCHIATRIE - PSYCHIATRIE

Docteur Pierre BEURIAT né le 09/03/1958 - Neurologue  
11, rue Jacques de Molay "La Colombière" à BEAUNE  
Docteur Olivier GUARD né le 02/06/1946 - Neurologue  
14 B rue du Chapeau Rouge à DIJON  
Docteur Guillaume MADINIER né le 28/09/1965 - Neurologue  
Point Médical - Rond Point de la Nation à DIJON  
Docteur J.M. PINOIT né le 25/09/1964 - Psychiatre  
CHU - Service de psychiatrie et d'addictologie  
34, rue du Faubourg Raines - BP1519 à DIJON  
Docteur Roy DIDI né le 10/07/1949 - Neuro-psychiatre  
CHS la Chartreuse - 6° secteur - BP. 1514 à DIJON

## 8 - CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

Docteur Jean-Paul GINEFRI né le 6/12/1965  
Point Médical - Rond Point de la Nation à DIJON  
Docteur Alain LUCET né le 14/06/1955  
11 bis cours Général de Gaulle à DIJON  
Docteur Pierre MANSAT né le 12/06/1948  
16, cours Général de Gaulle à DIJON  
Docteur Fariborz SABRI né le 18/07/1957  
25, cours Général de Gaulle à DIJON

## 9 - REEDUCATION et READAPTATION FONCTIONNELLES

Docteur Frédéric CANCEL né le 20/02/1958  
10, avenue Charles Jaffelin à BEAUNE

## 10 - GASTRO ENTEROLOGIE

Docteur Bernard COURTOIS né le 04/07/1954  
4, rue de Montmartre à DIJON

Docteur Alain JOYEUX né le 20/08/1950  
6Bis rue du Petit Versailles à CHATILLON-sur-SEINE

**Article 2 :** L'agrément peut faire l'objet d'une procédure de retrait anticipé.

**Article 3 :** L'activité des médecins ne peut être prolongée au-delà de soixante-dix ans.

**Article 4 :** Le bon déroulement des séances de la commission médicale primaire nécessite la présence des médecins dix minutes avant le début des vacations de deux heures fixées par un planning mensuel.

**Article 5 :** L'impossibilité d'assurer une vacation devra être signalée le plus tôt possible par écrit.

En ce qui concerne l'arrondissement de Dijon, elle sera assurée prioritairement par un des médecins suppléants.

**Article 6 :** Les arrêtés susvisés sont abrogés.

**Article 7 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement de BEAUNE, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de MONTBARD, M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera adressé à chacun des membres des commissions. Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à DIJON, le 5 janvier 2004  
Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

## DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES

### **BUREAU DE LA COORDINATION ADMINISTRATIVE ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

**Arrêté n° 562 /DACI du 29 décembre 2003 donnant délégation  
de compétence à M. le Maire de BEAUNE en matière de  
redevance d'archéologie préventive, de taxe locale  
d'équipement et de taxe départementale CAUE**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée par la loi n°2003-707 du 1<sup>er</sup> août 2003, notamment son article 9 paragraphes I et III ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment les articles R. 424-1 et A.424-1 à A.424-5 ;

VU le Livre des Procédures fiscales, notamment l'article L. 255-A ;

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983, modifiée et complétée par la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;

VU le décret n° 82.389 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les départements, notamment l'article 17 ;

VU le décret du 25 juin 2002 nommant M. Daniel CADOUX, Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or ;

VU l'avis favorable du Directeur Départemental de l'Équipement de la Côte d'Or ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte-d'Or ;

## ARRÊTE

**Article 1 :** Délégation de compétence est donnée au Maire de BEAUNE, M. Alain SUGUENOT, dans le cadre de ses attributions et compétences, pour les décisions suivantes.

| Numéro | Nature du pouvoir   | Références   |
|--------|---|--|
|        | <p><b>Redevance d'archéologie préventive</b><br/>Titres de recette délivrés, tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation au recouvrement et réponses aux réclamations préalables en matière de redevance d'archéologie préventive dont les autorisations et déclarations préalables du code de l'urbanisme (Titre IV) constituent le fait générateur sur le territoire de la commune de Beaune à partir du 01 janvier 2004.</p>                                  | Loi n° 2001-44 du 17.01.2001 modifiée relative à l'archéologie préventive article 9 paragraphes I et III |
|        | <p><b>Taxe Locale d'Équipement</b><br/>Titres de recette délivrés, tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation au recouvrement et réponses aux réclamations préalables en matière de taxe locale d'équipement (TLE) dont les autorisations et déclarations préalables du code de l'urbanisme (Titre IV) constituent le fait générateur sur le territoire de la commune de Beaune à partir du 01 janvier 2004</p>   | Art. R. 424-1 du code de l'urbanisme   |
|        | <p><b>Taxe Départementale CAUE</b><br/>Titres de recette délivrés, tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation au recouvrement et réponses aux réclamations préalables en matière de taxe départementale de CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) dont les autorisations et déclarations préalables du code de l'urbanisme (Titre IV) constituent le fait générateur sur le territoire de la commune de Beaune à partir du 01 janvier 2004.</p> | Art. R. 424-1 du code de l'urbanisme   |

**Article 2 :** SUPPLÉANCE DU MAIRE

En cas d'absence ou d'empêchement du Maire de BEAUNE, M. Alain SUGUENOT, la délégation de compétence qui lui est conférée par l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté sera exercée par l'Adjoint chargé des finances, M. Jean-François CHAMPION.

**Article 3 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte-d'Or, M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Directeur Régional et Départemental de l'Équipement, M. le Sous-Préfet de Beaune, M. le Maire de BEAUNE et M. le Trésorier-Payeur Général de la Côte d'Or sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte-d'Or.

Fait à DIJON, le 29 décembre 2003  
Le Préfet,  
Daniel CADOUX

**Arrêté n° 009/DACI du 16 janvier 2004 donnant délégation de signature à M. Bernard SCHWOB, Directeur Départemental de l'Équipement de la Haute-Marne, Chef du Service de la Navigation de CHAUMONT**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 67.278 du 30 mars 1967 relatif à l'organisation et aux attributions des Directions Départementales et Régionales du Ministère de l'Équipement ;

VU le décret n° 82.389 du 10 mai 1982 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les départements ;

VU le décret n° 82.627 du 21 juillet 1982 relatif aux pouvoirs des Préfets sur les services de navigation ;

VU le décret du 25 juin 2002 nommant M. Daniel CADOUX, Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or ;

VU l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> octobre 2003 de M. le Ministre de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer nommant M. Bernard SCHWOB Directeur Départemental de l'Équipement de la Haute-Marne à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2003 ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte-d'Or ;

## ARRÊTE

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à M. Bernard SCHWOB, Directeur Départemental de l'Équipement de la Haute-Marne, Chef du Service de la Navigation de CHAUMONT, en ce qui concerne les affai-

res énumérées ci-après intéressant le canal de la Marne à la Saône et ses dépendances, partie située sur le territoire du département de la Côte-d'Or.

## VOIES NAVIGABLES - HYDROLOGIE

## 1 - GESTION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL :

VN 1.1 Actes d'administration du domaine public fluvial, autorisations d'occupation temporaire et de stationnement sur les dépendances (Code du Domaine de l'État, art. R.53).

VN 1.2 Autorisations de prises d'eau et d'établissements temporaires (Code du Domaine Public Fluvial et de la Navigation Intérieure art. 33), à l'exclusion de l'arrêté de mise à l'enquête.

VN 1.3 Déversements et rejets (décret n° 73.218 du 23 février 1973), à l'exclusion de l'arrêté de mise à l'enquête.

VN 1.4 Travaux sur les voies d'eau domaniales (décret n° 71.121 du 5 février 1971 modifié) : prise en considération, ouverture de l'enquête, modification.

## 2 - POLICE DES VOIES NAVIGABLES :

VN 2.1 Interruption de la navigation et chômage partiel (décret du 6 février 1932 modifié, art. 1.27 du Règlement Général de Police).

VN 2.2 Règlements particuliers de Police (art. 1<sup>er</sup> du décret n° 73.912 du 27 septembre 1973, modifié par le décret n° 77.330 du 28 mars 1977).

VN 2.3 Autorisations de manifestations sur les voies navigables et leurs dépendances (art. 1.23 du Règlement Général de Police. Décret n° 73.912 du 21 septembre 1973).

## 3 - POLICE DE LA PÊCHE :

VN .3 Interdiction temporaire de la pêche sur les cours d'eau navigables et canaux, autorisations, révocation et modification des autorisations.

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard SCHWOB, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté sera exercée par :

- M. Patrick GUERIN, Ingénieur divisionnaire des TPE, Directeur des subdivisions, de l'équipement et des collectivités,
- M. Jean SCHWANDER, Ingénieur divisionnaire des TPE, Chef du service de l'entretien et de l'exploitation des infrastructures (SEEI),
- M. Guy MOTUS, Ingénieur divisionnaire des TPE, Chef du service urbanisme – habitat (SUH),
- Mme Christine MARIA, Attachée principale de 2<sup>ème</sup> classe, secrétaire générale,

et, exclusivement pour les actes et autorisations visés à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté sous les codes VN 1.1, 1.2 et 3 par M. Jean-Louis PICARD, Ingénieur des TPE, Chef de la Subdivision de LONGEAU, ou à défaut par M. Pascal BELLUZ, technicien supérieur de l'Équipement, adjoint navigation.

**Article 3 :** Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

**Article 4 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte-d'Or et M. le Directeur Départemental de l'Équipement de la Haute-Marne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte-d'Or.

Fait à DIJON, le 16 janvier 2004  
Le Préfet,  
Daniel CADOUX

**Arrêté n° 010/DACI du 16 janvier 2004 donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire au titre du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 82.389 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les départements, notamment les articles 15 et 17 ;

VU le décret du 25 juin 2002 nommant M. Daniel CADOUX, Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or ;

VU l'arrêté ministériel du 27 janvier 1992 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires, du Budget du Ministère de l'Environnement et de leurs délégués ;

VU l'arrêté ministériel du 18 mai 2000 portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du compte d'affectation spéciale Fonds National de l'Eau n° 902-00, section 2 ;

VU l'arrêté ministériel du 17 septembre 1999 nommant M. René BONHOMME en qualité de Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Côte-d'Or ;

VU l'arrêté ministériel du 18 avril 2000 nommant Mme Anne LE HY en qualité de Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Côte-d'Or ;

VU l'arrêté ministériel du 30 août 2001 nommant M. Bertrand CREUCHET en qualité de Directeur Départemental de l'Équipement délégué de la Côte-d'Or ;

VU l'arrêté ministériel du 16 juillet 2002 nommant M. René-Paul LOMI en qualité de Directeur Départemental des Services Vétérinaires de la Côte-d'Or ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte-d'Or ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Délégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire du budget du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et des crédits du Fonds National de l'Eau, n° 902-00, section 2, est donnée à :

- M. Bertrand CREUCHET, architecte urbaniste en chef, Directeur Départemental de l'Équipement délégué, pour l'exécution des recettes et des dépenses relatives à l'activité de son service dans le domaine de l'eau et de l'environnement.

- Mme Anne LE HY, Ingénieure en Chef d'Agronomie, Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, pour l'exécution des recettes et des dépenses relatives à l'activité de son service dans le domaine de l'eau et de l'environnement.

- M. René BONHOMME, Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, pour l'exécution des recettes et des dépenses relatives à l'activité de son service dans le domaine de l'eau et de l'environnement.

- M. René-Paul LOMI, Directeur Départemental des Services Vétérinaires pour l'exécution des recettes et des dépenses relatives à l'activité de son service en matière d'inspection d'installations classées pour la protection de l'environnement, et en matière de protection de la faune sauvage captive.

**Article 2 :** M. Bertrand CREUCHET, Mme Anne LE HY, M. René BONHOMME et M. René-Paul LOMI sont autorisés à subdéléguer leur signature aux agents de leur direction exerçant l'une des fonctions suivantes :

- . chef de service,
- . adjoint au chef de service,
- . responsable de la comptabilité.

**Article 3 :** Toutes dispositions antérieures contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

**Article 4 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte-d'Or, M. le Directeur Départemental de l'Équipement délégué, Mme la Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales et M. le Directeur Départemental des Services Vétérinaires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte-d'Or.

Fait à DIJON, le 16 janvier 2004  
Le Préfet,  
Daniel CADOUX

**BUREAU EQUIPEMENT ET FINANCES**

**Liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur - ANNEE 2004**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le Code de l'Environnement ;

VU la loi n° 83.630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;

VU la loi n° 95.101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement ;

VU le décret n° 98.622 du 20 juillet 1998 modifié par le décret n° 98.769 du 31 août 1998, relatif à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur prévues à l'article 2 de la loi n° 83.630 du 12 juillet 1983 modifiée ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 novembre 1998, modifié les 5 décembre 2001 et 24 novembre 2003 portant composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

VU la liste des candidatures ;

VU le procès verbal de la réunion de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du 27 novembre 2003 ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or ;

**ARRETE**

**Article 1** : La liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du Département de la Côte d'Or au titre de l'année 2004 est établie comme suit :

M. ANTOINE Hugues,  
Chef du détachement spécial du génie de Bourgogne, en retraite, demeurant 16 rue du Val de Saône – 21270 BINGES  
Dom. : 03.80.31.76.78 - Port. : 06.76 74 73 78

M. BARBIERE Pierre,  
Directeur des travaux du génie, en retraite, demeurant 8 rue du Cotage, 21490 VAROIS-et-CHAIGNOT  
Dom. : 03.80.47.50.83 - Port. : 06.88 28 06 96 - Fax : 03.80.70.96.70

M. Michel BERNARD,  
Ingénieur hydroélectricien en retraite, demeurant Résidence les Jardins d'Opale, Bâtiment B, 2 avenue des Volontaires, 21000 DIJON  
03 80 70 90 58 - 06 12 50 37 54

M. BONNET Claude,  
Géomètre-expert DPLG, demeurant 34 rue du Faubourg Perpreuil, 21200 BEAUNE  
03.80.22.16.83 - Fax : 03.80.24.15.85

M. BONNEVIE Roland,  
Agent administratif supérieur de Préfecture, en retraite, demeurant 35 rue des Marmuzots, 21000 DIJON  
03.80.58.18.00

M. BOURY Paul,  
Urbaniste S.F.U. Docteur ès-sciences économiques – expert près la Cour d'Appel, demeurant 7 Impasse Général André, 21000 DIJON  
03.80.71.34.13

M. BURDIN Guy  
Ingénieur en chef honoraire du District de l'agglomération dijonnaise, demeurant 35 rue Alix de Vergy, 21000 DIJON  
03.80.78.10.10 - 06 32 57 56 80

M. CONSTANTIN Lucien,  
Cadre d'exploitation à France TELECOM, en retraite, demeurant 15.17 rue de Talant, 21000 DIJON  
03.80.45.13.82

M. COUAILLIER Christophe,  
Responsable Qualité et Environnement Société SOBEM à SAINTE-MARIE-sur-OUCHE, demeurant 10 rue Buffon, 21000 DIJON  
03.80.49 77 77 - 06.89.86.40.17 - Fax : 03.80.49 77 78

M. DAURELLE Jean-Marc,  
Expert agricole et foncier agréé et expert judiciaire près la cour d'appel de Dijon et les tribunaux administratifs, demeurant 11 rue du Puits Radier, 21120 CHAIGNAY  
Dom. : 03.80.95.04.62 - Port. : 06.07.72.48.17 - Fax : 03.80.95.02.47

M. DIDIER Roland,  
Expert près la Cour d'Appel chargé d'études foncier, urbain et rural, demeurant 33 rue des Ecoles, 21490 RUFFEY-les-ECHIREY  
03.80.47.51.24 - Fax : 03.80.47.52.21

M. DUPLAT Jacques,  
Ingénieur bâtiments et travaux publics - Ingénieur «EUR-ING», demeurant 13 rue de Bretagne, 21121 FONTAINE-les-DIJON  
03.80.55.59.19

M. FOUROT Michel,  
Ingénieur – ancien directeur technique du Conseil Régional de Bourgogne, demeurant 1 Chemin des Echaillons, 21000 DIJON  
03.80.41.06.10

M. GHERRA Gérard,  
Colonel Armée de l'Air, en retraite, demeurant 30 rue de la 2ème Escadre, 21600 LONGVIC  
03.80.67.19.99

M. GUTHAUX Pierre,  
Ingénieur général des Ponts et Chaussées, en retraite, demeurant 20 rue des Creots, 21121 FONTAINE-les-DIJON  
03.80.56.11.66

M. LAVAL Pierre,  
Ingénieur divisionnaire des TPE, en retraite, demeurant Hameau Le Perron Chemin de Brenil, 21210 SAULIEU  
03.80.64.18.44 - Port. : 06.07.84.72.18

M. LEFEVRE Roger,  
Ingénieur – Directeur de projets en retraite, demeurant rue Verdière de la Halle, 21570 RIEL-LES-EAUX  
03 80 93 76 44 - 06 74 37 49 53

M. LIARDOT Robert,  
Officier de police principal, en retraite, demeurant 11 rue de la Ferme, 21410 MALAIN  
03.80.23 60 96

Mme MARCHAND-HERPREUX Magdeleine,  
Adjoint Administratif DDE CHATILLON-SUR-SEINE, en retraite, demeurant 3 Place du Marché, 21400 SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE  
03.80.91.38.66 - 06.89.41.94.63

M. MAUDHUIT Armand,  
Ingénieur en Agriculture, en retraite, demeurant 12 rue Marie Petitot, 21560 COUTERNON  
03.80.36.06.38

M. MUNIER Charles,  
Ingénieur E.S.T.P. expert près la Cour d'Appel et les tribunaux administratifs, demeurant 3 Impasse Jean Vilar, 21240 TALANT  
03.80.57.23.18 - 06 84 48 29 48 - Fax : 03.80.57.23.18

M. OLIVIER Jean-Michel,  
Directeur des travaux du génie de DIJON, en retraite, demeurant 14 Grande Rue, 21370 VELARS-sur-OUCHE  
03.80.33.67.85 - 06.30 20 47 00

M. PARIS Georges,  
Membre de la Confédération Nationale des experts agricoles, fonciers et immobiliers, demeurant rue de la Tuilerie 21310 JANCIGNY  
03.80.47.76.28 - Fax : 03.80.47.76.28

M. PEUTAT Alain,  
Chef de section principal des TPE, en retraite, demeurant 3 Quai Joseph Maire, 21500 MONTBARD  
03.80.92.13.17

M. PORCHEROT Guy,  
Chef de service à la SEMAAD, en retraite, demeurant 65 Avenue Maréchal Lyautey, 21000 DIJON  
03.80.72.25.93 - 03.80.47.43.58

M. POTEL Gérard,  
Ingénieur en chef des Télécommunications en retraite, demeurant 19 rue Albert Gayet, 21000 DIJON  
03 80 42 88 92 - 06 07 97 01 62

M. ROUSSET André,  
Professeur des Universités, demeurant 103 rue du Faubourg Saint-Nicolas, 21200 BEAUNE  
03.80.24.44.59 - 06.07 90 26 66 - Fax : 03.80.24.45.91

M. SARLABOUS Christian,  
Chef d'exploitation d'une entreprise de sécurité, demeurant 18 rue du Général de Gaulle, 21110 FAUVERNEY  
03 80 39 78 34 - 06 10 93 09 27

M. SIMONNOT Jacques,  
Adjoint au Subdivisionnaire DDE de DIJON SUD, en retraite, demeurant 12 rue de la Planchotte, 21850 SAINT-APOLLINAIRE  
03.80.71.58.19

M. TINETTE Raoul Ancien Chargé de Mission à la DIREN de Bourgogne, demeurant 2 rue des 3 Sources, 21410 MALAIN  
03.80.23.62.14 - Fax : 03.80.23.62.14

M. ULLMANN Raymond,  
Ingénieur, demeurant 123 bis rue de Chenôve, 21000 DIJON  
03 80 58 83 69 - 06 14 45 13 06 - Fax : 03 80 58 83 69

M. VUILLEMENOT Jacques,  
Géomètre expert DPLG, demeurant 20 rue de la Chartreuse, B.P. 304,  
21208 BEAUNE CEDEX  
03.80.24.62.20 - Fax : 03.80.24.78.29

M. VUILLIEN François,  
Colonel de l'Armée de Terre, en retraite, demeurant 3 rue des Balcons  
Fleuris, 21130 AUXONNE  
03.80.31.40.37 - 06.18.53.45.30 - Fax : 08 25 19 20 73

**Article 2 :** M. le Président du Tribunal Administratif de DIJON et M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Côte d'or sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

FAIT A DIJON, le 7 janvier 2004  
Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté du 12 janvier 2004 déclarant d'utilité publique au profit de la S.E.M.A.A.D l'acquisition du terrain nécessaire à la réalisation du lotissement à usage d'habitation "Le Clos des Argillières I" à AHUY**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, et notamment ses articles L 11.1 à L 117 et R 11.1 à R 11.14 ;

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le code de l'Environnement ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

VU la délibération en date du 22 octobre 2002 par laquelle le conseil municipal d'AHUY a décidé de confier à la Société d'Economie Mixte de l'Agglomération Dijonnaise (S.E.M.A.A.D.) l'étude et la réalisation d'un lotissement d'habitation dénommé "le Clos des Argillières I" ;

VU la convention publique d'aménagement en date du 11 décembre 2002 entre la commune d'AHUY et la S.E.M.A.A.D. ;

VU le procès-verbal du conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte de l'Agglomération Dijonnaise en date du 6 novembre 2002 autorisant la S.E.M.A.A.D. à engager la procédure de déclaration d'utilité publique de l'opération ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2003 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique ;

VU les pièces du dossier relatif à cette enquête ;

VU le procès-verbal des opérations du commissaire enquêteur en date du 14 novembre 2003 et son avis favorable émis le même jour concernant l'utilité publique de l'opération ;

**CONSIDERANT**

- que la commune d'AHUY connaît une diminution du nombre de jeunes ménages et une baisse des effectifs scolaires liés à un déséquilibre dans la répartition des logements, la commune disposant, en raison de la prédominance des maisons individuelles, d'un nombre de logements de taille élevée plus important que dans des communes similaires.

- que, dans le cadre de la réflexion engagée préalablement à la révision du plan local d'urbanisme par la municipalité d'AHUY, l'Agence d'Urbanisme de la COMADI, a réalisé une étude qui préconise en particulier la création d'un nouveau quartier d'habitat avec la construction d'un groupe scolaire au lieu dit "Les Grands Clos" le long de la route de Fontaine dans la continuité du lotissement des Plantes.

- que le présent projet, qui comprend la construction d'environ 20 logements de petite taille en accession à la propriété et en locatif et d'un groupe scolaire face à l'école maternelle, contribuera à attirer les cou-

ples avec des jeunes enfants et donc à maintenir une population constante et diversifiée, de lutter contre la décohobitation et de conserver des effectifs scolaires suffisants pour maintenir les classes existantes.

Il permettra d'autre part, par le transfert du groupe scolaire et son regroupement avec l'école maternelle, de régler les problèmes de circulation et de stationnement au centre ville ;

- que le terrain concerné se situe en zone 3 NA (où seuls sont admis les projet d'ensemble à destination d'habitation et les équipements publics et collectifs) par la modification du plan local d'urbanisme approuvée le 21 mai 2003 ouvrant à l'urbanisation la zone NA.

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Est déclarée d'utilité publique au profit de la Société d'Economie Mixte de l'Agglomération Dijonnaise (S.E.M.A.A.D.) l'acquisition du terrain situé sur territoire de la commune d'AHUY et nécessaire à la réalisation du lotissement à usage d'habitation "le Clos des Argillières I".

Le terrain nécessaire à cette opération se situe à l'intérieur du périmètre délimité sur le plan annexé au présent arrêté.

**Article 2 :** M. le Président du Conseil d'Administration de la S.E.M.A.A.D. est autorisé à acquérir les terrains concernés soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation.

Les expropriations éventuellement nécessaires devront être réalisées dans un délai de 5 ans à compter de la publication du présent arrêté.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera affiché pendant un mois en mairie d'AHUY et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

**Article 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de DIJON dans un délai maximum de deux mois suivant son affichage en mairie.

**Article 5 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'or, M. le Président du Conseil d'Administration de la S.E.M.A.A.D. et M. le Maire d'AHUY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée, pour information, à M. le Directeur Départemental de l'Equipement.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES  
COLLECTIVITES LOCALES ET DE  
L'ENVIRONNEMENT**

**BUREAU DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES  
LOCALES**

**Arrêté du 19 décembre 2003 portant autorisation de la  
réhabilitation et de l'extension de la station d'épuration  
d'IS-SUR-TILLE – MARCILLY-SUR-TILLE et du rejet  
correspondant  
Autorisation prévue par l'article 10 de la loi sur l'eau n° 92-3  
du 3 janvier 1992  
(article L. 214-3 du Code de l'Environnement)**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRETE**

**Article 1 :** OBJET DE L'AUTORISATION

Sont autorisés aux conditions du présent arrêté et au titre de la rubrique 5.1.0 : (Station d'épuration de capacité supérieure à 120 kg



de DBO<sub>5</sub>/jour) les travaux à entreprendre par le Syndicat d'Assainissement d'IS-SUR-TILLE - MARCILLY-SUR-TILLE pour l'extension et la réhabilitation de la station d'épuration d'IS-SUR-TILLE - MARCILLY-SUR-TILLE de type boues activées avec aération prolongée dont la capacité nominale est estimée de la façon suivante :

|                              |                       |
|------------------------------|-----------------------|
| Débit moyen journalier       | 130 m <sup>3</sup> /j |
| MES                          | 891 kg/j              |
| DBO <sub>5</sub>             | 594 kg/j              |
| DCO (kg/jour)                | 990 kg/jour           |
| Nt (kg/jour)                 | 148,5 kg/jour         |
| NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> | 79,2 kg/jour          |
| Pt (kg/jour)                 | 39,6 kg/jour          |

Au titre de la rubrique 2.2.0 : (Rejet dans un cours d'eau, le débit du rejet étant compris entre 5 et 25 % du débit de référence du cours d'eau) Est autorisée l'utilisation de l'ouvrage de rejet existant en rive droite de l'Ignon des eaux épurées provenant du dispositif d'épuration. Cet ouvrage reçoit également les effluents de l'usine S.E.B. Le syndicat est propriétaire de la conduite.

#### Article 2 : CONDITIONS GENERALES

Les installations de collecte, de traitement et de rejet seront implantées et exploitées conformément aux plans et données techniques contenues dans les documents figurant au dossier de demande ou programme en tout ce qui n'est pas contraire au présent arrêté.

L'implantation des ouvrages est située sur la parcelle AL 43 où est située la station existante autorisée par l'arrêté préfectoral du 17 juillet 1985 ci-dessus visé.

#### Article 3 : CONDITIONS TECHNIQUES IMPOSEES A L'ETABLISSEMENT DE LA STATION

Le niveau de bruit en limite d'enceinte de la station sera inférieur à 60 dBA.

Le traitement principal des effluents est basé sur le principe du traitement biologique par boues activées. Les ouvrages projetés sont les suivants , au stade de l'avant-projet :

- pré-traitements existants : dégrilleur mécanique, dégraisseur et dessableur aéré ;
- bassin d'aération à créer : volume de 2 040 m<sup>3</sup> avec deux zones «anoxie» et «aérobie» pour traiter la pollution azotée, aération par insufflation d'air ;
- traitement du phosphore : par injection de chlorure ferrique dans la canalisation de recirculation.
- clarificateur actuel remplacé par un nouvel ouvrage, d'une surface de 292.5 m<sup>2</sup>.
- construction d'un local technique.
- traitement des boues par séchage solaire sous serre après déshydratation par centrifugation. La siccité obtenue est maîtrisée entre 45 et 80 %. La capacité de stockage est de 8.5 mois pour une surface de serre de 1254 m<sup>2</sup>, le retournement des boues étant effectué par scarificateur paramétrable.

#### Article 4 : CONVENTIONS

Les communes raccordées doivent établir des conventions d'autorisation de raccordement avec les industriels de leurs territoires et en informer le Syndicat d'Assainissement d'IS-SUR-TILLE - MARCILLY-SUR-TILLE. Celui-ci sera signataire de ces conventions, afin d'assurer la compatibilité des effluents avec le traitement en place. Dans le cas contraire, les industries devront mettre en place leur propre traitement et ne seront pas autorisées à se raccorder aux réseaux communaux.

#### Article 5 : CONDITIONS TECHNIQUES IMPOSEES AU REJET DES EFFLUENTS TRAITES

##### 5.1. DEBIT

Débit maximal horaire : 61,8 m<sup>3</sup>/h et débit moyen journalier : 130 m<sup>3</sup>/j)

##### 5.2 NIVEAU DE REJET

Sur des échantillons prélevés proportionnellement au débit et pendant 24 heures, les valeurs limites en concentration du rejet sans décantation ou les rendements minimaux à atteindre sont fixés comme suit :

| Paramètre        | Flux produit | Concentration mg/l | Flux maximal kg/h | Rendement |                          |
|------------------|--------------|--------------------|-------------------|-----------|--------------------------|
| DBO <sub>5</sub> | 594          | 25                 | 3,25              | 98        | prélèvement<br>24 heures |
| DCO              | 990          | 90                 | 11,7              | 97        |                          |
| MES              | 891          | 35                 | 4,55              | 98        |                          |
| NGL              |              | 15                 | 1,95              | 93        | moyenne<br>annuelle      |
| NTK              | 148,5        | 15                 | 1,95              | 93        |                          |
| Pt               | 39,6         | 2                  | 0,26              | 95        |                          |

Les paramètres devront répondre à une des deux valeurs rendement ou concentration conformément à l'arrêté ministériel du 22 décembre 1994.

La température instantanée doit être inférieure à 28°C.

Le pH doit être compris entre 5,5 et 8,5.

La couleur de l'effluent ne doit pas provoquer une coloration visible du milieu récepteur.

Le rejet ne doit pas contenir de substances capables d'entraîner la destruction du poisson et gêner la reproduction du poisson ou de la faune benthique, ou présenter un caractère létal à leur encontre après mélange avec les eaux réceptrices à 50 mètres du point de rejet.

L'effluent ne doit dégager aucune odeur putride ou ammoniacale avant ou après cinq jours d'incubation à 20°C.

Toute modification du traitement des effluents ayant pour effet de modifier l'origine ou la composition de ceux-ci, tout changement aux ouvrages susceptible d'augmenter le débit de déversement devra faire l'objet d'une nouvelle demande du permissionnaire.

**Article 6 :** CONDITIONS TECHNIQUES IMPOSEES A L'ETABLISSEMENT DE L'OUVRAGE DE REJET DES EFFLUENTS TRAITES

La conduite de rejet existante est maintenue et doit réduire au minimum la perturbation apportée par le déversement au milieu récepteur aux abords du point de rejet, compte tenu des utilisations de l'eau à proximité immédiate de celui-ci.

L'ouvrage ne doit pas faire saillie en rivière, ni entraver l'écoulement des eaux, ni retenir des corps flottants.

**Article 7 :** DISPOSITIONS TECHNIQUES IMPOSEES AU TRAITEMENT ET A LA DESTINATION DES DECHETS NON VALORISABLES

Le permissionnaire devra prendre toutes dispositions nécessaires dans la conception et l'exploitation de ses installations pour assurer une bonne gestion des déchets et des boues résiduelles produits : les déchets qui ne peuvent pas être valorisés doivent être éliminés dans des installations réglementées à cet effet dans des conditions permettant d'assurer la protection de l'environnement. Les destinations seront précisées au service de police de l'eau et à la DDASS avant la mise en service et en cas de changement de destination.

**Article 8 :** VALORISATION AGRICOLE DES BOUES ISSUES DU TRAITEMENT

Le plan d'épandage des boues devra faire l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la rubrique 5.4.0. dans les trois mois suivant la mise en service de la station.

**Article 9 :** ENTRETIEN DES OUVRAGES

Le permissionnaire doit constamment entretenir en bon état et à ses frais exclusifs les terrains occupés ainsi que les ouvrages de rejet, qui doivent toujours être conformes aux conditions de l'autorisation..

Pour tous travaux nécessitant l'arrêt de la station, le permissionnaire prendra avis au moins trois mois à l'avance auprès du service chargé de la police de l'eau. Il proposera les dispositions qu'il compte mettre en œuvre pour réduire l'impact du rejet dans le milieu.

**Article 10 :** FONCTIONNEMENT DEGRADE

Le permissionnaire fournira 3 mois au plus tard à dater de la présente autorisation une note complémentaire précisant les modalités de fonctionnement et les dispositifs prévus pour assurer un traitement en système dégradé et un traitement minimal de l'effluent. En particulier, les effluents non traités seront stockés pendant une période de 16 heures de temps sec en cas de panne, comme prévu dans le projet soumis à enquête.

Cette note devra recevoir l'agrément du service chargé de la police des eaux.

**Article 11 :** CONTROLE DES INSTALLATIONS, DES EFFLUENTS ET DES EAUX RECEPTRICES

Le permissionnaire est tenu de se conformer à tous les règlements existants ou à venir.

Les agents des services publics chargés de la police de l'eau et de la santé publique doivent constamment avoir libre accès aux installations autorisées par le présent arrêté.

**11.1. EMLACEMENT DES POINTS DE CONTROLE DE FONCTIONNEMENT**

Le permissionnaire devra prévoir les dispositions nécessaires pour la mesure des charges hydrauliques et polluantes.

Ainsi des points de mesure et de prélèvement devront être aménagés :

- En tête de station :
- sur le tracé de la canalisation d'amenée des effluents aux installations de traitement,
- sur le tracé du by pass,
- En sortie de station :
- sur le tracé de la canalisation de rejet des eaux épurées déversées au milieu naturel.

Ces points doivent être implantés dans une section dont les caractéristiques (rectitude de la conduite à l'amont, qualité des parois, régime de l'écoulement, etc.) permettant de réaliser des mesures représentatives de manière que la vitesse n'y soit pas sensiblement

ralentie par des seuils ou obstacles situés à l'aval et que l'effluent soit suffisamment homogène.

Ces points doivent être aménagés de manière à être aisément accessibles et permettre des interventions en toute sécurité.

L'accès aux points de mesure ou de prélèvement doit être aménagé, notamment pour permettre l'amenée du matériel de mesure.

Le permissionnaire doit permettre, en permanence, aux personnes mandatées pour l'exécution des mesures et prélèvements d'accéder aux dispositifs de mesure et de prélèvement.

**11.2. PROGRAMME D'AUTOSURVEILLANCE**

Le permissionnaire doit assurer à ses frais l'autosurveillance de son rejet et de l'impact de celui-ci dans le milieu récepteur conformément au programme ci après :

a) Protocole d'autosurveillance

L'exploitant rédigera un manuel d'exploitation qu'il transmettra au service de police des eaux avant la mise en service de l'ouvrage. Celui-ci décrira de manière précise son organisation interne, les méthodes d'analyse et d'exploitation, les méthodes de suivi de ses rejets, les intervenants extérieurs et leur qualification pour la surveillance. Ce manuel est tenu régulièrement à jour.

L'exploitant tient également à jour un tableau de bord du fonctionnement de l'installation de traitement permettant de vérifier sa fiabilité et sa bonne marche. Il comprend notamment les débits entrants, les consommations de réactifs, d'énergie, le temps d'aération, le taux de recirculation des boues, la production de boues... Il mentionne les incidents d'exploitation et les mesures prises pour y remédier.

Le pétitionnaire sera tenu d'adresser les résultats de l'autosurveillance dans le délai d'un mois à compter de leur obtention au service chargé de la police des eaux et à la D.D.A.S.S.

b) Autosurveillance du fonctionnement de la station

La mesure des débits et les prélèvements aux fins d'analyses d'échantillons sur 24 heures, proportionnellement au débit, sur l'effluent à l'entrée et à la sortie de la station devront être réalisés suivant la périodicité indiquée dans le tableau ci-dessous, mais pour des jours différents de la semaine (référence au tableau 1 de l'Arrêté Ministériel du 22 décembre 1994 pour un flux de 150 kg DBO5/jour) :

| Paramètres       | Nombre d'analyses |
|------------------|-------------------|
| Débit            | 365               |
| MES              | 12                |
| DBO <sub>5</sub> | 12                |
| DCO              | 12                |
| NTK              | 12                |
| NH <sub>4</sub>  | 12                |
| NO <sub>2</sub>  | 12                |
| NO <sub>3</sub>  | 12                |
| PT               | 12                |
| boues *          | 4                 |

\* Quantité et matières sèches

Les paramètres à mesurer indiqués ci-dessus le seront selon les normes d'analyses en vigueur.

Le planning prévisionnel sera adressé au service police des eaux et à l'agence de l'eau pour acceptation.

Pour assurer la qualité des résultats, et si les échantillons de l'autosurveillance ne sont pas habituellement analysés par un laboratoire agréé, un double échantillonnage sera réalisé au moins une fois par an, et au moins une fois sur dix, l'échantillon étant adressé sans délai à un laboratoire agréé aux fins d'analyse.

d) Autosurveillance de l'impact sur le milieu naturel

Quatre fois par an (dont une à l'étiage entre le 15 août et le 15 septembre), des prélèvements d'échantillons instantanés d'eau dans l'Ignon, à l'amont et à l'aval du rejet.

Les points de prélèvement seront définis préalablement en accord avec le service chargé de la police de l'eau.

Les paramètres à mesurer sont les suivants : pH, T, conductivité, O<sub>2</sub> dissous, MES, DBO<sub>5</sub>, DCO, NO<sub>2</sub>, NO<sub>3</sub>, NH<sub>4</sub>, Pt, PO<sub>4</sub>.

Les résultats de toutes ces analyses seront adressés à la DDAF et à la DDASS.

**11.3. CONTROLE PAR L'ADMINISTRATION**

L'administration se réserve le droit de procéder à des vérifications inopinées dans la limite d'une fois par an, le nombre d'échantillons non conformes exclus. Le coût des analyses sera supporté par l'exploitant.

**Article 12 : CONFORMITE DES RESULTATS**

La conformité des résultats du traitement épuratoire est appréciée de la manière suivante :

- tout rejet d'eau brute, hors opération de maintenance ou accident signalé au service de police des eaux, alors que le débit nominal de la station n'est pas dépassé, entraîne la non-conformité,
- pour les paramètres DBO<sub>5</sub>, DCO, et MES, les résultats seront jugés non conformes si le nombre de dépassements constatés des normes fixées par le présent arrêté au cours de l'année civile est supérieur à 2 ,
- le fonctionnement de la station est jugé non conforme si les concentrations suivantes sont dépassées :

| PARAMETRE | CONCENTRATION MAXIMALE |
|-----------|------------------------|
| DBO5      | 50 mg/l                |
| DCO       | 250 mg/l               |
| MES       | 85 mg/l                |

- le fonctionnement de la station est jugé non conforme pour les paramètres NK et Pt si la moyenne arithmétique des concentrations ou des rendements sont supérieurs aux valeurs fixées par le présent arrêté.

En cas de non-conformité, le permissionnaire et l'exploitant présentent au service de police des eaux les études, les travaux ou les nouvelles modalités de gestion prévues pour remédier à cette situation, ainsi qu'un échéancier prévisionnel de réalisation, avant le 30 juin de l'année suivant celle où les résultats ont été constatés.

Les résultats observés pendant les 3 mois suivant la mise en eau ne sont pas pris en compte au titre de la conformité du rejet.

**Article 13 : BRANCHEMENT D'EAU POTABLE**

Afin de prévenir tout retour d'eau polluée dans le réseau public A.E.P., il conviendra de mettre en place un dispositif de disconnexion, conformément aux prescriptions de l'article 16-3 du Règlement Sanitaire Départemental (arrêté préfectoral du 10 mai 1984) avec déclaration à la D.D.A.S.S. et contrôle annuel.

**Article 14 : DUREE DE L'AUTORISATION**

La présente autorisation est accordée pour une durée de dix-huit (18) ans.

Elle sera périmée au bout de deux (2) ans à partir de la date de notification du présent arrêté, s'il n'en a pas été fait usage avant l'expiration de ce délai.

**Article 15 : RENOUELEMENT EVENTUEL DE L'AUTORISATION**

Si le permissionnaire désire obtenir le renouvellement de son autorisation, il devra, dans un délai de un an au plus et de six mois au moins avant la date d'expiration du délai d'autorisation fixé à l'article 10 du présent arrêté, en faire la demande par écrit au Préfet en indiquant la durée pour laquelle il désire que l'autorisation soit renouvelée.

**Article 16 : CARACTERE DE L'AUTORISATION**

Lorsque le bénéfice de l'autorisation est transmis à une autre personne que celle qui est mentionnée au dossier de demande d'autorisation, le nouveau bénéficiaire doit en faire la déclaration au Préfet dans les trois mois qui suivent la prise en charge de l'installation.

Cette déclaration doit mentionner, s'il s'agit d'une personne physique, les nom, prénom et domicile du nouveau bénéficiaire ou, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination ou sa raison sociale, sa forme juridique, l'adresse de son siège social, ainsi que la qualité du signataire de la déclaration. Il est donné acte de cette déclaration.

La cessation définitive, ou pour une période supérieure à deux ans, de l'installation doit faire l'objet d'une déclaration par l'exploitant, ou à défaut par le propriétaire, auprès du Préfet, dans le mois qui suit la cessation définitive, l'expiration du délai de deux ans, ou le changement d'affectation. Il est donné acte de cette déclaration.

Tout incident ou accident intéressant l'ouvrage entrant dans le champ d'application du décret n° 93-743 du 29 Mars 1993 et de nature à porter atteinte à l'un des éléments énumérés à l'article 2 de la loi du 3 Janvier 1992, doit être déclaré dans les meilleurs délais au service de police des eaux.

Le Préfet peut décider que la remise en service de l'installation momentanément hors d'usage pour une raison accidentelle sera subordonnée à une nouvelle autorisation, si la remise en état entraîne des modifications de l'installation, ou des modifications de son fonctionnement ou de son exploitation, ou si l'accident est révélateur de risques insuffisamment pris en compte initialement.

L'autorisation est accordée à titre personnel, précaire et révocable, sans indemnité.

Si, à quelque époque que ce soit, l'administration décidait dans un but d'intérêt général, de l'industrie ou de la salubrité publique, de modifier d'une manière temporaire ou définitive l'usage des avantages concédés par le présent arrêté, le permissionnaire ne pourrait demander aucune justification ni réclamer aucune indemnité.

Toutefois, si ces dispositions venaient à modifier substantiellement les conditions de l'autorisation, elles ne pourraient être décidées qu'après l'accomplissement de formalités semblables à celles qui ont précédé le présent arrêté.

**Article 17 : RESERVE DES DROITS DES TIERS**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

**Article 18 : NOTIFICATIONS**

Toutes les notifications seront valablement faites au permissionnaire au siège du Syndicat d'Assainissement d'IS-SUR-TILLE - MARCILLY-SUR-TILLE - Allée Jean Moulin - 21120 IS-SUR-TILLE.

-----  
Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté du 24 décembre 2003 portant retrait de la  
compétence optionnelle personnel intercommunal du  
SIVOM de SOMBERNON**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**A R R E T E**

**Article 1 :** La compétence optionnelle « personnel intercommunal » est retirée des compétences exercées par le SIVOM de Sombornon à compter du 31 décembre 2003.

-----  
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,  
Bachir BAKHTI

**Arrêté du 24 décembre 2003 portant modification des  
statuts du SIVOM de GISSEY-SUR-OUCHÉ**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**A R R E T E**

**Article 1 :** Les compétences « construction et exploitation d'un réseau d'assainissement », « acquisition et exploitation de matériel intercommunal » et « enfance et jeunesse » sont retirées des compétences exercées par le SIVOM de GISSEY-SUR-OUCHÉ.

**Article 2 :** Le SIVOM de GISSEY-SUR-OUCHÉ est autorisé à exercer la compétence « gestion et organisation de la cantine de l'école intercommunale de Veluze ».

**Article 3 :** Il est donné acte que la compétence « personnel intercommunal » continuera d'être exercée uniquement pour la gestion de l'agent d'entretien jusqu'à son départ en retraite et ce, conformément aux délibérations du comité syndical et des communes membres du SIVOM de GISSEY-SUR-OUCHÉ.

-----  
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,  
Bachir BAKHTI

**Arrêté du 31 décembre 2003 portant création du SIVOS de la  
Bannière**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**A R R E T E**

**Article 1 :** COMPOSITION-DENOMINATION

Il est créé entre les communes de TART-LE-BAS, TART-L'ABBAYE, TART-LE-HAUT et ECHIGEY, un syndicat intercommunal à vocation scolaire qui prend la dénomination de « SIVOS DE LA BANNIERE ».

**Article 2 :** SIEGE

Le siège du syndicat est fixé à la Mairie de TART-LE-HAUT, 21110 TART-LE-HAUT.

**Article 3 :** DUREE

Le syndicat est constitué pour une durée illimitée.

**Article 4 :** TRESORIER

Les fonctions de trésorier sont assurées par le trésorier de GENLIS.

**Article 5 :** COMPETENCES

Les compétences exercées par le SIVOS DE LA BANNIERE sont définies dans les statuts annexés au présent arrêté.

**Article 6 :** Le SIVOS DE LA BANNIERE exercera ses compétences à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

**Article 7 :** Pour toutes dispositions non prévues par les présents statuts, il sera fait application des règles du code général des collecti-

tivités territoriales applicables aux établissements publics de coopération intercommunale et aux syndicats de communes.

-----  
Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**SIVOS DE LA BANNIERE  
STATUTS**

OBJET

**Article 1 :** En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment des articles L.5212.1 et suivants, il est créé entre les communes ci-après :

- TART-LE-BAS
- TART L'ABBAYE
- ECHIGEY
- TART-LE-HAUT

un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire dont l'objet est défini à l'article 3 ci-après.

DENOMINATION

**Article 2 :** Le syndicat prend la dénomination de : SIVOS de la Bannière

ATTRIBUTIONS

**Article 3 :** Le syndicat a pour objet de grouper les communes désignées ci-dessus pour assurer :

- le fonctionnement du pôle scolaire sur Tart-le-Haut
- la gestion de toutes questions relevant de la compétence des communes en ce qui concerne l'enseignement public et les activités péri-scolaires, éducatives et culturelles.

Le syndicat dispose à cet effet des pouvoirs administratifs et financiers que les collectivités sont autorisées à lui déléguer en vertu des lois et règlements en vigueur.

Dans la limite des pouvoirs ainsi définis, le syndicat peut notamment :

- 1) assurer la représentation des collectivités associées et les suppléer dans tous les cas où les lois et les règlements prévoient que les collectivités doivent être consultées ou représentées, notamment pour les décisions financières importantes : le président devra s'assurer que les municipalités en ont délibéré.
- 2) assurer le financement de toutes les dépenses définies à l'article 13 au moyen de crédits ouverts à cet effet au budget du syndicat.
- 3) réaliser tous les emprunts nécessaires, solliciter et encaisser toutes les subventions et faire recouvrer par le receveur du syndicat, les participations des collectivités adhérentes, ainsi que celles des bénéficiaires du concours exceptionnel du syndicat.

SIEGE

**Article 4 :** Le siège du syndicat est fixé à la mairie de Tart le Haut.

DUREE

**Article 5 :** Il est constitué pour une durée illimitée.

Il ne pourra être dissous que dans les conditions prévues aux articles L.5212.33 et L.5212.34 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MODIFICATION DE LA OBJET ET DES ATTRIBUTIONS DU SYNDICAT

**Article 6 :** Le rattachement de nouvelles communes et l'extension des attributions du syndicat pourront être autorisés en application des dispositions des articles L.5211.18 à L.5211.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans le cas de l'admission d'une nouvelle commune, une participation à l'investissement lui sera demandée. Cette participation sera calculée selon le potentiel fiscal par habitant de cette commune à la date de création du syndicat et avec possibilité d'indexation.

Le retrait d'une commune se fera selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211.19 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADMINISTRATION

**Article 7 :** Le syndicat est administré par un Comité composé de délégués élus par les collectivités associées dans les conditions prévues à l'article L.5212.8 du Code Général des Collectivités Territoriales, à raison de deux délégués titulaires par commune.

Les collectivités associées éliront également deux délégués suppléants appelés à siéger au comité avec voix délibérative en cas d'empêchement du ou des délégués titulaires, pouvoir de représentation.

Le comité se réunit au moins une fois par trimestre. Il peut être convoqué extraordinairement par son président.

Le président est obligé de convoquer le comité, soit sur l'invitation du Préfet, soit sur demande du tiers au moins des membres du comité.

**Article 8 :** Le comité élit parmi ses membres, son bureau qui est composé d'un président, d'un vice-président et de deux membres. Ce bureau devra obligatoirement comprendre un délégué de chaque commune.

Les règles relatives à l'élection et à la durée du mandat du président et des membres du bureau sont celles que fixent les articles L.2122.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales pour le Maire et les adjoints. Le comité peut renvoyer au bureau ou au président, le règlement de certaines affaires et leur conférer à cet effet, une délégation dont il fixe les limites. Les décisions sont prises à l'unanimité des membres titulaires ou représentés (soit 8 suffrages exprimés). Le mandat du bureau prend fin en même temps que celui du Comité.

**Article 9 :** Les membres du Comité Syndical peuvent avoir droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution de leur mandat dans les conditions déterminées par le Comité Syndical et dans le cadre de la réglementation en vigueur.

**Article 10 :** Le président du syndicat est chargé d'assurer l'exécution des délibérations du comité syndical. Sur décision du bureau, le président intente et soutient les actions judiciaires, passe les contrats, présente les budgets et les comptes du comité qui a seul qualité pour les voter et les approuver. La commune de Tart-le-Haut met à la disposition du syndicat les personnels nécessaires à l'entretien et à l'encadrement.

**Article 11 :** Les séances du comité syndical et du bureau du comité sont publiques, toutefois, le comité et le bureau peuvent décider de se former en comité secret à la demande du tiers des membres présents et du président.

#### DISPOSITIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES

**Article 12 :** La commune hôte met à la disposition du SIVOS ses bâtiments scolaires existants.

**Article 13 :** Les règles de la comptabilité des communes s'appliquent à la comptabilité du syndicat. Les fonctions de receveur seront assumées par M. le Percepteur de Genlis.

**Article 14 :** Le budget du syndicat comprend :

#### A - RECETTES DU SIVOS

1) La contribution des communes associées. Cette contribution est obligatoire pour lesdites communes pendant la durée du syndicat et dans la limite des nécessités du service telles que les décisions du syndicat l'ont déterminée.

Il est notamment convenu :

Les dépenses d'investissement mobilier seront réparties comme suit entre les communes adhérentes, au prorata du nombre d'habitants recensés au 1er janvier de l'année civile.

Les dépenses de fonctionnement seront réparties entre les communes adhérentes à raison de :

- 50 % au prorata du nombre des habitants de chaque commune (INSEE),  
- 50 % au prorata des élèves de chaque commune présents au 1er janvier de l'année civile

- 2) Les revenus des biens, meubles ou immeubles du syndicat.
- 3) Les sommes qu'il reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers en échange d'un service rendu.
- 4) Les subventions de l'Etat, du Département et des Communes.
- 5) Les produits des dons et legs.
- 6) Le produit des taxes, redevances et contributions correspondant au service assuré.
- 7) Le produit des emprunts.

#### B - DEPENSES A LA CHARGE DU SIVOS

- 1) Les nouvelles constructions scolaires et socio-éducatives.

2) L'entretien des constructions et équipements scolaires, péri-scolaires, éducatifs et culturels.

3) Le remboursement des emprunts nécessités par les constructions scolaires et socio-éducatives mises à la disposition du SIVOS se fera :

- pour la part capital par la commune hôte, propriétaire du terrain,
- pour la part intérêts au prorata du nombre d'habitants.

4) Chauffage, éclairage, eau des locaux scolaires, annexes et socio-éducatifs.

5) Fournitures scolaires.

6) Secrétariat du syndicat.

7) Salaire des personnels de service.

8) Travaux d'entretien de locaux.

9) Achat et réparation du mobilier du SIVOS.

10) Achat et renouvellement des accessoires pour les équipements sportifs scolaires et socio-éducatifs.

11) Indemnités de logement aux instituteurs et institutrices qui ne peuvent être logés.

12) Arbres de Noël et distribution des prix.

13) Frais de bureau du syndicat.

14) Primes d'assurances.

15) Les frais de transports scolaires seront répartis dans les frais de fonctionnement. Reste à la charge de la commune d'accueil la mise à disposition gratuite des terrains nécessaires à la construction des équipements, annexes et aires de jeux.

**Article 15 :** Pour toutes dispositions non expressément prévues par les statuts, il sera fait application des règles du Code Général des Collectivités Territoriales, applicables aux EPCI et aux Syndicats de Communes.

**Article 16 :** Les présents statuts sont annexés aux délibérations des conseils municipaux des communes décidant la création du SIVOS, seront soumis au visa de l'autorité de tutelle et prendront effet après leur approbation par les 4 communes.

Vu pour être annexé à l'arrêté du 31 décembre 2003

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

#### Arrêté du 31 décembre 2003 portant modification des statuts du syndicat intercommunal à vocation multiple de la Côte Dijonnaise (SICODI)

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

#### ARRETE

**Article 1 :** Le Syndicat intercommunal à vocation multiple de la côte dijonnaise (SICODI) est autorisé à étendre ses compétences optionnelles à :

- La création et la gestion d'établissement pour personnes âgées.

**Article 2 :** Le délai de reprise des compétences fixé par l'article 6a) des statuts du SICODI est supprimé pour les compétences suivantes :

- Construction, gestion et entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales.
- Passage de la balayeuse.

**Article 3 :** L'alinéa 8 de l'article 6 b) des statuts du SICODI est modifié comme suit :

- La reprise prend effet au premier jour de l'année suivant la date à laquelle la délibération du conseil municipal de la commune est devenue exécutoire.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté du 20 janvier 2004 portant composition du conseil de l'éducation nationale institué dans le département de la Côte d'Or**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRETE**

**Article 1 :** La composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale, telle qu'elle résulte de ces modifications, est la suivante :

**I – REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES (dix membres)**

**Titulaires**

**Suppléants**

a) Quatre Maires

M. Roland RICHARD  
Maire de LONGCHAMP  
21110 LONGCHAMP

M. Jean-Michel STAIGER  
Maire de SAVIGNY-LE-SEC  
21380 SAVIGNY-LE-SEC

Mme Claudette BLIGNY  
Maire de MAGNY-SUR-TILLE  
21110 MAGNY-SUR-TILLE

M. Yves MARGE  
Maire de RUFFEY-LES-BEAUNE  
21200 RUFFEY-LES-BEAUNE

M. Pierre BARBIERY  
Maire de NOLAY  
21340 NOLAY

M. Georges FEVRE  
Maire de COUCHEY  
21160 COUCHEY

M. Gérard LABORIER  
Maire de MARSANNAY-LA-COTE  
21160 MARSANNAY-LA-COTE

M. Laurent SCHEMBRI  
Maire de FAVEROLLES-LES-LUCEY  
21290 FAVEROLLES-LES-LUCEY

b) Cinq conseillers généraux

Mme Anne-Catherine LOISIER  
Conseiller Régional  
Conseiller Général  
du canton de SAULIEU  
"Le Bon Jean"  
21530 SAINT-GERMAIN-DE-MODEON

M. le Dr Jean-Noël COUZON  
Conseiller Général  
du canton de SEURRE  
Maire de SEURRE  
13, rue des Remparts  
21250 SEURRE

M. Philippe CHARDON  
Conseiller Général  
du Canton de MONTIGNY-SUR-AUBE  
Route de DIJON  
21520 MONTIGNY-SUR-AUBE

M. Lucien JACOB  
Conseiller Général  
du canton de BEAUNE Nord  
21420 ECHEVRONNE

M. Bernard DEPIERRE  
Député de la Côte d'Or  
Président de la Commission Education  
Jeunesse et Sport du Conseil Général  
Conseiller Général du Canton de  
DIJON VII  
32, rue de la Préfecture 21000 DIJON

M. Noël BERNARD  
Conseiller Général  
du canton de GENLIS  
Maire de GENLIS  
21110 GENLIS

M. Jean-Paul NORET  
Conseiller Général  
du canton de LAIGNES  
Maire de LAIGNES  
Rue Porte du Chêne  
21330 LAIGNES

M. Jean ESMONIN  
Conseiller Général  
du canton de CHENOVE  
Maire de CHENOVE  
9, rue du Champforey  
21160 MARSANNAY-LA-COTE

Mme Colette POPARD  
Conseillère Générale  
du canton de DIJON III  
Adjointe au Maire de DIJON  
Hôtel de ville  
Cabinet des Adjoints  
7, rue des Forges  
21000 DIJON

M. Hubert BRIGAND  
Conseiller Général  
du canton de CHATILLON-  
SUR-SEINE  
Maire de CHATILLON  
21400 MASSINGY

c) Un Conseiller Régional

M. Rémi DELATTE  
Conseiller Régional  
Maire de SAINT-APOLLINAIRE  
1, Chemin de Cromois  
21850 SAINT-APOLLINAIRE

**II – REPRESENTANTS DES PERSONNELS TITULAIRES DE L'ETAT**  
(10 membres)

F.S.U. (cinq sièges)

M. Gilles COTE  
20, rue Chanoine Bordet  
21000 DIJON

M. Marc BESSET  
12, boulevard de la Marne  
21000 DIJON

Mme Dominique STOLTZ  
6, rue Albert Changenet  
21300 CHENOVE

Mme Marie-Odile TAUREL  
70, rue des Moulins  
21000 DIJON

M. Didier GODEFROY  
19 C, rue de Bel Air  
21000 DIJON

Mme Edith FLORENTIN  
12, rue des Mésanges  
21800 SENNECEY-LES-DIJON

Melle Christine CANON  
La Pierre  
71360 SAISY

Mme Michèle GUENOUX  
36, Bd François Pompon  
21000 DIJON

M. André GRIZOT  
24, rue des Echaliers  
21200 BEAUNE

M. Jean-Louis BUGNON  
10, rue Lafontaine  
21000 DIJON

U.N.S.A. Education (deux sièges)

M. Roland BONNOT  
5 J rue André Malraux  
21000 DIJON

M. Christian GUILLEMINOT  
1, rue de Charmoy  
21490 VAROIS-ET-CHAIGNOT

Mme Françoise FREREBEAU  
19, rue Auguste Brullé  
21000 DIJON

M. Guy BAILLY  
4 bis, route de DIJON – BP 9  
21800 CHEVIGNY-ST-  
SAUVEUR

FNEC-FP-FO (un siège)

M. Jacky LUDI  
La Bouquetière  
Hameau de Charentois  
21140 MILLERY

M. Gilles HERBIN  
8, rue Kléber  
21000 DIJON

FERC – C.G.T. (un siège)

M. Alain FOURNIER  
29, rue Marc Sangnier  
21000 DIJON

M. Philippe PECHOUX  
15, boulevard Eugène Spuller  
21000 DIJON

S.G.E.N.- C.F.D.T. (un siège)

Mme Bernadette PREVOST  
15, rue des Pommerets  
21600 LONGVIC

M. Martial CRANCE  
15, Impasse En Basses Terres  
21850 SAINT-APOLLINAIRE

**III – REPRESENTANTS DES USAGERS (dix membres)**

a) Sept parents d'élèves

\*Conseil Départemental des parents d'élèves (F.C.P.E.) (4 sièges)

M. Dominique LALIRE  
13, rue Fructidor  
21300 CHENOVE

M. Yves AUBERTIN  
49, rue de Larrey  
21000 DIJON

M. Philippe GUENIFFEY  
1, rue du Buet  
21140 VILLARS-ET-VILLENOTTE

M. Dominique CHEDAL-ANGLAY  
21 Allée des Pampres  
21121 FONTAINE-LES-DIJON

Mme Chantal PARISOT  
17 bis, rue Chevreul  
21000 DIJON

M. Michel FALLET  
20, rue Dom Plancher  
21160 MARSANNAY-LA-COTE

M. Jean-Marc DAVID  
3B, rue Majnoni d'Intignano  
21121 FONTAINE-LES-DIJON

M. Serge BERTRAND  
13, rue Monge  
21800 CHEVIGNY-SAINT-  
SAUVEUR

\* Association départementale des parents d'élèves de  
L'enseignement public (P.E.E.P.) : 2 sièges

Mme Françoise REISS  
23, boulevard Maréchal Leclerc  
21240 TALANT

M. Christophe LAMBOLEZ  
8, rue Sainte-Marie  
21120 MARCILLY-SUR-TILLE

Mme Odile GUERIN  
15 Allée des Pampres  
21121 FONTAINE-LES-DIJON

Mme Aline MORLON  
40 bis chemin des Cent Ecus  
21000 DIJON

\* Union départementale des parents d'élèves autonomes U.D.A.A.P.E.  
(1 siège)

Mme Béatrice CHESNEL  
23A, rue des Marmuzots  
21000 DIJON

Mme Anne-Claire COLIN  
6 Boulevard de Sévigné  
21000 DIJON

b) Un représentant des associations complémentaires de l'enseignement public

M. Fabrice TOLETTI  
Directeur Général de l'Oeuvre  
des Pupilles de l'Enseignement Public  
28, rue des Ecayennes  
21000 DIJON

M. Alain RENAULT  
Président de la Fédération  
des Œuvres Laïques  
2, rue Claude Bernard  
21000 DIJON

c) Deux personnalités compétentes dans le domaine économique, social, éducatif et culturel

M. Jean-Paul GRAILLOT  
20, rue des Clématites  
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

M. Yves GOGNAT  
Le Cervin - 1, rue Darcy  
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

M. Charles AVENA  
15 bis, Boulevard Thiers  
21000 DIJON

M. Jean-Marie SAUER  
12, Avenue Victor Hugo  
21000 DIJON

V – UN DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION NATIONALE  
(membre à titre consultatif)

M. René PELLIER  
Président Départemental des D.D.E.N.  
16, rue Amiral Courbet  
21000 DIJON

**Article 2** : - Tout membre ayant perdu la qualité en raison de laquelle il a été nommé, cesse aussitôt d'appartenir au Conseil Départemental de l'Education Nationale.

Les membres suppléants ne peuvent siéger et être présents aux séances du conseil qu'en l'absence des membres titulaires.

En cas de décès, vacance ou empêchement définitif, il est procédé dans le délai de trois mois et pour la durée du mandat en cours, au remplacement des membres dans les mêmes conditions que celles dans lesquelles ils ont été désignés.

**Article 3** : - Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.

-----  
Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

## BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

### Arrêté du 22 décembre 2003 - Installations classées pour la Protection de l'Environnement (Dispositions du Code de l'Environnement Titre Ier livre V) Société Coopérative Beaune Verdun Seurre Commune de BEAUNE

Par arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2003, la Société Coopérative Beaune Verdun Seurre ayant son siège social Avenue du Président Borgeot – BP. 6 – 71350 VERDUN-SUR-LE-DOUBS, a été mise en demeure pour son établissement sis Route de Seurre – ZAC Les Epenottes – 21200 BEAUNE, de respecter sous un délai de six mois, les exigences de l'article 2 de l'arrêté ministériel du 29 juillet 1998 modifié relatif aux silos, à savoir la réalisation d'une étude des dangers conforme.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

### Arrêté du 9 janvier 2004 - Installations classées pour la Protection de l'Environnement (Dispositions du Code de l'Environnement Titre Ier livre V) Société SANOFI WINTHROP INDUSTRIE Commune de QUETIGNY

Par arrêté préfectoral en date du 9 janvier 2004, la Société SANOFI WINTHROP INDUSTRIE ayant son siège social 6 Boulevard de l'Europe – 21800 QUETIGNY, a été autorisée à poursuivre l'exploitation d'une unité de production pharmaceutique, notamment formulation galénique de médicaments dans son établissement, situé à la même adresse.

Cet établissement est rangé sous les n°s 2920-2a et 2b, 2260-1, 2910-A2, 1430, 1432-2b, 2685, 1190-1, 1510-2 et 2925 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

### Arrêté du 12 janvier 2004 délivrant une licence d'agent de voyages - Modificatif

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRETE**

**Article 1** : L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2001 susvisé est modifié comme suit :

La licence d'agent de voyages LI.021.01.0005 est délivrée à la SARL GMX CONSEILS exploitée sous l'enseigne GMX CONSEILS, GMT MOTIVATION, ASIE PARTNERS, GMT VOYAGES

adresse du siège et du lieu d'exploitation :  
30, rue Bannelier à DIJON (21000)  
représentée par son co-gérant : M. Emmanuel GOUJON

Le reste demeure sans changement.

-----  
Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

### Arrêté du 14 janvier 2004 portant maintien provisoire d'une licence d'agent de voyages

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRETE**

**Article 1** : La licence d'agent de voyages n°LI-021-96-0001 délivrée à la SARL «VACANCES CONSEIL BOURGOGNE» exploitée sous l'enseigne «VOYAGE CONSEIL BOURGOGNE» – 1, place des Cordeliers à DIJON et 6, place de l'Hôtel de Ville à AUXERRE représentée par son gérant M. François-Claude PASTOR est maintenue provisoirement au bénéfice de la SARL «VACANCES CONSEIL BOURGOGNE» représentée par Mme Brigitte ALLARD-LATOURE.

**Article 2** : Le maintien provisoire susmentionné prendra fin à la date de la délivrance de la nouvelle licence dont la demande devra être effectuée dans un délai de TROIS MOIS à compter de la notification du présent arrêté.

-----  
Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

### Commission départementale d'aménagement foncier de la Côte d'Or Séance du 8 novembre 2001

C. Renouvellement de l'avis formulé le 17 février 1977 concernant la fixation des seuils de tolérance en matière d'équivalence en valeur de productivité réelle, en application de l'article 21 de la loi du 11 juillet 1975

La commission départementale d'aménagement foncier,

VU l'article L 123-4 du code rural ;  
 VU ses précédents avis en date du 17 février 1977 et du 15 mars 1991 ;  
 VU la liste des régions naturelles du département : Tonnerrois, Châtillon, plateau de Langres et montagne – Morvan – Auxois – Plaine dijonnaise – Val de Saône – Côte viticole et arrière Côte ;  
 VU l'avis de la Chambre d'agriculture ;  
 Confirme ses avis des 17 février 1977 et 15 mars 1991 et reconduit sans changement les seuils de tolérance fixés dans le cadre de la loi.

| Nature de culture | Régions naturelles                           | %  | Surface maximum de transfert |
|-------------------|--|----|------------------------------|
| Terres            | Toutes                                       | 15 | 50 ares                      |
| Prés              | Toutes                                       | 15 |                              |
| Vignes            | Zones classées Côte Viticole et Arrière Côte | 10 |                              |
| Polyculture       | Toutes                                       |    |                              |

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance de ce jour 8 novembre 2001 à 16 H 30.

Le Président,  
Signé : Marc PAPIN

Le Secrétaire,  
Signé : Georges MOREAU

#### Arrêté n° 543 /DDAF du 12 décembre 2003 attribuant à l'établissement départemental de l'élevage de Côte d'Or une subvention "Identification des animaux"

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le décret n° 62-1527 du 29.12.1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU la circulaire DPE/SPM/C98 n° 4034 du 10 novembre 1998 sur la déconcentration des subventions aux Etablissements Départementaux de l'Elevage (E.D.E.) ;

VU les extraits d'ordonnance de délégation de crédits relatifs à la subvention 2003 à l'E.D.E. de Côte d'Or pour l'identification des animaux ;

VU l'avis de Mme la Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or ;

#### ARRETE

**Article 1 :** Une subvention d'un montant de soixante dix neuf mille huit cent quarante quatre euros (79 844 •) est attribuée au titre des missions d'identification des animaux confiées à l'E.D.E. de Côte d'Or.

**Article 2 :** La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du chapitre 44.70 article 60 du budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales 2003

**Article 3 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, la Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or et dont copie sera adressée au bénéficiaire.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

#### Arrêté n° 556 du 18 décembre 2003 modifiant l'arrêté n° 06-DDAF du 9 janvier 2001 relatif à la mise en conformité du schéma départemental des structures agricoles

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU les articles L.331-1 à L.331-11 du Code Rural,  
 VU les articles R.331-1 et suivants du Code Rural,  
 VU l'arrêté préfectoral du 26 juillet 2000 définissant l'unité de référence,

VU l'arrêté préfectoral du 09 janvier 2001 de mise en conformité du schéma départemental des structures agricoles,

VU l'avis de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture en date du 27 juin 2003

VU l'avis de la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or en date du 20 juin 2003

VU l'avis du Conseil Général de la Côte d'Or en date du 27 octobre 2003,

VU l'avis de la Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Côte d'Or,

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or,

#### ARRETE

**Article 1 :** L'article 2 1°) de l'arrêté préfectoral du 09 janvier 2001 de mise en conformité du schéma départemental des structures agricoles est remplacé par :

« 1°) Favoriser l'installation d'agriculteurs *dans la limite de 1,5 UR*, remplissant les conditions de formation ou d'expérience professionnelle définies par l'article R.343-4 du code rural et, par ailleurs, ceux engagés dans une démarche d'installation progressive »

L'article 2 6°) de l'arrêté préfectoral du 09 janvier 2001 de mise en conformité du schéma départemental des structures agricoles est complété comme suit :

« e) *le maintien d'un nombre minimum d'actifs sur l'exploitation en fonction de la surface exploitée et des droits à produire qu'elle détient.* »



**Article 2 :** L'article 3 A. de l'arrêté préfectoral du 09 janvier 2001 de mise en conformité du schéma départemental des structures agricoles est remplacé par :

« A. Lorsque le bien, objet de la demande, a une superficie supérieure ou égale à 0.6 UR, les autorisations d'exploiter sont accordées selon les ordres de priorités suivants et en référence aux valeurs relevées en annexe 1.

1°) Réinstallation d'un agriculteur exproprié ou évincé dont l'exploitation devient inférieure à 1 UR.

2°) - Installation d'un agriculteur âgé de moins de 40 ans pouvant prétendre à l'octroi des aides à l'installation des jeunes agriculteurs *sur une structure d'origine familiale (structure exploitée par les parents ou les grands-parents).*

- Installation d'un agriculteur âgé de moins de 40 ans pouvant prétendre à l'octroi des aides à l'installation des jeunes agriculteurs, et n'ayant pas la possibilité de réaliser avant 5 ans une installation sur une structure d'origine familiale (structure exploitée par les parents ou les grands-parents).

Dans ces deux cas de degré 2 de priorité, si l'installation est réalisée sous forme sociétaire, le siège social de l'exploitation au sein de laquelle le candidat s'installe doit être situé à moins de 25 km du bien objet de la demande.

3°) Installation d'un aide familial, d'un salarié d'exploitation agricole ou d'un associé d'exploitation âgé de moins de 55 ans répondant aux conditions de capacité ou d'expérience professionnelle définies pour l'obtention des aides à l'installation mais ne pouvant prétendre à l'octroi de ces aides.

4°) Agrandissement des exploitations selon l'ordre des priorités définies en B) ci-dessous *et dont le siège social est situé à moins de 25 km du bien objet de la demande.*

5°) Autre installation compte tenu notamment de l'âge, de la situation familiale et professionnelle du demandeur.

6°) Autre agrandissement »

**Article 3 :** L'article 6 de l'arrêté préfectoral du 09 janvier 2001 de mise en conformité du schéma départemental des structures agricoles est remplacé par :

« La superficie maximale dont un agriculteur est autorisé à poursuivre l'exploitation ou la mise en valeur visée à l'article L.353-1 alinéa 6 du code rural est fixée pour les demandes de départ en retraite déposées à la MSA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 à un hectare, en étant plafonnée à un huitième de la Superficie Minimale d'Installation.

**Article 4 :** L'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 09 janvier 2001 de mise en conformité du schéma départemental des structures agricoles est complétée par :

« Comptabilisation des actifs :

|                                 |              |
|---------------------------------|--------------|
| Foyer fiscal                    | : 1,4 actifs |
| Couple installé                 | : 1,7 actifs |
| Deux associés                   | : 2,0 actifs |
| Trois associés (base familiale) | : 2,7 actifs |
| Trois associés                  | : 3,0 actifs |
| Quatre associés                 | : 3,2 actifs |
| Cinq associés ou plus           | : 3,4 actifs |

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| 1 <sup>er</sup> salarié  | : 0,7 actif |
| 2 <sup>ème</sup> salarié | : 0,4 actif |
| 3 <sup>ème</sup> salarié | : 0,1 actif |

Par ailleurs, les dispositions ci-après s'appliquent :

- Les actifs ayant dépassé l'âge légal de la retraite moins 5 ans ne sont pas pris en compte sauf s'il y a présence sur l'exploitation d'un jeune en parcours d'installation.
- Les aides familiaux ne sont pas pris en compte.
- Seuls les salariés âgés de plus de 18 ans, bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée, et n'étant ni enfants ou petits-enfants du ou des exploitant(s) sont pris en compte.
- Les doubles actifs sont pris en compte au prorata du temps passé sur l'exploitation, sous réserve de l'affiliation à l'AMEXA. »

**Article 5 :**

Les dispositions du présent arrêté s'appliquent :

- aux cessations d'activité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 inclus en ce qui concerne l'article 3 du présent arrêté ;
- aux demandes d'autorisation d'exploiter déposées ou complétées à compter de la date du présent arrêté.

**Article 6 :** Le secrétaire général de la préfecture de Côte d'Or et la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Fait à DIJON, le 18 décembre 2003

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

### Arrêté n° 559 / DDAF du 23 décembre 2003 portant nomination des lieutenants de louveterie en Côte d'Or

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

Vu les articles L.427-1 à L.427-3 et R.227-1 à R.227-3 du code de l'environnement ;

Vu l'avis de la commission régionale prévue par la circulaire DNP / CFF n° 05-03 du 28 juillet 2003 ;

Vu l'avis du président de la Fédération départementale des chasseurs ;

Sur proposition de la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt ;

#### ARRETE

**Article 1 :** Sont nommés lieutenants de louveterie pour exercer leurs fonctions dans les circonscriptions territoriales ci-après, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 :

#### CANTONS de

- |   |  |
|---|--|
| - M. François JURIEEN de la GRAVIERE<br>29, rue Charles le Téméraire<br>21000 DIJON | - AIGNAY LE DUC<br>- CHATILLON SUR SEINE<br>- MONTIGNY SUR AUBE<br>- RECEY SUR OURCE |
| - M. Guy de LAPORTE<br>La Forge<br>21520 GEVROLLES                                  |  |
| - M. Georges BALLUET<br>21540 BUSSY LA PESLE  | - LAIGNES<br>- MONTBARD  |
| - M. Robert GRIMPRET<br>2, rue du Roi<br>21500 MOUTIERS SAINT JEAN                  | - PRECY SOUS THIL<br>- SAULIEU<br>- SEMUR EN AUXOIS                                  |
| - M. Jacques PINARD<br>21390 CLAMEREY   | - VENAREY LES LAUMES<br>- VITTEAUX   |
| - M. Olivier JACQUAND<br>21440 FRANCHEVILLE   | - BAIGNEUX LES JUIFS<br>- IS SUR TILLE   |
| - M. Jean-Marie THRO<br>11, rue Charles Brifaut<br>21000 DIJON                      | - SAINT SEINE L'ABBAYE   |
| - M. Michel MONOT<br>Abbaye du Val des Choues<br>21290 ESSAROIS                     | - FONTAINE FRANCAISE<br>- GRANCEY LE CHATEAU<br>- MIREBEAU<br>- SELONGEY             |
| - M. François THOMAS<br>32, rue Méville 21260 SELONGEY                              |  |
| - M. Jean-Michel DUCROT<br>21, rue Vauban<br>21000 DIJON                            | - CHENOVE<br>- DIJON<br>- FONTAINE LES DIJON   |
| - M. Jean-Claude FONTAINE<br>21320 MARTROIS   | - GEVREY CHAMBERTIN<br>- POUILLY EN AUXOIS   |
| - M. Cédric LESCURE<br>11, rue de la Confrérie<br>21121 FONTAINE LES DIJON          | - SOMBERNON  |

- M. Jean BERGER  
6, rue de Réon  
21200 BEAUNE  
- M. François PATRIAT  
PANTHIER  
21320 CREANCEY  
- M. André PORCHERET  
Evelle  
21340 BAUBIGNY

- M. Michel FLE  
Gouville  
21160 CORCELLES LES MONTS  
- M. Roland GARREAU  
12, rue des Forgerons  
21270 PONTAILLER SUR SAONE

- ARNAY LE DUC  
- BEAUNE  
- BIGNY SUR OUCHE  
- LIERNAIS  
- NOLAY  
- NUITS SAINT GEORGES

- AUXONNE  
- GENLIS  
- PONTAILLER SUR SAONE  
- SAINT JEAN DE LOSNE  
- SEURRE

**Article 2 :** En cas d'empêchement, les lieutenants de louveterie territorialement compétents pourront être remplacés par un autre louvetier disponible.

**Article 3 :** Les fonctions des lieutenants de louveterie désignés à l'article 1<sup>er</sup> prendront fin le 31 décembre 2009.

**Article 4 :** Le secrétaire général de la préfecture de la Côte d'or et la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Fait à DIJON, le 23 décembre 2003  
Le Préfet,  
Daniel CADOUX

**Arrêté n° 002 D.D.A.F du 9 janvier 2004 portant renouvellement du bureau de l'association foncière d'AUVILLARS-sur-SAONE**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRETE**

**Article 1 :** Sont nommés membres du bureau de l'association foncière d'AUVILLARS SUR SAONE pour une période de SIX ANS :

- le maire de la commune d'AUVILLARS SUR SAONE ou un conseiller municipal désigné par lui ;

- un représentant de Madame la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt ;

- les propriétaires dont les noms suivent :

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| M. Christophe BON | M. Georges Louis HENRY |
| M. Philippe BON   | M. Frédéric PERRIN     |
| M. Hervé BIETRY   | M. Henri PERRIN        |
| M. Samuel GACHOT  | M. Jean PIROT          |

**Article 2 :** Le bureau élira en son sein le président chargé de l'exécution de ses délibérations ainsi que le vice-président et le secrétaire.

**Article 3 :** M. le secrétaire général de la Préfecture de la Côte d'or, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Beaune, Mme la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt et M. le président de l'association foncière d'AUVILLARS SUR SAONE, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dans la commune d'AUVILLARS SUR SAONE par voie d'affiche.

La directrice départementale de l'agriculture et de la forêt,  
A. LE HY

**Arrêté n° 7 DDAF du 15 janvier 2004 modifiant l'arrêté n° 584 DDAF du 21/11/2002 modifié portant constitution d'une Commission Communale d'Aménagement Foncier dans la commune de PRUSLY-SUR-OURCE**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRETE**

**Article 1 :** Les délégués titulaires propriétaires de biens fonciers non bâtis suivants : Mrs MATRAT Henri, AUROUSSEAU Henri et leurs délégués suppléants : Mrs MATRAT Louis, JOLIMET François, sont remplacés par Mrs CHAINEY Philippe, MATRAT Alain, en tant que délégués titulaires et Mrs CHAINEY Pierre, MATRAT Henri, en tant que délégués suppléants.

**Article 2 :** La composition des autres membres reste inchangée.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera affiché en mairie de PRUSLY-SUR-OURCE et dans les mairies des communes limitrophes.

**Article 4 :** M. le secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or, Mme la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt, M. le maire de la commune de PRUSLY-SUR-OURCE sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

L'Adjoint, Chef du Service Développement Rural,  
A. TRIDON

**Arrêté du 19 janvier 2004 portant distraction du régime forestier - Nod sur Seine**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRETE**

**Article 1 :** Désignation des terrains à distraire du régime forestier  
Est autorisée la distraction du régime forestier des terrains appartenant à la commune de NOD SUR SEINE d'une surface de 0,6356 ha prise dans les parcelles ainsi cadastrées :

| Commune de situation | Référence cadastrale | Surface totale | Surface à distraire |
|----------------------|----------------------|----------------|---------------------|
| NOD SUR SEINE        | Section ZI 22        | 0,5490 ha      | 0,3222 ha           |
| NOD SUR SEINE        | Section ZI 23        | 2,7420 ha      | 0,3134 ha           |

La présente demande de distraction a été sollicitée afin de permettre la remise aux normes de la sablière communale.

**Article 2 :** Affichage

La présente décision sera affichée en mairie et l'accomplissement de cette formalité sera certifiée par le maire de la commune concernée.

**Article 3 :** Notification de l'arrêté

La présente décision sera notifiée à Monsieur le maire de la commune de NOD SUR SEINE et à l'office national des forêts – agence de Haute Côte d'Or.

**Article 4 :** Exécution de l'arrêté

La directrice départementale de l'agriculture et de la forêt est chargée de l'exécution du présent arrêté.

La directrice départementale de l'agriculture et de la forêt,  
A. LE HY

**Arrêté n° 017 D.D.A.F du 22 janvier 2004 portant  
renouvellement du bureau de l'association foncière de  
QUEMIGNY-sur-SEINE**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

**ARRETE**

**Article 1 :** Sont nommés membres du bureau de l'association foncière de QUEMIGNY SUR SEINE pour une période de SIX ANS :

- le maire de la commune de QUEMIGNY SUR SEINE ou un conseiller municipal désigné par lui ;

- un représentant de Madame la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt ;

- les propriétaires dont les noms suivent :

|                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| M. Philippe BERTRAND | M. Bernard GUILLEMIN |
| M. Frédéric BRUEY    | M. Gilbert JAGER     |
| M. André BRULEY      | M. Jean-Marie JAGER  |
| M. Emmanuel BRULEY   | M. Pierre LECOEUR    |
| M. Didier FLAJOLLET  | M. Jacky PORTERET    |

**Article 2 :** Le bureau élira en son sein le président chargé de l'exécution de ses délibérations ainsi que le vice-président et le secrétaire.

**Article 3 :** M. le secrétaire général de la Préfecture de la Côte d'or, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Montbard, Mme la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt et M. le président de l'association foncière de QUEMIGNY SUR SEINE, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dans la commune de QUEMIGNY SUR SEINE par voie d'affiche.

La directrice départementale de l'agriculture et de la forêt,  
A. LE HY

**Arrêté n° 018 D.D.A.F du 23 janvier 2004 portant  
renouvellement du bureau de l'association foncière de  
BUSSIÈRES**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

**ARRETE**

**Article 1 :** Sont nommés membres du bureau de l'association foncière de BUSSIÈRES pour une période de SIX ANS :

- le maire de la commune de BUSSIÈRES ou un conseiller municipal désigné par lui ;

- un représentant de Madame la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt ;

- les propriétaires dont les noms suivent :

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| M. André BELOT    | M. Georges PAGOT       |
| M. Robert GARNIER | M. Jean-François PAGOT |
| M. Michel MINOT   | M. Pierre PAGOT        |

**Article 2 :** Le bureau élira en son sein le président chargé de l'exécution de ses délibérations ainsi que le vice-président et le secrétaire.

**Article 3 :** M. le secrétaire général de la Préfecture de la Côte d'or, Mme la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt et M. le président de l'association foncière de BUSSIÈRES, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dans la commune de BUSSIÈRES par voie d'affiche.

La directrice départementale de l'agriculture et de la forêt,  
A. LE HY

**Arrêté n° 019 D.D.A.F du 23 janvier 2004 portant  
renouvellement du bureau de l'association foncière de  
BARD-les-EPOISSES**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

**ARRETE**

**Article 1 :** Sont nommés membres du bureau de l'association foncière de BARD LES EPOISSES pour une période de SIX ANS :

- le maire de la commune de BARD LES EPOISSES ou un conseiller municipal désigné par lui ;

- un représentant de Madame la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt ;

- les propriétaires dont les noms suivent :

|                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| M. Jean CAVEROT      | M. Jean-Claude MIGNOT |
| M. Roger LAVAUT      | M. Maurice MIGNOT     |
| Mme Jacqueline MASSE | M. Louis MOREAU       |
| M. Jean-Michel MASSE | M. Michel VOYE        |

**Article 2 :** Le bureau élira en son sein le président chargé de l'exécution de ses délibérations ainsi que le vice-président et le secrétaire.

**Article 3 :** M. le secrétaire général de la Préfecture de la Côte d'or, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Montbard, Mme la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt et M. le président de l'association foncière de BARD LES EPOISSES, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dans la commune de BARD LES EPOISSES par voie d'affiche.

La directrice départementale de l'agriculture et de la forêt,  
A. LE HY

**Arrêté n° 020 D.D.A.F. du 23 janvier 2004 relatif à la  
dissolution de l'association foncière de ARRANS**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

**ARRETE**

**Article 1 :** L'association foncière de ARRANS est dissoute à compter de la date du présent arrêté.

**Article 2 :** Les comptes de l'association foncière seront arrêtés à la date du présent arrêté et le solde de l'actif et du passif sera transféré sur le budget de la commune de ARRANS.

**Article 3 :** Les chemins et les fossés appartenant à l'association foncière ainsi que toutes les autres propriétés seront incorporés au domaine privé de la commune.

**Article 4 :** Le transfert des propriétés du compte de l'association foncière à celui de la commune se fera par acte administratif ou par acte notarié.

**Article 5 :** La police et la conservation des chemins et fossés devenus propriété de la commune seront assurées par celle-ci.

**Article 6 :** M. le secrétaire général de la Préfecture de la Côte d'Or, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Montbard, Mme la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt et M. le président de l'association foncière de ARRANS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dans la commune de ARRANS par voie d'affiche.

La directrice départementale de l'agriculture et de la forêt,  
A. LE HY

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

### *Inspection Départementale de la Santé*

#### **Arrêté D.D.A.S.S. 37050/n° 03-476 du 30 septembre 2003 portant modification de l'autorisation de fonctionnement d'un Laboratoire d'Analyse de Biologie Médicale Laboratoire n° 21-96**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

VU l'arrêté préfectoral du 16 juin 1998 relatif au fonctionnement du Laboratoire de Biologie Médicale de Fontaine-les-Dijon (LBMF) sis à Fontaine-les-Dijon, 1 rue des Créots ;

VU l'inscription de M. Fabrice PARANT au tableau de la section G de l'Ordre National des Pharmaciens ;

#### ARRÊTE

**Article 1 :** L'arrêté du 16 juin 1998 est abrogé.

**Article 2 :** Le Laboratoire de Biologie Médicale de Fontaine-les-Dijon (LBMF), sis à Fontaine-les-Dijon, 1 rue des Créots, est inscrit sous le n° 21-96 sur la liste des Laboratoires d'Analyses de Biologie Médicale en exercice dans le département de la Côte d'Or.

- Directeur : M. Maurice REYBOUBET, pharmacien
- Directeur-Adjoint : M. Fabrice PARANT, pharmacien

**Article 3 :** Ce laboratoire est exploité par la société d'exercice libéral à forme anonyme (SELAFA) dénommée :

Laboratoire Régional de Biologie Médicale (LRBM)  
dont le siège social est 11 place Auguste Dubois – 21000 DIJON  
inscrite sous le n° 4-21 sur la liste des Sociétés d'exercice libéral du département de la Côte d'Or

**Article 4 :** Les catégories d'analyses pratiquées par le Laboratoire Régional de Biologie Médicale sont les suivantes :

- biochimie
- hématologie
- bactériologie
- immunologie
- parasitologie

Le laboratoire ne réalise pas d'actes réservés.

**Article 5 :** Toutes modifications apportées aux conditions d'exploitation et de fonctionnement ainsi qu'aux conventions ou contrats qui ont été déclarés doivent faire l'objet d'une nouvelle déclaration à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales).

**Article 6 :** M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, M. le Maire de FONTAINE-LES-DIJON, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et dont une ampliation sera adressée à :

- M. REYBOUBET Maurice
- M. Fabrice PARANT
- L'Agence du Médicament – Direction des Laboratoires et des Contrôles – 143 bd Anatole France – 95200 SAINT-DENIS
- M. le Président du Conseil Central de la section G de l'Ordre National des Pharmaciens
- M. le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales
- M. le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- M. le Directeur de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

#### **Arrêté D.D.A.S.S. 37058/n° 03-494 du 9 octobre 2003 Déclaration d'exploitation n° 574**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

#### ARRÊTE

**Article 1 :** La déclaration de M. Thierry POUTHIER, faisant connaître son intention d'exploiter en SELEURL l'officine de pharmacie sise à DIJON (21000), 42-44 rue de la Liberté, est enregistrée sous le n° 574.

Cette officine de pharmacie a fait l'objet d'une licence de transfert n° 270 délivrée le 30 septembre 1986 par le Préfet de la Côte d'Or.

**Article 2 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, M. le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une ampliation sera adressée à

- M. Thierry POUTHIER
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne ;
- M. le Directeur de la Caisse primaire d'Assurance Maladie ;

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

#### **Arrêté D.D.A.S.S. 37107/n° 03-580 du 13 novembre 2003 Déclaration d'exploitation n° 575**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

#### ARRÊTE

**Article 1 :** La déclaration de Monsieur Arnaud DURAND, pharmacien, faisant connaître son intention d'exploiter à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2003 l'officine de pharmacie sise à LONGVIC (21600), Centre Commercial du Bief du Moulin, est enregistrée sous le n° 575.

Cette officine de pharmacie a fait l'objet d'une licence n° 224 délivrée le 8 octobre 1976 par le Préfet de la Côte d'Or.

**Article 2 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, M. le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une ampliation sera adressée à

- M. Arnaud DURAND ;
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne ;
- M. le Directeur de la Caisse primaire d'Assurance Maladie ;

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

#### **Arrêté D.D.A.S.S. 37106/n° 03-592 du 18 novembre 2003 Transfert d'officine - M. Pascal LOUIS Faubourg Saint-Martin à Fontaine-les-Dijon**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

VU le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L.5125-3 à L.5125-7, L.5125-14, L.5125-32, R.5089-11 issus de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle et notamment son article 65 V ;

VU la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 (article 18) ;

VU le Décret n° 2000-259 du 21 mars 2000 relatif aux modalités de création, de transfert et de regroupement et aux conditions minimales d'installation des officines de pharmacie ;

VU l'arrêté du 21 mars 2000 fixant la liste des pièces justificatives devant être jointes à une demande de création, de transfert ou de regroupement d'officines de pharmacie ;

VU la circulaire DGS-PH3 n° 2000/157 du 23 mars 2000 relative à

l'application de l'article 65 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 modifiée par la circulaire DGS-PH3 n° 2000-386 du 10 juillet 2000 ;

VU la demande présentée le 23 juillet 2003 par M. Pascal LOUIS, pharmacien, tendant au transfert de l'officine de pharmacie du 66 rue du Faubourg Saint-Martin à Fontaine-les-Dijon (21121) au 26 rue du Faubourg Saint-Nicolas à Fontaine-les-Dijon ;

VU l'avis de Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens en date du 1<sup>er</sup> septembre 2003 ;

VU l'avis de Mme la Présidente de la Chambre Syndicale des Pharmaciens de Côte d'Or en date du 25 septembre 2003 ;

VU l'avis de l'Inspection Régionale de la Pharmacie sur les conditions d'installation des locaux en date du 11 septembre 2003 ;

VU la demande d'avis adressée à M. le Président de l'Union Régionale des Pharmaciens en date du 24 juillet 2003 et restée sans réponse  
**CONSIDÉRANT** que la population municipale de Fontaine-les-Dijon figurant dans le tableau annexé au décret n° 99-1154 du 29 décembre 1999 authentifiant les résultats du recensement général de la population est de 8 878 habitants ;

**CONSIDÉRANT** que la commune de Fontaine-les-Dijon ou le transfert est projeté dispose de 4 officines de pharmacie ;

**CONSIDÉRANT** que le nombre d'habitants par pharmacie est inférieur à 2 500 habitants et que, de ce fait, aucune création n'est possible (circulaires DGS/PH3 n° 2000-157 du 23 mars 2000 et n° 2000-386 du 10 juillet 2000) ;

**CONSIDÉRANT** qu'en égard à la configuration des lieux, notamment de la distance de 400 mètres séparant l'emplacement actuel de l'officine sise 66, rue du Faubourg Saint-Martin à Fontaine-les-Dijon, de l'emplacement projeté situé 26, faubourg Saint-Nicolas dans cette même commune, ce projet de transfert s'effectue au sein du même quartier délimité par les voies de circulation suivantes : Boulevard des Allobroges, rue du Faubourg Saint-Martin et rue du faubourg Saint-Nicolas ;

**CONSIDÉRANT** que le projet ne porte pas atteinte à la desserte locale de la population concernée et n'affecte pas l'organisation des gardes ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet répond de façon optimale aux besoins en médicaments de la population résidant dans ce quartier et est conforme aux exigences réglementaires ;

#### ARRÊTE

**Article 1 :** M. Pascal LOUIS, pharmacien, est autorisé à transférer son officine de pharmacie du 66 rue du Faubourg Saint-Martin à Fontaine-les-Dijon au 26 rue du Faubourg Saint-Nicolas à Fontaine-les-Dijon.

**Article 2 :** La licence ainsi accordée est enregistrée sous le n° 347 et remplace la licence n° 197 délivrée le 6 juillet 1972 par la Préfecture de la Côte d'Or.

**Article 3 :** Cette autorisation cessera d'être valable si, dans un délai d'un an, le transfert de l'officine n'a pas eu lieu.

**Article 4 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, M. le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé, M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, M. le Maire de FONTAINE-LES-DIJON, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et dont une ampliation sera adressée à :

- M. Pascal LOUIS ;
- M. le Ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes Handicapées – Direction de la Pharmacie et du Médicament (bureau des Affaires Juridiques) ;
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne ;
- M. le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Le Préfet,  
Daniel CADOUX

#### Arrêté D.D.A.S.S. 36787/n° 03-624 du 20 novembre 2003 rejetant une demande de création d'une officine de pharmacie - Mme Annie VAUCHOT

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L 5125-3 à L 5125-7, L 5125-10, L 5125-11, L 5125-32, R 5089-1 à R 5089-11

VU le décret n° 2000-259 du 21 mars 2000 relatif aux modalités de création de transfert et de regroupement et aux conditions minimales d'installation des officines de pharmacie ;

VU l'arrêté du 21 mars 2000 fixant la liste des pièces justificatives devant être jointes à une demande de création de transfert ou de regroupement d'officines de pharmacie ;

VU la demande de création d'une officine de pharmacie dans la commune de Saint-Apollinaire (21800) présentée par Mme Annie VAUCHOT et enregistrée au vu de l'état complet du dossier le 24 décembre 2002 ;

VU l'avis émis par le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens le 20 janvier 2003 ;

VU l'avis émis par la Chambre Syndicale des Pharmaciens le 10 février 2003 ;

VU l'avis émis par l'Inspection Régionale de la Pharmacie sur les conditions d'installation des locaux le 23 janvier 2003 ;

VU la demande d'avis adressée à l'Union Régionale des Pharmaciens le 3 janvier 2003 et restée sans réponse ;

**CONSIDÉRANT** que la population de Saint-Apollinaire qui figure dans le tableau annexé au décret n° 99-1154 du 29 décembre 1999 authentifiant les résultats du recensement général de la population est de 5 025 habitants ;

**CONSIDÉRANT** que la commune de Saint-Apollinaire dispose déjà de deux officines de pharmacie ;

**CONSIDÉRANT** que le nombre d'habitants par pharmacie dans la commune de Saint-Apollinaire où la création est projetée n'est pas égal ou supérieur à 2 500 ;

**CONSIDÉRANT** que les conditions imposées par le Code de la Santé Publique ne sont pas remplies ;

#### ARRÊTE

**Article 1 :** La demande de création d'une officine de pharmacie dans la commune de Saint-Apollinaire présentée par Mme Annie VAUCHOT est rejetée.

**Article 2 :** Mme Annie VAUCHOT a la possibilité de présenter un recours hiérarchique auprès du Ministère chargé de la Santé ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de 2 mois à compter de la notification du présent arrêté.

**Article 3 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Côte d'Or, M. le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé, M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Côte d'Or sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et dont une ampliation sera adressée à :

- Mme Annie VAUCHOT
- M. le Ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes Handicapées – Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins – Sous-Direction de l'organisation du système de soins ;
- Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne ;
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Mme la Présidente de la Chambre Syndicale des Pharmaciens ;
- M. le Président de l'Union Régionale des Pharmaciens.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

#### Arrêté D.D.A.S.S. 37153/n° 03-641 du 25 novembre 2003 Agrément des véhicules de transport de corps avant mise en bière

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

**ARRÊTE**

**Article 1 :** L'arrêté préfectoral du 27 juillet 2001 est abrogé.

**Article 2 :** Sont agréées pour la vérification de tous les points touchant à la réfrigération et à l'isothermie des compartiments ou des caissons des véhicules de transport de corps les stations d'essai suivantes :

- Centre technique des industries aéronautiques et thermiques  
27-29, boulevard du 11 novembre 1918  
B.P. 2042 - 69603 VILLEURBANNE Cedex
- G.I.E. CEMAFROID, laboratoire d'essais d'engins de transport sous température dirigée  
c/o CEMAGREF  
Parc de Tourvoie  
B.P. 44 - 92163 ANTONY Cedex
- G.I.E. CEMAFROID, laboratoire d'essais d'engins de transport sous température dirigée  
c/o CEMAGREF  
50, avenue de Verdun  
B.P. 3 - 33612 CESTAS Cedex

**Article 3 :** Afin d'établir la conformité des véhicules de transport de corps avant mise en bière, sont agréés :

- Groupement APAVE - SUDEUROPE  
4, rue Louis de Broglie - 21000 DIJON
- Bureau VERITAS  
9, boulevard Rembrandt - 21000 DIJON

**Article 4 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

---

**Arrêté D.D.A.S.S. 37161/n° 03-652 du 3 décembre 2003  
Déclaration d'exploitation n° 575**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** L'arrêté du 13 novembre 2003 est abrogé.

**Article 2 :** La déclaration de M. Arnaud DURAND, pharmacien, faisant connaître son intention d'exploiter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 l'officine de pharmacie sise à LONGVIC (21600), Centre Commercial du Bief du Moulin, est enregistrée sous le n° 575.

Cette officine de pharmacie a fait l'objet d'une licence n° 224 délivrée le 8 octobre 1976 par le Préfet de la Côte d'Or.

**Article 3 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, M. le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une ampliation sera adressée à :

- M. Arnaud DURAND ;
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne ;
- M. le Directeur de la Caisse primaire d'Assurance Maladie ;

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

---

**Arrêté D.D.A.S.S. 37172/n° 03-70 du 18 décembre 2003  
Déclaration d'exploitation n° 576**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** La déclaration présentée par la Société en Nom Collectif constituée par M. Jean-Philippe FROSSARD et Mlle Estelle DZIERZYNSKI pour exploiter à compter du 3 janvier 2004 l'officine de pharmacie située à Montigny-sur-Aube (21520) Rue de Potelle est enregistrée sous le n° 576.

Cette officine de pharmacie a fait l'objet d'une licence n° 106 délivrée le 31 août 1948 par le Préfet de la Côte d'Or.

**Article 2 :** M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, M. le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une ampliation sera adressée à :

- M. Jean-Philippe FROSSARD ;
- Mlle Estelle DZIERZYNSKI ;
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne ;
- M. le Directeur de la Caisse primaire d'Assurance Maladie ;

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

---

**Arrêté D.D.A.S.S. 37174/n° 03-702 du 18 décembre 2003  
Déclaration d'exploitation n° 577**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** La déclaration présentée par Mme Florence VERET pour exploiter à compter du 15 janvier 2004 l'officine de pharmacie située à Chenôve(21300) 32 avenue Roland Carraz est enregistrée sous le n° 577.

Cette officine de pharmacie a fait l'objet d'une licence n° 137 délivrée le 2 juin 1958 par le Préfet de la Côte d'Or.

**Article 2 :** M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, M. le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une ampliation sera adressée à :

- Mme Florence VERET ;
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne ;
- M. le Directeur de la Caisse primaire d'Assurance Maladie ;

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

---

**Arrêté D.D.A.S.S. 37173/n° 03-703 du 18 décembre 2003  
Déclaration d'exploitation n° 578**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** La déclaration présentée par M. Stéphane JOUAN pour exploiter à compter du 2 février 2004 l'officine de pharmacie située à Chevigny-St-Sauveur (21800) 21 rue Henri Marc ayant pour enseigne commerciale «Pharmacie des Ayers» est enregistrée sous le n° 578.

Cette officine de pharmacie a fait l'objet d'une licence de transfert n° 199 délivrée le 4 janvier 1973 par le Préfet de la Côte d'Or.

**Article 2** : M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, M. le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une ampliation sera adressée à :

- M. Stéphane JOUAN ;
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne ;
- M. le Directeur de la Caisse primaire d'Assurance Maladie ;

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté D.D.A.S.S. 37177/n° 03-706 du 19 décembre 2003  
Déclaration d'exploitation n° 580**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRÊTE**

**Article 1** : Est enregistrée sous le n° 580 la déclaration présentée par la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée (SELARL), «Pharmacie TERRIER» constituée de Mme Catherine TERRIER née MAGNEE et de M. Claude TERRIER, pharmaciens qui exploiteront à compter du 1<sup>er</sup> février 2004 l'officine de pharmacie située à Beaune (21200) 32 rue Carnot.

Cette officine de pharmacie a fait l'objet d'une licence n° 40 délivrée le 18 juin 1942 par le Préfet de la Côte d'Or.

**Article 2** : M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, M. le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une ampliation sera adressée à :

- Mme Catherine TERRIER ;
- M. Claude TERRIER ;
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne ;
- M. le Directeur de la Caisse primaire d'Assurance Maladie ;

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté D.D.A.S.S. 37176/n° 03-707 du 19 décembre 2003  
Déclaration d'exploitation n° 579**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRÊTE**

**Article 1** : Est enregistrée sous le n° 579 la déclaration présentée par la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée (SELARL), Pharmacie de la Tille constituée de Mme Anne GERARD née FAVERON, pharmacienne exploitante et par la SELEURL, Pharmacie de la Liberté, 42/44 rue de la Liberté à Dijon – non exploitante – pour exploiter à compter du 12 janvier 2004 l'officine de pharmacie ayant pour enseigne commerciale «Pharmacie de la Tille» située à Marcilly-sur-Tille (21120), 36 Grande Rue.

Cette officine de pharmacie a fait l'objet d'une licence de transfert n° 364 délivrée le 13 mai 1988 par le Préfet de la Côte d'Or.

**Article 2** : M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, M. le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une ampliation sera adressée à :

- Mme Anne GERARD née FAVERON ;
- SELEURL – 42/44 rue de la Liberté – Pharmacie de la Liberté à Dijon ;
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne ;

- M. le Directeur de la Caisse primaire d'Assurance Maladie ;

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté D.D.A.S.S. 37212/n° 03-719 du 31 décembre 2003  
portant modification de l'autorisation de fonctionnement  
d'un Laboratoire d'Analyse de Biologie Médicale  
Laboratoire n° 21-88**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRÊTE**

**Article 1** : Les arrêtés préfectoraux des 29 juin 1992 et 24 septembre 2003 sont abrogés.

**Article 2** : Le Laboratoire d'analyses de biologie médicale «LE ROHELLEC- DORSEMAINE», 6 rue de Labergement et rue Pasteur à GENLIS (21110) est inscrit sous le n° 21-88.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, le fonctionnement sera assuré par :

Directeurs : Mme Isabelle LE ROHELLEC, Pharmacienne  
M. Thierry DORSEMAINE, Pharmacien

**Article 3** : Les catégories d'analyses pratiquées :

- hématologie
- bactériologie
- immunologie
- biochimie
- parasitologie

**Article 4** : Toutes modifications apportées aux conditions d'exploitation et de fonctionnement ainsi qu'aux conventions ou contrats qui ont été déclarés doivent faire l'objet d'une nouvelle déclaration à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales).

**Article 5** : M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et dont une copie sera adressée à :

- Mme Isabelle LE ROHELLEC
- M. Thierry DORSEMAINE
- M. le Président du Conseil Central de la section G de l'Ordre National des Pharmaciens
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales
- M. le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- M. le Directeur de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie
- l'Agence du Médicament, Direction des laboratoires et des contrôles, 143 bd Anatole France, 95200 SAINT-DENIS.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté D.D.A.S.S. 37188/n° 04-03 du 9 janvier 2004  
Transfert d'officine - Mme Anne MICHAUD-LAPIERRE**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRÊTE**

**Article 1** : Mme Anne MICHAUD-LAPIERRE, pharmacienne, est autorisée à transférer son officine de pharmacie du 39 avenue Eiffel à Dijon au 30 avenue Eiffel à Dijon.

**Article 2** : La licence ainsi accordée est enregistrée sous le n° 348 et remplace la licence n° 256 délivrée le 15 juin 1983 par la Préfecture de la Côte d'Or.

**Article 3** : Cette autorisation cessera d'être valable si, dans un délai d'un an, le transfert de l'officine n'a pas eu lieu.

**Article 4** : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, M. le Pharmacien Inspecteur Régional de la Santé, M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, M. le Maire de DIJON, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et dont une ampliation sera adressée à :

- Mme Anne MICHAUD-LAPIERRE ;
- M. le Ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes Handicapées – Direction de la Pharmacie et du Médicament (bureau des Affaires Juridiques) ;
- Mme le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ;
- Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne ;
- M. le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

### **PROMOTION ET SUIVI DES POLITIQUES SOCIALES**

#### **Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.625 du 18 novembre 2003 fixant le tarif mensuel définitif 2001 de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales gérées par L'ACODEGE**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

#### **ARRÊTE**

**Article 1** : Pour l'exercice 2001, le tarif mensuel définitif de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de tutelles aux Prestations Sociales exercées en faveur des personnes mineures, par décision de justice, par le service de gestion tutélaire de l'Association Côte d'Orienne pour la Gestion et le Développement d'Actions Sociales et Médico-Sociales est fixé à 246,78 •.

**Article 2** : L'arrêté préfectoral n° 2001-95 en date du 13 avril 2001, susvisé, est abrogé.

**Article 3** : Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

**Article 4** : MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont mention sera faite au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

#### **Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.626 du 18 novembre 2003 fixant le tarif mensuel définitif 2002 de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales gérées par L'ACODEGE**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

#### **ARRÊTE**

**Article 1** : Pour l'exercice 2002, le tarif mensuel définitif de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de tutelles aux Prestations Sociales exercées en faveur des personnes mineures, par décision de justice, par le service de gestion tutélaire de l'Association Côte d'Orienne pour la Gestion et le Développement d'Actions Sociales et Médico-Sociales est fixé à 268, 48 •.

**Article 2** : L'arrêté préfectoral n° 2002-267 en date du 19 juin 2002, susvisé, est abrogé.

**Article 3** : Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

**Article 4** : MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont mention sera faite au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

#### **Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.627 du 18 novembre 2003 fixant le tarif plafond mensuel 2003 de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales gérées par L'ACODEGE**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

#### **ARRÊTE**

**Article 1** : Pour l'exercice 2003, le tarif plafond mensuel de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de tutelles aux Prestations Sociales exercées en faveur des personnes mineures, par décision de justice, par le service de gestion tutélaire de l'Association Côte d'Orienne pour la Gestion et le Développement d'Actions Sociales et Médico-Sociales est fixé à 237, 72 •.

**Article 2** : Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

**Article 3** : MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le Président de l'A.C.O.D.E.G.E., et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

#### **Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.628 du 18 novembre 2003 fixant le tarif mensuel définitif 2001 de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales gérées par L'A.T.M.P.**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

#### **ARRÊTE**

**Article 1** : Pour l'exercice 2001, le tarif mensuel définitif de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de tutelles aux Prestations Sociales exercées en faveur des personnes majeures, par décision de justice, par l'Association Tutélaire pour Majeurs Protégés de la Côte d'Or (A.T.M.P.), est maintenu à hauteur du prix plafond fixé en début d'exercice, soit 134, 09 •.

**Article 2** : L'arrêté préfectoral n° 2001-94 en date du 13 avril 2001, susvisé, est abrogé.

**Article 3** : Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY



**Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.629 du 18 novembre 2003 fixant le tarif mensuel définitif 2002 de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales gérées par L'A.T.M.P.**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Pour l'exercice 2002, le tarif mensuel définitif de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de tutelles aux Prestations Sociales exercées en faveur des personnes majeures, par décision de justice, par l'Association Tutélaire pour Majeurs Protégés de la Côte d'Or (A.T.M.P.), est fixé à 136, 99 •.

**Article 2 :** L'arrêté préfectoral n° 2002-268 en date du 19 juin 2002, susvisé, est abrogé.

**Article 3 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

**Article 4 :** MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont mention sera faite au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.630 du 18 novembre 2003 fixant le tarif plafond mensuel 2003 de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales gérées par L'A.T.M.P.**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Pour l'exercice 2003, le tarif plafond mensuel de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de tutelles aux Prestations Sociales exercées en faveur des personnes majeures, par décision de justice, par l'Association Tutélaire pour Majeurs Protégés de la Côte d'Or est fixé à 156, 21 •.

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

**Article 3 :** MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. le Président de l'A.T.M.P., et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.631 du 18 novembre 2003 fixant le tarif mensuel définitif 2001 de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales gérées par L'U.D.A.F.**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Pour l'exercice 2001, le tarif mensuel définitif de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de tutelles aux Prestations Sociales exercées en faveur des personnes majeures,

par décision de justice, par le service de gestion tutélaire de l'Union Départementale des Associations Familiales de Côte d'Or est maintenu à hauteur du prix plafond fixé en début d'exercice, soit 148, 84 •.

**Article 2 :** L'arrêté préfectoral n° 2001-93 en date du 13 avril 2001, susvisé, est abrogé.

**Article 3 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

**Article 4 :** MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont mention sera faite au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.632 du 18 novembre 2003 fixant le tarif mensuel définitif 2002 de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales gérées par L'U.D.A.F.**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Pour l'exercice 2002, le tarif mensuel définitif de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de tutelles aux Prestations Sociales exercées en faveur des personnes majeures, par décision de justice, par le service de gestion tutélaire de l'Union Départementale des Associations Familiales de Côte d'Or est maintenu à hauteur du prix plafond fixé en début d'exercice, soit 152, 38 •.

**Article 2 :** L'arrêté préfectoral n° 2002-269 en date du 19 juin 2002, susvisé, est abrogé.

**Article 3 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

**Article 4 :** MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont mention sera faite au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.633 du 18 novembre 2003 fixant le tarif plafond mensuel 2003 de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales gérées par L'U.D.A.F.**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,  
-----

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Pour l'exercice 2003, le tarif plafond mensuel de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de tutelles aux Prestations Sociales exercées en faveur des personnes majeures, par décision de justice, par le service de gestion tutélaire de l'Union Départementale des Associations Familiales de Côte d'Or est fixé à 164, 42 •.

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes

auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

**Article 3 :** MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. le Président de l'U.D.A.F. Côte d'Or, et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.634 du 24 novembre 2003 fixant la tarification des Tutelles aux Prestations Sociales gérées par une personne physique non agréée**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRÊTE**

**Article 1 :** Le tarif plafond mensuel de remboursement des frais afférents à la gestion des mesures de tutelles aux Prestations Sociales exercées en faveur des personnes majeures, par décision de justice, par une personne physique non agréée, est fixé à 45, 87 •.

**Article 2 :** L'arrêté préfectoral n° 99-380 du 13 juillet 1999 modifié par l'arrêté préfectoral n° 99-473 du 8 octobre 1999, fixant la tarification des Tutelles aux Prestations Sociales gérées par une personne physique non agréée, est abrogé.

**Article 3 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

**Article 4 :** MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont mention sera faite au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.617 du 25 novembre 2003 modifiant l'arrêté conjoint fixant le financement 2003 du C.A.M.S.P. géré par l'ACODEGE**

Le Président du Conseil Général de la Côte d'Or, Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté conjoint n° 03. du 2003 susvisé, fixant le financement 2003 du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, situé 23, Place Bossuet à Dijon, géré par l'Association Côte d'Orienne pour le développement et la Gestion d'Actions Sociales et Médico-Sociales sont modifiées comme suit :

\* le budget 2003 est majoré de : ..... 15 448,00 •  
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie ..... 12 358,00 •  
- Département ..... 3 090,00 •

\* et s'établit à : ..... 334 633,00 •  
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie ..... 267 706,00 •  
- Département ..... 66 927,00 •

**Article 2 :** Le montant de la dotation globale de financement 2003 s'établit à : 361 966,54 •

- Caisse Régionale d'Assurance Maladie : ..... 289 572,73 •  
- Département : ..... 72 393,81 •

Le reste sans changement.

**Article 3 :** MM le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, le

Directeur Général des Services Départementaux de la Côte-d'Or, le Trésorier Payeur Général, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, Madame la Directrice de Solidarité et Famille, MM. le Président de l'Association, le Directeur Général de l'Association, le Directeur du Centre, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont mention sera faite au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte-d'Or et au Bulletin des Actes Administratifs du Département de la Côte-d'Or.

Le Directeur Général des Services,  
Jean-Claude REY

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.618 du 25 novembre 2003 modifiant l'arrêté conjoint fixant le financement 2003 du C.A.M.S.P. géré par l'O.P.E.P.**

Le Président du Conseil Général de la Côte d'Or, Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté conjoint N° 03 2003 susvisé, fixant le financement 2003 du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce situé 21 Cours du Général de Gaulle à Dijon, géré par l'Oeuvre de Pupilles de l'Enseignement Public sont modifiées comme suit :

\* le budget 2003 est majoré de : ..... 36 208,00 •  
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie ..... 28 966,00 •  
- Département ..... 7 242,00 •

\* et s'établit à : ..... 2 309 324,00 •  
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie ..... 1 847 459,00 •  
- Département ..... 461 865,00 •

**Article 2 :** Le montant de la dotation globale de financement 2003 s'établit à : ..... 2 471 128,34 •

- Caisse Régionale d'Assurance Maladie : ..... 1 976 902,47 •  
- Département : ..... 494 225,87 •

**Article 3 :** MM le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte-d'Or, le Directeur Général des Services Départementaux de la Côte-d'Or, le Trésorier Payeur Général, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, Mesdames la Directrice de Solidarité et Famille, l'Inspectrice d'Académie, Présidente du Conseil d'Administration de l'O.P.E.P., MM. le Directeur Général de l'Association, le Directeur du Centre, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont mention sera faite au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte-d'Or et au Bulletin des Actes Administratifs du Département de la Côte-d'Or.

Le Directeur Général des Services,  
Jean-Claude REY

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté DDASS n° 03-637 du 26 novembre 2003 modifiant l'arrêté préfectoral n° 03-526 fixant la DGF 2003 du CPH de QUETIGNY géré par la délégation départementale de la Croix Rouge Française**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 03-526 du 21 octobre 2003 sus-visé, fixant la dotation globale de financement 2003 du Centre Provisoire d'Hébergement des Réfugiés à Quétigny géré par le Comité de Dijon de la Croix Rouge Française sont modifiées.

La dotation globale de financement 2003 est majorée de 6 024 • (crédits non reconductibles) et portée à : 375 574 •  
Le montant de chaque douzième est fixé à 31 297,83 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Socia-

les de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux à 54000 NANCY - dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

**Article 3 :** MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte-d'Or, le Trésorier Payeur Général de la Côte d'Or, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, le Président de la délégation départementale de la Croix Rouge Française et M. le Directeur de l'Etablissement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont mention sera faite au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte-d'Or.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.656 du 8 décembre 2003 modifiant la Dotation Globale de Financement 2003 du C.A.T. "PEP 21" à FONTAINE LES DIJON, géré par l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public de Côte d'Or**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 5 mai 2003, fixant la Dotation Globale de Financement 2003 du Centre d'Aide par le Travail «PEP 21» à FONTAINE LES DIJON, géré par l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public de Côte d'Or, sont modifiées.

La Dotation Globale de Financement 2003 du Centre d'Aide par le Travail «PEP 21» est majorée de 16 666 euros et portée à 444 485 euros.

Le montant de chaque douzième est majoré de 1 545,41 euros et porté à 37 040,41 euros.

Le reste sans changement.

**Article 2 :** MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, le Trésorier Payeur Général de la Côte d'Or, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, Mme la Présidente de l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public de Côte d'Or, Monsieur le Directeur de l'Etablissement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont mention sera faite au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté D.D.A.S.S. n° 03.657 du 8 décembre 2003 modifiant la Dotation Globale de Financement 2003 du C.A.T. "SAINTE ANNE" à DIJON, géré par l'Association pour le Développement et la Gestion d'Actions Sociales et Médico-Sociales**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 5 mai 2003, fixant la Dotation Globale de Financement 2003 du Centre d'Aide par le Travail «SAINTE ANNE» à DIJON, géré par l'Association Côte d'Orienne pour le Développement et la Gestion d'Actions Sociales et Médico-sociales, sont modifiées.

La Dotation Globale de Financement 2003 du Centre d'Aide par le Travail «SAINTE ANNE» est majorée de 69 512,90 euros et portée à 2 296 287,29 euros.

Le montant de chaque douzième est majoré de 5 792,74 euros et porté à 191 357,27 euros.

Le reste sans changement.

**Article 2 :** MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, le Trésorier Payeur Général de la Côte d'Or, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, le Président et le Directeur Général de l'Association Côte d'Orienne pour le Développement et la Gestion

d'Actions Sociales et Médico-Sociales, le Directeur de l'Etablissement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont mention sera faite au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté DDASS n° 03.680 du 10 décembre 2003 - Dotation "soins" 2003 de la Maison de retraite "Saint Vincent de Paul" à Beaune - EHPAD conventionné**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRETE**

N° FINESS : 210781175

**Article 1 :** Les tarifs de soins journaliers ainsi que la dotation globale de financement relative aux soins applicables à la maison de retraite "Saint Vincent de Paul" à Beaune sont fixés pour l'année 2003, comme suit :

- \* Tarifs de soins journaliers pour les personnes de + 60 ans
- Relevant des GIR 1 et 2 ..... 15.18 •
- Relevant des GIR 3 et 4 ..... 12.93 •
- Relevant des GIR 5 et 6 ..... 4.09 •

\* Tarif de soins journaliers pour les personnes de - 60 ans .. 12.49 •

\* Dotation Globale de Financement «soins» ..... 310 417 •  
(dont crédits canicule non reconduits ..... 4 476 •)

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux à 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté DDASS n° 03.683 du 11 décembre 2003 - Forfait de soins 2003 - Compte administratif 2002 du Service de soins à domicile géré par la FEDOSAD**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRETE**

N° FINESS : 210983995

**Article 1 :** L'excédent global de l'exercice 2002 s'élève à 85 410.95 euros pour le Service de Soins à Domicile géré par la Fédération Dijonnaise des Œuvres de Soutien à Domicile.

**Article 2 :** Le montant du forfait global et annuel 2003 du Service de Soins à Domicile géré par la F.E.D.O.S.A.D. est minoré de 85 410.95 euros au titre de l'incorporation de l'excédent de l'exercice 2002 constaté, éclaté comme suit :

- Forfait 108 Places de SSAD ..... - 77 980.72 euros
- Forfait places VIH ..... - 7 430.23 euros

**Article 3 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux à 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté DDASS n° 03.684 du 11 décembre 2003 - Forfait de soins 2003 - Compte administratif 2002 du Service de soins à domicile géré par la fédération ADMR**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRETE**

N° FINESS : 210000832

**Article 1 :** L'excédent de l'exercice 2002 s'élève à 27 895.03 euros pour le Service de Soins à Domicile géré par la Fédération Aide à Domicile en Milieu Rural de CHENOVE.

**Article 2 :** Le montant du forfait global et annuel 2003 du Service de Soins à Domicile géré par l'A.D.M.R. est minoré de 27 895.03 euros au titre de l'incorporation de l'excédent de l'exercice 2002 constaté.

**Article 3 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux à 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté DDASS n° 03.688 du 12 décembre 2003 - Modification de la dotation de "soins" 2003 de la Maison de retraite "Les Roches d'Orgères" à Fleurey sur Ouche - EHPAD**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRETE**

N° FINESS : 210985354

**Article 1 :** Les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 09.12.2003 modifiant les tarifs de soins journaliers ainsi que la dotation relative aux soins applicables à la maison de retraite "Les Roches d'Orgères" de FLEUREY SUR OUCHE sont modifiées pour l'année 2003, comme suit :

\* Tarifs de soins journaliers pour les personnes de + 60 ans  
Relevant des GIR 1 et 2 ..... 36.25 •  
Relevant des GIR 3 et 4 ..... 28.58 •  
Relevant des GIR 5 et 6 ..... 9.76 •

\* Tarif de soins journaliers pour les personnes de - 60 ans .. 34.27 •

\* Dotation "soins" initiale (AP du 09.12.2003) ..... 767 005 •  
Crédits supp. recond. (*création 3 places accueil de jour*) .... 1 709 •  
Crédits supp. non recond. (*dépenses ponctuelles liées aux places d'accueil de jour*) ..... 5 128 •

DOTATION SOINS 2003 ACCORDEE ..... 773 842 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux à 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté DDASS n° 03.689 du 12 décembre 2003 - Dotation "soins" 2003 du Foyer-logement "Robert Grandjean" à Talant EHPAD**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRETE**

N° FINESS : 210950150

**Article 1 :** Les tarifs de soins journaliers ainsi que la dotation relative aux soins applicables au foyer-logement "Robert Grandjean" à TALANT sont fixés pour l'année 2003, comme suit :

\* Tarifs de soins journaliers pour les personnes de + 60 ans  
Relevant des GIR 1 et 2 ..... 16.14 •  
Relevant des GIR 3 et 4 ..... 4.78 •  
Relevant des GIR 5 et 6 ..... 3.06 •

\* Tarif de soins journaliers pour les personnes de - 60 ans .... 4.35 •

\* DOTATION SOINS 2003 ACCORDEE ..... 115 810 •  
(dont 1 462 • accordés en non reconductible).

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux à 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté DDASS n° 03.690 du 12 décembre 2003 - Dotation "soins" 2003 du Foyer-logement "Les Chenevières" à Saint Seine l'Abbaye - EHPAD**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRETE**

N° FINESS : 210986493

**Article 1 :** Les tarifs de soins journaliers ainsi que la dotation relative aux soins applicables au foyer-logement "Les Chenevières" à SAINT SEINE L'ABBAYE sont fixés pour l'année 2003, comme suit :

\* Tarifs de soins journaliers pour les personnes de + 60 ans  
Relevant des GIR 1 et 2 ..... 15.82 •  
Relevant des GIR 3 et 4 ..... 9.82 •  
Relevant des GIR 5 et 6 ..... 8.59 •

\* Tarif de soins journaliers pour les personnes de - 60 ans .. 11.94 •

\* DOTATION SOINS 2003 ACCORDEE ..... 98 353 •  
(dont 1 100 • accordés en non reconductible).

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux à 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté DDASS n° 03.691 du 12 décembre 2003 - Modification de la dotation de "soins" 2003 de la Maison de retraite "La Saône" à Saint Jean de Losne - EHPAD**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRETE**

N° FINESS : 210780953

**Article 1 :** Les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 25.11.2003 modifiant les tarifs de soins journaliers ainsi que la dotation relative aux soins applicables à la Maison de retraite "La Saône" à SAINT JEAN DE LOSNE sont modifiées pour l'année 2003, comme suit :

\* Tarifs de soins journaliers pour les personnes de + 60 ans  
Relevant des GIR 1 et 2 ..... 39.07 •  
Relevant des GIR 3 et 4 ..... 31.87 •  
Relevant des GIR 5 et 6 ..... 10.52 •

\* Tarif de soins journaliers pour les personnes de – 60 ans .. 34.46 •

\* Dotation "soins" initiale (AP du 25.11.2003) ..... 1 579 721 •  
Crédits supp.reconductibles (remise à niveau dépenses médicales) ..... 40 000 •

DOTATION SOINS 2003 ACCORDEE ..... 1 619 721 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux à 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté DDASS n° 03.695 du 12 décembre 2003 - Dotation "soins" 2003 de la Maison de retraite "Les Ophéliades" à Dijon - EHPAD conventionné**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRETE**

N° FINESS : 210010724

**Article 1 :** Les tarifs de soins journaliers ainsi que la dotation globale de financement relative aux soins applicables à la maison de retraite "Les Ophéliades" à DIJON sont fixés pour l'année 2003, comme suit :

\* Tarifs de soins journaliers pour les personnes de + 60 ans  
Relevant des GIR 1 et 2 ..... 22.32 •  
Relevant des GIR 3 et 4 ..... 16.53 •  
Relevant des GIR 5 et 6 ..... 10.76 •

\* Tarif de soins journaliers pour les personnes de – 60 ans .. 16.94 •

\* Dotation Globale de Financement "soins" ..... 42 575 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux à 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté DDASS-IA du 12 décembre 2003 modifiant l'arrêté préfectoral n° 115/DACI du 25 mars 2002 portant renouvellement de la Commission Départementale de l'Education Spéciale (CDES)**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la loi n° 75.534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées, notamment son article 6 ;

VU le décret n° 75.1166 du 15 décembre 1975 pris pour son application, notamment les articles 1 et 2 ;

VU les circulaires interministérielles des 6 octobre 1975, 22 avril 1976 et 31 mai 1976 ;

VU l'arrêté préfectoral susvisé du 25 mars 2002 portant renouvellement de la Commission Départementale d'Education Spéciale, modifié le 11 février 2003 ;

VU les propositions formulées par M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, par Mme l'Inspectrice d'Académie, Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale et par les organismes consultés ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté préfectoral modifié n° 115/DACI du 25 mars 2002, portant renouvellement des membres de la Commission Départementale de l'Education Spéciale, sont modifiées comme suit :

- à l'article 1<sup>er</sup> :

§ c) – « Trois représentants des organismes d'assurance maladie et des organismes débiteurs de prestations familiales, dont au moins un au titre de l'assurance maladie et un au titre des organismes débiteurs de prestations familiales choisis sur proposition conjointe du Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales et du Chef de Service Régional de l'Inspection du Travail, de l'Emploi et de la Politique Sociale Agricoles, parmi les personnes désignées par les Conseils d'Administration de ces organismes » :

Titulaire :

Mme BESANCON Mauricette, Administrateur de la MSA de Côte d'Or,  
*en remplacement de Madame PERNEY,*

Suppléante :

Mme Marie-Paule PERNEY, Vice-Présidente du CA de la MSA de Côte d'Or en remplacement de Mme BESANCON,

- à l'article 3 : Secrétariat permanent de la CDES :

M. François VITTOT, Enseignant Spécialisé, à compter du 1/09/03 en remplacement de Monsieur HARTELAUB.

**Article 2 :** Les membres ci-dessus désignés sont nommés pour la durée du mandat restant à courir.

**Article 3 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, Mme l'Inspectrice d'Académie, Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale et M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

**Arrêté DDASS-IA du 12 décembre 2003 portant renouvellement des membres des commissions de circonscription de la Commission Départementale de l'Education Spéciale (CDES)**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la loi n° 75.534 du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées, notamment son article 6, paragraphe VII ;

VU le décret n° 75.1166 du 15 décembre 1975 pris pour l'application de la loi susvisée, notamment les articles 7 et 9 ;

VU la circulaire interministérielle du 22 avril 1976 relative à la composition et au fonctionnement des commissions de l'Education Spéciale et des commissions de circonscription ;

VU l'arrêté préfectoral n° 560/DACI du 24 novembre 1997 fixant le ressort territorial des 12 commissions de circonscription à compter de la rentrée scolaire 97/98 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 205/DACI du 23 juin 2000 portant renouvellement des commissions de circonscription, modifié le 26 octobre 2000, le 21 septembre 2001, le 9 avril 2002 et le 11 février 2003 ;

VU les propositions formulées par Mme l'Inspectrice d'Académie, Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale, M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales et les associations concernées ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or ;

#### ARRETE

**Article 1** : Les commissions de circonscriptions (CCPE et CCSD) de la Commission Départementale de l'Education Spéciale (CDES), dont le ressort territorial a été fixé par l'arrêté préfectoral susvisé le 24 novembre 1997 sont renouvelées comme suit à compter de la rentrée 2003/2004 :

- a) Commissions de Circonscription pour les enfants qui relèvent de l'enseignement Préscolaire et Élémentaire (C.C.P.E.) :

#### C.C.P.E. DIJON-CENTRE et ETABLISSEMENTS PRIVES

Présidence : M. GRIVOT Gérard – I.E.N. Dijon-Centre  
Suppléant : M. HERAUD Patrick – C.P.C. Dijon-Centre

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par l'Inspectrice d'Académie :

|   |   |
|---|---|
| - Psychologue scolaire :                              | - Suppléante :                            |
| M. DE LA TOUR D'AUVERGNE Pierre<br>RASED Dijon-Centre | Mme AURENCHÉ Muriel<br>RASED Dijon-Centre |
| - Professeur des Ecoles Spécialisé :                  | - Suppléante :                            |
| Mme GAUTHIER Mireille<br>CLIS Dijon Champollion       | Mme CHEYLUS Nadine<br>RASED Dijon-Centre  |

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par le D.D.A.S.S., dont au moins un médecin :

|  |  |
|--|--|
| - Titulaire :  | - Suppléante :                                     |
| Mme le Docteur DIDION Véronique<br>CMS Dijon Voltaire  | Mme le Dr DEVIDAL Catherine<br>CMS Dijon Grésilles |
| - Titulaire :  | - Suppléante :                                     |
| M. PERCEAU Jean<br>Responsable pédagogique de l'I.S.C.O. Assistante Sociale – I.S.C.O. CHS Dijon | Mme NACHIN Martine<br>à Dijon                      |

\* Une personne ayant des responsabilités dans un ou plusieurs établissements privés accueillant des enfants handicapés, sur proposition conjointe du D.D.A.S.S. et de l'I.A. :

|   |  |
|---|--|
| - Titulaire :   | - Suppléant :  |
| M. LADREE Laurent<br>Directeur IME Vesvrotte<br>à Beire-le-Châtel | M. DUFOUR Christophe<br>Directeur Adjoint Clos Chauveau<br>à Dijon |

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations de parents d'élèves :

|   |  |
|---|--|
| - Titulaire :   | - Suppléant :  |
| Mme RIGER Claudine<br>(F.C.P.E.) 11 rue Jean Baptiste Baudin<br>21000 Dijon | M. RIGER Gérard<br>(F.C.P.E.) 11 rue Jean Baptiste<br>Baudin 21000 Dijon |

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations des familles des enfants et adolescents handicapés :

|  |                 |
|--|-----------------|
| - Titulaire :  | - Suppléant : / |
| Mme DRAGO Rolande<br>(A.P.A.J.A.H.) 1 rue Edouard Herriot<br>21300 Chenôve |                 |

Secrétaire : M. BROUSSE Michel, Professeur des Ecoles Spécialisé

#### C.C.P.E. DIJON-NORD

Présidence : M. DEVIDAL Michel – I.E.N. Dijon-Nord  
Suppléant : M. MANZONI Bruno – C.P.A.I.E.N. Dijon-Nord

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par l'Inspectrice d'Académie :

|   |  |
|---|--|
| - Psychologue scolaire :                                  | - Suppléante :                           |
| Mme FAIVRE Suzanne<br>RASED Dijon-Nord                    | Mme LACHOIX Isabelle<br>RASED Dijon-Nord |
| - Professeur des Ecoles Spécialisé :                      | - Suppléante :                           |
| Mme CHOPARD Marie-José<br>Classa Adaptation Dijon Drapeau | Mme MAITRUGUE Catherine<br>RASED Talant  |

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par le D.D.A.S.S., dont au moins un médecin :

|  |   |
|--|---|
| - Titulaire :  | - Suppléante :  |
| Mme le Docteur MATHIEU Elisabeth<br>CMS Dijon Montchapet | Mme le Docteur CUBILLE Sylvie<br>CMS Dijon Montchapet |
| - Titulaire : /  | - Suppléante : /                                      |

\* Une personne ayant des responsabilités dans un ou plusieurs établissements privés accueillant des enfants handicapés, sur proposition conjointe du D.D.A.S.S. et de l'I.A. :

|  |  |
|--|--|
| - Titulaire :  | - Suppléante :   |
| Mme ROBERT Roselyne<br>Chef de Service éducatif<br>IME Montagne Ste Anne à Dijon | Mme KIRNIDIS Isabelle<br>Chef de Service du secteur IMP<br>IME Montagne Ste Anne à Dijon |

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations de parents d'élèves :

|  |  |
|--|--|
| - Titulaire :  | - Suppléante :   |
| Mme BOLLOTTE Anne-Marie<br>(P.E.E.P.)<br>71 avenue du Drapeau<br>21000 Dijon | Mme GUERIN Odile<br>(P.E.E.P.)<br>15 allée des Pampres<br>21121 Fontaine-lès-Dijon |

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations des familles des enfants et adolescents handicapés :

|   |  |
|---|--|
| - Titulaire :   | - Suppléant :  |
| Mme BRENOT Simone<br>21 rue de la Chaumière<br>21240 Talant<br>(A.D.A.P.E.I.) | Mme BERNARD Michèle<br>8, rue Paul Deffrance<br>21121 Fontaine-lès-Dijon<br>(GEIST 21) |

Secrétaire : Mme LE RHUN Monique, Professeur des Ecoles Spécialisé

#### C.C.P.E. DIJON-NORD-EST

Présidence : Mme FERNOUX Noëlle – I.E.N. Dijon Nord-Est  
Suppléante : Mme FABRYKA Nicole – C.P.A.I.E.N. Dijon Nord-Est

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par l'Inspectrice d'Académie :

|   |   |
|---|---|
| - Psychologue scolaire :                      | - Suppléante :                                |
| Mme MASSIN Christiane<br>RASED Dijon Nord-Est | Mme HERVIEU Catherine<br>RASED Dijon Nord-Est |
| - Professeur des Ecoles Spécialisé :          | - Suppléante :                                |
| M. DUCOTE Didier<br>RASED Dijon Nord-Est      | Mme VIROT Annick<br>RASED Dijon Nord-Est      |

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par le D.D.A.S.S., dont au moins un médecin :

|   |  |
|---|--|
| - Titulaire :   | - Suppléante :   |
| Mme le Docteur DEVIDAL Catherine<br>CMS Dijon Maladière | Mme le Dr LABAYE Nadine<br>Médecin Responsable Départemental |
| - Titulaire :   | - Suppléant : /  |

M. PERCEAU Jean  
Responsable pédagogique de l'I.S.C.O.  
CHS Dijon

\* Une personne ayant des responsabilités dans un ou plusieurs établissements privés accueillant des enfants handicapés, sur proposition conjointe du D.D.A.S.S. et de l'I.A. :

|                     |                          |
|---------------------|--------------------------|
| - Titulaire : ----- | - Suppléante :           |
| M. MOURRA André     | Mme DEBARRE Marie-Noëlle |

Directeur du Clos Chauveau à Dijon Chef de Service au Clos Chauveau à Dijon

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations de parents d'élèves :

- Titulaire : / - Suppléant : /

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations des familles des enfants et adolescents handicapés :

|  |  |
|--|--|
| - Titulaire :  | - Suppléante :   |
| Mme HARCAUT Eliane<br>20 D, rue Louis Jouvét<br>21240 Talant<br>(A.D.A.P.E.I.) | Mme FOURCAULT Martine<br>4, rue Darcy<br>21800 Chevigny-St-Sauveur<br>(A.P.F.) |

Secrétaire : M. RAMETTE Sylvain, Professeur des Ecoles Spécialisé

#### C.C.P.E. DIJON-OUEST

Présidence : M. MAZOYER Jean-Michel – I.E.N. Dijon-Ouest  
Suppléante : Mme CARBONNEL Lucette – C.P.A.I.E.N. Dijon-Ouest

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par l'Inspectrice d'Académie :

|   |   |
|---|---|
| - Psychologue scolaire :                  | - Suppléante :                          |
| M. MERILLON François<br>RASED Dijon-Ouest | Mme BOBY Christine<br>RASED Dijon-Ouest |
| - Professeur des Ecoles Spécialisé :      | - Suppléante :                          |
| Mme RYARD Nicole<br>RASED Dijon-Ouest     | Mme LANIER Maryse<br>RASED Dijon-Ouest  |

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par le D.D.A.S.S., dont au moins un médecin :

|   |  |
|---|--|
| - Titulaire :                                     | - Suppléante :                                   |
| Mme le Docteur LILETTE<br>CMS Dijon Valendons     | Mme le Docteur MAGDELEINE<br>CMS Dijon Valendons |
| - Titulaire :                                     | - Suppléante :                                   |
| Mme NACHIN Martine<br>Assistante Sociale I.S.C.O. | Mme BOUILLLOT Michèle<br>Psychologue I.S.C.O.    |

\* Une personne ayant des responsabilités dans un ou plusieurs établissements privés accueillant des enfants handicapés, sur proposition conjointe du D.D.A.S.S. et de l'I.A. :

|   |   |
|---|---|
| - Titulaire :   | - Suppléante :  |
| Mme SCHMIDT Marie-Elisabeth<br>Professeur des Ecoles Spécialisé | M. BOURDOT Didier<br>Directeur Adjoint IME Bel Air<br>Dijon |

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations de parents d'élèves :

|   |                 |
|---|-----------------|
| - Titulaire :   | - Suppléant : / |
| M. CHOMEL Nicolas<br>(F.C.P.E.) 48 Rue Claude Hoin<br>21000 Dijon |                 |

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations des familles des enfants et adolescents handicapés :

|  |                 |
|--|-----------------|
| - Titulaire :  | - Suppléant : / |
| Mme MAITRE Monique<br>(A.D.A.P.E.I.)<br>39 rue Léonard de Vinci<br>21000 Dijon |                 |

Secrétaire : M. BUGNON Jean-Louis, Professeur des Ecoles Spécialisé

#### C.C.P.E. DIJON-SUD

Présidence : M. MINEL Robert – I.E.N. Dijon-Sud  
Suppléante : M. MELKA Serge – C.P.A.I.E.N. Dijon-Sud

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par l'Inspectrice d'Académie :

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| - Psychologue scolaire :                 | - Suppléante :                        |
| Mme CHEVASSUS Martine<br>RASED Dijon-Sud | Mme JOBERT Evelyne<br>RASED Dijon-Sud |

|  |   |
|--|---|
| - Professeur des Ecoles Spécialisé :       | - Suppléante :                          |
| Melle BAUMANN Christine<br>RASED Dijon-Sud | Mme NADOUCE Raymonde<br>RASED Dijon-Sud |

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par le D.D.A.S.S., dont au moins un médecin :

|   |   |
|---|---|
| - Titulaire :                                 | - Suppléante :                                  |
| Mme LETEUIL-GARRIGUE<br>CMS Dijon Voltaire    | Mme le Docteur MAGDELAINE<br>CMS Dijon Voltaire |
| - Titulaire :                                 | - Suppléante :                                  |
| Mme BOUILLLOT Michèle<br>Psychologue I.S.C.O. | Mme TANGUY<br>Psychologue I.S.C.O.              |

\* Une personne ayant des responsabilités dans un ou plusieurs établissements privés accueillant des enfants handicapés, sur proposition conjointe du D.D.A.S.S. et de l'I.A. :

|  |                 |
|--|-----------------|
| - Titulaire :  | - Suppléant : / |
| M. DUFOUR Christophe<br>Directeur Adjoint Clos Chauveau<br>à Dijon |                 |

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations de parents d'élèves :

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| - Titulaire : / | - Suppléant : / |
|-----------------|-----------------|

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations des familles des enfants et adolescents handicapés :

|   |                 |
|---|-----------------|
| - Titulaire :   | - Suppléant : / |
| Mme PERNIN Marie-Josèphe<br>1, rue du Maroc – 21000 Dijon<br>(A.D.A.P.E.I.) |                 |

Secrétaire : Mme SOILLY Pascale, Professeur des Ecoles Spécialisé

#### C.C.P.E. BEAUNE

Présidence : Mme VACHON-BELORGEY Arlette – I.E.N. Beaune  
Suppléante : Mme le Docteur BLANC Marie-Christine – C.M.S. Clos Maire Beaune

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par l'Inspectrice d'Académie :

|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| - Psychologue scolaire :                  | - Suppléante :                      |
| M. DUFOIN Claude<br>RASED Beaune          | Mme HASSAN Maryline<br>RASED Beaune |
| - Professeur des Ecoles Spécialisé :      | - Suppléant : /                     |
| M. BOUARD Alain<br>RASED Beaune Peupliers |                                     |

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par le D.D.A.S.S., dont au moins un médecin :

|  |   |
|--|---|
| - Titulaire :  | - Suppléante :  |
| Mme le Dr BLANC Marie-Christine<br>CMS Clos Maire Beaune | Mme le Dr BERNARD Annie<br>CMS Clos Maire Beaune            |
| - Titulaire :  | - Suppléante :  |
| Mme CHANEMBAUD Annie<br>Psychologue I.S.C.O.             | Mme JACOB Cécile<br>Psychiatre Centre Guidance<br>Infantile |

\* Une personne ayant des responsabilités dans un ou plusieurs établissements privés accueillant des enfants handicapés, sur proposition conjointe du D.D.A.S.S. et de l'I.A. :

|  |   |
|--|---|
| - Titulaire :  | - Suppléante :  |
| Mme CORNIL Françoise<br>Directrice de l'IME du square de Cluny<br>à Beaune | M. POUPON Daniel<br>Directeur Institut Charles<br>Poisoit à Chenôve |

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations de parents d'élèves :

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| - Titulaire : / | - Suppléant : / |
|-----------------|-----------------|

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations des familles des enfants et adolescents handicapés :

|               |                |
|---------------|----------------|
| - Titulaire : | - Suppléante : |
|---------------|----------------|

M. PELLETIER Jean  
(U.N.A..P.E.I.)  
42 Fbg Saint Nicolas  
21200 Beaune

Mme KOPP Josette  
(Association Personnage)  
70 rue du Fbg Madeleine  
21200 Beaune

Secrétaire : M. MIGNARDOT Francis, Professeur des Ecoles Spécialisé

#### C.C.P.E. CHATILLON-SUR-SEINE

Présidence : M. COLIN Arnaud – I.E.N. Châtillon-sur-Seine  
Suppléante : Mme GORZEGNO Annie – C.P.C. EPS  
Châtillon-sur-Seine

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par l'Inspectrice d'Académie :

- Psychologue scolaire : - Suppléant : /

Mme. JACQUES Olga

RASED Is sur Tille

- Professeur des Ecoles Spécialisé : - Suppléante :

Mme MUNIER-LEPINE Odile

SESSAD Sapin Bleu à Montbard

Mme SANTISO Suzanne

RASED Montbard

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par le D.D.A.S.S., dont au moins un médecin :

- Titulaire : - Suppléante :

Mme le Docteur CUBILLE Sylvie

CMS Châtillon s/Seine et Montchapet

- Titulaire :

Mme le Docteur PERNIN Jacqueline

Pédopsychiatre Hôpital Semur

Mme le Dr DURLET Colette

CMS Semur-en-Auxois

- Suppléante :

M. le Docteur NEMOURA

Pédopsychiatre Hôpital Semur

\* Une personne ayant des responsabilités dans un ou plusieurs établissements privés accueillant des enfants handicapés, sur proposition conjointe du D.D.A.S.S. et de l'I.A. :

- Titulaire : - Suppléant :

M. PREVOST Richard

Directeur IME-SESSAD

Le Petit Versailles à Châtillon,

l'Eventail à Semur, CME et SESSAD

Le Sapin Bleu à Montbard

Mme MARCHAND Noëlle

Sous-Directrice IME-SESSAD

Le Petit Versailles

à Chatillon

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations de parents d'élèves :

- Titulaire : - Suppléant :

Mme DUCLOS Patricia

(PEEP)

21 rue Marmont

21400 Châtillon-sur-Seine

Mme LECOQ-ROUSSELET Sabine

(F.C.P.E.)

La Petite Dame Guye

21400 Châtillon-sur-Seine

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations des familles des enfants et adolescents handicapés :

- Titulaire : / - Suppléant : /

Secrétaire : Mme MARTRY Marie-Claude, Professeur des Ecoles

#### C.C.P.E. CHENOVE

Présidence : M. DESVIGNES Jacques – I.E.N. Chenôve  
Suppléante : Mme MANZONY Jocelyne – C.P.A.I.E.N. Chenôve

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par l'Inspectrice d'Académie :

- Psychologue scolaire : - Suppléante :

Mme BERTRAND Pascale

RASED Chenôve

- Professeur des Ecoles Spécialisé :

M. CANNET Roland

CLIS Bourdenières Chenôve

Mme STRAUSS Chantal

RASED Chenôve

- Suppléant :

M. PETOT Joël

RASED Chenôve

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par le D.D.A.S.S., dont au moins un médecin :

- Titulaire : - Suppléante :

Mme le Dr NECTOUX Marie-Odile

CMS Chenôve

Mme le Dr CATAJAR Nathalie

CMS Dijon Voltaire

- Titulaire :

Mme GOBY Nelly

Directrice Ecole des Enfants Malades

CHRU Dijon

- Suppléant :

M. PERCEAU Jean

Responsable pédagogique de

l'I.S.C.O. CHS Dijon

\* Une personne ayant des responsabilités dans un ou plusieurs établissements privés accueillant des enfants handicapés, sur proposition conjointe du D.D.A.S.S. et de l'I.A. :

- Titulaire :

M. RACINE Yves

Directeur Adjoint du Clos Chauveau

à Dijon

- Suppléante :

Mme DEBARRE Marie-Noëlle

Chef de Service au Clos

Chauveau à Dijon

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations de parents d'élèves :

- Titulaire :

Mme PHILIPPE Annie

4 rue Raymond Aron - 21240 Talant

(PEEP)

- Suppléant : /

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations des familles des enfants et adolescents handicapés :

- Titulaire :

Mme HANQUET Nicole

(A.P.E.D.A.C.O.)

4 rue Pierre Larousse

21000 Dijon

- Suppléante :

Mme GILOT Agnès

(A.P.E.D.A.C.O.)

4 rue de la Fabrique

21560 Couternon

Secrétaire : Mme CHAPPARD Jacqueline, Professeur des Ecoles Spécialisé

#### C.C.P.E. SEMUR EN AUXOIS

Présidence : M. Niant Jean-Pierre – I.E.N. Semur-en-Auxois  
Suppléant : Mme le Docteur DURLET – CMS Semur en Auxois

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par l'Inspectrice d'Académie :

- Psychologue scolaire :

Mme TARBAY Odile

RASED Semur

- Professeur des Ecoles Spécialisé :

Mme BEGUIN Martine

RASED Semur

- Suppléante :

Mme ANDRE Annick

RASED Semur

- Suppléante :

Mme BOUDIER Chantal

RASED Semur

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par le D.D.A.S.S., dont au moins un médecin :

- Titulaire :

Mme le Docteur DURLET Colette

CMS Semur-en-Auxois

- Suppléante :

Mme le Docteur CUBILLE Sylvie

CMS Châtillon s/Seine et

Montchapet

- Titulaire :

Mme le Docteur NEMOURA

Pédopsychiatre Hôpital de Semur

- Suppléante :

Mme le Dr PERNIN Jacqueline

Pédopsychiatre Hôpital Semur

\* Une personne ayant des responsabilités dans un ou plusieurs établissements privés accueillant des enfants handicapés, sur proposition conjointe du D.D.A.S.S. et de l'I.A. :

- Titulaire :

M. LARIBE Dominique

Directeur IME-SESSAD

à Aisy-sous-Thil

- Suppléant :

M. PREVOST Richard

Directeur IME - SESSAD Le

Petit Versailles à Châtillon,

l'Eventail à Semur, CME et

SESSAD Le Sapin Bleu à Mont-

bard

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations de parents d'élèves :

- Titulaire :

Mme BRUNET Maryse

(F.C.P.E.)

39 rue des Fourneaux

21210 Saulieu

- Suppléant :

M. GUENIFFEY Philippe

(F.C.P.E.)

Villeneuve

21140 Villars et Villenotte



\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations des familles des enfants et adolescents handicapés :

- Titulaire :  
Mme FRACHEBOIS  
6 rue S. Allende  
21500 Montbard  
(ADAPEI)

- Suppléante :  
Mme MUNIER  
18 rue de Cessey  
21350 VITTEAUX  
(ADAPEI)

Secrétaire : Mme POINSOT Catherine, Professeur des Ecoles

#### C.C.P.E. VAL DE SAONE

Présidence : M. BORDIN René – I.E.N. Val de Saône  
Suppléante : Mme. GREHAIGNE Christine – C.P.A.I.E.N. Val de Saône

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par l'Inspectrice d'Académie :

- Psychologue scolaire :  
Mme ROLLET Sylvie  
RASED Val de Saône

- Suppléante :  
Mme BAUCHET Colette  
RASED Val de Saône

- Professeur des Ecoles Spécialisé :  
Mme BUTTARD Joëlle  
RASED Val de Saône

- Supplément :  
M. VALLON Nicolas  
RASED Val de Saône

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par le D.D.A.S.S., dont au moins un médecin :

- Titulaire :  
Mme le Dr MAGDELAINE Sylvie  
CMS Dijon Valendons

- Suppléante :  
Mme le Dr LILETTE Hélène  
CMS Dijon Valendons

- Titulaire :  
M. le Docteur LABOPIN  
Médecin Chef CMP I.S.C.O.

- Suppléante :  
Mme DEBELFORT-ROLLET  
Fanny  
Psychologue – I.S.C.O.

\* Une personne ayant des responsabilités dans un ou plusieurs établissements privés accueillant des enfants handicapés, sur proposition conjointe du D.D.A.S.S. et de l'I.A. :

- Titulaire :  
Mme TERRAZ Murielle  
12, impasse des Tilleuls - 21800 Quetigny  
Enseignante Coordinatrice  
du SESSAD « Les Pays »

- Supplément : /

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations de parents d'élèves :

- Titulaire :  
Mme CUBELLS Juanita  
(F.C.P.E.) 54 rue des Rosiers  
21130 Villers les Pots

- Suppléante :  
Mme MEYER Jacqueline  
(F.C.P.E.) 3 Chemin des  
Grebottes  
21130 Athée

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations des familles des enfants et adolescents handicapés :

- Titulaire : /

- Supplément : /

Secrétaire : M. BEULAT Christian, Professeur des Ecoles Spécialisé

b) Commission de Circonscription compétente pour les jeunes qui relèvent de l'enseignement Second Degré (C.C.S.D.) :

Présidence : Mme SIVIRINE Anne, Inspectrice d'Académie,  
Directrice des Services Départementaux de  
l'Education Nationale

Supplément : M. WEBER Maurice, I.E.N., Adjoint à l'Inspectrice  
d'Académie

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par l'Inspectrice d'Académie :

- Titulaire :  
I.E.N. A.I.S  
Mme THEVENIN Marie-Geneviève

- Suppléante :  
Mme TIZIO Nadine  
Enseignante Spécialisée  
Bureau des Intégrations Scolaires  
Inspection Dijon A.I.S.

- Directeur de S.E.G.P.A. :  
M. DALLER André  
Directeur SEGPA Dijon Les Lentillères

- Supplément :  
M. JACQUET René  
Directeur SEGPA Dijon Bachelard

\* Deux membres proposés en raison de leur compétence par le D.D.A.S.S., dont au moins un médecin :

- Titulaire :  
Mme le Dr LILETTE Hélène  
CMS Dijon Valendons

- Suppléante :  
Mme le Dr DEVIDAL Catherine  
CMS Dijon Maladière

- Titulaire :  
Mme VAUTROT Ghislaine  
Cadre de santé en pédopsychiatrie Service ISCO

- Supplément : /

\* Une personne ayant des responsabilités dans un ou plusieurs établissements privés accueillant des enfants handicapés, sur proposition conjointe du D.D.A.S.S. et de l'I.A. :

- Titulaire :  
LECOANET Christian  
Directeur de l'IME SESSAD  
La Rente de Bel Air à Dijon

- Suppléante : M.  
Mme TOMASELLI Jocelyne  
Directrice de l'IME-SESSAD  
Les Ecayennes à Dijon

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations de parents d'élèves :

- Titulaire :  
Mme GABRIEL Marie-Thérèse (F.C.P.E.)  
18 rue Charles de Montalembert - Dijon

- Supplément :  
M. RIGER Gérard (F.C.P.E.)  
11 rue Jean Baptiste Baudin -  
Dijon

\* Une personne qualifiée par sa profession ou son expérience, sur proposition des associations des familles des enfants et adolescents handicapés :

- Titulaire :  
Mme LANDRY Françoise  
(A.P.A.J.H. 21)  
7, avenue du Lac – 21000 Dijon

- Suppléante :  
Mme LAMOUREUX Régine  
(A.P.A.J.H. 21)  
8, avenue Victor Hugo -  
21000 Dijon

Secrétaires : Mme GUENIN Edwige, Professeur des Ecoles  
Spécialisé  
M. PORRET-BLANC Alain, Professeur des Ecoles  
Spécialisé

**Article 2 :** La durée du mandat des membres ci-dessus désignés est fixée à trois années.

**Article 3 :** L'arrêté préfectoral 205/DCI du 23/06/2000, portant renouvellement des commissions de circonscriptions, modifié le 26/10/00, le 21/09/01, le 9/04/02 et le 11/02/03 est abrogé.

**Article 4 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, Mme l'Inspectrice d'Académie, Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale et M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

#### Arrêté DDASS n° 03.695 du 12 décembre 2003 - Dotation de "soins" 2003 de la Maison de retraite "Les Ophéliades" à Dijon EHPAD conventionné

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

ARRETE

N° FINESS : 210010724

**Article 1 :** Les tarifs de soins journaliers ainsi que la dotation globale de financement relative aux soins applicables à la maison de retraite « Les Ophéliades » à DIJON sont fixés pour l'année 2003, comme suit :

\* Tarifs de soins journaliers pour les personnes de + 60 ans  
 Relevant des GIR 1 et 2 ..... 22.32 •  
 Relevant des GIR 3 et 4 ..... 16.53 •  
 Relevant des GIR 5 et 6 ..... 10.76 •

\* Tarif de soins journaliers pour les personnes de – 60 ans .. 16.94 •

\* Dotation Globale de Financement « soins » ..... 42 575 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux à 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
 Le Directeur de la DDASS,  
 R. BONHOMME

**Arrêté DDASS n° 03.699 du 15 décembre 2003 - Dotation de "soins" 2003 de la Maison de retraite "Les Doyennés des Grands Crus" à Dijon EHPAD conventionné**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
 Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRETE**

N° FINESS : 210001848

**Article 1 :** Les tarifs de soins journaliers ainsi que la dotation globale de financement relative aux soins applicables à la maison de retraite "Les Doyennés des Grands Crus" à DIJON sont fixés pour l'année 2003, comme suit :

\* Tarifs de soins journaliers pour les personnes de + 60 ans  
 Relevant des GIR 1 et 2 ..... 20.85 •  
 Relevant des GIR 3 et 4 ..... 15.37 •  
 Relevant des GIR 5 et 6 ..... 9.89 •

\* Tarif de soins journaliers pour les personnes de – 60 ans .. 15.71 •

\* Dotation Globale de Financement « soins » ..... 44 504 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux à 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
 Le Directeur de la DDASS,  
 R. BONHOMME

**Arrêté DDASS n° 03.700 du 16 décembre 2003 - Forfait de soins 2003 - Compte administratif 2002 - Services de soins à domicile géré par la FEDOSAD**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
 Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRETE**

N° FINESS : 210983995

**Article 1 :** Le présent arrêté préfectoral annule et remplace les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 03.683 du 11 décembre 2003 portant minoration de la dotation 2003 du SSAD géré par la F.E.D.O.S.A.D. au titre de l'incorporation de l'excédent constaté à la clôture de l'exercice 2002.

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux

à 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
 Le Directeur de la DDASS,  
 R. BONHOMME

**Arrêté n° 03.711 du 18 décembre 2003 fixant provisoirement le montant du remboursement pour l'année 2003, des frais de tutelle et curatelle d'État gérées par l'U.D.A.F. Côte d'Or**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
 Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRETE**

**Article 1 :** Le montant du remboursement des frais de Tutelle et Curatelle d'État, exercées par l'Union Départementale des Associations Familiales de Côte d'Or est fixé provisoirement, pour l'exercice 2003, à : 392 284, 34 •

**Article 2 :** Conformément à l'arrêté ministériel du 15 janvier 1990 modifié sus visé, la dotation fixée à l'article 1<sup>er</sup> tient compte de la contribution des personnes protégées à leurs frais de tutelle.

**Article 3 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou, à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
 Le Secrétaire Général,  
 Olivier du CRAY

**Arrêté DDASS n° 03.712 du 18 décembre 2003 fixant provisoirement le montant du remboursement pour l'année 2003, des frais de tutelle et curatelle d'État gérées par le C.H.S. "La Chartreuse"**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
 Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRETE**

**Article 1 :** Le montant du remboursement des frais de Tutelle et Curatelle d'État exercées par le Centre Hospitalier Spécialisé «La Chartreuse» est fixé provisoirement pour l'exercice 2003 à : 32 045 •

**Article 2 :** Conformément à l'arrêté ministériel du 15 janvier 1990 modifié sus visé, la dotation fixée à l'article 1<sup>er</sup> tient compte de la contribution des personnes protégées à leurs frais de tutelle.

**Article 3 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, ou, à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
 Le Secrétaire Général,  
 Olivier du CRAY

**Arrêté n° 718 du 19 décembre 2003 refusant la création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 33 places (28 places d'accueil permanent, 2 places d'accueil temporaire et 3 places d'accueil de jour) A.D.A.P.E.I. de la Côte d'Or  
 FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE d'Is-sur-Tille**

Conseil Général de la Côte d'Or  
 Direction Générale des Services  
 Direction Solidarité et Famille  
 53 bis, rue de la Préfecture  
 B.P. 1601  
 21035 DIJON CEDEX

Préfecture de la Côte d'Or  
 Direction Départementale des  
 Affaires Sanitaires et Sociales  
 16,18 rue Nodot  
 21000 DIJON

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,  
 VU la Loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et

l'Etat, complétée par la Loi n°83-663 du 22 janvier 1983,

VU la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

VU le Décret n°2003-1135 du 26 novembre 2003 relatif aux modalités d'autorisation de création, de transformation ou d'extension d'établissements et services sociaux et médico-sociaux,

VU la circulaire n°86-6 du 14 février 1986 relative à la mise en place d'un programme expérimental d'établissement d'hébergement pour adultes lourdement handicapés,

VU la demande présentée par l'A.D.A..P.E.I. de la Côte d'Or, tendant à la création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 33 places (28 places d'accueil permanent, 2 places d'accueil temporaire et 3 places d'accueil de jour) à Is-sur-Tille,

VU le dossier déclaré complet à la date du 9 juillet 2003,

VU l'avis favorable du Comité Régional de l'Organisation Sanitaire et Sociale dans sa séance du 16 décembre 2003, sous réserve que le promoteur : mène à bien sa réflexion sur une gestion spécifique de la structure ; précise le profil des personnes à accueillir ; propose une architecture des unités de vie, en référence à l'évolution des prises en charge dans le temps,

CONSIDERANT les besoins du département de la Côte-d'Or,

CONSIDERANT que la création de places de Foyer d'Accueil Médicalisé concorde avec le schéma départemental des établissements et des services d'accueil d'adultes handicapés, préconisant d'améliorer l'offre d'accueil pour répondre aux besoins de prise en charge et à la demande des adultes lourdement handicapés,

CONSIDERANT toutefois que le projet présente un coût de fonctionnement en année pleine qui n'est pas compatible avec le montant de la dotation mentionnée à l'article L 314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles concernant le financement des prestations par les organismes de Sécurité Sociale au titre de l'exercice en cours,

#### ARRETE

**Article 1 :** L'autorisation visée à l'article L313 -1 du Code de l'Action Sociale et des Familles est refusée à l'A.D.A.P.E.I. de la Côte d'Or en vue de créer un Foyer d'Accueil Médicalisé de 33 places (28 places d'accueil permanent, 2 places d'accueil temporaire et 3 places d'accueil de jour)

**Article 2 :** La demande portant sur les 33 places sollicitées fait l'objet du classement prévu à l'article L 313-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles et reste susceptible d'autorisation totale ou partielle dans un délai de 3 ans à compter du présent arrêté.

**Article 3 :** Si, dans un délai de trois ans, le coût prévisionnel de fonctionnement du projet se révèle en tout ou en partie compatible avec le montant de la dotation limitative départementale mentionnée à l'article L 314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles, l'autorisation totale ou partielle pourra être accordée sans qu'il soit à nouveau procédé aux consultations mentionnées à l'article L 313-4 du même code.

**Article 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié au Bulletin des Actes Administratifs du Département de la Côte d'Or et au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or. Il sera en outre affiché dans le délai de quinze jours suivant sa notification au demandeur, et pour une durée d'un mois, dans les locaux de la Préfecture de la Côte d'Or et de la mairie d'Is-sur-Tille.

**Article 6 :** M. le Directeur Général des Services Départementaux, M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du Présent arrêté.

Le Directeur Général des Services,      Le Secrétaire Général,  
Jean-Claude REY                              Olivier du CRAY

#### Arrêté D.D.A.S.S n° 03.713 du 22 décembre 2003 fixant la dotation globale de financement 2003 du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) TIVOLI géré par la SEDAP

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

#### ARRETE

**Article 1 :** La dotation globale de financement 2003 du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) TIVOLI sis à DIJON géré par la Société d'Entraide et d'Action Psychologique est fixée à : 596 227,00 •.

Le montant de chaque douzième s'établit à : 49 685,58 •.

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble les Thiers, 4 rue Piroux - 54 000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

#### Arrêté D.D.A.S.S n° 03.714 du 22 décembre 2003 fixant la dotation globale de financement 2003 du Centre Résidentiel Thérapeutique pour Toxicomanes La SANTOLINE et Appartement Relais gérés par la SEDAP

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

#### ARRETE

**Article 1 :** La dotation globale de financement 2003 du Centre Résidentiel Thérapeutique pour Toxicomanes «La Santoline» et Appartement Relais sis à MIRANDE, gérés par la Société d'Entraide et d'Action Psychologique est fixée à : 482 085,00 •.

Le montant de chaque douzième s'établit à : 40 173,75 •.

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble les Thiers, 4 rue Piroux - 54 000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication, ou à l'égard des personnes ou organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BOHOMME

#### Arrêté DDASS n° 2004-05 du 9 janvier 2004 rejetant la demande de l'Hôpital local de Vitteaux, visant à créer une Maison d'Accueil Spécialisée de 42 places

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

Vu Le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.313-4, L.313-8, L.314-3 et L.314-4, issus de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale,

Vu La loi n°75-534 du 30 juin 1975 modifiée d'orientation en faveur des personnes handicapées, notamment ses articles 30 et 31,

Vu La loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat et notamment son article 35,

Vu Le décret n°82-390 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des Commissaires de la République de région, à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans la région et aux décisions de l'Etat en matière d'investissements publics,

Vu Le décret n°2003-1135 du 26 novembre 2003 relatif aux modalités d'autorisation de création, de transformation ou d'extension d'éta-

blissements et services sociaux et médico-sociaux,

Vu L'avis favorable du comité régional de l'organisation sanitaire et sociale - section sociale -, dans sa séance du 16 décembre 2003, à la demande de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital Local de Vitteaux, visant à créer une maison d'accueil spécialisée de 42 places,

Considérant la qualité du projet et l'expérience des promoteurs dans la prise en charge des adultes handicapés présentant une déficience psychique,

Considérant que la création de places de maison d'accueil spécialisée concorde avec le schéma départemental des établissements et des services d'accueil d'adultes handicapés, préconisant d'améliorer l'offre d'accueil, pour répondre aux besoins de prise en charge et à la demande des adultes lourdement handicapés;

Considérant toutefois que le coût de financement du projet n'est pas compatible, pour l'année 2004, avec le montant de la dotation mentionnée à l'article L. 314-3 du code de l'action sociale et des familles, concernant le financement des prestations à la charge de l'assurance maladie,

### ARRÊTE

**Article 1 :** L'autorisation visée à l'article L 313-1 du code de l'action sociale et des familles, en vue de créer une maison d'accueil spécialisée de 42 places est refusée à l'Hôpital Local de Vitteaux.

**Article 2 :** La demande fait l'objet du classement prévu à l'article L 313-4 du code de l'action sociale et des familles et reste susceptible d'être autorisée en tout ou en partie dans un délai de trois ans à compter de la notification du présent arrêté,

**Article 3 :** Si dans le délai de trois ans visé à l'article 2, le coût prévisionnel de fonctionnement se révèle compatible avec le montant de la dotation limitative régionale, l'autorisation totale ou partielle pourra être accordée, sans qu'il soit à nouveau procédé aux consultations prévues à l'article L 314-4 du code de l'action sociale et des familles,

**Article 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Ministre de la Santé de la Famille et des Personnes Handicapées et/ou devant le tribunal administratif de Dijon, dans un délai de deux mois suivant sa notification,

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Côte d'Or. Il sera en outre affiché dans un délai de 15 jours suivant sa notification aux demandeurs et pour une durée d'un mois dans les locaux :

- de la Préfecture du département de la Côte d'Or,
- de la mairie de Vitteaux,

**Article 6 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, ainsi que M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Côte d'Or sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

### ORIENTATION ET SUIVI DES ETABLISSEMENTS DE SOINS

**Arrêté DDASS - ARHB/DDASS 21/2003-64 du 24 novembre 2003 modifiant le montant de la DGF du budget général au titre de 2003 du Centre Hospitalier Régional de Dijon**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

### ARRÊTE

N° FINESS : 210 780 581

**Article 1 :** La dotation globale de financement (secteur sanitaire) du Centre Hospitalier Régional de DIJON fixée par arrêté du 31 décembre 2002 est modifiée comme suit :

- Montant fixé précédemment à .....257 675 746,00 •

#### \* CREDITS RECONDUCTIBLES :

- Indemnité de service public exclusif des médecins universitaires : ..... 408 968,00 •
- Nouveau statut des praticiens attachés & praticiens associés : (585 attachés) ..... 796 996,00 •
- Congés maladie des praticiens à temps partiel : (15 Praticiens) ..... 24 106,00 •
- Prime multi-établissements attribuée à Mme le Dr Martin : 6 860,00 •
- Création d'un poste d'assistant hospitalo-universitaire en neurologie à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2003 :
- Création d'un poste de praticien hospitalier en gastro-entéro Hépatologie à compter du 1<sup>er</sup> mars 2003 : ..... 84 815,00 •
- Création d'un poste de praticien adjoint contractuel en odontologie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003 - M. AHOSSI : . 44 338,00 •
- Revalorisation du poste de M. AHOSSI : ..... 8 674,00 •
- Schéma des professions paramédicales :
  - . un cadre de santé enseignant spécialité anesthésie à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2003 : ..... 11 750,00 •
  - . un demi-poste d'IDE (formation aide soignante) à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2003 : ..... 3 500,00 •
- mise en place d'un centre de référence pour la prise en charge de la sclérose latérale amyotrophique :71 000,00 •
- Renforcement des moyens du centre mixte de ressources et de compétence pour la mucoviscidose ..... 133 000,00 •
- Troubles spécifiques d'apprentissage du langage Service de M. le Pr HUET ..... 152 000,00 •
- Création à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2003 des emplois Hospitalo-universitaires suivants :
  - . 2 PU-PH ..... 38 347,00 •
  - . 1 MCU - PH ..... 17 480,00 •
  - . 1 CCA - AHU ..... 13 833,00 •
- Hôpital 2007 : Bocage Central : ..... 1 000 000,00 •
- Consultation d'oncogénétique en lien avec le C.L.C.C. G F Leclerc ..... 52 850,00 •
- Réseau périnatalité : Création d'un poste d'assistant spécialiste Par transfert de crédits du CH de Beaune à/c du 1<sup>er</sup> août 2003 : ..... 18 700,00 •

#### \* CREDITS NON RECONDUCTIBLES :

- Allocations territoriales d'études aux étudiants de sages femmes et infirmiers : ..... 15 370,00 •
- Mutation du directeur de l'Hôpital local d'Arnay le Duc .. 17 175,00 •
- Professionnalisation des emplois jeunes : ..... 2 280,00 •
- Programme hospitalier de recherche clinique : ..... 416 000,00 •
- Innovations thérapeutiques :
  - . contrat INSERM/CHU : ..... 25 000,00 •
  - . toxique botulique (35 000 •) et cancer (6 900 •) : ..... 41 900,00 •
  - . XIGRIS : ..... 91 700,00 •
- Autres dispositifs coûteux, implants cochléaires : ..... 100 000,00 •

\* Application de l'article R 314.3.49 III : ..... + 299 350,42 •

Nouveau montant de la dotation globale : .....261 571 738,42 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire de NANCY, Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux 54000 NANCY dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté DDASS - ARHB/DDASS 21/2003-65 du 25 novembre 2003 modifiant le montant de la DGF sanitaire pour l'exercice 2003 de l'Hôpital local d'Arnay le Duc**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté du 22 janvier 2003, fixant le montant de la Dotation Globale de Financement pour la partie sanitaire de l'Hôpital d'ARNAY LE DUC sont modifiées comme suit :

- Budget général :  
Dotation globale fixée précédemment ..... 676 402,00 •  
*Crédits Non reductibles :*  
- Professionnalisation des emplois jeunes ..... 1 397,00 •  
- Moins value de recettes 2002 ..... 7 793,48 •

Nouveau montant de la Dotation globale ..... 685 592,48 •

- Budget USLD :  
Dotation globale fixée précédemment ..... 747 447,59 •

*Crédits reductibles :*  
- Transfert enveloppe médico-sociale ..... 14 510,00 •  
- Mesures personnel 2002 ..... 2 013,41 •  
- Actualisation 2003 ..... 8 757,00 •  
- Mesures salariales 2003 ..... 1 561,00 •  
- R.T.T. .... 15 868,00 •

*Crédits Non reductibles :*  
- Transfert enveloppe médico-sociale (Rappel 2002) .... 14 510,00 •

Nouveau montant de la Dotation globale ..... 804 667,00 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire de NANCY – Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de Lorraine, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB/DDASS 21 n° 2003.072 du 28 novembre 2003 modifiant le forfait journalier de soins de longue durée pour 2003 de la Résidence Notre Dame de la Visitation**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 19 mai 2003 susvisé sont modifiées comme suit :

«Le forfait journalier de soins de longue durée applicable à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2003 à la Résidence Notre Dame de la Visitation à DIJON est fixé à :

- Code 40 : Forfait soins de longue durée ..... 73,50 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire de NANCY – Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de Lorraine, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB/DDASS 21/2003-73 du 1<sup>er</sup> décembre 2003 modifiant le montant de la DGF pour 2003 du Centre de Rééducation Fonctionnelle Divio**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

N° FINESS : 21 078 0144

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté du 12 novembre 2003 fixant le montant de la dotation globale de financement du budget général pour 2003 sont modifiées comme suit :

Montant de la D.G.F. fixée précédemment : ..... 6 139 538 •

Mesures reductibles :  
- IFSI Croix Rouge QUETIGNY ..... 33 000 •

NOUVEAU MONTANT : ..... 6 172 538 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire de NANCY – Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Lorraine, immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB/DDASS 21/2003-74 du 2 décembre 2003 modifiant le montant de la DGF pour 2003 du Centre de Lutte contre le cancer "G-F Leclerc"**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

N° FINESS : 21 078 0417

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté du 20 novembre 2003 fixant le montant de la dotation globale de financement du budget général pour 2003 sont modifiées comme suit :

Montant de la D.G.F. fixée précédemment : ..... 31 694 870,71 •

Mesures reductibles :  
- Tensions budgétaires ..... 300 000,00 •

NOUVEAU MONTANT : ..... 31 994 870,71 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire de NANCY – Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Lorraine, immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB/DDASS 21/2003-75 du 2 décembre 2003 modifiant le montant de la DGF sanitaire pour l'exercice 2003 de l'Hôpital local d'Auxonne**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté du 12 novembre 2003 fixant le

montant de la dotation globale de financement du budget général pour 2003 sont modifiées comme suit :

Budeet général

Finess : 210987640

Montant de la D.G.F. fixée précédemment : ..... 1585 814,95 •  
 - Tensions budgétaires (Mesures reconductibles) ..... 80 000,00 •  
 NOUVEAU MONTANT : ..... 1665 814,95 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de Lorraine, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY- dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
 Le Directeur de la DDASS,  
 R. BONHOMME

**Arrêté ARHB/ DDASS 21/2003-76 du 2 décembre 2003  
 modifiant le montant de la DGF pour 2003 du budget général  
 du Centre Hospitalier de Semur en Auxois**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
 de l'Hospitalisation de Bourgogne

-----  
**ARRETE**

N° EJ : 21 078 0706

**Article 1 :** Les dispositions des arrêtés sus-mentionnés fixant le montant de la dotation globale de financement du budget général pour 2003 sont modifiées comme suit :

Montant de la D.G.F. fixée précédemment : ..... 27 146 583,12 •

Mesures reconductibles :

- Transformation d'un poste de PAC en Poste d'assistant  
 par redéploiement ..... 17 949,00 •

Mesures non reconductibles :

- Professionnalisation emplois jeunes ..... 933,00 •

NOUVEAU MONTANT : ..... 27 165 465,12 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire de NANCY – Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Lorraine, immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
 Le Directeur de la DDASS,  
 R. BONHOMME

**Arrêté ARHB/DDASS 21/2003-77 du 2 décembre 2003  
 modifiant le montant de la DGF sanitaire pour l'exercice 2003  
 de l'Hôpital local de Vitteaux**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
 de l'Hospitalisation de Bourgogne

-----  
**ARRETE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté du 12 novembre 2003 sont modifiées comme suit :

Budget général

FINESS 210987608

Dotation globale fixée précédemment : ..... 1 111 030,96 •  
 - Tensions budgétaires ..... 12 000,00 •  
 - Professionnalisation emplois jeunes ..... 1 542,00 •

Nouveau montant de la dotation globale : ..... 1 124 572,96 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire de NANCY - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de Lorraine, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY- dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
 Le Directeur de la DDASS,  
 R. BONHOMME

**Arrêté ARHB/DDASS 21 n° 2003.067 du 3 décembre 2003  
 modifiant le montant de la DGF 2003 du Centre Hospitalier  
 Spécialisé de la Chartreuse**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
 de l'Hospitalisation de Bourgogne

-----  
**ARRETE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 23 janvier 2003 susvisé sont modifiées comme suit :

« Pour l'exercice 2003, la dotation globale de financement du Centre Hospitalier de la Chartreuse est fixée à 45 942 384,17 • et se décompose de la façon suivante :

- BUDGET GENERAL

\* dotation initiale (arrêté du 8 juillet 2003) ..... 44 477 284,43 •  
 \* statut des praticiens attachés et associés  
 (concernant 28 attachés) ..... + 38 147,00 •  
 \* congés maladie des praticiens à temps partiel  
 (concernant 8 postes) ..... + 12 857,00 •  
 \* régularisation de transfert vers le médico-social ... + 3 656,00 •  
 \* ARTT médicale : crédits non reconductibles  
 - engagement de servir de 2 ans  
 (concernant 1 assistant) ..... + 7 250,00 •  
 - engagement de servir de 4 ans  
 (concernant 1 assistant) ..... + 14 500,00 •  
 \* allocation territoriale d'étude :  
 crédits non reconductibles ..... + 5 310,00 •  
 \* professionnalisation des emplois jeunes  
 (crédits non reconductibles) ..... + 1 566,00 •  
 -----  
 Dotation finale ..... 44 560 570,43 •

- BUDGET EHPAD

\* dotation initiale (arrêté du 8 juillet 2003) ..... 1 336 874,74 •  
 \* mesures de personnel au titre de 2002 ..... 3 520,00 •  
 \* actualisation 2003 ..... 14 778,00 •  
 \* mesures salariales au titre de 2003 ..... 2 754,00 •  
 \* crédits RTT ..... 23 887,00 •  
 -----  
 Dotation finale ..... 1 381 813,74 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire de NANCY – Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de Lorraine, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
 Le Directeur de la DDASS,  
 R. BONHOMME

**Arrêté ARHB / DDASS 21 n° 2003.071 du 4 décembre 2003  
 modifiant le montant de la DGF sanitaire et des tarifs de  
 prestations pour l'exercice 2003 de l'unité de soins palliatifs  
 "La Mirandière" à Quétigny**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
 de l'Hospitalisation de Bourgogne

-----  
**ARRETE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté en date du 8 mars 2003 susvisé sont modifiées comme suit :

« Pour l'exercice 2003, la Dotation Globale de Financement de l'Unité de Soins Palliatifs La Mirandière est fixée à :

- dotation globale précédente (arrêté du 30 juin 2003) .... 1 632 213 •
  - mesures salariales catégorielles  
(transposition du protocole filières) ..... + 4 400 •
  - fourniture d'oxygène, matériel ..... + 36 953 •
  - tensions budgétaires (crédits non reconductibles) ..... + 228 000 •
- 
- Dotation finale ..... 1 901 566 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire de NANCY – Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de Lorraine, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB/ DDASS 21/2003.78 du 4 décembre 2003 modifiant le montant de la DGF pour 2003 du budget général du Centre Hospitalier de Chatillon sur Seine et de Montbard**

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté du 23 janvier 2003 fixant le montant de la dotation globale de financement du budget général pour 2003 sont modifiées comme suit :

Montant de la DGF fixée précédemment : ..... 20 198 565 •

- Mesures reconductibles attribuées :
- Transformation de 2 postes de PAC en PH ..... 96 380 •
  - Nouveau statut des attachés (28 attachés) ..... 38 147 •
  - Congés maladie des PH tps partiel ..... 12 857 •
  - Primes multi-établissements ..... 6 860 •

- Mesures non reconductibles :
- Plus values de recettes (art R 714-3 49-III 1°) ..... - 139 934,69 •
  - ARTT médicale engagements de servir assistants ..... 58 000,00 •
  - Allocations territoriales d'études ..... 2 344,00 •
  - Professionnalisation emplois-jeunes ..... 2 267,00 •
- Crédits tensions budgétaires : ..... 300 000,00 •

NOUVEAU MONTANT DE LA D.G.F. .... 20 575 485,31•

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire de NANCY – Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Lorraine, immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB/ DDASS 21/2003-79 du 4 décembre 2003 modifiant le montant de la DGF pour 2003 du budget général de l'Hôpital local de Nuits Saint Georges**

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 23 janvier 2003

sus-visé, sont modifiées comme suit :

"Pour l'exercice 2003, la dotation globale de financement de l'Hôpital local de Nuits-Saint-Georges est fixée ainsi" :

- \* dotation initiale (arrêté du 23 janvier 2003) ..... 456 394,00 •
  - \* application de l'article R 714.3.49.III (plus value) ..... - 5 379,31 •
- 
- ..... 451 014,69 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire de NANCY – Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Lorraine, immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB - DDASS n° 21/2003-80 du 5 décembre 2003 modifiant le montant de la DGF pour l'exercice 2003 du Centre Hospitalier de Beaune (secteur sanitaire)**

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

N° FINESS : 210 780 714

**Article 1 :** Pour l'exercice 2003, la dotation globale de financement du centre hospitalier de Beaune (secteur sanitaire) est fixée comme suit :

- Dotation précédente (arr. du 25 juillet 2003) ..... 27 033 603 ,59 •

- \* Crédits reconductibles :
- création d'un poste de praticien hospitalier à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003 (centre référent en gériatrie) : ..... 50 890,00 •
  - nouveau statut des praticiens attachés et praticiens associés (30 attachés) : ..... 40 872,00 •
  - congés maladie des praticiens à temps partiel ..... 9 643,00 •
  - transfert des crédits réseau périnatalité vers le CHRU Dijon (assistant périnatalité) ..... - 18 700,00 •

S/Total reconductible ..... 82 705,00 •

- \* Crédits non reconductibles :
- Prime PH à recrutement prioritaire :  
Docteurs Venneville, Macon et Bultingaire ..... 33 830,00 •
  - Allocations territoriales d'études étudiants sages-femmes et infirmiers ..... 5 310,00 •

S/Total non reconductible ..... 39 140,00 •

Nouveau montant de la DGF : ..... 27 155 448,59 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire de NANCY – Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Lorraine, immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB/DDASS 21 n° 2003-68 du 8 décembre 2003 fixant le montant de la DGF pour 2003 de l'E.H.P.A.D. de l'Hôpital local d'Alise Sainte Reine (E.H.P.A.D. sanitaire)**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

N° FINESS entité juridique : 210780615  
N° FINESS établissement : 210983466

**Article 1 :** Pour l'exercice 2003, la dotation globale de financement de l'EHPAD de l'Hôpital d'Alise Sainte Reine est fixée comme suit :

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| * base fin 2002 : .....          | 1 115 361 • |
| * mesures personnel 2002 : ..... | 2 957 •     |
| actualisation 2003 .....         | 13 098 •    |
| crédits de remplacement .....    | 30 490 •    |
| mesures salariales 2003 .....    | 2 295 •     |
| crédits RTT .....                | 19 110 •    |

Total DGF ..... 1 183 311 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire de NANCY – Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Lorraine, immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB - DDASS 21 n° 2003-069 du 8 décembre 2003 modifiant la DGF 2003 de l'Hôpital local d'Is sur Tille**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

N° FINESS : 210780631

**Article 1 :** Les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 27 janvier 2003 susvisé sont modifiées comme suit :

Pour l'exercice 2003, la dotation globale de financement applicable à l'hôpital local d'IS SUR TILLE est fixée à : 1 027 655,75 •. Elle se décompose comme suit :

|  |              |
|--|--------------|
| - Budget Général   |              |
| * dotation initiale (arrêté du 27/1/2003) .....              | 997 128,00 • |
| * application de l'article R.714.3.49 III (plus value) ..... | - 7 758,72 • |

|   |                |
|---|----------------|
| * transfert de crédits vers l'EHPAD à compter du 1/4/2003 ..... | - 115 577,00 • |
|---|----------------|

Dotation finale ..... 873 792,28 •

|   |                |
|---|----------------|
| - Unité de soins de longue durée                                    |                |
| * dotation initiale (arrêté du 27/1/2003) .....                     | 615 454,47 •   |
| * fermeture de l'USLD à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2003 ..... | - 461 591,00 • |

Dotation finale ..... 153 863,47 •

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au Secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire de NANCY – Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Lorraine, immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB-DDASS 21/n° 2003.70 du 8 décembre 2003 modifiant le montant de la DGF sanitaire pour l'exercice 2003 du Centre Hospitalier de Saulieu**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

**Article 1 :** Budget général

Les dispositions de l'arrêté du 13 février 2003 fixant le montant de la dotation globale de financement du budget général pour 2003 sont modifiées comme suit :

Ancien montant de la DGF : 3 993 802 •

|  |          |
|--|----------|
| Crédits reconductibles                                 |          |
| Mesures P.A.C. ....                                    | 20 548 • |
| Statut des attachés .....                              | 13 624 • |
| Création d'un poste d'IDE à compter du 1 juillet ..... | 21 000 • |

|  |               |
|--|---------------|
| Crédits non reconductibles                 |               |
| Hôpital et prévention .....                | 3 900 •       |
| Allocations territoriales d'études : ..... | 3 406 •       |
| Plus-value de recettes .....               | - 18 001,39 • |

NOUVEAU MONTANT DE LA D.G.F. .... 4 038 278,61 •

**Article 2 :** Budget de soins de longue durée

- ancien montant du budget de l'U.S.L.D ..... 744 983 •

|   |          |
|---|----------|
| * crédits reconductibles attribués :    |          |
| - mesures statut personnel 2002 : ..... | 1969 •   |
| - actualisation 2003 : .....            | 8 833 •  |
| - mesures salariales 2003 : .....       | 1527 •   |
| - crédits RTT : .....                   | 16 209 • |

nouveau montant de la DGF de l'USLD : ..... 773 521 •

**Article 3 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la Commission Interrégionale de la Tarification Sanitaire de NANCY – Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de Lorraine, Immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté PREFECTURE-DDASS n° 03-679 du 16 décembre 2003 fixant le montant de la DGF 2003 des structures médico-sociales de l'Hôpital local d'Is sur Tille**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Pour l'exercice 2003, la dotation globale de financement des structures médico-sociales de l'Hôpital local d'Is Sur Tille est fixée à 1103 559,64 • comme suit :

- du 1<sup>er</sup> janvier au 31 avril 2003 :  
Maison de Retraite N° FINESS : 210984423  
(base 2003, soit 474 683 •, /12 mois) x 3 mois ..... 118 671,00 •

- à compter du 1<sup>er</sup> avril 2003 :  
EHPAD N° FINESS : 210984423  
\* conformément à la convention du 21 mai 2003 :  
base reconduite :  
(1 088 250,80 • / 12 mois) x 9 mois ..... 816 188,00 •  
transfert du budget H :  
(160 768,85 • / 12 mois) x 9 mois ..... 120 576,64 •  
soins de ville : 12 500 • / 12 mois x 9 mois ..... 9 375,00 •



|  |              |
|--|--------------|
| * mesures 2003 sur l'enveloppe PA :        |              |
| actualisation .....                        | 6 788,00 •   |
| avancement de grade au titre de 2002 ..... | 350,00 •     |
| avancement de grade au titre de 2003 ..... | 368,00 •     |
| enveloppe canicule .....                   | 8 384,00 •   |
| * mesures 2003 sur l'enveloppe USLD :      |              |
| mesures salariales au titre de 2002 .....  | 1 647,00 •   |
| actualisation 2003 .....                   | 7 307,00 •   |
| mesures salariales au titre de 2003 .....  | 1 279,00 •   |
| crédits au titre de la RTT .....           | 12 626,00 •  |
| TOTAL EHPAD à compter du 1/4/2003 .....    | 984 888,64 • |

**Article 2 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire de NANCY – Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Lorraine, immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
L'Inspecteur Principal,  
M. BAYOT

**Arrêté PREFECTURE-DDASS n° 03.682 du 16 décembre 2003 fixant le montant de la DGF et des forfaits journaliers pour 2003 des structures médico-sociales de l'Hôpital local d'Alise Sainte Reine**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

-----  
**ARRÊTE**

N° FINESS entité juridique : 210780615

**Article 1 :** Pour l'exercice 2003, la dotation globale des structures médico-sociales de l'Hôpital d'Alise Sainte Reine est fixée comme suit :

|  |              |
|--|--------------|
| - SSIAD N° FINESS de l'établissement : 210007480 |              |
| * dotation de base .....                         | 145 113,00 • |
| * actualisation .....                            | 2 177,00 •   |
| * avancement de grade au titre de 2002 .....     | 83,00 •      |
| * avancement de grade au titre de 2003 .....     | 87,00 •      |
| * enveloppe canicule .....                       | 1 989,00 •   |

\* Dotation finale SSIAD .....

|   |              |
|---|--------------|
| - HEPAD N° FINESS de l'établissement : 210986808          |              |
| * Dotation de base .....                                  | 976 912,00 • |
| * EAP des mesures soins de ville .....                    | 16 800,00 •  |
| * rémunération médecin (transfert du médico-social) ..... | 19 794,00 •  |
| * actualisation .....                                     | 14 493,00 •  |
| * avancement de grade au titre de 2002 .....              | 671,00 •     |
| * avancement de grade au titre de 2003 .....              | 705,00 •     |
| * enveloppe canicule .....                                | 16 065,00 •  |

\* Dotation finale HEPAD .....

**Article 2 :** Le montant des forfaits journaliers de soins applicables à l'Hôpital Local d'Alise Sainte Reine est fixé comme suit :

| Code | Discipline                 | Forfait journalier de soins |
|------|----------------------------|-----------------------------|
| 44   | SSIAD                      | 34.47 •                     |
| /    | FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE | 31.31 •                     |

**Article 3 :** Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire de NANCY – Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Lorraine, immeuble Les Thiers, 4 rue Piroux, 54000 NANCY – dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou, à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

-----  
L'Inspecteur Principal,  
M. BAYOT

**AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION  
DE BOURGOGNE**

**Arrêté ARHB-DDASS 21 n° 03-81 du 31 décembre 2003 modifiant la composition du conseil d'administration du Centre Hospitalier de Saulieu**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

-----  
**ARRETE**

**Article 1 :** Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté ARHB-DDASS 21 n° 01.035 du 30 avril 2001 susvisé sont modifiées comme suit :

- En qualité de représentant du personnel titulaire :  
  . Mme ORSELLI Evelyne  
  . Mme MARTIN Odile  
  . Mme L'HOSTE Mariette

**Article 2 :** Conformément aux dispositions de l'article R.714-2-14 du Code de la Santé Publique, le mandat des membres désignés ci-dessus prendra fin en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels ils ont été désignés.

**Article 3 :** MM. le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales et le Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Le Morvan à SAULIEU sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont mention sera faite au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARH/DDASS n° 2004-01 du 5 janvier 2004 modifiant la composition du conseil d'administration du Centre Hospitalier intercommunal de Chatillon sur Seine et de Montbard**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

-----  
**ARRETE**

**Article 1 :** La composition du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Intercommunal de CHATILLON-SUR-SEINE et de MONTBARD est modifié comme suit :

- En qualité de représentant des personnels titulaires relevant du titre IV du statut général des fonctionnaires :  
  - Mme Evelyne NEUGNOT  
  - Mme Marie-Régine BASTIEN  
  - M. Patrick MAGGIOTTO

**Article 2 :** Le mandat des représentants ci-dessus désignés prendra fin dans trois ans à compter de la date du présent arrêté.

**Article 3 :** Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Côte d'Or et le Président du conseil d'administration du Centre Hospitalier Intercommunal de CHATILLON-SUR-SEINE et de MONTBARD sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté et dont mention sera faite au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB /DDASS n° 2004.02 du 6 janvier 2004 modifiant la composition du conseil d'administration du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Dijon**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

**Article 1 :** La composition du conseil d'administration du Centre Hospitalier Régional de Dijon fixée par l'arrêté préfectoral du 12 avril 2001 susvisé est modifiée comme suit :

- En qualité de représentants du personnel titulaire :
  - . Mme Chantal DELHOMME
  - . M. Philippe MAROTEL
  - . Mme Madeleine MOREL
  - . Mme Frédérique MUGNIER
  - . Mme Marie-Antoinette GERBET

**Article 2 :** Le mandat des membres du Conseil d'Administration désignés ci-dessus prend fin en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels les intéressés ont été désignés ou élus.

**Article 3 :** MM. le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne, le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Côte d'Or et le Président du conseil d'administration du Centre Hospitalier Régional Universitaire de DIJON sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté et dont mention sera faite au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte d'Or.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**Arrêté ARHB /DDASS n° 2004.03 du 16 janvier 2004 modifiant la composition du conseil d'administration de l'Hôpital local d'Auxonne**

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne

**ARRETE**

**Article 1 :** La composition du conseil d'administration l'Hôpital Local d'Auxonne fixée par les arrêtés susvisés est modifiée comme suit :

- En qualité de représentants de la C.S.S.I :  
Mme BACHELEY Sylvie

**Article 2 :** Le mandat de ce membres du Conseil d'Administration prendra fin en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels l'intéressée a été désignée ou élue.

**Article 3 :** Messieurs le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Côte-d'Or et le Président du conseil d'administration de l'Hôpital Local d'AUXONNE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté et dont mention sera faite au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Côte-d'Or.

Le Directeur de la DDASS,  
R. BONHOMME

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES  
SERVICES VETERINAIRES**

**Arrêté n° 560 du 12 décembre 2003 portant sur le Comité départemental de la protection animale en Côte-d'Or**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le Code Rural, et notamment son Livre Deuxième et ses articles R. 214-1 à R. 214-5 ;  
VU l'avis de M. le Directeur départemental des Services Vétérinaires de la Côte-d'Or ;  
SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte-d'Or ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Il est institué auprès de M. le Préfet de la Côte-d'Or un comité départemental de la protection animale, chargé notamment :

1. D'évaluer la mise en œuvre des mesures permettant de lutter contre la divagation des animaux et de proposer les solutions adaptées pour remédier aux éventuelles difficultés rencontrées ;
2. D'évaluer et d'harmoniser les actions pouvant être menées pour encadrer la détention des animaux susceptibles de générer un trouble de la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques ;
3. D'harmoniser les modalités de prise en charge des animaux blessés ou accidentés sur la voie publique ;
4. De faciliter la mise en œuvre, avec les représentants professionnels et associatifs, d'une politique liée au bien-être des animaux, en matière d'élevage, de transport ou d'abattage ;
5. De faciliter les prises de décision concernant les animaux faisant l'objet de mauvais traitements ;
6. De donner son avis sur les caractéristiques de l'élevage et du commerce des animaux de compagnie dans le département et, le cas échéant, de proposer des mesures visant à encadrer ou à limiter leur développement, notamment pour les projets d'installation d'élevage ou de commerce des animaux de compagnie relevant du régime d'autorisation préfectorale au titre de la législation sur les installations classées ;
7. De préconiser des actions d'information, de sensibilisation ou d'harmonisation, d'une part, en matière de protection animale et, d'autre part, pour l'encadrement de la présence des animaux de compagnie en milieu urbain.

**Article 2 :** Le comité est présidé par le Préfet ou son représentant. Il comprend en outre :

1. Le président du conseil général ou son représentant ;
2. Le directeur départemental des services vétérinaires ou son représentant ;
3. La directrice départementale de l'agriculture et de la forêt ou son représentant ;
4. Le commandant du groupement départemental de gendarmerie ou son représentant ;
5. Le directeur départemental de la sécurité publique ou son représentant ;
6. Le directeur départemental des services de secours et d'incendie ou son représentant ;
7. Deux maires désignés par le Préfet :  
Titulaires : M. Antoine SANZ, maire d'Auxonne,  
M. Pierre POILLOT, maire de Vianges ;  
Suppléants : M. Jean-Noël COUZON, maire de Seurre,  
M. Bernard CHEVALIER, maire de Crécey-sur-Tille ;

8. Un représentant de la formation « faune sauvage captive » de la commission départementale des sites, perspectives et paysages :

Titulaire : M. Laurent GUYON,  
Suppléant : M. Pierre BERNARD ;

9. Le président de la chambre d'agriculture ou son représentant ;

10. Le président de la chambre de commerce ou son représentant ;

11. Le président du conseil régional de l'ordre des vétérinaires ou son représentant ;

12. Un représentant des organisations syndicales des vétérinaires libéraux les plus représentatives dans le département :

Titulaire : M. Jean-Jacques BYNEN, président du syndicat des vétérinaires d'exercice libéral de Côte-d'Or,  
Suppléant : M. Serge BECQUEVOORT ;

13. Deux représentants des organisations syndicales professionnelles agricoles les plus représentatives dans le département :

Titulaire : M. Hervé BENOIST D'ANTHENAY,  
représentant la FDSEA,

Suppléant : M. Dominique GUYON ;

Titulaire : M. Eric BIZE, représentant les Jeunes Agriculteurs,  
Suppléant : M. Jérôme MILLANVOYE ;

14. Deux représentants d'associations de protection animale les plus représentatives dans le département :

Titulaire : Mme Véronique TERRA,  
présidente de la SPA "Les Amis des Bêtes",  
Suppléant : Mme Aude LAFFONT, vétérinaire de cette association ;  
Titulaire : Mme Nicole BACQUE, présidente de la Société pour la Défense des Animaux de Bourgogne et de Franche Comté,  
Suppléant : M. Benjamin GONELLA, vice-président de cette association ;

15. Deux représentants d'associations locales de protection de la nature ou d'organismes gestionnaires de milieux naturels, de la faune et de la flore :

Titulaire : M. François JACQUET, président de la "COPRONAT",  
Suppléant : Mme Chantal BRIQUEZ, de la "COPRONAT" ;  
Titulaire : Mme Véronique VERMEIRE, membre de l' "Aile brisée",  
Suppléant : Mlle Leatitia MARTIN, permanente de l' "Aile brisée" ;

16. Un représentant des organisations syndicales les plus représentatives dans le département et dont l'objet concerne les prestations commerciales ou le commerce des animaux de compagnie :

Titulaire : M. Luc GENEVOIS, Bourgogne Espace Rural,  
Suppléant : M. Vivien BOURASSIN, Zoomarket ;

17. Un représentant de la société canine régionale :

Titulaire : M. Dominique PUVIS DE CHAVANNES,  
Suppléant : Mme Brigitte PUVIS DE CHAVANNES.

Les membres nommément désignés ci-dessus sont nommés pour une durée de trois ans.

Le Préfet peut inviter aux réunions du comité ou associer à ses travaux toute personne dont la collaboration est jugée utile.

Le procureur de la République ou son représentant sera systématiquement convié aux réunions du comité et de ses sections spécialisées.

**Article 3 :** Deux sections spécialisées sont organisées au sein du comité :

1) Une section spécialisée relative aux animaux de compagnie :

Outre les membres du Comité, sont systématiquement conviés aux réunions de cette section :

- M. le procureur de la République ou son représentant ;
- M. le président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Côte-d'Or ou son représentant ;
- Mme la présidente du RAPPEL ou son représentant.

2) Une section spécialisée relative aux animaux élevés à des fins agricoles :

Outre les membres du Comité, sont systématiquement conviés

aux réunions de cette section :

- M. le procureur de la République ou son représentant ;
- M. le président du Groupement Technique Vétérinaire de Côte-d'Or ou son représentant ;
- M. le président de la Mutualité Sociale Agricole de Côte-d'Or ou son représentant ;
- M. le président du Groupement de Défense Sanitaire de Côte-d'Or ou son représentant ;
- M. le président de l'Etablissement Départemental de l'Elevage de Côte-d'Or ou son représentant ;
- M. le président Association Départementale d'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA) de Côte-d'Or ou son représentant ;
- M. le président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Côte-d'Or ou son représentant ;
- M. le président de l'Œuvre d'Assistance aux Animaux d'Abattoir ou son représentant ;
- le maire de la commune et le conseiller général du canton concernés par un dossier ;
- le commandant de la brigade territoriale de gendarmerie du canton concerné par un dossier.

**Article 4 :** Le comité se réunit au moins deux fois par an afin d'établir un état des lieux des problèmes ayant trait à la présence de l'animal, des solutions qui ont pu être apportées aussi bien par les collectivités publiques que par voie associative ou professionnelle et des mesures à envisager pour améliorer les conditions de protection animale dans le département.

Il est réuni à la demande du Préfet. De la même façon, les sections spécialisées peuvent être réunies en tant que de besoin.

Les représentants des syndicats ou organisations professionnelles et associatifs du département qui composent le comité informent leurs membres et leurs adhérents de l'activité du comité.

**Article 5 :** Les avis du comité sont rendus à la majorité des deux tiers des membres présents.

**Article 6 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture et M. le Directeur départemental des services vétérinaires de la Côte-d'Or sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Côte-d'Or.

Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY

#### **Arrêté n° 137 du 26 décembre 2003 portant nomination d'une vétérinaire sanitaire**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le Code Rural, et notamment ses articles L.221-1, L.221-11, L.221-12, L.221-13, L.224-3 et L.241-1 ;

VU le Code Rural, et notamment ses articles R.224-1 à R.224-8, et R.224-10 à R.224-13 ;

VU le Code Rural, et notamment ses articles R.241-16 à R.241-24, et notamment R.241-23 ;

VU le Code Rural, et notamment ses articles R.221-17 à R.221-20

VU la demande de l'intéressée du 10 décembre 2003 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 438/DACI du 20 août 2002 donnant délégation de signature à M. René-Paul LOMI, Directeur départemental des services vétérinaires de Côte-d'Or ;

VU l'avis de M. le Directeur départemental des services vétérinaires de Côte-d'Or ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Côte-d'Or ;

#### **ARRÊTE**

**Article 1 :** Le mandat sanitaire prévu à l'article L 221-11 du Code Rural susvisé est octroyé dans le département de Côte-d'Or, à titre provisoire, pour une durée déterminée, à :

Mademoiselle BRIAMONT Nathalie

née le 17 mai 1974 à Verviers (Belgique)

Docteur Vétérinaire, inscrite au Tableau de l'Ordre des Vétérinaires de la région Bourgogne, sous le n° 17992

**Article 2 :** Le Docteur BRIAMONT Nathalie exercera son mandat sanitaire en qualité d'assistante des Docteurs BOMPY et MOLLI-MOUGEOT, vétérinaires sanitaires à Auxonne (21130) et sera placée sous la responsabilité de ceux-ci.

**Article 3 :** Le Docteur BRIAMONT Nathalie s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des missions figurant à l'article L.231-3 du code rural et notamment des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'Etat et des opérations de police sanitaire.

**Article 4 :** Le présent mandat sanitaire est accordé du 1er janvier 2004 au 31 août 2004.

Sauf procédure disciplinaire, il y serait mis fin si le Docteur BRIAMONT Nathalie cessait d'exercer en qualité d'assistante quelle que soit la cause de cette cessation de fonction.

**Article 5 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Côte-d'Or, M. le Directeur départemental des services vétérinaires de Côte-d'Or, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Côte-d'Or.

Le Directeur Départemental des Services Vétérinaires,  
René-Paul LOMI

#### Arrêté n° 002 du 7 janvier 2004 portant nomination d'un vétérinaire sanitaire

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la demande de l'intéressé en date du 24 novembre 2003 ;

#### ARRÊTE

**Article 1 :** Le mandat sanitaire prévu à l'article L 221-11 du Code Rural susvisé est octroyé dans le département de Côte-d'Or, à titre définitif à : Monsieur BAY Rémi

né le 10 janvier 1951 à Vitry sur Loire (71)

Docteur Vétérinaire, inscrit au Tableau de l'Ordre des Vétérinaires de la région Bourgogne, sous le n° 6039

**Article 2 :** Le Docteur BAY Rémi s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des missions figurant à l'article L.231-3 du code rural et notamment des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'Etat et des opérations de police sanitaire.

**Article 3 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Côte-d'Or, M. le Directeur départemental des services vétérinaires de Côte-d'Or, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Côte-d'Or.

Le Directeur Départemental des Services Vétérinaires,  
René-Paul LOMI

#### Arrêté n° 003 du 7 janvier 2004 portant nomination d'un vétérinaire sanitaire

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la demande de l'intéressé en date du 26 décembre 2003 ;

#### ARRÊTE

**Article 1 :** Le mandat sanitaire prévu à l'article L 221-11 du Code Rural susvisé est octroyé dans le département de Côte-d'Or, à titre provisoire, pour une durée de 6 mois, à :

Monsieur AMIOT Jocelyn

né le 28 octobre 1980 à Saint Rémy (71)

Vétérinaire, T1 PRO déclaré à l'Ordre des Vétérinaires de la région Bourgogne le 14 novembre 2003

**Article 2 :** M. Jocelyn AMIOT exercera son mandat sanitaire en qualité

d'assistant des Docteurs LAURENT, DESANLIS, COUROUBLE, BOHY et GROBBOIS, vétérinaires sanitaires à Epinac les Mines (71).

**Article 3 :** M. Jocelyn AMIOT s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des missions figurant à l'article L.231-3 du code rural et notamment des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'Etat et des opérations de police sanitaire.

**Article 4 :** Le présent mandat sanitaire provisoire est octroyé du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 19 juin 2004.

Sauf procédure disciplinaire, il y serait mis fin si M. Jocelyn AMIOT cessait d'exercer en qualité d'assistant quelle que soit la cause de cette cessation de fonction.

**Article 5 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Côte-d'Or, M. le Directeur départemental des services vétérinaires de Côte-d'Or, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Côte-d'Or.

Le Directeur Départemental des Services Vétérinaires,  
René-Paul LOMI

#### Arrêté n° 004 du 7 janvier 2004 portant nomination d'un vétérinaire sanitaire

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la demande de l'intéressé en date du 15 décembre 2003 ;

#### ARRÊTE

**Article 1 :** Le mandat sanitaire prévu à l'article L 221-11 du Code Rural susvisé est octroyé dans le département de Côte-d'Or, à titre provisoire, pour une durée déterminée, à :

Monsieur GONZALEZ Paul

né le 04 décembre 1972 à Grenoble (38)

Docteur Vétérinaire, inscrit au Tableau de l'Ordre des Vétérinaires de la région Rhône-Alpes sous le n° 18271

**Article 2 :** Le Docteur GONZALEZ Paul exercera son mandat sanitaire en qualité d'assistant des Docteurs VYNCKIER et KOEHRER, vétérinaires sanitaires à Verdun sur le Doubs (71).

**Article 3 :** Le Docteur GONZALEZ Paul s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des missions figurant à l'article L.231-3 du code rural et notamment des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'Etat et des opérations de police sanitaire.

**Article 4 :** Le présent mandat sanitaire provisoire est octroyé pour les périodes du 15 au 20 décembre 2003 et du 12 au 17 janvier 2004.

Sauf procédure disciplinaire, il y serait mis fin si M. GONZALEZ Paul cessait d'exercer en qualité d'assistant quelle que soit la cause de cette cessation de fonction.

**Article 5 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Côte-d'Or, M. le Directeur départemental des services vétérinaires de Côte-d'Or, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Côte-d'Or.

Le Directeur Départemental des Services Vétérinaires,  
René-Paul LOMI

#### Arrêté n° 005 du 8 janvier 2004 portant nomination d'un vétérinaire sanitaire

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la demande de l'intéressé en date du 17 décembre 2003 ;

#### ARRÊTE

**Article 1 :** Le mandat sanitaire prévu à l'article L 221-11 du Code Rural susvisé est octroyé dans le département de Côte-d'Or, à titre provisoire, pour une durée déterminée, à :

Monsieur MARIAGE Julien  
né le 21 mars 1978 à Epinal (88)

Docteur Vétérinaire, inscrit au Tableau de l'Ordre des Vétérinaires de la région Bourgogne sous le n° 17777

**Article 2 :** Le Docteur MARIAGE Julien exercera son mandat sanitaire en qualité d'assistant du Docteur DEGRIECK Stefaan, vétérinaire sanitaire à Saint seine l'Abbaye (21440).

**Article 3 :** Le Docteur MARIAGE Julien s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des missions figurant à l'article L.231-3 du code rural et notamment des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'Etat et des opérations de police sanitaire.

**Article 4 :** Le présent mandat sanitaire provisoire est octroyé pour les périodes du 24 novembre 2003 au 15 février 2004.

Sauf procédure disciplinaire, il y serait mis fin si M. MARIAGE Julien cessait d'exercer en qualité d'assistant quelle que soit la cause de cette cessation de fonction.

**Article 5 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Côte-d'Or, M. le Directeur départemental des services vétérinaires de Côte-d'Or, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Côte-d'Or.

L'Inspecteur de la Santé Publique Vétérinaire,  
Sophie JACQUET

#### Arrêté n° 006 du 9 janvier 2004 portant nomination d'un vétérinaire sanitaire

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU la demande de l'intéressé en date du 07 janvier 2004 ;

#### ARRÊTE

**Article 1 :** Le mandat sanitaire prévu à l'article L 221-11 du Code Rural susvisé est octroyé dans le département de Côte-d'Or, à titre provisoire, pour une durée déterminée, à :

Monsieur ARMAND Cyril  
né le 18 mai 1979 à Annecy (74)  
Vétérinaire, T1 PRO déclaré à l'Ordre des Vétérinaires de la région Bourgogne sous le n° 18745

**Article 2 :** M. ARMAND Cyril exercera son mandat sanitaire en qualité d'assistant des Docteurs DANCKAERS et HISLAIRE, vétérinaires sanitaires à Vitteaux (21).

**Article 3 :** M. ARMAND Cyril s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des missions figurant à l'article L.231-3 du code rural et notamment des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'Etat et des opérations de police sanitaire.

**Article 4 :** Le présent mandat sanitaire provisoire est octroyé du 07 janvier 2004 au 16 janvier 2004.

Sauf procédure disciplinaire, il y serait mis fin si M. ARMAND Cyril cessait d'exercer en qualité d'assistant quelle que soit la cause de cette cessation de fonction.

**Article 5 :** M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Côte-d'Or, M. le Directeur départemental des services vétérinaires de Côte-d'Or, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Côte-d'Or.

L'Inspecteur de la Santé Publique Vétérinaire,  
Sophie JACQUET

## DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

### Arrêté du 2 octobre 2003 portant modification de la composition du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le Code de la Sécurité Sociale ;  
VU la circulaire DSS/1B/n° 2000-142 du 14 mars 2000 relative à la mise en place des comités régionaux de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 septembre 2003 modifié portant nomination des membres du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville de la région Bourgogne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 03-49 BAG du 12 mai 2003 portant délégation de signature à Mme Jacqueline IBRAHIM, Directeur régional des affaires sanitaires et sociales de Bourgogne,

VU la lettre du 19 septembre 2003 de la fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés à but non lucratif proposant la candidature de M. C. VASSARD au lieu de la précédente candidature du Docteur MASSIN cette dernière étant l'objet d'une erreur ;

VU la fusion de la fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée et de l'union hospitalière privée en fédération hospitalière privée ;

SUR proposition du Directeur régional des affaires sanitaires et sociales ;

#### ARRETE

**Article 1 :** La composition du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville de la région Bourgogne, fixée par l'arrêté du 18 septembre 2003, est modifiée dans les conditions ci-après :

- 2) Représentants des professionnels de santé exerçant à titre libéral :  
Pour les infirmiers :  
Titulaire : \_\_\_\_\_ Suppléant : \_\_\_\_\_  
- Mme Agnès CHAUMONNOT - Mme Claudine KEHL
- 3) Représentants des établissements de santé :  
Pour la fédération hospitalière de France :  
- M. Michel BRAVAIS  
Pour la fédération des établissements d'hospitalisation et d'assistance privés :  
- M. Christian VASSARD  
Pour la fédération hospitalière privée :  
- M. Jean-Paul MACE

**Article 2 :** Toutes les autres dispositions de l'arrêté du 18 septembre 2003 demeurent inchangées.

**Article 3 :** M. le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et à celui de la préfecture du département.

Le Directeur régional des affaires sanitaires et sociales,  
Jacqueline IBRAHIM

### Arrêté du 9 décembre 2003 portant modification de la composition du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le Code de la Sécurité Sociale ;  
VU la circulaire DSS/1B/n° 2000-142 du 14 mars 2000 relative à la mise en place des comités régionaux de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville ;

VU les arrêtés préfectoraux des 18 septembre et 2 octobre 2003 modifiés portant nomination des membres du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville de la région Bourgogne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 03-49 BAG du 1<sup>er</sup> octobre 2003 portant délégation de signature à Mme Jacqueline IBRAHIM, Directeur régional des affaires sanitaires et sociales de Bourgogne,

VU la lettre du 6 novembre 2003 du Président de l'Union Régionale des syndicats dentaires confédérés de Bourgogne proposant les candidatures des Docteurs MAILHAC et ROBBE suite à la démission du Docteur BOUDET et au départ en retraite du Docteur SCHIRRER ;

VU la fusion de la fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée et de l'union hospitalière privée en fédération de l'hospitalisation privée ;

SUR proposition du Directeur régional des affaires sanitaires et sociales ;

#### ARRETE

**Article 1 :** La composition du comité régional de gestion du fonds d'aide à la qualité des soins de ville de la région Bourgogne, fixée par les arrêtés des 18 septembre et 2 octobre 2003, est modifiée dans les conditions ci-après :

2) Représentants des professionnels de santé exerçant à titre libéral :  
Pour les chirurgiens-dentistes :  
Titulaire : Suppléant :  
- Docteur Nicolas MAILHAC - Docteur Régis ROBBE

3) Représentants des établissements de santé :  
Pour la fédération de l'hospitalisation privée :  
- Monsieur Jean-Paul MACE

**Article 2 :** Toutes les autres dispositions des arrêtés des 18 septembre et 2 octobre 2003 demeurent inchangées.

**Article 3 :** M. le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et à celui de la préfecture du département.

Le Directeur régional des affaires sanitaires et sociales,  
Jacqueline IBRAHIM

#### Arrêté n° 04-01 du 13 janvier 2004 portant approbation du plan régional d'élimination des déchets d'activités de soins

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU - le Code de l'environnement, notamment ses articles L.541.1 à L.541.50 ;

- le Code de la santé publique, notamment ses articles R. 1335.1 à R.1335.8 ;

- le décret n° 96-1009 du 18 novembre 1996 relatif aux plans d'élimination des déchets industriels spéciaux ;

- l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2002 portant nomination des membres de la commission consultative pour l'élaboration du plan régional des déchets d'activités de soins.

VU les avis et observations recueillis lors de :

- la mise à disposition du public du projet de plan dans les préfectures et sous-préfectures de la région Bourgogne ;

- la consultation du Conseil Régional et des Conseils Régionaux limitrophes ;

- la consultation des Conseils d'Hygiène et des commissions d'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers ou assimilés des départements de la région Bourgogne ;

- l'avis de la commission du plan régional d'élimination des déchets d'activités de soins.

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

#### ARRÊTE

**Article 1 :** Le plan régional d'élimination des déchets d'activités de soins en région Bourgogne annexé (\*) au présent arrêté est approuvé pour une durée maximale de dix ans.

**Article 2 :** Le plan régional est révisable par décision du Préfet de région. Il est révisé selon une procédure identique à celle de son adoption. Lorsque les modifications projetées ne remettent pas en cause l'économie générale du plan, il n'y a pas lieu à consultation du public. La commission du plan est consultée sur le recours à cette procédure simplifiée.

**Article 3 :** La commission sera consultée sur les dossiers de demande d'installations d'incinération des déchets d'activités de soins.

**Article 4 :** Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, les Préfets des départements de la région Bourgogne, le Directeur régional des affaires sanitaires et sociales, les Directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales de la région Bourgogne, ainsi que les Inspecteurs des installations classées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera, d'une part publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région et des Préfectures des quatre départements de Bourgogne et d'autre part inséré dans un journal local de chacun des quatre départements de la région Bourgogne.

Le Préfet de la région de Bourgogne,  
Daniel CADOUX

(\*) Le plan annexé à l'arrêté ci-dessus est consultable sur le site de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales de la région Bourgogne à l'adresse suivante : <http://bourgogne.sante.gouv.fr>

#### AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION DE BOURGOGNE

Délibération n° 03.10.15 - B

**SA. Clinique de Chenôve – 42 Bd Henri Bazin à Chenôve**  
**Rejet d'une demande de création d'une UPATOU**

**Article 1 :** La demande de la S.A. Clinique de Chenôve, sise 42 Bd Henri Bazin à Chenôve, en vue de faire fonctionner une Unité de Proximité pour l'Accueil, le Traitement et l'Orientation des Urgences (UPATOU) dans les locaux de la Clinique qu'elle gère à la même adresse, est refusée.

**Article 2 :** La présente décision peut, en application des articles L 6122.10 et R 712.44 du Code de la Santé Publique, faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès de M. le Ministre de la Santé, de la Famille et des personnes Handicapées (Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins, sous-Direction de l'Organisation du Système de Soins – Bureau 04 – 8 avenue de Ségur – 75007 PARIS) dans un délai de 2 mois à partir de sa notification au demandeur.

Fait à Dijon, le 15 octobre 2003  
Le Président de la commission Exécutive,  
Jean-Louis SEGURA

#### Arrêté n° ARHB/URCAMB/2003-16 du 15 décembre 2003 portant composition du Comité Régional des Réseaux de Bourgogne

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation  
et le Directeur de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie,

VU le Code de la Sécurité Sociale, notamment les articles L 162-43, L 162-44 et L 162-46 et ses articles R 162-59 et suivants,

VU le Code de la Santé Publique, notamment son article L 6321-1,  
VU le décret 2002-1298 du 25 octobre 2002 relatif au financement des réseaux et portant application des articles L 162-43 à L 162-46 du code de la sécurité sociale et modifiant ce code,

VU le décret n° 2002-1463 du 17 décembre 2002 relatif aux critères de qualité et conditions d'organisation, de fonctionnement ainsi que

d'évaluation des réseaux de santé et portant application de l'article L 6321-1 du code de la santé publique,

VU la circulaire MIN/DHOS//DSS//CNAMTS/2002/ n° 610 du 19 décembre 2002 relative aux réseaux de santé, en application de l'article L 6321-1 du code de la santé publique et des articles L 162-43 à L 162-46 du Code de la Sécurité Sociale et des décrets n° 2002-1298 du 25 octobre 2002 relatif au financement des réseaux et n° 2002-1463 du 17 décembre 2002 relatif aux critères de qualité et conditions d'organisation, de fonctionnement ainsi que d'évaluation des réseaux de santé,

VU la circulaire CNAMTS n° 175-2002 du 30 décembre 2002 relative aux réseaux de santé,

VU la convention, en date du 11 avril 2003, relative à l'instruction conjointe des demandes de financement au titre de la dotation régionale des Réseaux en région Bourgogne entre le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation et le Directeur de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie, et notamment son article 3,

### ARRETEMENT

**Article 1 :** Le Comité Régional des Réseaux de Bourgogne est composé de la manière suivante :

Mme Jacqueline IBRAHIM, Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales ou son représentant ;

M. René BONHOMME, Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Côte d'Or ou son représentant ;

Mme Marie-Thérèse FORT, Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Nièvre ou son représentant ;

Mme Paule LAGRASTA, Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Saône et Loire ou Mme Geneviève FRIBOURG, Inspectrice Principal ;

M. Joël MAGDA, Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Yonne ou son représentant ;

M. le Docteur Henri CONSTANT, Vice-Président du Conseil Général de Côte d'Or ou son représentant ;

M. Jacky GUERINEAU, Directeur de la Solidarité au Conseil Général de la Nièvre ou son représentant ;

M. Robert ROLLAND, Conseil Général de Saône et Loire ou son représentant ;

M. le Docteur Jean-Marie ROLLAND, Député et président de la Commission Solidarité du Conseil Général de l'Yonne ou son représentant ;

Mme Joëlle MULLER, Déléguée interrégionale de l'ANHL ou son représentant ;

M. André GALLAND, Délégué FEHAP ou son représentant, M. André PROCCACI, délégué régional FEHAP ;

M. Daniel MARIE, Directeur Général du CHU et délégué régional FHF ou son représentant ;

M. Michel DUFAU, Directeur de la maison de convalescence "La Fougère" ou son représentant ;

M. le Docteur Matthieu PICARD de l'UPMLB ou son représentant ;

M. le Docteur Jacques MARCHET de l'UPMLB ou son représentant ;

Mme Jacqueline PERWEZ, personne qualifiée de l'URIOPS ou son représentant ;

M. le Docteur Bernard SCHMITT, Médecin Conseil Régional de Bourgogne - Franche Comté ou son représentant ;

Mme Marie-Joseph BEAUMONT, administrateur de l'association régionale MSA ou son représentant, Mme Marie-Thérèse PERNEY, vice présidente ;

M. Guy ANDRIOT, administrateur de la CPAM de Côte d'Or ou son représentant ;

Mme Nicole BENALET, présidente de la CPAM de la Nièvre ou son représentant ;

Mme Pascale REVERDY, administratrice de la CPAM de Saône et Loire ou son représentant ;

M. Paul GIRARD, Président de la CPAM de l'Yonne ou son représentant ;

M. Robert RORATO, Président du Conseil d'Administration de la CRAM de Bourgogne - Franche Comté ou son représentant ;

M. Bernard PAQUET, Président de la CMR de Bourgogne ou son représentant ;

M. Pierre JOUSSIER, administrateur de la Mutualité ou son représentant ;

M. Pierre BODINEAU, Président du Conseil Economique et Social ou son représentant ;

Mme Maryse GADREAU, Professeur à la faculté des sciences économiques de Dijon ou son représentant ;

Mme Bernadette LEMERY, Directrice de l'ORS de Bourgogne ou son représentant ;

M. Jean-Louis DRUETTE, représentant des usagers ou son représentant ;

**Article 2 :** Le présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région de Bourgogne, d'une part, et de la Préfecture du département de Côte d'Or, Nièvre, Saône et Loire et Yonne d'autre part.

**Article 3 :** M. le Secrétaire Général de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, en deux exemplaires originaux, le 15 décembre 2003  
Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne,      Le Directeur de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie de Bourgogne,  
Jean-Louis SEGURA      Pierre ROUTHIER

Délibération n° 03.12.17 - B

**Clinique de médecine physique "Les Rosiers" - DIJON (Côte-d'Or) – Renouvellement d'autorisation pour 23 places d'hospitalisation de jour de rééducation fonctionnelle polyvalente et cardiovasculaire.**  
-----

**Article 1 :** Le renouvellement de l'autorisation est accordé à la S.A. "Les Rosiers" sise 45 Bd Henri Bazin à DIJON pour 23 places d'hospitalisation de jour de rééducation fonctionnelle polyvalente et cardiovasculaire à la Clinique de médecine Physique "Les Rosiers" qu'elle gère à la même adresse.

**Article 2 :** La durée de validité de cette autorisation est de 10 ans à compter du 28 mai 2004.  
-----

Fait à Dijon, le 17 décembre 2003  
Le Président de la commission Exécutive,  
Jean-Louis SEGURA

Délibération n° 03.12.17 - C

**S.A. Clinique de Chenôve – 42 rue Henri Bazin - 21300 CHENOVE – Rejet d'une demande de création d'une unité de dialyse médicalisée de 10 postes et d'autodialyse assistée de 8 postes pour le traitement de l'insuffisance rénale chronique**  
-----

**Article 1 :** La demande de création d'une unité de dialyse médicalisée de 10 postes ainsi que d'une unité de dialyse assistée de 8 postes, à la Clinique de Chenôve, 42 boulevard Henri Bazin, est rejetée.

**Article 2 :** La présente décision peut, en application des articles L 6122.10 et R 712.44 du Code de la Santé Publique, faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès de M. le Ministre de la Santé, de la Famille et des personnes Handicapées (Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins, sous-Direction de l'Organisation du Système de Soins – Bureau 04 – 8 avenue de Ségur – 75007 PARIS) dans un délai de 2 mois à partir de sa notification au demandeur.

-----  
Fait à Dijon, le 17 décembre 2003  
Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation  
de Bourgogne,  
Président de la Commission Exécutive,  
Jean-Louis SEGURA

Délibération n° 03.12.17 -D

**Mutualité Française de la Côte-d'Or – 8,16 Bd Sévigné à Dijon  
– Clinique Médico-chirurgicale B. Joly – Autorisation  
d'activité de traitement de l'insuffisance rénale chronique  
par épuration extra rénale sous forme d'hémodialyse en  
unité de dialyse médicalisée (10 postes), d'hémodialyse en  
unité de dialyse assistée (8 postes), de dialyse à domicile  
(hémodialyse et dialyse péritonéale), d'hémodialyse en  
unité saisonnière**

**Article 1 :** La Mutualité Française de la Côte-d'Or, sise 8,16 boulevard de Sévigné à Dijon, est autorisée à exercer dans la Clinique Bénigne Joly, allée Roger Renard à Talant (Côte-d'Or) une activité de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra rénale sous forme :

- d'hémodialyse en unité de dialyse médicalisée (10 postes),
- d'hémodialyse en unité de dialyse assistée (8 postes),
- de dialyse à domicile (hémodialyse et dialyse péritonéale).

**Article 2 :** La Mutualité Française est autorisée aussi à pratiquer l'hémodialyse en unité saisonnière pour adultes et enfants de plus de huit ans séjournant temporairement en Côte-d'Or et relevant de traitement en unité de dialyse médicalisée, en auto dialyse ou à domicile

**Article 3 :** L'opération doit faire l'objet d'un commencement d'exécution dans un délai de 3 ans et être achevée dans un délai de 4 ans sous peine de caducité. Ces délais prennent effet à compter de la date de notification de la présente décision.

**Article 4 :** La durée de la présente autorisation est limitée à la durée de la période transitoire courant du 25 septembre 2002 au premier jour de la période exceptionnelle de dépôt des autorisations prévue à l'article 4 du décret 2002-1197 du 23 septembre 2002 qui sera ouverte par le Ministre chargé de la Santé.

**Article 5 :** L'autorisation d'exercer l'activité précitée ne deviendra effective qu'après le résultat positif de la visite de conformité prévue à l'article L. 6122-4 du Code de la Santé publique.

-----  
Fait à Dijon, le 17 décembre 2003  
Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation  
de Bourgogne,  
Président de la Commission Exécutive,  
Jean-Louis SEGURA

**Arrêté n° ARHB/URCAMB/2004-01 du 6 janvier 2004 fixant le  
calendrier des périodes de dépôt pour les demandes de  
financement au titre de la dotation régionale de  
développement des réseaux pour l'année 2004**

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne,  
Le Directeur de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie de  
Bourgogne,

VU le Code de la Sécurité Sociale, notamment les articles L 162-43, L 162-44 et L 162-46 et ses articles R 162-59 et suivants,

VU le Code de la Santé Publique, notamment son article L 6321-1,  
VU le décret 2002-1298 du 25 octobre 2002 relatif au financement  
des réseaux et portant application des articles L 162-43 à L 162-46 du  
code de la sécurité sociale et modifiant ce code,

VU le décret n° 2002-1463 du 17 décembre 2002 relatif aux critères  
de qualité et conditions d'organisation, de fonctionnement ainsi que  
d'évaluation des réseaux de santé et portant application de l'article L  
6321-1 du code de la santé publique,

VU la circulaire MIN/DHOS//DSS//CNAMTS/2002/ n° 610 du 19 décembre  
2002 relative aux réseaux de santé, en application de l'article  
L 6321-1 du code de la santé publique et des articles L 162-43 à L 162-  
46 du Code de la Sécurité Sociale et des décrets n° 2002-1298 du  
25 octobre 2002 relatif au financement des réseaux et n° 2002-1463  
du 17 décembre 2002 relatif aux critères de qualité et conditions d'or-  
ganisation, de fonctionnement ainsi que d'évaluation des réseaux de  
santé,

VU la circulaire CNAMTS n° 175-2002 du 30 décembre 2002 rela-  
tive aux réseaux de santé,

VU la convention relative à l'instruction conjointe des demandes  
de financement au titre de la dotation régionale de développement des  
réseaux en région Bourgogne entre l'ARH et l'URCAM de Bourgogne  
du 11 avril 2003 ;

**ARRETEMENT**

**Article 1 :** Les périodes de dépôts de dossier pendant lesquelles les  
promoteurs de réseaux peuvent déposer une demande de finance-  
ment au titre de la dotation régionale de développement des réseaux  
pour l'année 2004 ont les suivantes :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 29 février 2004

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2004

**Article 2 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes adminis-  
tratifs de la Préfecture de la région de Bourgogne d'une part, et de la  
Préfecture des départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-  
et-Loire et de l'Yonne.

**Article 3 :** Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de  
Bourgogne et le Directeur de l'Union Régionale des Caisses d'Assu-  
rance Maladie de Bourgogne, sont chargés, chacun en ce qui le con-  
cerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, en deux exemplaires originaux, le 6 janvier 2004  
Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne,  
Le Directeur de l'Union Régionale  
des Caisses d'Assurance Maladie  
de Bourgogne,  
Jean-Louis SEGURA  
Pierre ROUTHIER

**Arrêté n° ARHB/DRASS/2004-02 du 13 janvier 2004 modifiant  
l'arrêté en date du 16 juillet 2003 portant carte sanitaire des  
équipements matériels lourds soumis à un indice de  
besoins national**

Le Directeur de l'Agence régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne,

VU l'ordonnance n° 2003-850 du 4 septembre 2003 portant simpli-  
fication de l'organisation et du fonctionnement du système de santé et  
notamment son article 12 ;

VU l'arrêté du 21 décembre 2001 fixant l'indice de besoins nation-  
al relatif aux appareils d'imagerie et de spectrométrie par résonance  
magnétique nucléaire à utilisation clinique ;

VU les avis des trois Conférences Sanitaires de Secteurs ;

VU l'avis du Comité régional d'organisation sanitaire et sociale de  
Bourgogne en date du 08 janvier 2004 ;

VU la population de la Bourgogne (1 610 067 habitants) ;

VU l'avis de la Commission exécutive ;

**ARRETE**

**Article 1 :** L'article 2 de l'arrêté du 12 juillet 2002 est modifié ainsi :

L'indice de besoins régional en appareils d'imagerie ou de spec-  
trométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique est  
fixé à :

- 1 appareil par tranche de 140 000 habitants.

**Article 2 :** Le reste de l'arrêté du 12 juillet 2002 est sans changement.



**Article 3 :** Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales de Bourgogne, les Directeurs Départementaux des Affaires Sanitaires et Sociales des départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 13 janvier 2004  
Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne,  
Jean-Louis SEGURA

**Arrêté n° ARHB/DRASS/2004-03 du 13 janvier 2004 portant  
carte sanitaire en soins de suite et de réadaptation pour la  
région Bourgogne**

Le Directeur de l'Agence régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne,

VU le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6115-3, L.6121-2, L.6121-8, R.712-1 à R.712-12 et R.712-23 ;

VU l'arrêté ministériel du 9 décembre 1988 relatif à la fixation d'un indice de besoins pour les moyens d'hospitalisation en moyen séjour et en réadaptation fonctionnelle ;

VU le Schéma régional d'organisation sanitaire en soins de suite et de réadaptation ;

VU l'ordonnance n° 2003-850 du 4 septembre 2003 portant simplification de l'organisation et du fonctionnement du système de santé et notamment son article 12 ;

VU les avis des conférences sanitaires de secteur ;

VU l'avis du Comité régional d'organisation sanitaire et sociale de Bourgogne en date du 08 janvier 2004

VU l'avis de la Commission exécutive ;

VU la population de la Bourgogne (1 610 067) ;

**ARRETE**

**Article 1 :** L'indice de besoins afférents aux moyens d'hospitalisation en soins de suite et de réadaptation est fixé à 1,80 pour 1 000 habitants.

Cet indice s'applique à la population de la région sanitaire de Bourgogne.

**Article 2 :** Au sein de cet indice, l'indice de besoins afférents aux moyens d'hospitalisation pour la rééducation fonctionnelle est fixé à 0,50 pour 1 000 habitants.

**Article 3 :** L'arrêté de M. le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, en date du 12 octobre 1999, portant carte sanitaire en soins de suite et de réadaptation pour la région Bourgogne est abrogé.

**Article 4 :** La présente carte sanitaire est applicable jusqu'à la publication des dispositions du Schéma d'organisation sanitaire de 3<sup>e</sup> génération qui doit intervenir au plus tard deux ans après la publication de l'ordonnance 2003-850 du 4 septembre 2003.

Toutefois, à compter de la publication de l'ordonnance précitée la présente carte sanitaire n'est plus opposable aux structures d'hospitalisation à temps partiel.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région d'une part et des Préfectures de Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne d'autre part.

**Article 6 :** Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales de Bourgogne et les Directeurs Départementaux des Affaires Sanitaires et Sociales des départements de Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 13 janvier 2004  
Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation de Bourgogne,  
Jean-Louis SEGURA

**DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE DE BOURGOGNE**

**Lettre préfectorale du 27 novembre 2003 portant habilitation  
de la Chambre Régionale de Métiers de Bourgogne à  
collecter les versements exonérateurs de la taxe  
d'apprentissage**

Monsieur le Président,

Par correspondance en date du 5 novembre 2003, vous m'avez fait connaître l'intention de la Chambre Régionale de Métiers de Bourgogne de procéder à la collecte des versements des entreprises pouvant donner lieu à exonération de la taxe d'apprentissage.

Aussi, en application des dispositions :

- du code du travail, et notamment de son article L.118-2-4 ;
- de la loi n° 71-578 du 16 juillet 1971 relative à la participation des employeurs au financement des premières formations technologiques et professionnelles ;
- du décret n° 72-283 du 12 avril 1972 modifié relatif à la taxe d'apprentissage et portant application des dispositions de la loi n° 71-578 du 16 juillet 1971 précitée ;
- du décret n° 82-390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des préfets de région, à l'action des services de l'Etat dans la région et aux décisions de l'Etat en matière d'investissement public ;
- du décret n° 2002-597 du 24 avril 2002 relatif au financement des centres de formation d'apprentis et des sections d'apprentissage, et à la taxe d'apprentissage ;

Je vous informe que la Chambre Régionale de Métiers de Bourgogne, 46 boulevard de la Marne 21000 DIJON, est habilitée à collecter les versements pouvant donner lieu à exonération de la taxe d'apprentissage auprès des entreprises ayant leur siège social ou un établissement implanté en région de Bourgogne.

Je précise en outre, qu'en application des dispositions de l'article 7.III du décret n° 72-283 du 12 avril 1972 précité, la présente habilitation est subordonnée à la double condition de consacrer effectivement une partie de vos activités à des actions destinées à favoriser les premières formations technologiques et professionnelles, en particulier l'apprentissage, et d'assurer un suivi comptable des fonds collectés dans deux comptes séparés, l'un au titre de la fraction de la taxe d'apprentissage mentionnée à l'article L.118-3 du code du travail, et l'autre au titre du montant restant dû après application de ladite fraction.

La Chambre Régionale de Métiers de Bourgogne a par ailleurs l'obligation de transmettre à la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Bourgogne (Service régional de contrôle de la formation professionnelle), au plus tard le 30 avril de l'année suivant l'année de collecte, un état détaillé de la collecte et de la répartition au titre de la taxe d'apprentissage, établi conformément au modèle ci-joint, accompagné des documents comptables du dernier exercice clos (bilan, compte de résultat et annexe complète) et d'un exemplaire du bordereau d'appel de collecte et du reçu libératoire délivré aux entreprises versantes.

La présente habilitation prend effet à compter des opérations de collecte réalisées en 2004 au titre de la contribution des entreprises assise sur les rémunérations versées en 2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur régional du travail, de l'emploi  
et de la formation professionnelle,  
André GUILLON

Monsieur le Président  
de la Chambre Régionale de Métiers de Bourgogne  
46, boulevard de la Marne – BP 56721  
21067 DIJON Cedex

Objet :

**Lettre préfectorale du 27 novembre 2003 portant habilitation de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne à collecter les versements exonérateurs de la taxe d'apprentissage**

Monsieur le Président,

Par correspondance en date du 7 octobre 2003, vous m'avez fait connaître l'intention de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne de procéder à la collecte des versements des entreprises pouvant donner lieu à exonération de la taxe d'apprentissage.

Aussi, en application des dispositions :

- du code du travail, et notamment de son article L 118-2-4 ;
- de la loi n° 71-578 du 16 juillet 1971 relative à la participation des employeurs au financement des premières formations technologiques et professionnelles ;
- du décret n° 72-283 du 12 avril 1972 modifié relatif à la taxe d'apprentissage et portant application des dispositions de la loi n° 71-578 du 16 juillet 1971 précitée ;
- du décret n° 82-390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des préfets de région, à l'action des services de l'Etat dans la région et aux décisions de l'Etat en matière d'investissement public ;
- du décret n° 2002-597 du 24 avril 2002 relatif au financement des centres de formation d'apprentis et des sections d'apprentissage, et à la taxe d'apprentissage ;

Je vous informe que la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne, Place des Nations Unies 21000 DIJON, est habilitée à collecter les versements pouvant donner lieu à exonération de la taxe d'apprentissage auprès des entreprises ayant leur siège social ou un établissement implanté en région de Bourgogne.

Je précise en outre, qu'en application des dispositions de l'article 7.III du décret n° 72-283 du 12 avril 1972 précité, la présente habilitation est subordonnée à la double condition de consacrer effectivement une partie de vos activités à des actions destinées à favoriser les premières formations technologiques et professionnelles, en particulier l'apprentissage, et d'assurer un suivi comptable des fonds collectés dans deux comptes séparés, l'un au titre de la fraction de la taxe d'apprentissage mentionnée à l'article L 118-3 du code du travail, et l'autre au titre du montant restant dû après application de ladite fraction.

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne a par ailleurs l'obligation de transmettre à la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Bourgogne (Service régional de contrôle de la formation professionnelle), au plus tard le 30 avril de l'année suivant l'année de collecte, un état détaillé de la collecte et de la répartition au titre de la taxe d'apprentissage, établi conformément au modèle ci-joint, accompagné des documents comptables du dernier exercice clos (bilan, compte de résultat et annexe complète) et d'un exemplaire du bordereau d'appel de collecte et du reçu libératoire délivré aux entreprises versantes.

La présente habilitation prend effet à compter des opérations de collecte réalisées en 2004 au titre de la contribution des entreprises assise sur les rémunérations versées en 2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur régional du travail, de l'emploi  
et de la formation professionnelle,  
André GUILLON

Monsieur le Président  
de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne  
Place des Nations Unies – BP 87009  
21070 DIJON Cedex

**Arrêté du 5 janvier 2004 portant agrément de l'ARDEFA-BTP Bourgogne à collecter les versements exonérateurs de la taxe d'apprentissage**

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

Vu le code du travail, et notamment son article L 118-2-4 ;

Vu la loi n° 71-578 du 16 juillet 1971 relative à la participation des employeurs au financement des premières formations technologiques et professionnelles ;

Vu le décret n° 72-283 du 12 avril 1972 modifié relatif à la taxe d'apprentissage et portant application des dispositions de la loi n° 71-578 du 16 juillet 1971 précitée ;

Vu le décret n° 82-390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des préfets de région, à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans la région et aux décisions de l'Etat en matière d'investissement public ;

Vu le décret n° 2002-597 du 24 avril 2002 relatif au financement des centres de formation d'apprentis et des sections d'apprentissage, et à la taxe d'apprentissage ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2003 portant composition du dossier de demande d'agrément prévu à l'article 7 (I) du décret n° 72-283 du 12 avril 1972 précité ;

Vu la demande d'agrément présentée le 14 novembre 2003 par l'Association Régionale de Développement et de Financement de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics de la région de Bourgogne – ARDEFA-BTP Bourgogne, 88 rue Jean-Jacques Rousseau à DIJON (21000), en vue de procéder aux opérations de collecte et de répartition des versements des entreprises pouvant donner lieu à exonération de la taxe d'apprentissage ;

Vu l'avis rendu le 17 décembre 2003 par le Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - Sous-commission "Apprentissage", et entériné par voie de consultation plénière le 31 décembre 2003 ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Est agréé, au titre de l'article L 118-2-4 du code du travail, à collecter les versements des entreprises pouvant donner lieu à exonération de la taxe d'apprentissage, l'Association Régionale de Développement et de Financement de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics de la région de Bourgogne – ARDEFA-BTP Bourgogne, 88 rue Jean-Jacques Rousseau à DIJON (21000) :

- Champ géographique : entreprises ayant leur siège social ou un établissement implanté en région de Bourgogne ;

- Champ professionnel : entreprises et artisans relevant du champ d'activité du bâtiment et des travaux publics – article 2 des statuts déposés par l'association.

**Article 2 :** L'agrément prend effet à compter des opérations de collecte et de reversement réalisées au titre de la contribution des entreprises assise sur les rémunérations versées en 2003.

**Article 3 :** L'Association Régionale de Développement et de Financement de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics de la région de Bourgogne – ARDEFA-BTP Bourgogne - à l'obligation de transmettre à la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Bourgogne – Service régional de contrôle de la formation professionnelle, au plus tard le 30 avril de l'année suivant l'année de collecte, un état détaillé de la collecte et de la répartition au titre de la taxe d'apprentissage, établi conformément au modèle annexé au présent arrêté, accompagné des documents comptables du dernier exercice clos (bilan, compte de résultat et annexe complète) et d'un exemplaire du bordereau d'appel de collecte et du reçu libératoire délivré aux entreprises versantes.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Côte d'Or.

Fait à Dijon, le 5 janvier 2004  
Le Directeur régional du travail, de l'emploi  
et de la formation professionnelle,  
André GUILLON

## DIRECTION DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES

### Arrêté du 5 janvier 2004 relatif aux tarifs des courses de taxis

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU l'article L 410.2 du Code du Commerce ;  
 VU la loi n° 95-66 du 20 janvier 1995 relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi ;  
 VU le décret n° 95 - 935 du 17 août 1995 portant application de la loi susvisée ;  
 VU le décret n° 73 6 225 du 2 mars 1973 modifié relatif à l'exploitation des taxis et des voitures de remise ;  
 VU l'arrêté ministériel du 7 décembre 1995 relatif à l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi ;  
 VU le décret n° 78 - 363 du 13 mars 1978 réglementant la catégorie d'instruments de mesure taximètres et ses textes d'application ;  
 VU l'arrêté ministériel du 17 février 1988 fixant les conditions de construction, d'approbation et d'installation spécifiques aux taximètres électroniques (J.O. du 09 mars 1988) ;  
 VU le décret n° 87 - 238 du 6 avril 1987 réglementant les tarifs des courses de taxi et notamment son article 5 ;  
 VU l'arrêté ministériel du 3 décembre 1987 relatif à l'information du consommateur sur les prix ;  
 VU l'arrêté préfectoral n° 25/1D3/00 du 17 janvier 2000 relatif à la réglementation des taxis et des voitures de petite remise dans le département modifié par l'arrêté n° 439/DRLP/3/01 du 3 août 2001 ;  
 VU l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2003 modifié relatif aux tarifs des taxis ;  
 VU l'arrêté ministériel du 16 décembre 2003 relatif aux tarifs des courses de taxi (J.O. du 27 décembre 2003) ;  
 VU le rapport de M. le Directeur Régional de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes  
 SUR la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or ;

### ARRETE

**Article 1 :** Les tarifs limites des taxis sont fixés comme suit dans le département de la COTE D'OR, toutes taxes comprises, à compter du 6 janvier 2004 :

|  | de JOUR de<br>7 h 00 à 19 h 00 | de NUIT<br>de 19 h 00 à 7 h 00<br>les dimanches, les jours fériés<br>sur parcours enneigés ou verglacés<br>avec équipements spéciaux |
|--|--------------------------------|--|
|  | Euros                          | Euros  |
| <b>- Prise en charge</b>   | 1.90                           | 1.90   |
| <b>- Tarif kilométrique (par le trajet le plus direct)</b>   |                                |  |
| 1°) Transports circulaires, c'est à dire avec départ et retour en charge à la station (tarif A de JOUR et B de NUIT)<br>le km.....   | 0.62 (A)                       | 0.93 (B)   |
| 2°) Transports directs, c'est-à-dire avec départ en charge et retour à vide à la station (tarif C de JOUR et D de NUIT)<br>le km .....   | 1.24 (C)                       | 1.86 (D)   |
| 3°) Transports sur appels téléphoniques :  |                                |  |
| a) avec départ à vide et retour en charge à la station :<br>(tarif A de JOUR et B de NUIT)<br>le km .....  | 0.62 (A)                       | 0.93 (B)   |
| b) avec départ à vide et retour à vide à la station :  |                                |  |
| - au départ : tarif A de JOUR ou B de NUIT<br>le km.....   | 0.62 (A)                       | 0.93 (B)   |
| - puis tarif C de JOUR ou D de NUIT soit à partir du point de chargement si le taxi ne repasse pas à hauteur de la station soit à partir de la station si le taxi repasse à hauteur de la station<br>le km ..... | 1.24 (C)                       | 1.86 (D)   |
| <b>Heure d'attente</b> (à la demande du client, non compris le temps nécessaire au déchargement des clients et de leurs bagages) ou de marche lente  | 17.12                          | 17.12  |

**Article 2 :** La pratique du tarif neige-verglas est subordonnée aux deux conditions suivantes : routes effectivement enneigées ou verglacées et utilisation d'équipements spéciaux.

Une information par voie d'affichette apposée dans les véhicules doit indiquer à la clientèle les conditions d'application et le tarif pratiqué.

Ce tarif ne doit pas excéder le tarif d'une course de nuit, correspondant au type de course concernée.

**Article 3 :** Le transport des personnes ne pourra donner lieu à la perception d'un prix supérieur au prix enregistré au compteur. Les suppléments suivants pourront toutefois être demandés aux clients :

|  | Euros        |
|--|--------------|
| - malles, bicyclettes, voitures d'enfants, skis et colis encombrants ou chiens ..... | 0,83 l'unité |
| - sacs de voyage, valises, autres que bagages à main .                               | 0,35 l'unité |
| - bagages à main de petites dimensions .....   | GRATUIT      |
| - transport de personne adulte supplémentaire .....                                  | 1,41 l'unité |

Ce dernier supplément ne peut toutefois être appliqué que lorsque le véhicule permet de transporter un maximum de 4,5,6,7,8 personnes et que par conséquent la ou les personnes supplémentaires transportées occupent le siège avant droit du véhicule.

**Article 4 :** Courses de très petites distances :

Une affichette devra reprendre la formule suivante : "quel que soit le montant inscrit au compteur, la somme perçue ne peut être inférieure à 5 • supplément inclus".

**Article 5 :** Les péages autoroutiers aller et retour sont à la charge de l'usager.

**Article 6 :** L'ensemble des tarifs devront être affichés sur la vitre de la portière arrière de manière visible et lisible pour le client avec la mention "le prix maximum dû par le client est celui indiqué au compteur", les suppléments réclamés au titre des articles 3 et 4 s'ajoutant éventuellement au prix indiqué au compteur.

**Article 7 :** Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel n° 83 – 50/A du 3 octobre 1983 relatif à la publicité des prix de tous les services et de l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2000 modifié relatif à la réglementation des taxis et des voitures de petites remises dans le département, toute course dont le montant total est supérieur à 15,24 • (TVA comprise) devra faire l'objet dès la fin de la course et en tout état de cause avant le paiement du prix de la délivrance d'une note comportant :

- La date de la rédaction de la note et la date du trajet ;
- Le nom de l'entreprise et le nom du conducteur ;
- La commune de rattachement ;
- Le numéro d'autorisation de stationnement délivrée par le Maire ;
- Le numéro de téléphone de l'entreprise ou/et pour les taxis travaillant en groupes, le numéro du groupement ;
- Le numéro SIRET ;
- Le nom du client sauf opposition de celui-ci ;
- Les horaires de départ et d'arrivée ;
- Le décompte détaillé de la course; parcours effectué, montant figurant au compteur horokilométrique, suppléments éventuels figurant aux articles 3 et 4.

L'original de la note sera remis au client. Le double devra être conservé par l'entreprise pendant deux ans et classé par ordre de date de rédaction.

Pour les courses dont le prix ne dépasse pas 15,24 • (TVA comprise), la délivrance de la note est facultative mais celle-ci devra être remise au client s'il la demande expressément.

Si un dispositif imprimeur est connecté au taximètre, le ticket délivré au client doit comporter au moins les indications suivantes :

- Le numéro de stationnement du véhicule et la commune de rattachement ;
- La date ;
- L'heure de départ, l'heure d'arrivée, indiquées en heures et minu-

tes. L'heure de départ correspondant au passage de la position « libre » à une position tarifaire. L'heure d'arrivée correspondant au passage d'une position tarifaire à la position « du » ;

- La distance parcourue, l'échelon d'indication étant au plus de 100 m ;
- Les différents tarifs utilisés et la somme due pour chacun d'eux ;
- Le prix à payer ;
- Une mention précisant qu'en cas de différence entre l'indication du prix à payer fournie par le taximètre et l'indication du prix à payer sur le ticket, seule l'indication du taximètre fait foi.

Le ticket doit également comporter une rubrique «supplément» destinée à être complétée à la main par le chauffeur.

**Article 8 :** Conformément à l'article L. 441-3 du Code de Commerce relatif aux règles de facturation lorsque la course est effectuée pour une activité professionnelle, une facture devra être obligatoirement rédigée en double exemplaire. L'entreprise de taxi et le client devront en conserver chacun un exemplaire.

Outre les mentions citées ci-dessus pour la note, la facture devra faire apparaître le montant hors T.V.A. de la course, le taux de T.V.A. et le montant de la T.V.A.

**Article 9 :** La chute, ou unité d'échelonnement du taximètre est fixée à 0,1 •.

La distance parcourue pour une chute est la suivante, pour chacun des tarifs :

|  | TARIF A | TARIF B | TARIF C | TARIF D |
|--|---------|---------|---------|---------|
| Distance parcourue pour une chute (en mètres)    | 161,290 | 107,526 | 80,645  | 53,763  |
| <u>1000 m x valeur de la chute</u><br>prix du km |         |         |         |         |

Le temps écoulé correspondant à la valeur de la chute de 0,1 • est égal à 21 secondes 03 centièmes.

**Article 10 :** La vérification périodique et la surveillance des taximètres sera conduite conformément à l'arrêté ministériel du 13 janvier 1981 relatif à la vérification périodique et à la surveillance des taximètres (J.O. NC du 11 janvier 1981).

**Article 11 :** La modification des taximètres devra intervenir dans les deux mois suivant la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs. Après la transformation des taximètres, la lettre majuscule S de couleur verte et d'une hauteur minimale de 10 mm sera apposée sur le cadran du taximètre.

**Article 12 :** Pendant la période entre la date de publication de l'arrêté et la modification des compteurs, il pourra être perçu une majoration sur les tarifs anciens correspondant au montant des nouveaux tarifs tant que la mise à jour des taximètres n'aura pas été effectuée et à condition que cette majoration soit clairement affichée dans le véhicule.

Une fois la mise à jour réalisée, seule la somme figurant effectivement au compteur pourra être réclamée aux clients (majorée éventuellement des suppléments figurant aux articles 3 et 4).

**Article 13 :**

1/ Le conducteur de taxi doit mettre obligatoirement le taximètre en position de fonctionnement dès le début de la course en appliquant les tarifs réglementaires et signaler aux clients tout changement de tarif intervenant pendant la course. Ces dispositions s'appliquent à tous les transports de personnes y compris les transports en série (transports répétés) et les transports d'enfants.

2/ Les voitures de taxi doivent être munies d'un dispositif répéteur lumineux des tarifs.

Dès l'apparition d'une panne d'une ampoule éclairant les lettres A, B, C, D, du répéteur indiquant les différents tarifs utilisés, le conducteur de taxi devra impérativement et immédiatement procéder ou faire procéder à son remplacement.

3/ Les véhicules qui ne sont pas en service ou qui transportent des personnes à titre gratuit ou qui stationnent en dehors des emplacements réservés doivent obligatoirement avoir leur dispositif de signalisation masqué par une gaine.

**Article 14** : Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 2003 modifié relatif aux tarifs des taxis sont abrogées à compter du 6 janvier 2004.

**Article 15** : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Côte d'Or, M. le Directeur Régional de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, M. le Directeur Départemental des Services Fiscaux à DIJON, M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Côte d'Or à DIJON, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Côte d'Or, M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, M. le Directeur Interrégional de des Douanes et des Droits Indirects à DIJON, M. le Directeur Départemental de l'Equipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché en Préfecture, publié par extrait au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture, mis en ligne sur le site Internet de la Préfecture ( [www.cote-dor.pref.gouv.fr](http://www.cote-dor.pref.gouv.fr) - rubrique actualité) et transmis, pour information à :

- M. le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, BUREAU F2, 59, Boulevard Vincent Auriol, TELEDON 232 – 75703 PARIS CEDEX 13.  
- MM. les Sous-Préfets des arrondissements de BEAUNE et MONTBARD.

Le Chef de service régional,  
Jean-Marcel MARCELLISI

## DIRECTION DE L'AVIATION CIVILE NORD EST

### Arrêté du 30 décembre 2003 portant octroi d'autorisation et d'agrément de transports aériens de la société Air Adventures

Le Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or,

VU le code de l'aviation civile et notamment ses articles L.330-1 à L.330-6 et R.330-1 à R.330-17 ;  
VU l'arrêté du 24 juillet 1991 relatif aux conditions d'utilisation des aéronefs civils en aviation générale ;  
VU le décret n° 97-1199 du 24 décembre 1997 pris pour l'application au ministre de l'équipement, des transports et du logement de l'article 2 (2°) du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;  
VU l'arrêté préfectoral 02-49 BAG en date du 15 juillet 2002 portant délégation de signature à M. Daniel RENUIT, ingénieur général de l'aviation civile, directeur de l'aviation civile Nord-Est ;

#### ARRETE

**Article 1** : La société AIR ADVENTURES est autorisée à effectuer des services de transport aérien de passagers dans les conditions prévues par les articles L.330-1 à L.330-6 et R.330-1 à R.330-17 du code de l'aviation civile et précisées dans le présent arrêté.

**Article 2** : La présente autorisation est particulière à la société AIR ADVENTURES et n'est transmissible à aucune autre personne physique ou morale.

Elle ne demeure valable qu'autant que subsistent les conditions ayant présidé à sa délivrance, telles qu'elles sont prévues par les articles R.330-1, R.330-2 et R.330-6 du code de l'aviation civile.

En vue de permettre de vérifier que ces conditions demeurent remplies, la société AIR ADVENTURES doit produire annuellement son bilan, compte de résultat et annexe.

**Article 3** : Le présent arrêté vaut autorisation et agrément dans une zone constituée par l'Europe et les pays riverains de la Méditerranée pour le transport à la demande de passagers au moyen de montgolfières.

**Article 4** : Les appareils que la société AIR ADVENTURES est, pour des raisons techniques, limitativement autorisée à exploiter pour effectuer les transports précédemment visés, font l'objet d'une décision séparée.

**Article 5** : Les autorisations et agréments du présent arrêté ne restent valables que si l'entreprise a souscrit une police d'assurance couvrant sa responsabilité, tant à l'égard des passagers transportés qu'à l'égard des tiers.

**Article 6** : La présente autorisation est valable jusqu'au 31 décembre 2004.

Elle peut à tout moment être suspendue ou retirée en tout ou partie dans les conditions prévues aux articles L.330-4, R.330-12 et R.330-13 du code de l'aviation civile, si la société AIR ADVENTURES ne respecte pas les conditions d'exploitation définies par le dit code et les textes pris pour son application ou si elle ne se conforme pas aux obligations inscrites dans la présente autorisation.

Le retrait ou la suspension sont prononcés sans préjudice des sanctions prévues aux articles R.330-15 et R.330-16 du code de l'aviation civile.

**Article 7** : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté du 10 décembre 2002 portant octroi d'autorisation et d'agrément de transports aériens à la société AIR ADVENTURES.

**Article 8** : Le directeur de l'aviation civile Nord-Est est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne.

Fait à Strasbourg, le 30 décembre 2003  
Le directeur de l'aviation civile Nord-Est,  
D. RENUIT

## INFORMATIONS

### AVIS DE CONCOURS

#### Centre Hospitalier Universitaire de Dijon 10 postes d'Ouvriers Professionnels Spécialisés "Blanchisserie"

##### AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'OUVRIERS PROFESSIONNELS SPECIALISES "BLANCHISSERIE"

Le Centre Hospitalier Universitaire de DIJON organise un concours externe sur titres en vue de pourvoir dix postes d'Ouvriers Professionnels Spécialisés "Blanchisserie" vacants dans cet établissement.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours
- être de nationalité française ou ressortissant d'un état de la C.E.E.
- être titulaires soit d'un CAP, soit d'un BEP en relation avec la profession ou d'un diplôme au moins équivalent (arrêté du 30/09/91)

La limite d'âge mentionnée ci-dessus peut être reculée ou supprimée dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les lettres de candidature accompagnées impérativement :

- d'un curriculum vitae,
- de la photocopie du diplôme
- et de deux enveloppes timbrées, libellées à l'adresse du candidat

**doivent être envoyées, sous la référence CST/OPS.BLANC**, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de parution du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), **UNIQUEMENT par lettre recommandée avec accusé de réception**, à :

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines  
du Centre Hospitalier Universitaire de DIJON Service des Concours  
1 Boulevard Jeanne d'Arc - 21000 DIJON

Le Directeur des Ressources Humaines,  
R. MAIGROT

#### Centre Hospitalier Universitaire de Dijon 7 postes d'Ouvriers Professionnels Spécialisés "Restauration"

##### AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'OUVRIERS PROFESSIONNELS SPECIALISES "RESTAURATION"

Le Centre Hospitalier Universitaire de DIJON organise un concours externe sur titres en vue de pourvoir sept postes d'Ouvriers Professionnels Spécialisés "Restauration" vacants dans cet établissement.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours
- être de nationalité française ou ressortissant d'un état de la C.E.E.
- être titulaires soit d'un CAP, soit d'un BEP en relation avec la profession ou d'un diplôme au moins équivalent (arrêté du 30/09/91)

La limite d'âge mentionnée ci-dessus peut être reculée ou supprimée dans les conditions prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Les lettres de candidature, accompagnées impérativement :

- d'un curriculum vitae,
- de la photocopie du diplôme
- et de deux enveloppes timbrées, libellées à l'adresse du candidat

**doivent être envoyées, sous la référence CST/OPS.REST**, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de parution du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), **UNIQUEMENT par lettre recommandée avec accusé de réception**, à :

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines  
du Centre Hospitalier Universitaire de DIJON Service des Concours  
1 Boulevard Jeanne d'Arc - 21000 DIJON

Le Directeur des Ressources Humaines,  
R. MAIGROT

#### Centre Hospitalier Universitaire de Dijon 6 postes de Techniciens de Laboratoire

##### AVIS DE CONCOURS SUR TITRES DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE

Le Centre Hospitalier Universitaire de DIJON organise un concours sur titres de Techniciens de Laboratoire en vue de pourvoir six postes vacants dans cet établissement.

Les candidats doivent être âgés de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours et être titulaires :

- du diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales ou du diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales ;
- ou du diplôme universitaire de technologie, spécialisé Biologie appliquée, option Analyses biologiques et biochimiques ;
- ou du brevet de technicien supérieur d'analyses biologiques ;
- ou du brevet de technicien supérieur biochimiste ;
- ou du brevet de technicien supérieur de biotechnologie ;
- ou du brevet de technicien supérieur agricole, option Laboratoire d'analyses biologiques ou option Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques ;
- ou du diplôme de 1er cycle technique Biochimie-biologie du Conservatoire national des arts et métiers ;
- ou du diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, spécialité Analyses des milieux biologiques, délivré par l'université de Corte ;
- ou du diplôme de technicien supérieur de laboratoire Biochimie-biologie ou le diplôme de technicien de laboratoire Biochimie-biologie clinique délivré par l'Ecole supérieure de technicien Biochimie-biologie de la faculté catholique des sciences de Lyon ;
- ou du certificat de formation professionnelle de technicien supérieur physicien chimiste homologué par la commission technique d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique du ministère du travail.

La limite d'âge mentionnée ci-dessus peut être reculée ou supprimée dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les lettres de candidature accompagnées impérativement :

- d'un curriculum vitae,
- **de la photocopie des diplômes**
- de deux enveloppes timbrées, libellées à l'adresse du candidat

doivent être envoyées, **sous la référence CST/TECH.LABO**, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de parution du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), **UNIQUEMENT par lettre recommandée avec accusé de réception**, à :

M. le Directeur des Ressources Humaines  
du Centre Hospitalier Universitaire de Dijon - Service des Concours  
1 Boulevard Jeanne d'Arc - 21000 DIJON

Le Directeur des Ressources Humaines,  
R. MAIGROT

**Centre Hospitalier Universitaire de Dijon**  
**2 postes de Permanencier(e)s Auxiliaires de Régulation Médicale**

AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES  
 DE PERMANENCIER(E) AUXILIAIRE DE REGULATION MEDICALE

Le Centre Hospitalier Universitaire de DIJON organise un concours interne sur épreuves en vue de pourvoir 2 postes de Permanencier(e)s Auxiliaires de Régulation Médicale vacants dans cet établissement.

Peuvent faire acte de candidature les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 (fonction publique hospitalière).

**FONCTIONS :**

Les Permanenciers Auxiliaires de Régulation Médicale assurent la réception et l'orientation des appels parvenant au standard des Services d'Aide Médicale Urgente, sous la responsabilité des médecins régulateurs de ces services, ainsi que l'enregistrement des appels reçus.

Les lettres de candidatures, accompagnées **impérativement** :

- d'un relevé des attestations administratives justifiant la durée des services effectués par le candidat,
- d'un curriculum vitae,
- de trois enveloppes timbrées à l'adresse du candidat,

doivent être envoyées, sous la référence CINT/PARM, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de parution du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), UNIQUEMENT par lettre recommandée avec accusé de réception, à :

M. le Directeur des Ressources Humaines  
 du Centre Hospitalier Universitaire de DIJON - Service des Concours  
 1 Boulevard Jeanne d'Arc - 21000 DIJON

Le Directeur des Ressources Humaines,  
 R. MAIGROT

**Centre Hospitalier Universitaire de Dijon**  
**1 poste d'Ergothérapeute**

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES D'ERGOTHERAPEUTE

Le Centre Hospitalier Universitaire de DIJON (Côte d'Or) organise un concours sur titres en vue de pourvoir un poste d'Ergothérapeute vacant dans cet établissement.

Les candidats doivent être âgés de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours et être titulaires du Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute ou d'un titre de qualification admis en équivalence.

Peuvent également faire acte de candidature, les candidats européens, ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou des autres Etats parties à l'accord sur l'espace économique européen, titulaires d'un diplôme reconnu équivalent et ayant obtenu une autorisation d'exercice.

La limite d'âge mentionnée ci-dessus peut être reculée ou supprimée dans les conditions prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Les lettres de candidature, accompagnées **impérativement** :

- d'un curriculum vitae,
  - **de la photocopie du diplôme**
  - d'une enveloppe timbrée, libellée à l'adresse du candidat
- doivent être envoyées, sous la référence CST/ERGO., au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de parution du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), UNIQUEMENT par lettre recommandée avec accusé de réception, à :

M. le Directeur des Ressources Humaines  
 du Centre Hospitalier Universitaire de DIJON - Service des Concours  
 1 Bd Jeanne d'Arc - 21000 DIJON

Le Directeur des Ressources Humaines,  
 R. MAIGROT

**Centre Hospitalier Universitaire de Dijon**  
**2 postes de Maîtres Ouvriers (concours externe)**

AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES  
 DE MAITRES OUVRIERS

Le Centre Hospitalier Universitaire de DIJON organise un concours externe sur titres, en application du protocole du 14 mars 2001 (Circulaire DHOS/P2/2001 n° 348 du 17 juillet 2001), en vue de pourvoir 2 postes de Maîtres Ouvriers dans les secteurs suivants :

- Blanchisserie** : 1 poste (Réf. : EXT/MO.BLANC.)
- Restauration** : 1 poste (Réf. : EXT/MO.REST.)

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés de 45 ans au plus au 1er janvier 2004
- être de nationalité française ou ressortissants d'un état de la C.E.E
- être titulaires soit de 2 CAP, soit d'un CAP et d'un BEP, soit de 2 BEP (ou de diplômes homologués au moins équivalents).

La limite d'âge mentionnée ci-dessus peut être reculée ou supprimée dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les lettres de candidature accompagnées **impérativement** :

- d'un curriculum vitae,
  - **de la photocopie des diplômes**
  - et de deux enveloppes timbrées, libellées à l'adresse du candidat
- doivent être envoyées, sous les références précitées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de parution du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), UNIQUEMENT par lettre recommandée avec accusé de réception, à :

M. le Directeur des Ressources Humaines  
 du Centre Hospitalier Universitaire de DIJON - Service des Concours  
 1 Boulevard Jeanne d'Arc - 21000 DIJON

Le Directeur des Ressources Humaines,  
 R. MAIGROT

**Centre hospitalier Universitaire de Dijon**  
**11 postes de Maîtres Ouvriers (concours interne)**

AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR TITRES  
 DE MAITRES OUVRIERS

Le Centre Hospitalier Universitaire de DIJON organise un concours interne sur titres, en application du protocole du 14 mars 2001 (Circulaire DHOS/P2/2001 n° 348 du 17 juillet 2001), en vue de pourvoir 11 postes de Maîtres Ouvriers dans les secteurs suivants :

- Logistique** : 2 postes (Réf. : INT/MO.LOG.)
- Blanchisserie** : 1 poste (Réf. : INT/MO.BLANC.)
- Restauration** : 3 postes (Réf. : INT/MO.REST)
- Services Techniques** : 5 postes (Réf. : INT/MO.TECH.)

Peuvent faire acte de candidature **les Ouvriers Professionnels Qualifiés** remplissant à la fois les deux conditions suivantes :

- titulaires **d'un CAP ou d'un BEP** (ou d'un diplôme homologué au moins équivalent)
- ayant accompli au moins deux ans de services publics au 31 décembre 2003.

Les lettres de candidature accompagnées **impérativement** :

- d'un curriculum vitae,
  - **de la photocopie du diplôme**
  - et de deux enveloppes timbrées, libellées à l'adresse du candidat
- doivent être envoyées, sous les références précitées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de parution du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), UNIQUEMENT par lettre recommandée avec accusé de réception, à :

M. le Directeur des Ressources Humaines  
 du Centre Hospitalier Universitaire de DIJON - Service des Concours  
 1 Boulevard Jeanne d'Arc - 21000 DIJON

Le Directeur des Ressources Humaines,  
 R. MAIGROT

**Hôpital local d'Arnay le Duc  
2 postes d'infirmier(e)s**

**ORGANISE**

Un concours sur titres en vue de pourvoir 2 postes d'infirmier(e)s

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- être titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier ou du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.
- être âgés de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année en cours (cette limite d'âge peut être reculée ou supprimée dans les conditions prévues par les textes en vigueur),
- être ressortissants de la Communauté Européenne et jouir de leurs droits civiques.

Les dossiers, à retirer auprès du secrétariat de l'Hôpital, sont à constituer et faire parvenir accompagnés d'une lettre de candidature et de motivations à :

Madame la Directrice  
Hôpital Local  
3, rue des Capucins  
21230 - ARNAY-LE-DUC

**Centre Hospitalier de Montceau les Mines  
14 postes d'infirmiers(ières) diplômé(e)s d'état**

**AVIS D'OUVERTURE DE CONCOURS SUR TITRES  
POUR LE RECRUTEMENT DE 14 POSTES D'INFIRMIERS (IERES)  
AU CENTRE HOSPITALIER DE MONTCEAU LES MINES**

Sont vacants au Centre Hospitalier de Montceau les Mines (Saône et Loire) 14 postes d'infirmiers (ières) diplômé(e)s d'état.

Peuvent faire acte de candidature les personnes :

- âgées de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours, titulaires soit du diplôme d'Etat d'infirmier, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier sans limitation dans le service où elle sont affectées, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.
- remplissant les conditions énumérées à l'article 5 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Les dossiers de candidature comprenant :

- une lettre de motivation (motivation pour l'établissement, le projet professionnel et les valeurs professionnelles)
- un curriculum vitae détaillé,
- une copie des diplômes,
- les différentes fiches d'appréciation des établissements où des services dans lesquels le candidat a travaillé,
- un certificat médical délivré par un praticien de médecine générale assermenté attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice des fonctions d'infirmier,
- une copie de la carte d'identité,

doivent parvenir dans un délai de un mois à compter de la parution du présent avis au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Saône et Loire (le cachet de la poste faisant foi) à :

CENTRE HOSPITALIER de Montceau les Mines  
Direction des Ressources humaines  
BP 189  
71307 MONTCEAU LES MINES Cédex

**AVIS DE VACANCE DE POSTES**

**Hôpital local d'Arnay le Duc  
2 postes d'aides-soignant(e)s**

**AVIS DE VACANCE POSTES D'AIDE-SOIGNANT(E)S**

**POSTES A POUVOIR :**

Commune : ARNAY-LE-DUC  
Département : 21  
Région : Bourgogne  
Nom de l'établissement : HOPITAL LOCAL 21230 ARNAY-LE-DUC

**DESCRIPTIF DES POSTES :**

2 postes d'aides-soignant(e)s par voie de mutation, détachement et à défaut par voie de concours sur titre sont ouvert aux candidats réunissant les conditions suivantes :

- être titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant, ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique ou du certificat d'auxiliaire de puériculture,
- être âgés de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année en cours (cette limite d'âge peut être reculée ou supprimée dans les conditions prévues par les textes en vigueur),
- être ressortissants de la Communauté Européenne et jouir de leurs droits civiques.

**RESPONSABLE A CONTACTER :**

Nom : Madame Claudine FRANCOIS  
Fonction : Directrice  
Adresse : 3, Rue des Capucins  
BP 49 - 21230 ARNAY-LE-DUC

TEL. : 03.80.90.28.00 - FAX : 03.80.90.28.10

Fait à Arnay-le-Duc, le 21 Janvier 2004

*L'intégralité des documents de ce recueil est disponible auprès des services visés en en-tête*

**Le Directeur de la Publication :**  
Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne,  
Préfet du Département de la Côte d'Or  
Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2004 - Atelier P.A.O. / REPROGRAPHIE